

HISTOIRE

DE LA PAROISSE DE

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

(CANADA)

PAR

l'abbé J.-B.-A. Allaire,

curé d'Adamsville,

au diocèse de Saint-Hyacinthe (Canada),

ancien vicaire à Saint-Denis.

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES.

SAINT-HYACINTHE (CANADA).

IMPRIMERIE DU "COURRIER DE SAINT-HYACINTHE".

1905.

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, par
l'abbé J.-B.-A. ALLAIRE, en l'année mil neuf cent six, au
bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

INTRODUCTION

*Memento dierum antiquorum,
cogita generationes singulas ; inter-
roga patrem tuum, et annuntiabit
tibi : majores tuos et dicent tibi.*

*Souviens-toi des anciens jours,
pense à chacune des générations ;
interroge ton père, et il te les racon-
tera ; interroge tes ancêtres, et ils
te les diront.*

(Deut., XXXII, 7).

C'est avec joie que les vrais Canadiens accueilleront les excellentes pages qui vont suivre.

Nous venons de prendre connaissance du travail de M. l'abbé Allaire sur l'historique paroisse de St-Denis-sur-Richelieu. Il nous est difficile de l'apprécier à sa valeur dans cette préface ; l'éloge que nous pourrions en faire serait au-dessous du mérite de l'ouvrage, et nous éprouvons du scrupule à prévenir les jugements des connaisseurs. C'est d'ailleurs plus qu'une page de commentaires qu'il faut pour embrasser l'ensemble de cette œuvre, pour formuler une critique convenable.

En voici les raisons :

Le modeste prêtre qui s'est dévoué à cette entreprise y a travaillé consciencieusement pendant plusieurs années ; à force de labeurs, de recherches, de dépenses parfois lourdes, de démarches fatigantes, il a tiré de l'ombre et de l'oubli avec une sûreté digne du meilleur éloge l'histoire instructive et intéressante de cette antique paroisse.

Il y a plus encore.

M. l'abbé Allaire a accompli une œuvre qui serait, en dépit des efforts les plus énergiques, impossible aujourd'hui.

Toute la période capitale de cette histoire, les troubles de 1837-38, qui a été reconstruite d'après la version soigneusement contrôlée des témoins et des participants à l'action, ne saurait être refaite vu que les survivants sont à peu près tous descendus dans la tombe. À peine subsiste-t-il trois ou quatre témoins dont la mémoire n'a pu résister à l'injure du temps.

On ne saurait donc venir au secours de la vérité plus à propos que ne l'a fait l'ancien vicaire de St-Denis.

On a dit souvent de l'Histoire qu'elle est une conspiration contre la vérité.

Axiome mensonger ici, car l'auteur s'est appliqué à n'écrire que sur la foi de documents authentiques et de rapports rigoureusement corroborés. Quelles études abondantes et variées l'auteur n'a-t-il pas entreprises pour arriver à imprimer à son livre le cachet de l'exactitude absolue !

Aucun travail aussi sérieux n'a été encore accompli sur la rencontre des troupes et des *patriotes* à St-Denis, en 1837. De même, la chronique est restée muette sur plusieurs événements considérables antérieurs à cette passe-d'armes. Cet ouvrage mettra au jour plus d'un fait nouveau.

Pour donner une idée de l'intérêt du livre, indiquons les principaux sujets traités. *Ab ovo initium* : le point de départ est fixé à la date de la découverte de la rivière des Iroquois par Champlain ; suivent l'époque de fondation de la paroisse en 1740, la guerre de Cession, les escarmouches durant l'invasion américaine, l'histoire des seigneurs, au cours de laquelle on admirera la noble figure de M. de Contreœur, l'une

des gloires du Canada-français, celle des curés, dont trois vicaires-généraux : MM. les abbés Cherrier, Bédard et Demers. Le rôle de ces personnages était alors de premier ordre, et l'évêque du temps ne faisait rien sans consulter M. Cherrier. M. Bédard a joui également d'un prestige incontesté ; M. Demers a refusé la mitre placée plus tard sur la tête de Mgr I. Bourget. L'histoire des cent familles fondatrices de cette paroisse et de celles du voisinage y est aussi écrite ; celle des établissements religieux, éducationnels et charitables occupe une place à part ; non moins captivante celle du mouvement commercial antérieur à 1837. Et les portraits des grands lutteurs tels que les Bourdages, les Cherrier, les Nelson, les Papineau, etc., ne valent-ils pas à eux seuls tout un livre ?

L'attrait du récit est rehaussé davantage par d'excellentes gravures dues au talent artistique du Docteur J.-B. Richard, descendant lui-même de ces familles de pionniers canadiens. Ce dernier a reconstitué plusieurs vues d'édifices et des plans de ce territoire.

Ce sont tous ces nobles souvenirs qu'immortalisera l'œuvre de M. l'abbé Allaire. Elle méritera d'être classée parmi les ouvrages les plus autorisés.

Mieux que personne il connut son sujet et se trouva en mesure d'y travailler. Doué d'une rare mémoire, d'une énergie à toute épreuve, aidé par de précieux collaborateurs, fixé plusieurs années sur les lieux mêmes, il a su tout mettre à contribution pour parfaire son travail.

Lorsque La Bruyère publia ses " Caractères ", il commença la dédicace de son livre par ces lignes : " Je rends au public ce qu'il m'a prêté ; j'ai emprunté " de lui la matière de cet ouvrage ; il est juste que,

“ l’ayant achevé avec toute l’attention pour la vérité
“ dont je suis capable, et qu’il mérite de moi, je lui
“ en fasse la restitution ”.

A plus d’un titre ces mots trouvent ici leur application. M. l’abbé Allaire, par le soin donné à son “ Histoire ”, rend à St-Denis et aux témoins qui l’ont inspiré leurs déclarations sous une forme originale et piquante.

Son zèle de bon Canadien sera secondé, nous en avons le ferme espoir, par la gratitude efficacement manifestée de ses compatriotes.

J.-B. BOUSQUET.



HISTOIRE DE
Saint-Denis-sur-Richelieu

CHAPITRE PREMIER

Découverte et conquête de la vallée du Richelieu.
Concession de la Seigneurie de Saint-Denis.
Sa description. 1603-1694.

Lorsque Champlain, en 1603, découvrit le Richelieu et une partie de sa vallée (1), Saint-Denis n'était qu'un point perdu de l'immense forêt.

Dans la profondeur des bois, il y avait abondance de gibier gros et petit. Nombreux étaient les chevreuils et leurs congénères les orignaux, les cerfs et les caribous. Les castors habitaient des bourgs florissants sur tous les ruisseaux, en particulier sur l'Amyot. Les ours y avaient leurs coudées franches, et les loups une eau que ne troublait pas encore l'innocent agneau. Puis les perdrix, les tourtes (2) et les canards sauvages, ainsi que les lièvres et les loutres, comptaient d'autant plus d'individus de leurs espèces qu'ils occupent moins de place.

Les Abénaquis étaient les propriétaires de ce beau pays de chasse, tandis que les Iroquois étaient chez eux de l'autre côté de la rivière (3).

(1). — Dionne, *Samuel Champlain*, I, 64 ; Champlain ne remonta alors le Richelieu que jusque devant Saint-Charles environ.

(2). — Les tourtes étaient si nombreuses à Saint-Denis vers 1830 qu'elles couvraient même des demi-arpens de leurs nuées. On en était réduit à garder les champs contre elles pour les empêcher de tout détruire.

(3). — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 2.

Ces deux peuples avaient jusque-là vécu en bons voisins. Leurs domaines étant bien délimités par la nature, ils se contentaient de les parcourir tranquillement, l'arc au bras, pour y trouver leur nourriture. Mais la paix ne tarda pas à être rompue après l'arrivée des Européens.

Depuis déjà longtemps la guerre existait en permanence entre les Hurons et les Algonquins d'une part et les Iroquois de l'autre. Lorsque les Français firent leurs premières explorations dans le pays, ils furent invités à s'y mêler. Les Algonquins surtout les en pressaient. Épouser leur cause, après tout, puisque l'on ne pouvait rester neutre, semblait comporter plus d'avantages que d'inconvénients ; l'on se rangea de leur côté.

En conséquence, dès 1609, Champlain et quelques compagnons se joignent à une soixantaine de ces autochtones et remontent la rivière au chant cadencé des nouveaux alliés.

Rendus au lac George, ils se battent ; la victoire couronne leurs efforts (1). Plût à Dieu que ce fût tout ! Mais les représentants du roi de France avaient été ce jour-là jeter une étincelle en ces lointains parages. Tombant au milieu d'une nation courageuse, assez forte en nombre pour être la terreur de tout le nord-est américain, elle produisit un terrible embrasement. L'ennemi avait reculé, en effet, mais ce n'était en quelque sorte que pour lui permettre de mieux s'élancer. De son indignation naquit en lui une haine implacable du nom français, et cette première rencontre marqua en réalité le commencement d'une seconde guerre de cent ans, presque sans trêve et, dans tous les cas, aussi désastreuse en proportion que celle de

(1). — Dionne, *Samuel Champlain*, I, 249 et 250.

l'ancien monde. Les Hollandais et les Anglais firent bientôt cause commune avec les vaincus, et les Abénaquis, pour rendre la conflagration plus générale, se réunirent au parti embrassé par les sujets de Louis XIV.

Les bords de la rivière Richelieu n'ont pas été le théâtre de batailles, mais le cours d'eau est devenu dès lors le chemin naturel des vindicatifs indigènes, qui habitaient entre les lacs Ontario et Champlain. Cette voie était à eux, ils la hantaient presque continuellement et l'on n'en regardait même l'embouchure que de loin et avec tremblement. Ce n'est qu'en 1666 qu'on la leur a enlevée en les refoulant enfin avec vigueur jusque sur leurs montagnes de l'état de New-York (1).

L'expédition du Marquis de Tracy, en faisant exécuter cette retraite, provoqua une ère nouvelle pour la région richeloise (2). Fermée aux Français, quoique leur appartenant, celle-ci leur fut alors ouverte.

Cet agrandissement territorial offrait certainement à la colonisation un de ses champs les plus enviables. Les exubérantes essences forestières, qui le protégeaient de leur épaisse crinière, disaient assez haut la fertilité de son sol. Aussi a-t-il produit au centuple, quand il a été défriché et mis en culture.

Le merisier côtoyait le chêne et le hêtre. Le frêne, le cerisier et le senellier croissaient à l'abri du panache de l'orme. Partout on trouvait en grand nombre les liards, les érables et les plaines. Les bois

(1). — Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, I. 496 à 500.

(2). — Richelois, ou richeloise au féminin, signifie "de Richelieu, du Richelieu", il peut vouloir dire aussi "habitant de la vallée, de la place de Richelieu". Ce mot, quoique rare, a été parfois usité ailleurs avant de l'être ici.

mous, tels que le pin, le sapin, l'épinette, le tilleul et la pruche, avaient aussi leurs réserves. Puis il y avait le cèdre, le bouleau, le saule et le gothique peuplier.

C'est donc avec raison que le nom de Richelieu a primé ses concurrents pour désigner le cours d'eau principal d'une si splendide vallée (1). Rivière des Iroquois, de Chambly ou de Sorel n'eût pas eu autant de sens. Le premier rappelait de sombres années ; et les deux autres ne conservaient que le souvenir d'officiers assez obscurs, tandis que le survivant nous remet en mémoire une des plus brillantes gloires françaises, dont nous parlent nos origines. Puis ce n'est pas si mal d'appeler *Riche Lieu* un coin de terre qui le mérite si bien.

Saint-Denis a d'abord été enclavée dans la vaste seigneurie de la Citière, qui renfermait dans ses limites tout le diocèse de Saint-Hyacinthe et beaucoup plus encore. Elle avait été concédée par Champlain à M. de Lauzon, le 15 janvier 1635. On avait taillé grand dans un pays qui s'y prêtait si bien, sans songer que l'on entravait le progrès en confiant trop à l'initiative d'un seul. La couronne a corrigé l'erreur vers 1670 en reprenant ses terres restées presque toutes incultes et en concédant à nouveau (2).

(1). — Dans les divers actes notariés et autres que nous avons pu consulter, on voit figurer de temps en temps les noms de rivière des Iroquois, de Sorel ou de Chambly, mais celui de Richelieu y apparaît le plus fréquemment.

(2). — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 41 à 48 ; 134. Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*, 630 et 631 ; la seigneurie de la Citière comprenait même l'île de Montréal. Evidemment, comme dit Sulte :

Monsieur de Lauzon,
Un charmant garçon,
Prenait du gallon
Et le prenait long.

Des ruines de ce domaine ont surgi plus de vingt-cinq seigneuries et plus tard des cantons en nombre encore plus considérable.

Saint-Denis en a été tirée par Frontenac, le 20 septembre 1694 (1).

Appuyée sur le Richelieu, cette concession avait pour voisines, en face, celle de Contre-cœur et, sur le flanc nord, celle de Saint-Ours. En arrière, il y aura plus tard Saint-Hyacinthe et au sud Saint-Charles.

De deux lieues de front sur deux également de profondeur, elle présente la figure d'un losange peu prononcé. Cinq rangées de terres (appelées ordinairement concessions) la divisent en cinq zones parallèles à la rivière avec autant de chemins dans le même sens. Deux routes transversales (2) achèvent de composer tout le réseau des voies de circulation dans ses limites. Quant au village, c'est au milieu de la borne marquée par le Richelieu qu'il est placé. Ce site est aussi agréable que peu central.

Au point de vue de la fertilité, la mieux partagée des cinq sections dyonisiennes (3) est sans contredit la deuxième, qui se trouve être la vallée de l'Amyot ; puis viennent par ordre de richesse, la troisième, la quatrième, la première et enfin la cinquième qui est l'ombre au tableau pour faire ressortir davantage la beauté du reste.

(1). — Extrait des Régistres d'Intendances, *Pièces et documents*, page 412.

(2). — Celle du nord s'appelle Yamaska, parce que c'est le chemin ordinaire des gens de Saint-Denis à la rivière Yamaska ou Saint-Hyacinthe ; l'autre est nommée route Goddu, en souvenir du major Goddu sur le terrain de qui elle a été prise à partir du Bord-de-l'eau. Ce M. Goddu est ensuite allé mourir à Saint-Césaire-de-Rouville.

(3). — Dyonisien vient du mot latin "Dyonisius", Denis en français. Dyonisien signifie donc "de Saint-Denis ou habitant de Saint-Denis", selon les circonstances.

Le bas du Bord-de-l'eau et la partie correspondante du deuxième rang s'appelaient au commencement la côte de Plaisance (1) : c'était poétique ; plus tard ce nom est resté exclusivement au premier rang, et l'autre est devenu La Chênière. Aujourd'hui ces noms sont disparus. Quant à l'extrémité septentrionale du quatrième rang, elle est encore désignée par l'appellation assez peu harmonieuse de Cascarinette. Mais cette appellation est aussi ancienne que dure à l'oreille. Elle rappelle qu'en cet endroit on a jadis détaché de la seigneurie un petit fief éphémère (2), grand de 18 par 50 arpents pour nous ne savons quel héritier.

Relativement à Montréal, Sorel et Saint-Hyacinthe, Saint-Denis est à peu près au centre du triangle que décrivent ces trois villes.



(1). — Voir divers actes de concessions à des censitaires.

(2). — Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 217.

CHAPITRE II

Premiers seigneurs de Saint-Denis. M. de Gannes.
M. de Noray. M. de Contrecœur. 1694-1775.

L'heureux mortel pour qui a été taillée la seigneurie de Saint-Denis est Louis de Gannes, sieur de Falaize. C'était un gentilhomme français, beaucoup plus riche en titres de noblesse qu'en ressources pécuniaires. Il était né à Buxeuil, en Poitou, l'an 1666 (1), et était arrivé au Canada vers l'âge de vingt ans en qualité d'enseigne dans les troupes de sa Majesté. Peu après être débarqué sur les rives du Saint-Laurent, il avait été promu au grade de lieutenant (2).

Malgré son défaut de fortune qu'il compensait d'ailleurs par bien d'autres avantages, il put sans peine avoir ses entrées libres chez Barbe Denis, veuve du premier seigneur de Contrecœur et retirée à Québec avec ses deux enfants, un fils et une fille. Cette femme était de quatorze ans plus vieille que lui, mais une si grande différence d'âge ne les empêcha pas de s'éprendre comme deux jeunes amants et de se marier le 10 novembre 1691 (3).

Le nouveau couple alla ensuite rouvrir les portes fermées de l'ancien manoir de Contrecœur. Malheureusement, trois ans plus tard, la seigneuresse y mourait déjà, après avoir donné naissance à une seconde fille.

Un peu avant sa mort, elle avait vu son mari

(1) — Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*, I, 165.

(2) — En 1687. --- Daniel, *Nos gloires nationales*, II, 282.

(3) — Tanguay, *Ibid.*.

procéder à des démarches pour s'assurer la concession de Saint-Denis. L'ayant obtenu sur ces entrefaites, il l'a appelée de ce nom en souvenir de sa compagne disparue.

Ainsi le nom de Saint-Denis se rattache à la gloire d'une des plus remarquables familles de notre pays, en même temps qu'il indique pour patron de la localité le premier apôtre de la mère-patrie (1). Le père de Barbe n'était jadis venu de France qu'en vue de contribuer à la conversion des sauvages. A cette fin il s'est prodigué sur les champs de bataille de l'Acadie et dévoué avec ardeur à la prospérité de la colonie de Québec (2). Parmi ses fils, M. de Vitré a été membre du conseil souverain de la Nouvelle-France ; M.M. de la Ronde et de Bonaventure ont, comme leur père, conquis leur large part de lauriers dans les guerres acadiennes (3). Barbe elle-même avait le gouverneur de Lauzon pour parrain.

M. de Gannes n'a pas tardé à quitter Contrecoeur après le décès de son épouse. Il s'est remarié l'année suivante avec Louise Le Gardeur de Tilly et, comme il était militaire avant d'être colonisateur, il ne s'est plus occupé de ses seigneuries que pour s'en défaire. Il vendait celle de Saint-Denis le 21 mars 1713 (4), et sa fille, sa co-propriétaire, abandonnait également sa part, juste un mois après (5).

(1) — De 1713 à 1743, la seigneurie a failli perdre son nom de Saint-Denis pour prendre définitivement celui de ses nouveaux possesseurs : Noray, Noré, Dumesnil ou Dumesny. C'est ce que l'on constate par les divers actes de concessions aux censitaires. L'acte de nomination du premier missionnaire, M. Gosselin, dit : "in dominio Dumin!".

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, III, 56 ; IV, 56 et 68.

(3) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 328 et 329.

(4) — Par-devant notaire Borbel, à Québec.

(5) — Par-devant notaire Adhémar, à Montréal.



CHAMPLAIN SUR LE RICHELIEU (Page 2).

C'est dans les guerres d'Acadie (1) que M. de Gannes, comme ses beaux-frères, a passé le reste de sa vie (2). Sa fille, après avoir puisé son instruction à Montréal, est entrée chez les Ursulines des Trois-Rivières, où elle a été connue sous le nom de Mère Louise de Sainte-Marie (3).

La seigneurie de Saint-Denis, restée dans le même état qu'au jour de sa concession, a été transférée des mains de ses premiers détenteurs à celles de Jacques Le Picart, sieur de Noray et de Dumesnil, qui l'acheta pour un prix nominal.

Le nouvel acquéreur était encore un militaire. Né à Noray, au diocèse de Bayeux, en France, l'an 1663, il était venu au Canada dans les cadres de l'armée vers 1685. Il a été ensuite successivement enseigne, major et lieutenant. Un mariage, dans l'interval, acheva d'asseoir la fortune de cet autre noble.

C'est le 16 février 1692 qu'il épousa Renée Chorel-Dorvilliers dans l'humble chapelle de Champlain. Ce jour-là il était admis dans une famille aussi chrétienne que riche. Trois filles en sortirent pour devenir religieuses à Québec. Quant à celle qui res-

(1) — En 1702, il était lieutenant en Acadie dans la compagnie de Chacornade, pendant que son frère François était capitaine dans la compagnie de Falaize. Daniel. *Nos gloires nationales*, II, 346.

(2) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, I, 240 à 244, rapportent, d'après des documents officiels, que M. de Gannes était "un officier de mérite, très aident et très attaché au service militaire". Nous savons de plus qu'à la fin de ses jours on a proposé au roi de lui accorder la croix de Saint-Louis.

(3) — *Ursulines des Trois-Rivières*, I, 240 et 241. — La jeune Louise n'avait que de 7 à 8 ans lors de l'établissement des Franciscains dits Récollets à Montréal. Un dimanche, à la suite d'un sermon où l'on invitait les fidèles à venir déposer leur obole pour aider à la construction du nouveau monastère, elle montra son bon cœur en vendant sa poupée à l'une de ses compagnes pour aller ensuite fort sérieusement en offrir les 5 ou 6 sous aux religieux.

tait dans le monde, elle avait également reçu une excellente éducation à la capitale. Le matin de ses noces, son père la gratifia en plus de la jolie dot de près de sept cents piastres (1).

Après quelques années écoulées à Champlain, M. de Noray alla s'établir définitivement à Montréal. C'est là qu'il mourut, le 26 octobre 1713, laissant quatre enfants : Louis, Hector, Renée et Philippe, respectivement âgés de dix-huit, seize, quinze et treize ans (2). N'ayant eu que le temps de former des projets pour la seigneurie qu'il venait d'acquérir, il légua à son épouse et aux orphelins le soin de les mettre à exécution.

La famille, après le décès de son chef, est partie pour Québec. Les fils ont pu y terminer leurs études sous la direction des dévoués prêtres du séminaire, et la fille, après avoir bénéficié de l'enseignement des Ursulines, s'est faite religieuse dans la même communauté que ses maîtresses.

La mère est décédée à son tour moins de quatre ans après son mari, le premier mai 1717.

Alors s'engageait réellement la lutte pour la vie chez ceux que la Providence se plaisait à tant éprouver. Par bonheur l'aîné avait déjà ses vingt-un ans ; il put bientôt agir tant en son propre nom qu'en celui de ses frères et de sa sœur.

C'est le 17 juin 1720 qu'on commence à voir leur action dans le domaine d'yonisien. A cette date, ils y accordent leur première concession. Ensuite ils continuent à s'occuper de leur patrimoine, mais en souffrant de la lenteur dont sont frappés tous les progrès dans la colonie entière.

(1) — *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade*, 37 et 38.

(2) — Tanguay, *Dictionnaire géo.*

Ils font arpenter du terrain et ouvrir des chemins au fur et à mesure que se présentent les censitaires. Ainsi agit-on durant les seize années subséquentes. Tout le travail a été limité cependant à une partie du Bord-de-l'eau. En tout, il n'y eut que quinze familles d'installées (1).

Malgré les obstacles qui se dressaient devant leur bonne volonté, le résultat était tout de même encourageant. Néanmoins il ne le fut pas suffisamment pour les jeunes seigneurs, qui remirent le domaine en vente.

C'est le petit-fils de Barbe Denis, Pierre-Claude Pécaudy de Contrecoeur, qui l'acheta, le 12 septembre 1736, pour le joindre à son héritage de Contrecoeur, dont cette augmentation était en réalité la continuation par delà le Richelieu.

Le nouvel acquéreur n'était alors que dans sa trentième année, étant né au manoir de Contrecoeur, le 28 octobre 1705, de François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur et de Jeanne de Saint-Ours. C'est le gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, qui l'a porté sur les fonts baptismaux.

Après avoir terminé ses études au séminaire de Québec, il a pris du service dans les troupes du roi en Canada. Son activité, autant que sa bravoure, le poussait irrésistiblement vers la carrière où s'était illustré son aïeul (2). Enseigne à vingt-quatre ans, il devenait lieutenant treize ans plus tard et capitaine à quarante ans. C'est en cette dernière qualité qu'il a été envoyé dans l'Ohio en 1749 pour signifier aux Anglais d'avoir à évacuer le territoire français sur lequel ils persistaient à empiéter. La mission ayant

(1) — Le nombre des concessions fut de 25.

(2) — Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 39 et 40.

bien réussi, on lui demanda de la répéter en 1754. Cette fois, il dut affronter une résistance mieux organisée. S'étant emparé, dès son arrivée, d'un fort que les ennemis avaient l'audace d'élever sur le terrain convoité, il l'acheva sous le nom de fort Duquesne et en forma le centre de ses opérations ; c'est aujourd'hui la ville de Pittsburg (1). Le printemps suivant, après avoir vaincu successivement par ses généraux les deux armées de Washington (2) et de Braddock, il revenait avec la satisfaction d'avoir gardé encore intacte la contrée qu'il était chargé de défendre.

En 1756, il passa l'été sur les bords du lac Champlain comme garde avancée (3). Enfin, lors de la bataille décisive des plaines d'Abraham, il était dans la mêlée sous les murs de Québec. Mais ce fut le dernier combat auquel il prit part (4).

Pendant ses campagnes, rien dans ses terres n'avait souffert de son absence. Avant de partir il pourvoyait à tout. Rarement même il laissait s'écouler une année sans aller sur les lieux se rendre compte en personne. Après cela, il pouvait de loin donner des ordres avec autant de précision qu'on l'eût pu souhaiter.

Marié avec Madeleine Boucher de Laperrière, le 10 janvier 1729 (5), il n'a jamais eu son domicile ailleurs que dans la paroisse natale de sa femme, à Boucherville, ou à Montréal (6). C'est surtout de ces

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 534 à 529.

(2) — “Après la défaite de Washington fut signée, dit l'abbé Daniel, la capitulation qui dut singulièrement humilier le futur chef de l'Indépendance américaine”. *Nos gloires nat.*, I, 241.

(3) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 87 et 88 ; 144 et 145.

(4) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VII, 127.

(5) — Tanguay, *Dict. gén.*, VI, 272.

(6) — A Montréal, M. de Contrecoeur demeura tantôt rue Saint-Jacques et tantôt rue Saint-Paul.

endroits qu'il a dirigé les progrès de sa seigneurie de Saint-Denis.

Aussi excellent catholique et sincère patriote qu'homme entendu dans les affaires, il a imprimé à la prospérité de la jeune colonie un élan que l'on pouvait difficilement espérer. Rien ne semble avoir été négligé pour atteindre le but désiré.

D'abord il s'est empressé de faire les démarches qui pouvaient assurer à ses censitaires une desserte religieuse. Coloniser sans cela, c'était exposer les braves pionniers à un refroidissement dans la foi et rendre en même temps moins efficaces ses efforts pour le peuplement qu'il poursuivait. Grâce à sa générosité, il est parvenu à ses fins peut-être plus tôt qu'il ne le pensait.

En toutes occasions favorables (et pour lui elles étaient nombreuses), il parlait à qui voulait l'entendre des belles terres de Saint-Denis. Il les connaissait et il ne croyait pas pouvoir trop les vanter. Puis, le branle donné, il aplanissait de son mieux les difficultés qui pouvaient empêcher d'y parvenir.

Quand il a vu les Acadiens, bannis, venir chercher asile sur les rives du Saint-Laurent, il s'est empressé d'en attirer un certain nombre dans ses domaines. C'est ainsi que Saint-Antoine et Saint-Denis ont eu leurs petits contingents de ces victimes de la cruauté anglaise.

De plus, comme les lois françaises enlevaient aux habitants la liberté de s'établir sur des propriétés n'ayant pas quarante-cinq arpents carrés, à moins que ce ne fût dans une ville ou un bourg légalement

constitué (1), il fit conférer ce dernier privilège aux environs de l'église en 1758. De la sorte il facilitait dans la localité l'installation de diverses industries, dont on n'aurait pas pu jouir autrement.

Enfin il a fait arpenter la seigneurie jusqu'au quatrième rang inclusivement, il a ouvert presque partout d'assez bons chemins et, pendant les trente-neuf ans de son règne, les quinze familles du commencement ont atteint le chiffre de cent-soixante.

On peut alors lui décerner en toute justice le titre de véritable fondateur de Saint-Denis.

Ayant perdu son épouse peu après la conquête, il s'est remarié, en 1768, avec Marguerite Puigibaut, veuve d'Etienne Robert de la Morandière (2). C'est elle qui, le 13 décembre 1775, a fermé les yeux au regretté seigneur, alors chevalier de l'ordre de Saint-Louis depuis 1756, et conseiller législatif depuis quelques mois.

(1) — *Edits et ordonnances*, I, 586. Voici partie du texte des lois en question, elles sont du 28 avril 1745 :

“ ARTICLE I. — Fait sa Majesté défense à tous ses sujets de la Nouvelle-France, qui ont des terres à cens, de bâtir dorénavant ou faire bâtir aucune maison et étable en pierre ou en bois sur les terres ou portions, à moins qu'elles ne soient d'un arpent et demi de front sur trente à quarante de profondeur. à peine” d'amende ; granges permises.

“ ART. II. — ... Permet sa Majesté aux habitants des environs des... villes de faire tels établissements et dans telle étendue de terrain qu'ils jugeront à propos... ”.

“ ART. III. — Les dispositions portées au précédent article auront lieu pour les bourgs et les villages déjà établis, ou qui le seront par la suite, et suivant qu'il sera estimé nécessaire par le gouverneur général et l'intendant de la colonie, à l'effet de quoi ils détermineront les limites des dits bourgs et villages, au-delà desquels il ne sera permis aux habitants de faire d'autres établissements sur leurs terres en censive, que conformément à ce qui a été réglé au premier article de la présente ordonnance ”.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*, VI, 272.

Il fut inhumé à Montréal (1), où il est décédé ; mais à Saint-Denis on lui devait un service funèbre quand même et la reconnaissance le lui fit célébrer avec toute la pompe possible, au milieu d'un concours général de ses anciens censitaires dyonisiens.

La fabrique de la paroisse a longtemps conservé sa croix de Saint-Louis, qu'il avait portée avec tant de dignité et qu'il avait eu la délicate attention de lui léguer par son testament.

De ses quatre enfants, ses deux fils l'ayant précédé dans la tombe, l'un à l'âge de vingt-cinq ans (2) et l'autre à celui de vingt-neuf, (3) ce furent ses deux filles et leurs maris qui lui succédèrent.



(1) — Il fut inhumé le surlendemain de sa mort dans la chapelle Saint-Amable de l'ancienne église Notre-Dame de Montréal. *Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de N.-D. de Montréal.*

(2) — Lévis écrit à Bigot au sujet de M. de Contrecoeur encore au lac Champlain : " M. de Contrecoeur est dans la plus grande affliction de la mort de son fils aîné, qui a eu le malheur de se tuer par un coup de fusil qui a parti, et sur lequel il était appuyé.... L'état du père est très touchant. Je l'ai été voir hier ; je lui ai proposé d'aller passer quelques jours à Montréal ; il m'a dit qu'il n'irait que quand il croirait qu'il n'y aurait plus rien à craindre dans cette partie ". — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 146.

(3) — Il périt en 1761 dans le naufrage de l' " Auguste ". — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 160.

CHAPITRE III

Vue générale de Saint-Denis en 1740. Ses pionniers : Saint-Germain, Dudevoir, Larue, Bousquet, Joubert, Maheux, Lacroix, Chaussé, Dragon, Messier, Poulin, Charpentier, Laporte, Jetté, Ledoux, Laperle, Dubreuil. 1740.

En 1740, année de l'érection de Saint-Denis en mission religieuse, vingt-deux familles étaient échelonnées en vingt maisons le long du Richelieu ; c'était toute la petite colonie. Sur l'emplacement actuel du village vivaient, avec leurs femmes et leurs enfants, Joubert, Saint-Germain, Dudevoir, Poulin et Jetté. En remontant la rivière on trouvait Dubreuil, les quatre frères Bousquet, Lacroix, Charpentier, Ledoux et Laperle. Dans la partie inférieure de la seigneurie, c'étaient les deux Maheux ensemble, les deux Dragon ensemble également, Larue, Chaussé, Messier et Laporte.

Dans chacune des maisons, restées pour la plupart des cabanes de chantier, régnait sans doute encore la gêne.

La voie publique elle-même, qui les réunissait toutes, n'était en réalité qu'un sentier tortueux courant sur le bord de la côte. A peine un petit désert avait-il ça et là reculé un peu la forêt autour des demeures. C'est là que le rare passant pouvait voir au travail des champs la famille entière de chacun des

colons. Aussi les moissons n'ont pas tardé à venir récompenser un si courageux labeur.

Quelquefois se faisait bien entendre à la lisière du bois le cri de la bête fauve, mais aussi l'on avait autour de soi tout l'orchestre des oiseaux les plus variés. Malgré ses craintes et ses privations, cette bonne vie champêtre des temps primitifs ne manquait pas de charmes. Ce n'est certainement pas quand le progrès a tout organisé que l'on peut trouver pareille poésie.

Au milieu de cette population, pas encore de prêtre, de médecin, de notaire, ni de marchand, et, en fait d'hommes de métier, seul le cordonnier Jetté. Toutefois l'isolement était loin d'être aussi grand qu'on pourrait le supposer. Ne vivait-on pas à deux lieues seulement de Contreœur et de Saint-Ours ? Et à l'une et à l'autre localité on trouvait ce qui manquait à Saint-Denis.

Moins le père Dragon, venu de France, tous les premiers colons dyonisiens étaient des Canadiens habitués aux privations. Ils étaient originaires : un de Sainte-Anne-de-Beaupré, deux de Beauport, deux de Charlesbourg, un de Sainte-Anne-de-la-Pérade, quatre de Contreœur, un de Repentigny, six de Varennes, un de la Rivière-des-Prairies, un de Boucherville et deux de Montréal. Outre que ce petit groupe ne formait en quelque sorte qu'un cercle d'amis, plusieurs d'entre eux étaient déjà consanguins ou alliés. Bientôt ils le seront presque tous.

Quoique Joubert ait été le premier à obtenir sa concession sur ce coin béni des rives du Richelieu, il s'est laissé devancer pour s'y établir. Il avait eu son contrat comme propriétaire en 1720 des MM. de Noray ; mais, peu fortuné, il ne venait pour ainsi dire défricher que quand il ne trouvait pas d'ouvrage

sur les fermes des autres. Saint-Germain, Dudevoir et Larue ont été plus expéditifs ; en 1730, ils étaient déjà prêts et, cette même année, ils arrivaient de Contrecœur, Montréal et La Pérade avec épouse et enfants. A eux l'honneur d'avoir été véritablement l'avant-garde de la future population de Saint-Denis.

Après eux sont venus : J.-B. Bousquet, en 1732 ; Joubert, P. Bousquet et Maheux, en 1733 ; Lacroix, en 1734 ; Chaussé, les deux Dragon et Messier, en 1735 ; Cl. Bousquet et Poulin, en 1736 ; Chs. Bousquet, Charpentier et Laporte, en 1737 ; Jetté, Ledoux et Laperle, en 1738 ; Dubreuil, en 1739. En plus, au printemps de cette dernière année, se mariait l'aîné des fils de Maheux, formant la vingt-deuxième famille de Saint-Denis.

François Saint-Germain (1), ou plutôt François Gazaille-dit-Saint-Germain, l'un des trois premiers pionniers définitivement fixés dans la seigneurie, était marié avec Catherine Brunet et fils d'un Français établi à Contrecœur. C'est le 27 octobre 1724 que, probablement sur le conseil de son père, il s'était fait tailler sa concession de Saint-Denis. Située deux arpents plus bas que la route Yamaska, elle avait 5 par 30 arpents. L'endroit où il fixa sa résidence est exactement celui choisi en 1837 pour la résistance armée des *patriotes*.

(1) — Il ne compte plus de descendant dans la paroisse en 1905, quoique sa famille ait été nombreuse autrefois ; elle y a eu deux marguilliers, un notaire et un *patriote* ardent tué au combat de 1837. Longtemps aussi elle a dirigé dans la localité une assez importante manufacture de chapeaux. Le dernier survivant, Henri, a été tué jeudi, le 17 août 1905, dans un accident de voiture. Il venait d'acheter un hôtel à Sorel.

Philippe Dudevoir (1), venu de Montréal et uni à Marguerite Dubreuil, avait eu sa concession du seigneur en 1725. De 3 par 32 arpents, cette terre était à dix arpents plus haut que celle de Saint-Germain.

Etienne Larue (2), petit-fils d'un notaire royal émigré de Saint-Maclou (France) à La Pérade, vers 1661, avait de son côté donné sa préférence à une propriété de 3 par 30 arpents, située deux milles plus bas que le village actuel. C'était plus loin du centre, mais plus proche de Saint-Ours, où il prit sa femme Jeanne Deguire, le 5 février 1727.

Jean-Baptiste Bousquet et ses trois frères, Pierre, Claude et Charles, avaient vu le jour et grandi près du petit cap de Varennes. Leur aïeul, un ancien maître-armurier de France, s'y était fait colon quelque cinquante ans auparavant. C'est de là que Pierre Bousquet ou Bousquette — comme il arrivait d'écrire indifféremment alors — et Anne Laperle avaient vu partir leurs fils tour à tour pour Saint-Denis. Les courageux enfants étaient maintenant groupés avec avantage dans la partie supérieure du Bord-de-l'eau. L'aîné, Jean-Baptiste, possédait 6 par 30 arpents à l'endroit où se trouve aujourd'hui Victor Bousquet, son descendant de la cinquième génération ; les autres vivaient dans les environs. Claude a quitté l'endroit plus tard pour retourner à Varennes et Pierre pour

(1) — Son épouse est décédée le 26 avril 1769, à l'âge de 61 ans. En 1777, son fils Claude était marguillier. C'est le petit-fils de ce dernier, Joseph Dudevoir, qui fut tué avec Saint-Germain au combat de 1837. Famille aujourd'hui disparue de Saint-Denis.

(2) — Sa descendance comprend aujourd'hui cinq familles dans la localité : celles de Jean-Baptiste, d'Adolphe, de Misaël, de Cléophas et d'Omer. Elle a fourni à l'Eglise un prêtre et quelques religieuses, et au chœur de chant un maître-chantre. Trois de ses membres ont été marguilliers : Thomas, Adolphe et Cléophas.

s'enfoncer dans les terres jusqu'au troisième rang. C'est à ce dernier, ainsi qu'à Jean-Baptiste, que doivent remonter tous les Bousquet actuels de Saint-Denis pour retracer leur origine (1). Le marchand, Wilfrid Bousquet (2), et le rédacteur du " Courrier de Saint-Hyacinthe ", Jean-Baptiste Bousquet (3), appartiennent à la postérité de Jean-Baptiste, à qui, dès 1740, on faisait l'insigne honneur d'être le premier marguillier de sa paroisse d'adoption. Charles eut également la confiance de ses co-paroissiens, si bien que, à sa mort, le curé a cru devoir inscrire dans l'acte de sépulture une mention spéciale du grand nombre des assistants à ses funérailles.

(1) — Les Bousquet fournissent aujourd'hui vingt-trois familles à Saint-Denis ; elles étaient quinze au recensement de 1801. Leur nombre n'est dépassé que par les Archambault. Dix-huit d'entre eux ont été marguilliers ; pour cela ils sont les premiers. Ils ont fourni aussi quelques religieuses, dont l'une, la sœur du marchand Wilfrid, a été supérieure de l'hôpital de Saint-Denis.

(2) — Voici la chaîne généalogique qui relie M. Wilfrid à son ancêtre Jean-Baptiste ; il faut remarquer que ce dernier s'est marié deux fois, 1. — avec Marguerite Provost, 2. — avec Madeleine Guyon :

I. — Jean-Baptiste lui-même, marié à Varennes avec Madeleine Guyon, en 1738 ;

II. — Julien, marié à Saint-Antoine avec Joseph Archambault, en 1766 ;

III. — François, marié à Saint-Denis avec Geneviève Dandenault, en 1792 ;

IV. — Joseph, marié à Saint-Denis avec Madeleine Dauplaise, en 1825 ;

V. — François, marié à Saint-Denis avec Hermine Richer, en 1850 ;

VI. — Wilfrid, marchand, marié à Saint-Denis avec Herculine Gaudette, en 1876.

(3) — Voici sa lignée généalogique depuis l'ancêtre Jean-Baptiste, de Saint-Denis :

I. — Jean-Baptiste lui-même, marié à Repentigny avec Marguerite Provost, en 1726 ;

II. — Charles, marié à Varennes avec Marguerite Brodeur, en 1756 ;

Pierre Joubert, que nous avons déjà nommé comme ayant eu les prémices dans la seigneurie, était originaire de Charlesbourg et petit-fils de Français. On lui avait fait sa part magnifique. Peut-être l'avait-il fallu ainsi pour déterminer un commencement. Dans tous les cas, de 8 par 60 arpents sa terre couvrait entièrement l'angle sud, que forme la route Yamaska avec le Richelieu. Les édifices religieux et la majeure partie du village, qui s'y élèvent aujourd'hui, disent assez son heureuse situation. Quant à Joubert, il s'y était installé à la place Lacombe. C'est là que grandit sa famille et qu'il est mort en 1762 à l'âge de soixante-un ans, laissant la réputation d'un fort brave paroissien (1). Il était marié avec Agathe Jarry, de Montréal.

Pierre Maheux, avant d'élire domicile à Saint-Denis, avait été cultivateur à Beauport, où s'était jadis établi son aïeul en arrivant du Perche. Plus favorisé que la plupart de ses compagnons, il possédait une assez bonne instruction primaire. C'est ce qui lui a permis d'exercer le premier à Saint-Denis les importantes fonctions de capitaine de milice. En cette qualité, il était non seulement à la tête de l'organisation militaire ; mais il avait aussi la charge de voir à la publication des ordonnances du gouverneur

III. — Toussaint, marié à Saint-Denis avec Marie Phaneuf, le 4 février 1788 ;

IV. — Amable, marié à Saint-Denis avec Marguerite Saint-Onge, le 18 août 1817 ;

V. — Isidore, forgeron, établi à Saint-Aimé-sur-Yamaska, marié à Saint-Denis, le 13 février 1855, avec Rose Kemler-Laflamme, fille du bedeau de cette localité et sœur du curé de Farnham ;

VI. — Jean-Baptiste Bousquet, rédacteur du "Courrier", qui prend une si large part dans la publication de la présente monographie.

(1) — Il n'a plus de descendant à Saint-Denis.

ainsi qu'à leur exécution ; il était le juge-né de toutes les causes secondaires, voyer autant qu'il le fallait pour surveiller le bon entretien des chemins, et enfin policier avec obligation de conduire les délinquants à la prison de Montréal s'il y avait lieu à détention (1). De la sorte Pierre Maheux a certainement rendu à ses co-censitaires de précieux services, dont ils lui tinrent constamment compte. Marié avec Geneviève Martin, il avait encore auprès de lui, en 1740, son fils Pierre, qui venait d'épouser Antoinette Guèvremont à Sorel le 20 avril 1739. C'est en 1777 que le vieux capitaine de milice est décédé, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Juste et généreux autant envers Dieu qu'à l'égard des hommes, il laissa une mémoire bénie (2).

Louis Lacroix-dit-Bourgault était la seconde recrue de Contrecœur. Il est mort en 1772, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (3).

Nicolas Chaussé (4), originaire de Repentigny et marié avec Geneviève Laporte, résidait sur la pointe septentrionale de la seigneurie, à l'extrémité de la côte de Plaisance. Là, il cultivait un petit domaine de pas moins de 10 par 40 arpents, qui lui avait été généreusement concédé en 1729. Cette terre renfermait dans ses limites toute l'île Courtemanche, qui

(1) -- Trudelle, *Paroisse de Charlesbourg*, 177. -- Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VI, 44. -- Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 180. -- Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, I, 215. -- Sulte, dans le *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, III, 122 et 123.

(2) -- En 1767, il donnait généreusement \$50 environ pour la confection d'une balustrade dans l'église neuve. Son fils Charles fut également capitaine de milice en 1743 et plus tard marguillier ainsi que son frère Pierre. La famille, encore assez nombreuse en 1801, est aujourd'hui disparue de Saint-Denis.

(3) -- Sa descendance, qui comprenait quatre familles au recensement de 1801, a toute quitté Saint-Denis depuis cette époque.

(4) -- Sa famille ne lui a pas survécu à Saint-Denis.

toutefois ne mérite ce nom qu'aux hautes eaux du Richelieu.

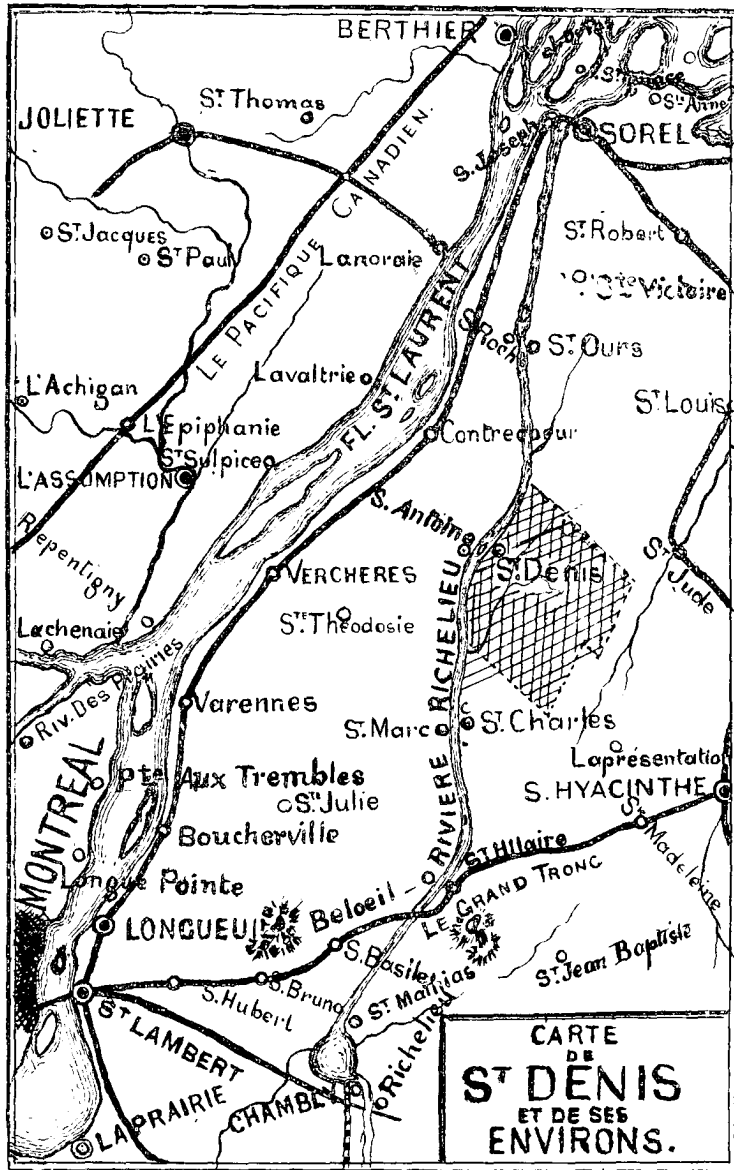
Louis Quay-dit-Dragon, Français et sergent vétérân de la compagnie de Marigny, était en 1740 un vieillard de soixante-quinze ans, le doyen d'âge de la localité. Il ne se livrait plus à la culture de la terre sur les rives du Richelieu ; il n'avait fait qu'y suivre son fils en qualité de rentier. Venu de France vers 1694, il avait longtemps guerroyé pour la défense de sa patrie adoptive, puis il avait pris une terre à Contre-cœur, d'où il est passé à Saint-Denis. Il était marié avec Catherine Giard et est mort en 1750. Son donataire François (1) a été adjoint à Maheux comme capitaine de milice dès 1737 et a été un des premiers marguilliers de sa naissante paroisse.

François Messier-dit-Saint-François (2), époux de Josephte Guyon et beau-frère de Pierre Bousquet, appartenait de son côté à une famille de vieille noblesse. Son aïeul, venu de France à Montréal vers 1657, était Michel Messier, sieur de Saint-Michel, seigneur d'une partie de Varennes et oncle de l'illustre d'Iberville. Deux fois, il a été pris par les Iroquois dans l'accomplissement de missions aussi dangereuses qu'honorables (3). Elevé sur le patrimoine de l'ancêtre, le petit-fils n'en avait pas été moins obligé de

(1) — Il avait trois fils dans la paroisse au recensement de 1801, Louis, Hypolite et François ; Louis est l'aïeul d'Isidore, le rebouteur qui comme tel a jout pendant longtemps d'une certaine célébrité dans tout son district. Après lui, sept de sa famille ont été marguilliers. Quelques filles sont devenues religieuses. Aujourd'hui sa descendance est représentée à Saint-Denis par Cléophas, Amédée, Philéas, 2 Joseph, Médéric, Raphaël, Isidore, Elie, Omer, Louis et François.

(2) — Il ne lui reste plus dans la paroisse qu'un représentant du nom de Michel.

(3) — R. P. Alexis, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, I, 55 à 58.



(Voir page 6)

venir à Saint-Denis demander aux labours du colon son pain de chaque jour, comme le plus humble de ses compatriotes.

Louis Poulin, sans titres de noblesse, mais d'autre part plus riche en espèces sonnantes, n'eut pas autant que Messier à compter avec les misères inhérentes aux débuts. Comme, avant son départ de Sainte-Anne-de-Beaupré, il avait pu toucher une partie de son héritage, il s'en était acheté les 2 par 60 arpents sud de la terre de Joubert. Une bonne maison avec dépendances et d'assez spacieux défrichements lui avaient été acquis du même coup sur cette propriété. En 1742, il en est parti néanmoins pour Saint-Antoine, où on lui offrait une terre encore meilleure en échange de la sienne (1).

Toussaint Charpentier (2), marié avec Louise Jetté et âgé de 33 ans, était venu de la Rivière-des-Prairies à Saint-Denis, à la suite de son frère François. Celui-ci, après deux ans de séjour dans la localité, en était parti pour s'établir de préférence à la Pointe-du-Lac.

Jean-Baptiste Laporte (3), petit-fils du Français Jacques de la Porte-dit-Saint-Georges et non encore propriétaire, défrichait et faisait valoir la terre qui avait été concédée à son oncle Jacques Laporte-dit-Labonté, mais c'était avec l'espoir, qui n'a pas été trompé, qu'elle lui reviendrait un jour. L'oncle, qui n'avait pas d'héritier direct, vint en effet dans la suite finir ses jours avec sa femme chez ce neveu, devenu son donataire. Jean-Baptiste Laporte venait de Con-

(1) — Un de ses fils, Joseph, est revenu plus tard demeurer à Saint-Denis, mais n'y a pas laissé de descendance.

(2) — Un seul descendant dans la paroisse actuellement.

(3) — Il ne compte plus que deux descendants à Saint-Denis : Ambroise et Jean-Baptiste, père et fils.

treccœur et est décédé, en 1766, à l'âge peu avancé de cinquante-deux ans. Ses deux vieux rentiers, morts plus de quinze ans auparavant, avaient eu en partage une assez longue vie pour pouvoir célébrer même leurs noces de diamant ; nul doute que ce furent les premières de la localité.

Paul Jetté (1), cordonnier, cousin germain de T. Charpentier et époux de Marguerite Saint-Martin, était le seul dans la seigneurie à ne pas se livrer à la culture des champs. Il avait été élevé à Montréal, où s'était fixé son aïeul en arrivant des environs de La Flèche, vers 1657.

Gabriel Ledoux, de son côté, avait grandi à Boucherville. Son père était un brave colon venu du Maine français. Aussi le fils n'a-t-il pas redouté, dans un âge où l'on aspire au repos, de se jeter dans le labeur d'un établissement nouveau. C'est ce qu'il a fait à Saint-Denis dans sa cinquante-sixième année. Il n'est mort (2) qu'après avoir vu ses quatre-vingt-cinq printemps, huit ans après son épouse.

Jean-Baptiste Laperle (3), cousin germain des Bousquet, était arrivé dans la localité à l'âge de vingt-sept ans. L'année suivante, il avait épousé une des filles du pionnier Maheux et maintenant il continuait courageusement à ouvrir sa terre. Il faisait œuvre de bon colon à Saint-Denis, comme son père lui en avait donné l'exemple à Varennes et son aïeul

(1) — Descendance éteinte à Saint-Denis.

(2) — Il est décédé subitement en 1767. Trois de ses descendants : Etienne, François et Louis ont été marguilliers. Aujourd'hui deux familles seulement conservent à Saint-Denis le nom de cet ancêtre.

(3) — Le baptême de son fils aîné Jean-Baptiste, le 11 novembre 1740, a été le premier enregistré à Saint-Denis. Sa descendance, qui a fourni trois marguilliers, compte maintenant dans la paroisse huit familles celles de Toussaint, de 3 Joseph, d'Isaac, d'Elie, d'Olivier et d'Alphonse.

au Grand-Saint-Ours. Celui-ci était traversé de France au Canada vers 1680.

Enfin Pierre Dubreuil (1), beau-frère de Dudevair et fils d'un Saintongeais venu de France à Charlebourg vers 1688, était le dernier arrivé, mais non le moins avancé dans son établissement. Voisin de son parent, du côté sud, il possédait 6 par 30 arpents obtenus en deux concessions différentes. Ayant quelques économies, il n'avait pas hésité à les dépenser entièrement pour mettre sa terre en valeur. S'il se fût borné à ce soin, c'eût été magnifique pour son avenir. Mais en même temps il se construisait une demeure digne des plus vieilles paroisses. Cette maison, commencée en 1738, fut la première de l'endroit que l'on bâtit en pierre. Vaste d'ailleurs, elle avait un puits dans la cave, des meurtrières dans les deux pignons et un lit de gravier entre chaque plafond et plancher. C'était donc une résidence doublée d'un petit château-fort (2) pour l'éventualité de quelque résurrection d'Iroquois. Mais les Iroquois ce furent ses créanciers, et Dubreuil n'était pas fortifié contre eux. Il a été obligé de leur céder la place quelques années seulement après en avoir pris possession en 1739 : en partant il s'en est allé à Montréal.

(1) — Sa famille n'a fait que passer avec lui à Saint-Denis.

(2) — L'histoire du Canada fait souvent mention de bâtisses semblables. La Vénérable Marie de l'Incarnation écrit que les habitants, afin de donner la chasse et de la peur aux Iroquois, avaient des redoutes en leurs maisons pour se défendre avec de petites pièces (Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 113). L'abbé Daniel (*Nos gloires nat.*, I, 9) dit qu'en 1646 les demeures de Montréal, plus tard garnies de meurtrières, devinrent comme autant de redoutes.—La maison Dubreuil portait au-dessus de la principale porte d'entrée le millésime de sa construction, 1738. Elle a perdu son apparence de château-fort dans une réparation en 1871 et a été complètement démolie, il y a quelques années. C'est au même endroit que s'élève aujourd'hui la maison d'Ephrem Chaput, en haut du village.

(3) — Pour l'origine des colons de ce chapitre-ci, voir Tanguay, "*Dict. gén.*"

et archidiacre à Québec pendant neuf ans, puis grand-vicaire en Acadie. Il est mort en France, l'an 1752, ayant complètement perdu l'usage de la vue (1). M. Jorian a été cinq ans à Contrecoeur ; il était né à Québec et avait été ordonné en 1715 ; il est décédé curé de Berthier-en-bas, le 24 décembre 1748, à l'âge de 57 ans (2). M. Chardon, qui lui a succédé, a eu l'honneur avec le fardeau de l'organisation paroissiale de Saint-Denis. Encore relativement jeune, il mit dans cette œuvre tout l'entrain que pouvaient souhaiter les intéressés.

Malheureusement ceux-ci ne surent pas d'abord en tirer parti. S'étant concertés uniquement avec M. de Contrecoeur sans en parler à leur curé, ils avaient obtenu de sa libéralité la gratification d'une terre en haut de la seigneurie pour y élever la chapelle, puis l'avaient décidé d'aller lui-même se constituer leur avocat auprès du grand-vicaire de Montréal. L'intention de ces gens était évidemment d'englober dans la nouvelle division le territoire des paroisses actuelles de Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Marc.

Le grand-vicaire, M. Normant, se laissa assez facilement persuader. Si bien que, sans recourir à d'autres informations pour le moment, il accepta le don de la terre fait expressément dans le but d'y placer le centre du démembrement projeté de Contrecoeur. L'acte en fut passé par devant notaire, le 18 février 1739 (3).

Aux yeux des riverains richelois, c'était l'approbation générale de leurs plans. Aussitôt ils convo-

(1) — Casgrain, *Les Sulpiciens et les prêtres des missions étrangères en Acadie*, 386 et 387.

(2) — *Semaine religieuse*, de Québec, IX, 695.

(3) — Notaire Dauré de Blanzly, à Montréal.

quent une assemblée de tous les francs-tenanciers de l'endroit, décrètent la construction immédiate de la chapelle par souscriptions volontaires et par corvées, et avant de se séparer, nomment deux marguilliers ou syndics avec pouvoir de continuer au nom de tous.

Déjà les services du menuisier-entrepreneur avaient été retenus et les premiers matériaux transportés sur place, lorsque, le 22 avril, le grand-vicaire, en visite officielle à Contrecœur, apprend avec étonnement tout le chemin fait sans la participation du missionnaire. M. Chardon lui explique que si l'on se presse tant d'agir en dehors de son contrôle, c'est que l'on a peur d'être dérangé par rapport au site du futur temple. En effet, il y avait divergence d'opinions entre les paroissiens et le curé sur ce point. Après explications, M. Normant pensa comme ce dernier. Sur des rivages aussi étendus, c'étaient deux églises qu'il fallait et non pas une seulement. Par conséquent il était nécessaire de déplacer le centre choisi, de manière à en avoir deux au lieu d'un. Dès lors les fondations de Saint-Denis et de Saint-Charles étaient résolues en principe.

Le représentant de l'évêque écrit (1) donc sans retard aux paroissiens en faute, leur reprochant leur conduite peu digne de catholiques soumis, ordonne d'arrêter les travaux, de lui envoyer une copie de l'acte de la prétendue assemblée et de ne plus faire quoi que ce soit sans l'autorisation de M. Chardon. Le curé de son côté avait instruction de présider une nouvelle réunion des gens. Après quoi serait déterminé par l'autorité ce qui devrait être accompli.

C'est le 26 mai que le pasteur alla remplir sa mission sur les rives du Richelieu. D'un commun

(1) — Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

accord, on décida alors que, pour Saint-Denis et la côte de Saint-Antoine, la chapelle serait construite sur la terre de Joubert ; on en détermina les dimensions, on renonça à la contribution volontaire en faveur d'une répartition légale, et les délibérations furent closes par l'élection de deux bons marguilliers cette fois. Toutes ces conclusions ayant été ratifiées par le grand-vicaire le 5 juin suivant (1), chacun put ensuite donner libre cours à son zèle.

La terre reçue le 18 février ne pouvant plus être utilisée pour les fins qui en avaient provoqué la donation, on commença par la remettre au seigneur. Mais au lieu de la reprendre, le généreux bienfaiteur la déchargea de son obligation principale d'y construire la chapelle (2) et la laissa à la fabrique, qui la vendit à Florentin Vigeant en 1764. Cette propriété, de 2 par 30 arpents, longe aujourd'hui le côté nord de la route Goddu en partant de la rivière. Puis, le 23 juin, l'on acceptait de Joubert le don de deux arpents carrés offerts pour y placer les édifices religieux. La terre du curé, complément des 2 par 30 arpents dont le présent de Joubert avait été détaché, n'y a été réunie que le 8 mai 1745 par la libéralité du seigneur lui-même, qui l'avait achetée de Joubert pour la somme de quarante piastres environ (3). Le pionnier donateur ne demandait en retour de sa générosité qu'un souvenir dans les prières des fidèles (4),

(1) — Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

(2) — Il l'a déchargée également de l'obligation de trois messes basses annuelles dues par le curé à perpétuité.

(3) — Le 22 mars 1743. Notaire Monmerqué.

(4) — Résumé de la donation de Joubert : " Pardevant Cyr de Monmerqué, notaire, ... résidant à Contreccœur... Furent présents Pierre Joubert, habitant de la seigneurie de Saint-Denis, et Agathe Jarry, sa femme, ... ont volontairement reconnu et confessé avoir donné, cédé..., par donation pure et simple et irrévocable... un arpent de

tandis que M. de Contrecœur exigeait un banc double et gratuit à perpétuité, un service funèbre à sa mort, ainsi que trois messes basses dues par le curé les 6 et 30 juin et le 5 juillet de chaque année (1).

Jusqu'à l'automne de 1739, on ne s'occupa plus que lentement des procédures civiles, comprenant

terre de front sur deux arpents de profondeur... prenant sur le devant au bord de la rivière de Richelieu... Cette donation ainsi faite... comme aumône..., et avoir part dans les prières.... Fait et passé au dit Contrecœur, maison presbytérale, après-midi, l'an 1739, le vingt-troisième juin ”.

(Signé) “ Chardon pre., Joseph Circé, Gabriel Giard, Monmerqué Nre. Royal ”.

(1) — Voici des extraits de l'acte de donation de M. de Contrecœur. Pour le bien comprendre, il faut savoir qu'en vertu de ses droits de seigneur, il pouvait faire sien tout don de terre fait à un autre dans ses domaines. Après avoir acheté de Joubert une partie de sa propriété, il y joint donc les deux arpents déjà donnés à l'église pour n'en faire qu'un seul et même don ; en ce faisant, il modifia la forme du premier terrain. “ Par-devant les notaires royaux... de Montréal... fut présent P.-C. Pécaudy..., lequel pour satisfaire à la demande que lui a faite Messire L. Normant... a reconnu et confessé avoir baillé et concédé... 2 arpents de terre de front sur 30 de profondeur... pris, d'un bout par-devant, au bout de la rivière de Richelieu et joignant un arpent e un quart de front jusque à trois arpents de profondeur que le dit Sieur seigneur s'est réservé... Se réserve seulement le dit seigneur la place d'un banc en la dite église à l'endroit où doit être placé le banc seigneurial, qui sera de la longueur fixée par les arrêts, c'est-à-dire double en longueur sur la même largeur des autres bancs... Pour la dite terre jouir, faire et disposer tant par le dit Sieur curé, ses successeurs ou prêtres faisant les fonctions curiales que pour les trois-quarts d'arpent de front sur 3 de profondeur servir de place à l'église, cimetière et autres choses pour l'utilité et commodité de la dite église à toujours en toute propriété... Cette donation et concession ainsi faite aux réserves susdites et autre à la charge que le dit Sieur curé promet et s'oblige... et les successeurs à perpétuité de dire ou faire dire par chacun an 3 messes basses de requiem..., savoir une le sixième jour de juin, l'autre le 5 de juillet, la troisième le 30 du dit mois de juin... pour le repos de l'âme du dit seigneur bailleur, de la dame son épouse et de ses plus proches... Fait et passé au dit Montréal ès Etudes, le huitième mai après-midi 1745... ” (Signé) “ Adhémar ”, “ Dauré de Blanzay ”.

dans tous ses détails la répartition de ce que chacun aurait à apporter en argent, matériaux et travail.

La chapelle devant être petite et tous les hommes devant être appelés à contribuer de leurs mains à sa construction, il semble qu'elle aurait pu se terminer à la fin du premier été. Mais en pensant de la sorte on compte avec les moulins à scie, et alors cet avantage n'était pas à la portée de parties aussi reculées du pays. Il fallait faire les planches au *godendard* (1), équarrir les *solles* à la hache et tailler les bardeaux de la même manière. Ce système primitif était nécessairement long, sans calculer que dans ces commencements surtout il n'était pas permis de déranger le colon au temps de la moisson. C'est donc durant l'hiver que l'on charroya et prépara le bois. Ces préliminaires achevés, le maître-menuisier engagé réussit avec quelques aides à finir la bâtisse pour l'automne de 1740.

Ce n'était pas un monument. Toute en bois, privée de clocher (2) et de sacristie, elle ne contenait même que vingt-trois bancs (3). On devait s'y trouver à l'étroit, puisque Saint-Denis seul fournissait vingt-deux familles et qu'il pouvait y en avoir une quinzaine à Saint-Antoine. Tout de même ce temple, dans lequel on était de plus en plus gêné, a duré jusqu'en 1768, l'espace de vingt-huit ans. Il était alors doublement temps de le rem-

(1) — Nous appelons ainsi au Canada la scie passe-partout ou la scie à tronçonner.

(2) — Elle n'a eu son clocheton qu'en 1756, lors du don de la première cloche.

(3) — Ces 23 bancs ont été adjugés à \$3 chacun pour la première année, puis les années subséquentes le propriétaire ne payait plus que 60 sous annuellement. A chaque mutation, il fallait d'abord commencer par payer \$3. Ce règlement a subsisté tout le temps de la première chapelle, jusqu'en 1768. En 1755, la rente entière se montait à \$25 et, en 1761, elle a atteint son plus haut chiffre, celui de \$38.

placer, car en 1752 il était déjà en mauvais état (1), et, malgré une importante restauration subie trois ans plus tard, il tombait encore en ruine dès 1758. En cette dernière année, il possédait sa cloche depuis deux ans. Cette pièce, de trente à quarante livres pesante seulement et payée cent piastres, était un cadeau de M. de Contreœur. Elle a sonné sur l'église quinze ans, sur le couvent de 1783 à 1809, sur l'école modèle des garçons ensuite, et aujourd'hui, depuis le remplacement de cette école par le collège, elle est employée sur une boutique du village.

C'est probablement à la fête même de saint Denis, le 9 octobre 1740, que la primitive chapelle de ce nom a été bénite solennellement par M. Chardon. Ce jour-là, saint Denis (2) avec ses deux compagnons

(1) — L'évêque, Mgr Pontbriand, écrit aux Dyonisiens, à la date du 2 mars 1752 : " Vouiant user de condescendance, nous permettons, quoique la chapelle soit en très mauvais état, de dire la messe à Saint-Denis une fois le mois . . ., on pourra continuer d'enterrer à Saint-Denis, si le cimetièrre est en bon état ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Saint Denis, premier apôtre de la France, était Grec de la ville d'Athènes ; il vivait au temps de Notre-Seigneur. C'était un savant et un des hommes les plus importants de sa patrie. A la vue de l'éclipse qui marqua la mort de Jésus-Christ, il s'écria : " Ou le Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde se détraque et va retourner dans son ancien chaos ". Lorsque saint Paul vint plus tard dans sa ville natale annoncer la doctrine de Celui dont il avait pressenti la mort sur la croix, il se convertit aussitôt. Saint Paul le fit son aide pendant 3 ans, après quoi il le consacra évêque d'Athènes même. C'est pendant son séjour là qu'il eut l'insigne bonheur d'aller assister à la mort de la Sainte Vierge. A l'âge de 78 ans, il quittait son diocèse de la Grèce pour s'en aller évangéliser la France. Après y avoir converti beaucoup d'infidèles, il devint premier évêque de Paris, où il a été martyrisé avec ses deux principaux compagnons, Rustique et Eleuthère. Dès que sa tête eut roulé sous le glaive des bourreaux, on rapporte qu'il fit le miracle de la relever de ses mains et de la porter à une assez longue distance. — Au temps de Mgr de Laval, l'abbesse de Montmartre, à Paris, Françoise-Renée de Lorraine, donna à M. de Maizerets une relique notable de saint Denis pour le Canada (*Gosselin, Vie de Mgr de*

martyrs, saints Rustique et Eleuthère, était confirmé comme titulaire de la nouvelle paroisse.

La cérémonie du 9 octobre fut un des derniers actes du curé de Contrecoeur sur les rives du Richelieu. Bientôt il y était en effet remplacé par un autre. Il se replia alors sur ce qui lui restait de son ancien territoire de juridiction, et y demeura encore quatre ans. Il s'en alla ensuite mourir curé de Beauport (1), le 13 mars 1759. Français de naissance, il avait exercé le saint ministère en Canada pendant trente-quatre ans.



Laval, I, 491). — Un peu auparavant, en 1657, M. d'Ailleboust avait aussi apporté de Nantes une relique de saint Denis pour l'église Notre-Dame de Montréal (Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 11).

(1) — Ignotus, dans *La Presse* de Montréal, 25 juin 1898.

CHAPITRE V

**Les missionnaires de Saint-Denis. Travaux et
ennuis de leurs dessertes. Les abbés
Gosselin, Gervaise, Youville.
1740-1754.**

A peu près au temps où la chapelle de Saint-Denis était ouverte au culte, s'achevait également celle de Saint-Charles, sept milles plus haut sur le parcours de la même rivière. Ces deux jumelles devaient se partager d'abord plusieurs années les soins du même pasteur. Le centre du nouveau district religieux, qui s'étendait sur les deux rives du Richelieu depuis la seigneurie de Saint-Ours jusqu'à la montagne de Saint-Hilaire, étant plutôt Saint-Charles, le prêtre y fixa sa résidence. Il avait à en desservir Saint-Denis par voie de mission. C'est ainsi que marchèrent les choses pendant dix ans.

L'abbé Jean-Baptiste Gosselin, homme de talent et de mérite, a été le premier préposé au fonctionnement de ce régime plus ou moins agréable. Il était Français, natif d'Amiens en Picardie, et alors âgé de vingt-huit ans. A seize ans, il avait déjà terminé ses études classiques et revêtait l'habit ecclésiastique. C'est un an plus tard que Mgr Dosquet le décida à venir avec lui en Amérique. Il acheva sa cléricature au séminaire de Québec tout en se livrant à l'enseignement et fut promu au sacerdoce dans la chapelle des Ursulines de la capitale, le 18 septembre 1734. Malgré la crainte de la mer qu'avait dû lui inspirer sa

première traversée, — car il y avait fait naufrage à une douzaine de lieues avant d'atterrir et perdu à peu près tous ses colis (1), — il se rembarquait pour l'Europe à l'automne de 1735 afin d'aller régler certaines affaires de famille ; il accompagnait en même temps son évêque (2). De retour l'année suivante, il fut un an curé de Lanoraie. En 1740, il se dévoua avec beaucoup de vertu au milieu d'une épidémie qui sévissait dans les rangs des soldats à Québec (3). C'est à la suite de la manifestation de ce zèle qu'il arriva à Saint-Charles, à la fin d'octobre 1740.

Son séjour de Lanoraie l'avait un peu initié aux privations et aux travaux du pionnier ; mais, comme il devait s'y attendre, il avait encore à apprendre à la lisière des bois du Richelieu. Aussi en ce dernier endroit s'improvisa-t-il constructeur, défricheur et jardinier, exerçant assidûment tous ces métiers en les mêlant à ses labeurs de curé et de missionnaire. Le travail de son ministère en semaine n'était généralement pas considérable, mais, chaque dimanche, il alternait avec force dépenses d'activité à Saint-Charles et à Saint-Denis.

Ses voyages à sa desserte du nord s'effectuaient le plus souvent en chaloupe durant la belle saison ; en hiver c'était sur la glace de la rivière, le chemin du Bord-de-l'eau n'étant alors qu'à peine tracé. Aux jours de service religieux dans sa mission, c'est chez le bon pionnier Joubert, devenu le premier bedeau, qu'il se retirait. Il arrivait ordinairement le samedi après-midi et retournait à Saint-Charles le lendemain pour l'heure du souper.

(1) — Têtu, *Les évêques de Québec*, 174.

(2) — Têtu, *Ibid.*, 193.

(3) — Gosselin, *Le Père Bonnécamps*, 32.

Les gens profitaient le mieux possible de son court passage pour s'approcher des sacrements, faire baptiser leurs enfants, procurer sa visite à leurs malades et lui exposer toutes les difficultés dans lesquelles ils désiraient les conseils de leur pasteur. C'était pour lui une rude journée.

M. Gosselin est resté un an à ce ministère. A la fin, il était fatigué et il se vit, avec plaisir, appelé à prendre place dans les stalles du chapitre de Québec comme chanoine titulaire. C'est le 31 août 1741 qu'il reçut sa nomination, mais ce n'est qu'au commencement de novembre suivant qu'il put se rendre à sa nouvelle destination, étant obligé d'attendre son remplaçant. Il a été ensuite pendant neuf ans à son devoir tout de prière, de conseil pour l'évêque et en même temps de rehaussement des cérémonies du culte à la cathédrale. Il n'a été absent que pour une excursion de quelques mois en 1742 sur les côtes du Labrador (1), où il aida de sa science en botanique F.-E. Cugnet, chargé de faire un choix de plantes indigènes pour les jardins du roi. En 1750, le jeune chanoine donnait sa démission et s'en allait déjà mourir au pays natal. C'est en 1759 qu'il a rendu son âme à Dieu, à l'âge de quarante-sept ans seulement.

Le successeur de M. Gosselin à Saint-Charles et à Saint-Denis a été M. Michel Gervaise, né à Montréal, le 8 mars 1717, du mariage de Charles Gervaise et de Marie Boyer. Il n'avait été ordonné que le 23 septembre 1741 (2), après avoir fait ses études à Québec. C'est donc juste à la suite de ses cinq ou six premières semaines d'initiation au saint ministère auprès

(1) — Ignotus, dans *La Presse*, de Montréal, 18 juin 1898. — A la demande de M. de la Gallisonnière ; Gosselin, *Le Père Bonnicamps*, 32.

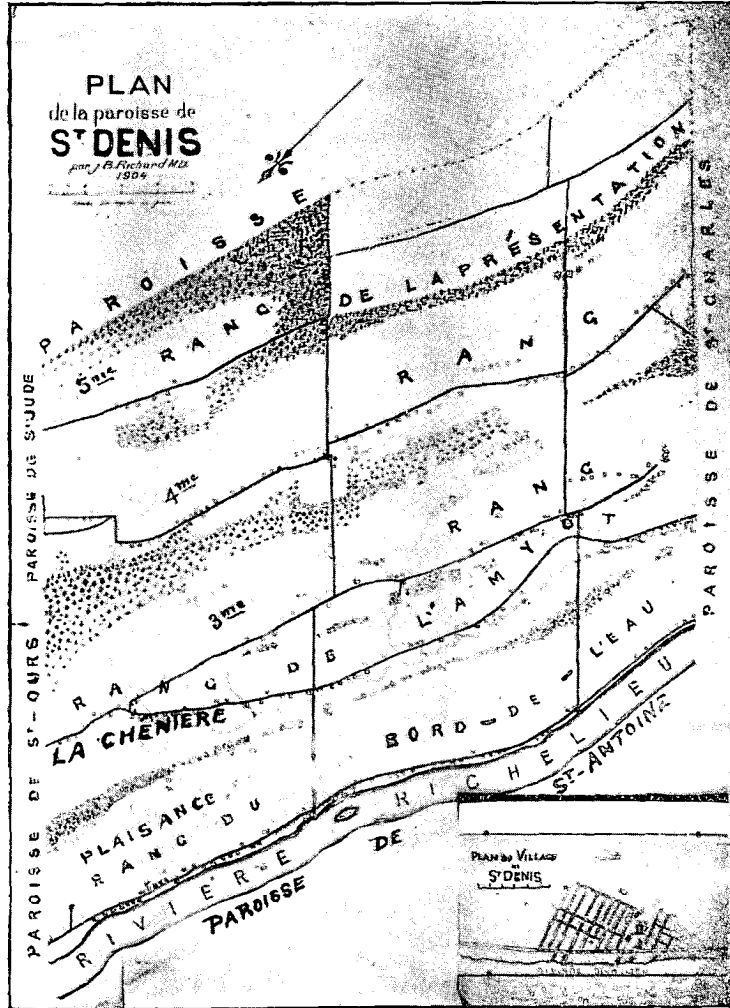
(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, (2e édition), 116.

d'un confrère plus âgé qu'il était envoyé sur les rives du Richelieu pour y poursuivre dans les mêmes conditions que son prédécesseur les œuvres si heureusement commencées.

M. Gervaise fut d'abord très bien vu dans la mission de Saint-Denis. Dans toute la vigueur de sa jeunesse, il était d'ailleurs le vrai type du curé colonisateur. Il s'intéressait à tout. N'attendant pas qu'on le consultât, il allait souvent au-devant de ses gens pour les aviser. En un mot, il devint effectivement en peu de temps l'âme de tout le mouvement qui s'opérait dans le district pour hâter la conquête de l'aisance.

Quoiqu'il ne pût donner à Saint-Denis que deux dimanches par mois, il apparaissait toutefois plus souvent dans la localité.

Le 17 novembre 1741, il y inhumait un enfant. C'était la première sépulture faite dans le cimetière de la paroisse d'yonisienne. Deux ans plus tard seulement, le 27 décembre 1743, y prenait place la première adulte ; elle n'était âgée que de trente-cinq ans et l'acte mortuaire ajoute qu'elle avait été " surprise par la mort ". Beaucoup d'autres ne se sont pas laissés transporter si tôt à leur dernière demeure. Alexis Chenette et François Mailloux, les plus tenaces jusqu'alors, ne sont décédés tous deux qu'à l'âge de cent ans, en 1742 et 1748. Saint-Denis dans la suite vit cependant plus belle longévité, puisque Louis Guertin s'éteignait à cent-deux ans en 1880 et Antoine Darcy à cent-douze ans, en 1818. Avec Monique Benoit, veuve de Joseph Laflamme, encore vivante à l'âge de cent-un ans, ce sont là jusqu'ici les seuls centenaires de Saint-Denis. Leur nombre est suffisant toutefois sur ce point du Canada pour témoigner de la salubrité de son climat. Aujour-



(Voir page 5).

d'hui il y a au cimetière de la paroisse trois fois la population vivante de l'endroit, près de cinq mille sept cents corps inhumés.

A la mi-juillet 1742, avaient lieu à Saint-Denis les plus grandes cérémonies qu'eût encore vues la chapelle depuis sa bénédiction, la première visite pastorale de l'évêque du diocèse, telle que savait la faire l'intrépide Mgr Pontbriand (1). Comme la laborieuse petite colonie fut heureuse de le posséder deux jours au milieu d'elle, d'entendre plusieurs fois ses avis paternels (2) et de le voir mêler ses prières aux siennes ! Il est revenu encore en 1749 et en 1755. Après lui il y a eu dans la paroisse vingt-huit visites pastorales toujours solennelles faites par treize évêques différents. Ces derniers sont : Mgr Briand, en 1768 et 1772 ; Mgr Hubert, en 1788 (3) et 1792 ; Mgr Denaut, en 1800 et 1805 ; Mgr Plessis, en 1809 ; Mgr Panet, en 1818 ; Mgr Lartigue, en 1823, 1828 et 1834 ; Mgr Bourget, en 1840 ; Mgr Prince, en 1847, 1853 et 1857 ; Mgr

(1) — L'évêque, dans un mandement adressé à M. Gervaise pour lui annoncer cette visite, l'avertit qu'il " confirmera même les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison ". — En annonçant sa visite de 1749, il dit aussi " qu'il confirmera le soir de son arrivée les petits enfants au-dessous de 7 ans ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(2) — " On le voyait, dit l'oraison funèbre prononcée par l'abbé Jolivet, le premier à la tête de ses ouvriers apostoliques, travailler lui seul plus qu'aucun autre, laisser les plus forts et les plus robustes, prêcher régulièrement 4 ou 5 fois le jour, et toujours avec force et onction ". Têtu, *Les évêques de Québec*, 232 et 233.

(3) — Mgr Hubert venait de quitter Saint-Denis, lorsqu'il apprit la mort de Mgr D'Esclis, dont il était le coadjuteur avec droit de future succession. Il va aussitôt prendre possession du siège épiscopal de Québec devenu vacant et en informe le pape. Entre autres choses, il lui dit que " le diocèse de Québec est d'une si vaste étendue ... que quatre étés ne suffisent qu'à peine pour le visiter. Depuis deux ans, ajoute-t-il, que j'ai reçu la consécration épiscopale, j'en ai commencé la visite, qui n'avait pas été faite depuis 14 ans, à raison de la guerre et des infirmités de mes prédécesseurs ". Têtu, *Les évêques de Québec*, 389 et 390.

J. Larocque, en 1863 ; Mgr C. Larocque, en 1868 et 1872 ; Mgr Moreau, en 1876, 1879, 1882, 1885, 1888 et 1891 ; Mgr Decelles, en 1894, 1897 et 1900 ; et Mgr Brunault, en 1904.

Mgr Pontbriand, au cours de sa seconde visite dans le district religieux de M. Gervaise, en 1749, avait pu y constater les progrès de la colonisation surtout par l'augmentation du peuple, qui remplissait les églises. La supplique des paroissiens de la côte de Saint-Antoine, demandant à se séparer de Saint-Denis, avait particulièrement attiré son attention sur ce point. Après avoir pesé leurs raisons, examiné la disposition des lieux, s'être rendu compte du chiffre de la population et des espérances de l'avenir, il accordait, à leur grande joie, l'objet de la requête.

En même temps, l'évêque avertissait M. Gervaise que son territoire serait partagé en deux, une partie comprendrait Saint-Charles, l'autre Saint-Denis et Saint-Antoine. Un confrère serait envoyé pour le remplacer dans le premier poste et lui-même serait préposé à l'administration du second. Ce changement devait s'effectuer à la Saint-Michel de l'année suivante ; en attendant, le pasteur actuel avait instruction de diriger les travaux d'établissement de la nouvelle division.

Autant les Antoniens jubilaient de ces décisions, autant les Dyonisiens étaient mécontents. Le chagrin de ceux-ci était de voir s'éloigner plus vite qu'ils ne pensaient une si grande partie de leurs frères. Dans leur opinion, c'était le moyen de s'affaiblir des deux côtés sans avantages capables de contrebalancer ce mal. La vague du malaise gagna bientôt tous les rangs des opposants et c'est dans cet état que les trouva l'offre de M. Gervaise leur disant

que, s'ils voulaient se bâtir un presbytère, c'est chez eux qu'il demeurerait, que la cure serait de leur côté et la mission de l'autre.

Mais l'irritation avait aveuglé les intéressés et ils répondirent : " Puisqu'on divise la paroisse, nous ne pouvons pas construire ".

Les Antoniens, pourtant encore plus faibles, se mirent alors à l'œuvre et, à l'automne de 1750, ils avaient fini un bon presbytère-chapelle en pierre. M. Gervaise s'y installa aussitôt en qualité de premier curé en gardant Saint-Denis comme mission.

Ceci n'était pas de nature à ramener le calme sur l'autre rive. L'indignation y augmenta même et on en vint bientôt jusqu'à refuser le paiement de la dîme. L'évêque, informé du fait, écrivit (1) une lettre sévère aux rebelles et leur annonça que dorénavant, à partir de mars 1752, ils n'auraient plus qu'une messe basse par mois. D'un autre côté, toujours bon en face du repentir, il s'engageait à leur donner un curé résident dès qu'ils lui auraient élevé une maison près de leur chapelle.

Sur ce, on se ravisa, l'obstination ne pouvant plus d'ailleurs rien gagner, et l'on décida enfin de faire ce que l'on aurait dû commencer par exécuter au lieu de se fâcher. Une répartition légale fut homologuée le 27 juin suivant (2) et l'on entama sans retard les travaux préliminaires de la construction.

(1) — Le 2 mars 1752. — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*
— Au sujet de la dîme, l'évêque enjoint aux mécontents " de ne pas se laisser conduire par un esprit d'entêtement et de révolte, mais de se souvenir que c'est un crime de la frauder, qui retombe sur Dieu même ".

(2) — Pierre Allaire, Jacques Gaulin, Pierre Véronneau et Charles Bousquet furent les syndics élus pour la construction du premier presbytère ; assemblée du 18 juin 1752. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Ce n'est pas à dire cependant que tout se soit passé à l'unanimité. Un certain nombre de récalcitrants allèrent même jusqu'à molester les ouvriers et il ne fallut rien moins que le recours à la police coloniale pour mettre fin au désordre (1). Tout de même la maison était terminée en septembre 1753.

C'était un édifice de jolie apparence, de 45 par 36 pieds à l'intérieur, tout en cailloux. Il avait une excellente cave avec entrée extérieure et trois robustes cheminées. Son site était entre le presbytère actuel et le chemin royal, auquel il présentait le flanc ; les habitants y ont eu leur salle au pignon sud. Aussi solide que belle, cette résidence a duré quatre-vingt-un ans et vu les règnes de plus de quatre curés. Elle n'avait coûté que cent piastres en argent. Michel Chefdeville, maître-maçon de Montréal, l'avait entreprise et achevée pour ce prix, en utilisant les matériaux et la main-d'œuvre fournis par les contribuables (2).

L'autorité religieuse, tout heureuse des résultats obtenus, ne put toutefois faire aussitôt honneur à sa parole d'envoyer un prêtre résident aux Dyonisiens. Des besoins plus urgents s'étaient déclarés ailleurs et elle leur demandait de bien vouloir attendre une année.

Cependant M. Gervaise, fatigué de toutes les tracasseries qu'on lui avait prodiguées à Saint-Denis, et persuadé qu'il n'y pouvait accomplir tout le bien désiré, insistait pour être immédiatement déchargé de son ingrate mission. L'évêque céda à sa prière et M.

(11) — *Mémoire* du commissaire J.-V. Varin, en date du 13 juillet 1752. *Archives paroissiales*.

(12) — Marché conclu entre les syndics et Chefdeville, 29 juin 1752. *Archives paroissiales*.

Joseph-François Youville, curé de Saint-Ours, lui fut donné comme successeur, à la Saint-Michel 1753.

Ce nouveau missionnaire, né à Montréal le 22 septembre 1724, était fils d'un brillant officier de l'armée du roi et de la fondatrice des Sœurs Grises. Deux des frères de sa mère ont été prêtres et son propre frère cadet a également gravi les degrés du sanctuaire. Ayant fait ses études à Québec, il avait été lui-même ordonné par Mgr Pontbriand, le 23 septembre 1747. Il a ensuite travaillé au ministère paroissial pendant un an comme vicaire, a été après cela curé et missionnaire de Lavaltrie et de Lanoraie pendant deux ans et, depuis 1750, il était à Saint-Ours.

Il a gardé Saint-Denis un an. Durant tout ce temps il allait y officier régulièrement tous les deux dimanches. Dans les intervalles, M. Gervaise le suppléait le plus souvent. Les deux lieues qui séparaient Saint-Ours de sa mission jouissaient à cette époque d'un assez bon chemin longeant la rivière, et le desservant les franchissait ordinairement à cheval.

C'est à la fin d'août 1754 qu'il fit son dernier voyage de missionnaire ; il était alors déchargé sur le curé résident qu'y envoyait l'évêque. Il a ensuite continué à diriger la paroisse de Saint-Ours jusqu'à sa mort, quoiqu'il soit décédé à Montréal, sous les soins dévoués des filles spirituelles de sa mère, le 10 avril 1778, à l'âge de cinquante-trois ans (1).

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien* (2e édition), 123. — Il fut inhumé à l'Hôpital-Général de Montréal, aux pieds de sa mère. Lalande, *Une vieille seigneurie : Boucherville*, 115. — C'est au mois de janvier précédent qu'il avait quitté sa cure pour aller se faire traiter chez les Sœurs. — On lui doit des *Mémoires* pour servir à la vie de sa mère. Quoique bien abrégés, ils ont été longtemps le seul recueil sur Mme d'Youville, à l'usage des Sœurs de la Charité. Faillon, *Vie de Mme d'Youville*, page XIII.

CHAPITRE VI

Arrivée du premier curé, M. Frichet. La guerre de Cession. Ses tristesses à Saint-Denis.

1754-1760.

Le premier curé résident de Saint-Denis fut l'abbé Jean-Baptiste Frichet, qui arriva pour le dimanche 10 septembre 1754.

Ce prêtre n'en était plus à ses débuts. Né à Québec d'une ancienne famille à l'aise de Saint-Nicolas (1), le 21 juin 1716, il avait étudié sous les habiles directeurs du séminaire de la capitale et été élevé au sacerdoce par Mgr Pontbriand, en même temps que dix autres lévites, le 22 septembre 1742. Etant le plus âgé de ses confrères d'ordination, il a eu la surprise de se voir aussitôt désigné pour une cure, tandis que la plupart des autres étaient envoyés dans des vicariats. C'est le poste des Ecureuils qui lui fut ainsi confié au sortir de la cérémonie. Pendant huit ans, il y a donné ses prémices dans le ministère des âmes (2). Il en a desservi le Cap-Santé pendant les trois premiers mois (3) et s'est ensuite construit un bon presbytère, qui n'a été démoli qu'en 1885 (4). C'est peu après l'achèvement de cette maison qu'il a

(1) -- Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, II, 115. — Il était fils d'Etienne Frichet et d'Anne Lavergne.

(2) — *Archives des Ecureuils*.

(3) — Gatien, *Histoire du Cap-Santé*, dans la *Semaine Religieuse*, de Québec, 10 juillet 1897, page 734.

(4) — C'était le premier presbytère de la paroisse. *Archives des Ecureuils*.

été transféré à Saint-Charles-sur-Richelieu comme successeur de M. Gervaise.

Lorsque, quatre ans plus tard, il vint à Saint-Denis, il n'y était donc pas inconnu. On avait été plusieurs fois à même de juger de ses talents et de son zèle. Seulement on avait, dans les mêmes occasions, constaté avec peine que la faiblesse de sa santé était loin de lui permettre de tirer de ses précieuses dispositions tout le parti qu'il aurait souhaité.

Presque continuellement souffrant lui-même, il savait consoler dans les afflictions. Et ce fut son principal rôle dans la localité. Heureuses les gens qui le reçurent à cette heure de sinistres bruits avant-coureurs d'une guerre telle que le fut celle de la Cession ! La tempête grondait déjà terrible à l'horizon ; et que de ravages ne causa-t-elle pas durant les six ans qu'elle dura ! Elle s'ouvrit l'année suivante par le plus horrible des exploits : la déportation des Acadiens.

Tout l'été de 1755, les exercices de la milice eurent lieu fréquemment à Saint-Denis. L'on se tenait prêt en cas de besoin ; mais les campagnes de cette saison se terminèrent sans que l'on fût appelé de ce côté.

Il y avait alors dans la seigneurie trois compagnies comprenant environ quatre-vingts miliciens en tout. Elles avaient été formées, l'une vers 1736, la deuxième vers 1739 et la dernière vers 1745. Leurs premiers capitaines, Pierre Maheux, François Dragon et Jean-Baptiste Royer les dirigeaient encore.

Sous la surveillance de François Neveu, citoyen du village de Saint-Denis depuis 1742 et "commandant des milices de toute la côte du sud du gouvernement de Montréal" (1), il y avait eu une attention spéciale

(1) — *Régistres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures.*

donnée à la discipline des trois corps militaires de la localité. Cet officier, né à Montréal en 1705 et marié avec Charlotte-Ursule Boucher de Niverville, avait pour père Jean Neveu de la Bretonnière, colonel de milice et seigneur de Lanoraie. Dès le début de la guerre en 1755, le fils a reçu ordre de se rendre en sa ville natale et sa famille l'y a suivi. Durant son séjour au bourg dyonisien, que son amour de la vie simple lui avait apparemment fait préférer, il demeurait dans une humble maison, au sud du cimetière.

C'est au printemps de 1756 que M. Frichet bénit le départ du premier contingent de sa paroisse pour les frontières attaquées. Les plus robustes et les plus libres avaient été seuls mandés. Chaque dimanche subséquent l'on pria en public pour leur heureux retour tout en sollicitant la fin prochaine des hostilités. C'étaient les angoisses qui commençaient.

A l'automne, arrivèrent avec les miliciens un certain nombre de soldats du Royal-Roussillon (1). Presque chaque famille était obligée, pour l'hiver, d'en loger et nourrir un ou plusieurs selon ses moyens présumés. Il est vrai que le roi était censé payer pour eux une pension de dix sous par jour, mais le papier-monnaie qu'il leur donna en compensation ne valut jamais que peu de chose (2). Surtout durant la disette, il n'apporta pas le pain à la maison.

Tout de même l'on passa tant bien que mal cette première année. La récolte avait été assez bonne, il n'y avait pas eu de victime parmi les miliciens et il restait encore suffisamment de ressources pour permettre d'espérer. Il n'en fut malheureusement pas ainsi des années suivantes. Les services requis de la milice

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 159 et 160.

(2) — Ibid., I, 168 et 169.

furent plus nombreux en 1757 et les moissons souffrirent grandement de tant d'absences de bras (1). Ce n'était pas déjà la famine, mais on pouvait en appréhender l'apparition dans un assez court délai. Quelques-uns tombèrent aussi sous les balles des ennemis.

On triomphait bien jusque-là sur les champs de bataille, mais hélas ! les victoires, qui coûtaient cher, ne semblaient pas devoir désarmer de si tôt les terribles adversaires se relevant toujours plus nombreux après chaque défaite. D'ailleurs la fortune de la prise d'armes en Amérique paraissait suivre celle d'outre-mer et, là-bas, tout ne parlait que de combats pour longtemps.

Durant la saison dure de 1757-1758, ce fut une partie du régiment de Guyenne que Saint-Denis eut à héberger (2).

L'imminence du danger augmentant, la conscription de 1758 fut plus sévère que les précédentes parmi les habitants et l'on quitta également son foyer plus tôt. Femmes, enfants et vieillards se mirent courageusement au travail de la ferme à la place des cultivateurs partis. On sema le plus possible, mais on fut loin de faire autant que si le mari eût été présent (3). Par surcroît de malheur, la sécheresse et les sauterelles détruisirent presque tout espoir de moisson. Après cela, c'était la misère. Combien fut triste la rentrée des miliciens dans leurs familles découragées ! Ils avaient bien remporté le si glorieux triomphe de Carillon, mais maintenant un adversaire plus redoutable allait les terrasser à leur tour. Le léger surplus, qu'ils avaient pu obtenir ou garder jusque-là

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 292 et 295.

(2) — Ibid., I, 302.

(3) — Ibid., II, 32.

certaines particuliers moins éprouvés, fut rigoureusement exigé et emporté au nom du roi pour le soutien de l'armée durant la campagne suivante. On prit dans les étables comme dans les greniers, ne laissant que le strict nécessaire (1). Ces dépouillements ne s'opéraient pas sans attrister aussi les voisins à qui presque tout allait manquer et qui ne sauraient plus ensuite où avoir recours durant l'hiver suivant.

Au milieu de cet hiver de privations et de chagrins, la petite vérole, qui exerçait des ravages dans les villes, vint encore ajouter aux tribulations des Dyonisiens. Heureusement que les beaux soleils du printemps eurent bientôt fait de dissiper les miasmes destructeurs (2).

A ce moment tous les hommes valides de seize à soixante ans étaient appelés à la défense de la patrie plus en péril que jamais. Le corps était épuisé, mais le cœur était resté fort (3). On redoutait tellement de tomber entre les mains des bourreaux de ses frères les Acadiens qu'il n'y avait pas de sacrifices devant lesquels on crut pouvoir reculer. Des enfants de quatorze et de quinze ans se joignirent à leurs pères ; on vit des vieillards hors d'âge ne pas vouloir demeurer en arrière. Il est difficile de dire ce que ce départ eut d'émouvant.

Et, durant les expéditions, il ne faut pas croire que le beau rôle était dévolu aux miliciens. Les soldats venus de France les considéraient comme fort inférieurs. Ils se ménageaient donc à leurs dépens. S'il y avait une reconnaissance dangereuse à faire, un poste exposé à conserver, un travail surrogatoire à accomplir, c'est aux Canadiens que l'on s'adressait.

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 429.

(2) — *Régistres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures*.

(3) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, II, 23.

Le soldat possédait ses tentes, les miliciens s'abritaient comme ils le pouvaient. S'apercevait-on que les vivres allaient manquer, c'est par eux que l'on en commençait le retranchement (1). Le pauvre colon, le plus intéressé des combattants, se soumettait à tout. Aussi était-il exténué quand il recevait son congé chaque automne.

La saison de 1759 ne lui permit d'apporter à sa famille, outre sa fatigue, que de mauvaises nouvelles. Tous avaient accompli des prodiges de valeur, mais une défaite écrasante aux portes mêmes de Québec n'en avait pas moins été le pénible résultat. Les Anglais étaient entrés dans la capitale et bientôt ils seraient maîtres du pays entier.

L'automne précédent, il était encore venu des soldats du régiment de Guyenne (2) ; cet automne, ce fut le tour d'une partie du régiment de la Reine (3). On mangea avec elle sa dernière bouchée de pain.

Enfin, soldats et miliciens, comptant toujours sur un renfort prochain de la mère-patrie, se réunissaient de nouveau sous les armes au printemps de 1760 et remportaient une dernière victoire sur les Anglais à Sainte-Foye ; mais victoire inutile ! La France ne se montra pas, et, peu après, force était de se rendre irrémédiablement à ceux dont on craignait tant la domination. Tout était bien perdu et chacun rentrait chez soi complètement ruiné.

Il est facile de deviner la ligne de conduite que tint M. Frichtet au milieu de ses paroissiens pendant ces années de détresse générale. Non seulement il partageait la pauvreté de tous avec une résignation

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 168 et 169.

(2) — Ibid., II, 21.

(3) — Ibid., II, 311.

édifiante, à l'exemple il joignait aussi les paroles. Dans les familles comme en chaire il tâchait de démontrer l'action de la Providence se manifestant en tous ces malheurs qui s'abattaient sans merci sur le pauvre peuple. Si on est châtié ici-bas, c'est pour l'avancement de nos intérêts éternels, faisait-il comprendre, tout en exhortant à la prière, à la pénitence et à une vie meilleure. Combien de larmes le pasteur ne sécha-t-il pas encore plus avec son cœur qu'avec ses discours ; que de mérites ne fit-il pas surtout acquérir dans ces temps où Dieu lui donnait tant de prise sur les âmes !

Quand la paix fut conclue, il y avait bien des ruines à relever. Se mettre à la besogne exigeait un courage à toute épreuve. Le curé fut là encore pour le soutenir. Le travail fut pénible, mais relativement court, puisque peu d'années plus tard on pouvait déjà se jeter hardiment dans les dépenses d'une coûteuse reconstruction d'église.

Des cinq cents soldats français, qui sont restés au pays après la guerre, sept ont pris femme à Saint-Denis. Louis Leguay dit Saint-Denis, originaire de Berne, en Suisse, et soldat du régiment de Guyenne, s'y est marié le 26 février 1759 ; Pierre Lalanne dit Champagne, originaire de la Gascogne et soldat de la compagnie de Deneau, le 27 octobre 1760 ; Jean-Baptiste Français dit Gévry, originaire de la Champagne et soldat du régiment de Guyenne, le 3 novembre 1760 ; Jean-Jacques-Philippe Barbier, originaire de Rouen, en Normandie, et soldat de la compagnie de Deneau, le 10 novembre 1760 ; Martin Balthazard dit Saint-Martin, originaire de Saint-Maurice en Lorraine et soldat du régiment de Languedoc, le 30 juin 1761 ; Nicolas Pron ou Prompt dit Jolibois, originaire de la Champagne et soldat de la compagnie de Deneau,

le 2 août 1762 ; et Joseph Boret, originaire du Languedoc et soldat du régiment de Guyenne, le 19 juin 1765. Tous sont ensuite allés s'établir dans des paroisses plus nouvelles, moins Barbier, qui est demeuré le reste de ses jours à Saint-Denis comme marchand. Celle à qui il avait uni sa vie était Thérèse Pitallier, française, veuve du soldat Pierre-Joseph Duley, qui avait été tué à Carillon en 1758, quarante-huit heures avant le mémorable combat de ce nom (1). Jolibois s'est fixé à Saint-Hyacinthe et Balthazard finalement à Saint-Mathias. C'est une des filles du pionnier Joubert que ce dernier avait épousée. A sa descendance, devenue nombreuse, appartiennent les quatre prêtres Balthazard, que le diocèse de Saint-Hyacinthe a fournis à l'Eglise du Canada.



(1) — *Régistres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures.*

CHAPITRE VII

Etat général de la paroisse religieuse en 1754. Les
bedeaux : Joubert, Jetté, Bienville, Maillet,
Pommier, Aveline, Quertier, 2 Lussier,
Gadbois, Laflamme. Besse.
1740-1905.

M. Frichet, en arrivant à Saint-Denis, avait trouvé une population d'environ soixante-quinze familles, un excellent presbytère, mais une pauvre petite chapelle bien délabrée. De plus, les dépendances et les clôtures manquaient à la résidence qui lui était destinée et le plus triste dénuement apparaissait dans les objets du culte. La tâche du curé était toute indiquée en présence de ces lacunes. Il commença donc aussitôt à s'y dévouer sans rien négliger pour donner aux paroissiens la desserte suivie et soignée à laquelle ils s'attendaient après avoir tant souffert sous ce rapport.

Dans cette besogne de détails, ses sacristains lui ont été d'un précieux secours. Il les employait à toute sorte de menus travaux, quoiqu'ils fussent médiocrement rétribués. Que faire autre chose, lorsqu'il y a beaucoup à exécuter et que les revenus manquent ?

C'est de cette époque que date le bosquet des beaux ormes, qui font le charme de la place de l'église.

Quoique les bedeaux n'aient pas été requis jusqu'aujourd'hui de rendre les mêmes services, néanmoins ils ont été toujours très utiles au pasteur en

dehors des occupations strictes de leur charge. On les retrouve un peu partout pour le seconder.

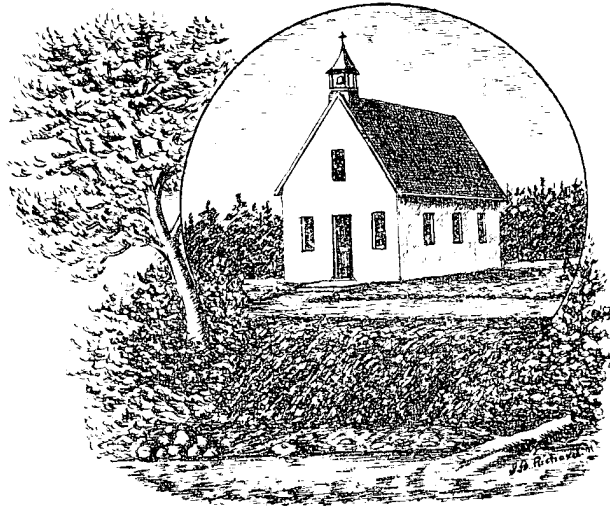
Le premier d'entre eux a été le bon et religieux pionnier Pierre Joubert, l'hôte du prêtre et le fidèle gardien du lieu saint au temps des missions. Pendant qu'il remplissait ses fonctions, ses enfants étaient dans la paroisse les premiers servants à l'autel. Aussi longtemps qu'il n'avait eu à exercer son emploi que le dimanche, il n'en avait pas été incommodé dans ses travaux de ferme, mais ce n'était plus ainsi depuis l'arrivée du curé. Et voilà qu'à l'installation de la première cloche, l'ouvrage allait encore augmenter. Il céda alors sa place à un autre, en 1756 ; il avait été seize ans en charge.

Son successeur était tout désigné d'avance dans la personne du cordonnier Paul Jetté. Celui-ci demeurait également à l'ombre du nouveau clocher, avec la différence cependant qu'il était plus libre que son voisin. Même son métier le retenait constamment à proximité de l'église. Il pouvait s'y rendre souvent et s'y attarder tout le temps qu'il le fallait. Sa piété, d'un autre côté, achevait de faire de ce paroissien l'homme propre à remplir la vacance. Il a occupé le poste durant huit ans.

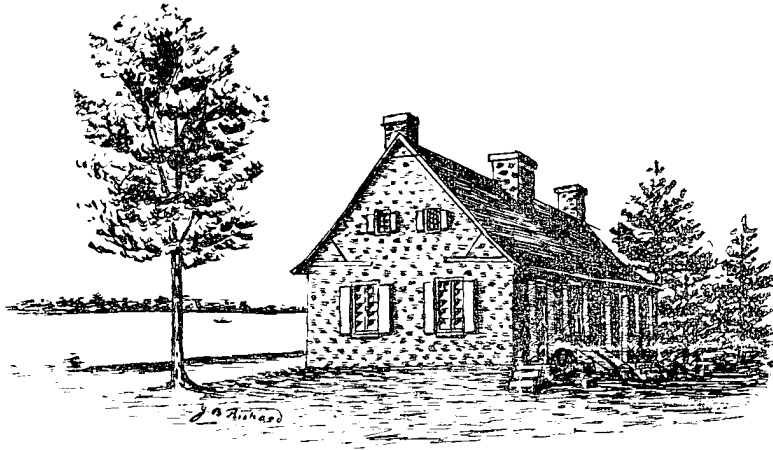
Louis Bienville, Amable Maillet et Jean-Baptiste Pommier-Laliberté s'y sont ensuite successivement remplacés à de plus courts intervalles.

Le premier l'a tenu quatre ans seulement, de 1764 à 1768. C'est néanmoins sous son règne que s'est effectué le déménagement de la primitive chapelle à la belle première église en pierre. Bienville était un célibataire assez âgé, étranger à la paroisse. En abandonnant la charge, il a aussi quitté la localité.

Maillet, fils d'une famille du village, a été bedeau



Première église de S.-Denis (Page 34).



Premier presbytère de S.-Denis (Page 44).

de Saint-Denis, de 1768 à 1770. Jusqu'alors cet employé n'avait pas eu d'autre rémunération que le quart de blé annuel de chaque franc-tenancier et un léger casuel. Vu la plus grande assiduité maintenant exigée par la position, c'était devenu insuffisant. Aussi la fabrique décida-t-elle d'ajouter désormais un salaire (1) aux anciens revenus. Malgré cet encouragement, Maillet n'a pas longtemps persisté dans sa charge après l'arrivée du second curé.

Quant à Pommier, vieillard célibataire comme Bienville, il n'a été en fonction que trois ans. Toujours malade, il a été même obligé de garder la chambre tout un hiver pendant ce temps-là. Forcé lui a donc été de quitter une place à laquelle il semblait s'être attaché. C'est de son temps, en 1771, qu'a été bénite la plus petite des deux cloches actuelles. Fondue en Angleterre au poids de sept-cent-quarante livres et payée trois-cent-trente-cinq piastres, elle a reçu, à la cérémonie d'installation, le nom de Charlotte. Les futurs seigneurs, Laperrière et Charlotte de Contre-cœur, son épouse, en ont été les parrains.

Vers cette époque, se fixait à Saint-Denis Jacques Aveline dit Saint-Jude. Français originaire des environs de Troyes, en Champagne, il avait pris part à la guerre de Cession dans le régiment de Berry et était maintenant cordonnier, marié avec Madeleine Asselin depuis 1760. C'est lui qui fut appelé à recueillir la succession de Pommier, à l'âge de trente-six ans ; il a joint ensuite ses nouvelles occupations à celles de son métier, pendant onze ans. Vers 1780, il a vu la libéralité du curé ajouter une autre cloche à l'ancienne. En 1782, plus heureux que ses prédécesseurs, il prenait possession de la maison, que la fabrique mettait dorénavant

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

à la disposition du bedeau et, l'année suivante, il se voyait déchargé, par l'arrivée des Sœurs de la Congrégation, du soin que demandent les parures de l'autel et l'entretien des linges destinés au culte. En ceci ou diminuea plutôt son ouvrage que ses hono-
raires.

Après lui est venu Hélier Quertier, de 1784 à 1816. C'était un autre Français, mais natif de l'île anglaise de Guernesey, sur les côtes de Normandie. Il avait vingt-deux ans, lorsqu'il arriva à Saint-Denis en 1779. Trois ans plus tard, il y épousa Anne Arial (1), fille d'un aubergiste de Québec. Propre et régulier autant que fervent chrétien, il a été pour le lieu saint un employé modèle. Son fils Edouard, devenu prêtre, aimait à rappeler tout le dévouement qu'avait déployé son père dans l'exercice de sa charge à l'église. C'est du temps de Quertier que s'est bâti le temple d'aujourd'hui et que M. Cherrier a travaillé avec tant d'ardeur à augmenter encore la splendeur du culte. Le zélé serviteur a toujours été là pour l'aider au besoin. Il l'a vu avec plaisir compléter un carillon de trois cloches par l'achat de la grosse cloche actuelle. Celle-ci, du poids de quatorze cents livres et payée seulement six-cent-soixante piastres dans une rencontre exceptionnellement favorable (2), a été l'objet de grandioses cérémonies, le mercredi, premier octobre 1806. Elle était alors bénite et nommée Marguerite-Michel. La cloche de 1780 ne survécut cependant que trois ans à cet événement. Pesante de cent-soixante-cinq livres seulement, elle faisait piteuse figure au milieu de sœurs à voix

(1) — *Registres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures*, à la date du 26 novembre 1782.

(2) — *Reddition de comptes* par l'abbé Cherrier, le 19 mai 1807. *Archives paroissiales*.

beaucoup plus puissantes. Le curé, dont elle était demeurée la propriété personnelle, la légua alors au couvent. Elle est ensuite restée à cette institution jusqu'en 1867. Aujourd'hui elle est utilisée à l'hôpital, depuis l'établissement de cette mission. Les deux cloches, qui continuent seules à sonner au beffroi de l'église, rendent les notes agréables de sol do (1). Quant au sacristain, qui voyait le progrès marcher à pas de géant autour de lui, il aurait bien voulu s'en ressentir dans son humble demeure de la fabrique. Cette petite maison, située en face de l'église, avait pu suffire à son prédécesseur non surchargé de famille, mais pour lui, avec ses sept enfants, il ne pouvait pas en être ainsi. En vain demandait-il un agrandissement. A la fin, fatigué de se voir rebuter, il ne sollicita plus qu'une autorisation et fit lui-même l'amélioration à ses frais, en 1800 (2). Dix ans plus tard, on reconstruisit tout avec un peu moins de parcimonie. Néanmoins le locataire satisfait ne put pas l'habiter ensuite plus que six ans. En 1816, la maladie provoquait sa démission et il mourut, le 18 mars de l'année suivante, assisté du vicaire, M. Hyacinthe Hudon.

Joseph-Toussaint Lussier, Edouard Lussier, François Gadbois, Jean-Baptiste Laflamme et Alexandre Besse, tous enfants de la paroisse, se sont ensuite succédés dans les mêmes fonctions jusqu'à présent.

Le premier, ancien cultivateur et marié avec Françoise Lacroix depuis dix-neuf ans, a été bedeau depuis 1816 (3) jusqu'à sa mort arrivée en mars 1832.

(1) — Note DO en bas.

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(3) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.* — Dans l'acte d'engagement, le 3 mars, il est stipulé que ce qui sera donné à l'occasion des baptêmes restera à la fabrique.

Il a rempli son office à peu près tout le temps que M. Bédard a été curé de Saint-Denis.

Edouard Lussier, son fils, a été engagé quelques jours après le décès de son père, le onze mars (1), et a gardé la charge jusqu'en avril 1838. *Patriote* à tous crins et serviteur peu obéissant, il n'a pas eu peur d'enfreindre la défense de son curé durant les malheureux troubles de 1837 en sonnant le tocsin pour appeler au combat (2). Aussi s'est-il attiré une destitution au printemps suivant. Il était marié avec Sophie Dudevoir depuis le 7 mai 1832.

Son remplaçant, encore jeune homme, fils de Louis Gadbois et de Théotiste Morisseau, a signé son engagement, le 22 avril 1838. Il a été quatre ans en charge comme son prédécesseur ; après quoi il est parti pour les États-Unis.

C'est à la veille de la grande retraite du printemps de 1842 que Gadbois a quitté. Les Oblats arrivaient ces jours-là pour prêcher durant trois longues semaines ; il aurait alors fallu comme bedeau un homme brisé au métier, mais où le trouver ? Après bien des hésitations, le choix s'arrêta sur un cultivateur du quatrième rang, Jean-Baptiste Laflamme, qui, de son propre aveu, n'avait jamais mis les pieds à la sacristie que pour se confesser. L'épreuve de l'initiation fut rude pour lui, mais aussi elle eut probablement l'avantage de lui faire trouver ensuite plus facile l'accomplissement de ses nouveaux devoirs. Toujours est-il qu'après ce pénible apprentissage, il en a gardé le fardcau rien moins que trente-deux ans. C'est le

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.* — Il est dit dans l'acte de son engagement que l'argent de la sonnerie des baptêmes lui appartiendra.

(2) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, revue autrefois publiée à Québec ; 1890, page 216.

17 février 1874 seulement qu'il l'a déposé, ayant alors assez de celui des années à porter. C'est chez son fils Toussaint, où il avait pris sa retraite, qu'il est décédé le 28 juillet 1881, à l'âge de soixante-seize ans, deux jours après avoir vu le cinquantenaire de son mariage avec Marie-Anne Vigeant. Ses enfants sont : l'abbé Magloire, curé de Farnham ; Jean-Baptiste, décédé ; Grégoire, de Pawtucket, dans le Rhode-Island, E.-U. ; Marie, dite Sœur Sainte-Eléonore, dans la Congrégation Notre-Dame, décédée à Montréal, le 11 février 1879 ; Julie, dite Sœur Saint-Zéphirin, dans la communauté du Bon-Pasteur de Montréal ; Toussaint, sellier à Saint-Denis ; Céline, établie à Saint-Hyacinthe, mère du médecin Jean-Baptiste Richard, de Saint-Denis ; et Rose, de Saint-Aimé-sur-Yamaska, mère de Jean-Baptiste Bousquet, rédacteur du " Courrier de Saint-Hyacinthe ".

Alexandre Besse, le douzième bedeau, actuellement en fonction, avait vingt-quatre ans, lorsqu'il fut appelé en 1874 à recueillir la succession du vénérable démissionnaire. En 1878, il épousait Anne Lafamme et, en 1892, la fabrique lui remplaçait sa résidence par une autre plus moderne. Celle-ci, la troisième, est plus élégante et plus commode que ne l'ont jamais été les précédentes. Les revenus annuels de la charge s'étant aussi graduellement augmentés depuis les années de privations du commencement, M. Besse occupe maintenant une position enviable.



CHAPITRE VIII

Les chantres de l'église de Saint-Denis. Leur dévouement. Leur âge d'or. 1740-1905.

Quant aux maîtres-chantres de l'église, ils ont vu, comme les bedeaux, leur sort s'améliorer doucement d'années en années jusqu'à la prospérité actuelle ; longtemps ils ont donné leurs services gratuitement. Les premiers dans cette voie ont été : le pionnier Pierre Maheux, de 1740 à 1752, le chirurgien Jean Lafond, de 1752 à 1767, et Charles Gariépy, de 1767 à 1804. Ce dernier était originaire de La Pérade et marié avec Marie-Louise Laganière ; il a chanté jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans. Alors il décédait à sa résidence de l'Amyot (1), près de la route Yamaska, et la fabrique, en reconnaissance de son long dévouement, lui accordait généreusement une sépulture solennelle sans qu'il en coûtât rien à sa succession. De plus, le curé insérait dans l'acte mortuaire que le défunt avait constamment rempli son devoir " avec zèle et édification " (2). L'éloge est court, mais éloquent.

Ensuite jusqu'à nos jours se sont succédés Etienne Mignault, de 1804 à 1813 ; le Dr Séraphin Cherrier, de 1813 à 1829 ; François-Xavier Laforce, de

(1) — L'origine du mot Amyot pour la petite rivière de ce nom à Saint-Denis et pour le rang qui la longe vient d'une famille Amyot, qui, dans les premiers temps de la colonisation, habitait dans Saint-Charles, à l'embouchure du cours d'eau en question.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 4 juillet 1804.

accords puissants d'un orgue soutenant la voix des chantres. Ce matin-là, il y avait grande fête d'inauguration de l'instrument nouveau. L'évêque pontifical, entouré de vingt-un prêtres ; le R. P. Bourgeois, Dominicain, prêchait, et Labelle, l'auteur du " Répertoire de l'organiste ", venu exprès de Montréal, était au clavier faisant valoir son talent (1). Le facteur, de Saint-Hyacinthe, M. Eusèbe Brodeur, avait fourni la pièce, objet des réjouissances, pour le prix de \$2,100 (2).

C'est le maître-chantre Larue, frère de l'abbé Raphaël Larue, qui vit s'opérer cette révolution dans le chœur de chant. De ce moment, une partie de ceux qui le composaient montèrent à la tribune de l'orgue pour alterner avec leurs collègues restés aux stalles du sanctuaire ; plus tard ces derniers ont été renforcés par les élèves du collège, qui continuent chaque dimanche et fête à prêter leur concours. Depuis une dizaine d'années ceux-ci sont sous l'habile direction du Frère Tessier.

Jean-Baptiste Desrosiers, le titulaire actuel, frère de l'abbé François Desrosiers, a aujourd'hui pour assistants attitrés son fils Jean-Baptiste, George Rolland et Herménégilde Pétrin.



(1) — *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, à la date du 18 nov. 1873.

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis*, 17 mars et 26 nov. 1872.

· CHAPITRE IX

Les médecins de Saint-Denis : Lafond, Delorme,
Dormicour, Cherrier, Nelson, Mount, Chamard,
Morin, Hébert, Steiger, O'Leary, Saint-Jean,
Delisle, 2 Mignault, Duvert, Fortier,
Marchessault, Guertin, Desrosiers,
Richard, Auclair, Picard, Dési-
lets, Marcotte, Tétreau.
1752-1905.

Vingt-six médecins ont jusqu'ici exercé leur art à Saint-Denis : Jean Lafond, de 1752 à 1776 ; Jean-Baptiste Dubé-Delorme, de 1774 à 1789 ; Antoine-Exupère Dormicour, de 1778 à 1809 ; Séraphin Cherrier, de 1792 à 1843 ; Wolfred Nelson, de 1812 à 1837 ; Joseph-Hugues Mount, à peu près de 1829 à 1850 ; Olivier Chamard, à peu près de 1830 à 1845 ; Prisque Morin, de 1837 à 1854 environ ; Hébert, à peu près de 1850 à 1851 ; Steiger, à peu près de 1854 à 1859 ; Annibal O'Leary, à peu près de 1854 à 1855 ; Pierre Saint-Jean, à peu près de 1854 à 1859 ; Benjamin-David Delisle, de 1856 à 1867 ; Henri-Adolphe Mignault, de 1859 à 1889 ; Hector Duvert, à peu près de 1859 à 1862 ; Fortier, à peu près de 1859 à 1861 ; Tancrede Marchessault, de 1871 à 1875 ; Frédéric Guertin, de 1873 à 1904 ; Jean-Baptiste Desrosiers, de 1883 à 1893 ; Adolphe Mignault, de 1887 à 1889 ; Jean-Baptiste Richard, depuis 1889 ; Zotique Auclair, en 1893 ; Hormisdas Picard, de 1896 à 1904 ; Philippe-A. Désilets, en 1903 ; George Marcotte, en 1904 ; et Wilfrid Tétreau, depuis 1904.

honnêteté autant que sa culture intellectuelle lui attira bientôt la confiance de tous, et les plus heureux succès couronnèrent ses efforts. Il fut pendant ce temps-là syndic d'écoles, syndic pour la construction du second presbytère et exécuteur testamentaire du notaire et tribun Louis Bourdages. C'est vers 1830 qu'il quitta son comptoir pour le chevet des malades. Epoux de Claire Chiniquy, il en a eu plusieurs enfants, dont Jean entraît au collège de Saint-Hyacinthe en 1831 et Séraphin en 1834 (1). Il est parti de la paroisse vers 1845.

Après avoir fait sa cléricature sous Nelson, Morin s'était établi à Saint-Antoine. C'est de là qu'il vint remplacer son ancien patron à Saint-Denis. Il est mort célibataire, vers 1854.

La santé d'Hébert était mauvaise. Sur le conseil d'un de ses frères, il est néanmoins venu tenter fortune à Saint-Denis, mais sans succès ; il retourna ensuite à Montréal pour y finir sa carrière, encore à la fleur de l'âge.

Steiger était fils d'un Allemand (2), venu au Canada avec les recrues militaires de son pays, vers 1783. Il avait été élevé à Saint-Denis, où son père a longtemps tenu maison de commerce.

O'Leary n'a pour ainsi dire que passé dans la paroisse en route pour Saint-Césaire-de-Rouville.

Durant sa cléricature, Saint-Jean avait suivi le bureau de Morin à Saint-Denis. Ce sont sans doute les souvenirs de ce séjour qui le ramenèrent au milieu des Dyonisiens, après le décès de son ancien patron. Il y a épousé Adélaïde Larue, le 8 janvier 1856.

(1) *Catalogue des élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe*, publié en 1875, page 21.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Antoine-sur-Richelieu*, à la date du 28 septembre 1789.

Puis, malgré tous les liens qui pouvaient le retenir dans la localité, il préféra quelques années plus tard retourner à Ottawa, son pays natal, où il a continué à demeurer jusqu'à sa mort, arrivée le 6 mai 1900. Dans la capitale, il a eu sa bonne part de popularité, que lui méritèrent son caractère aimable, sa nature généreuse, sa religion et son habileté en médecine. Il y a été maire de 1882 à 1884 et plusieurs années député aux Communes (1). Il était fils de Sylvain Saint-Jean et de Louise Didier.

Arrière-petit-fils d'un noble venu de Nantes à Montréal, petit-fils d'un savant distingué, que le peuple canadien a jadis choisi pour porter ses plaintes jusqu'au pied du trône d'Angleterre (2), et fils d'un grand connétable de Montréal, officier de Salaberry à Châteauguay, Delisle était l'évocation de tout un passé de gloire (3), sans compter qu'il était un excellent médecin. Lorsqu'il est venu à Saint-Denis, il arrivait de la Crimée, où il avait rempli l'office de chirurgien de l'armée durant la guerre (4). Il était marié avec Amanda Hogle et est ensuite allé finir sa carrière à Longueuil.

M. H.-A. Mignault vit maintenant à Saint-Hyacinthe, tout en ayant son bureau à Montréal depuis 1897. Né à Saint-Denis, fils du notaire Mignault, le 15 juillet 1838, il appartient à l'une des plus belles familles de la localité. Après avoir fait ses études à

(1) — Notice nécrologique, parue dans *La Presse* de Montréal, à l'occasion de son décès.

(2) — Daniel, *Nos gloires nationales*, II, 249 à 257.

(3) — Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 28 et 29.

(4) — Priront part à cette guerre un assez grand nombre de Canadiens pour que notre législature, après le rétablissement de la paix, fût justifiable de voter “ \$80,000 aux veuves et aux orphelins des soldats ” tombés sur le lointain champ de bataille. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 229 et 230.

Ottawa, à Saint-Hyacinthe et à Montréal, il obtenait son brevet de médecin à l'âge de vingt ans. Trop jeune pour avoir aussitôt sa licence dans la province, il est allé exercer son art un an à Saint-Paul-Minnesota en attendant. C'est à la suite de ce stage dans l'ouest qu'il est revenu aux siens à Saint-Denis. Président de la commission scolaire, maire et seigneur, il a été tout cela pendant les trente ans qu'il est ensuite demeuré à l'ombre du clocher de sa paroisse. En s'en éloignant, il est allé passer un an à Paris dans l'intérêt de sa profession. Actuellement il est major dans le quatre-vingt-quatrième bataillon de la milice de réserve depuis 1863, médecin consultant de l'Hôtel-Dieu de Montréal et, de 1880 à 1895, il a été membre du bureau médical de la province de Québec. Marié avec Marie-Valérie-Emélie Brodeur (1), fille de l'ancien député de Bagot, M. Timothée Brodeur, il compte parmi ses enfants Adolphe et Arthur, tous deux aussi médecins, Timothée, dentiste dans le Connecticut, Anne, dite Sœur Saint-Maurice, dans la communauté de la Présentation de Marie, et Henriette, dite Sœur de l'Immaculée-Conception dans la communauté des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe (2).

Duvert, allié à la famille Daigle, de Belœil, était déjà un ancien de la profession, lorsqu'il vint de Saint-Charles offrir ses services à Saint-Denis. Il est ensuite allé terminer ses jours à Saint-Hyacinthe.

De son côté, c'est à ses débuts que Fortier s'est présenté dans la localité. Malgré sa jeunesse, il n'y est pas pour cela resté plus longtemps. La famille Préfontaine, dans laquelle il entra par mariage à cette

(1) — Elle est décédée à Saint-Hyacinthe après une courte maladie, le 24 juin 1905. *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 28 juin 1905.

(2) — Ses autres enfants sont : Maria, Bernadette et Hélène, encore à la maison paternelle.

époque, l'entraîna peu après dans le florissant village de Longueuil, où il s'est fixé définitivement.

Marchessault, natif de Saint-Antoine et élève du collège de Saint-Hyacinthe, était marié avec Octavie Préfontaine. Il est plus tard allé résider à Coaticooke, où, coïncidence pénible, il décéda le même jour que son épouse, emporté par la consommation.

Guertin n'est arrivé dans la paroisse qu'après douze ans d'expérience. Né à Belœil le 27 décembre 1836, il avait étudié à Saint-Hyacinthe et à Montréal et suivi entre autres le bureau de Saint-Jean pendant deux ans ; puis il s'était fixé à Saint-Césaire. C'est de là qu'il vint s'installer sur les rives du Richelieu, où il avait épousé Euphémie Bousquet, le 3 mars 1862. Il était aveugle depuis déjà assez longtemps, lorsqu'il est décédé le 21 septembre 1904.

Desrosiers, qui a laissé la réputation d'un saint homme autant que celle d'un médecin capable, était originaire de Saint-Antoine et oncle du maître-chanteur de la paroisse, son homonyme. Né le 14 février 1813, il n'avait pu faire son cours classique à Saint-Hyacinthe que grâce à la protection de son charitable curé, M. Alinotte. Avant de venir à Saint-Denis, il s'était ensuite livré à la pratique de son art à Saint-Hugues, à Saint-Marcel et à Saint-Barnabé, ainsi que dans sa paroisse natale. Ses soins auprès des mourants ne se bornaient pas aux corps, les âmes en recevaient aussi leur large part et, moins pour l'administration des sacrements, il valait souvent un prêtre. Il est allé finir ses jours à Saint-Antoine en 1895. Joseph, avocat de Montréal, et Hugues, médecin, tous deux décédés, sont ses fils. Il était marié avec Emérende Cartier, sœur de Sir George-Etienne Cartier.

M. A. Mignault, fils du Dr H.-A. Mignault, n'a fait que ses premières armes dans la paroisse. Il y

est né en 1863, est entré au collège de Saint-Hyacinthe en 1876 et a été admis à la pratique de la médecine en 1887. Il exerce aujourd'hui sa profession à North-Adams dans le Massachusetts depuis 1898, après avoir fait un séjour de neuf ans à Saint-Simon-de-Bagot.

Né à Saint-Denis le 30 mai 1862, le Dr Richard a passé une partie de son enfance à Sainte-Rosalie et à Saint-Barnabé-sur-Yamaska ; mais il est revenu à temps dans sa paroisse natale pour jouir des bienfaits de l'école modèle, alors sous la direction de Lacroix. C'est de cette école qu'il est parti pour le collège des Sulpiciens de Montréal, à l'âge de quatorze ans. Bien préparé et bien doué, dès sa première année il a été le troisième d'une classe de quarante-sept élèves et le reste de son cours d'études a répondu à ce commencement. A l'université Laval de la même ville, qui lui a ensuite procuré son initiation à la science médicale, il n'a pas eu de moindres succès. Aussi, l'ensemble de ses examens à cette institution lui conféra, en même temps que son brevet, le titre significatif de docteur en médecine, le 25 mars 1887. Le 16 du mois suivant, il s'établissait à Saint-Antoine ; le 7 juin, il retournait à Montréal s'adjoindre une compagne dans la personne de Marie-Louise Soly, et un peu plus de deux ans après, le 11 novembre 1889, il arrivait à Saint-Denis pour s'y fixer définitivement. C'est à ce médecin, artiste à ses heures, que le lecteur doit les illustrations de ce livre.

M. Auclair, né à Saint-Pie-de-Bagot en 1849, n'a fait qu'une étape de quelques mois à Saint-Denis. Il avait pratiqué son art auparavant à Saint-Damase pendant quinze ans, puis il s'en est allé à Sainte-Angèle-de-Monnoir, où il réside encore. Il a épousé Arzélie Richer dans la localité dyonisienne le 30 mai 1870, huit ans avant d'obtenir sa licence en médecine.

Après avoir reçu son instruction à l'université Laval de Montréal, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe, sa place natale, Picard s'est d'abord dévoué aux Canadiens de Danielson, dans le Connecticut. C'est de là qu'il est venu s'établir à Saint-Denis en 1896. Mais, dès cette époque, il était sourdement miné par la consommation, à laquelle il finit par succomber. Il est mort à Saint-Denis, le 27 janvier 1904, à l'âge d'environ trente-six ans. Son épouse, Emma Rozand, de Montréal, lui survit ainsi qu'un petit garçon du nom de Roméo.

M. Désilets, qui n'a guère prolongé son séjour plus qu'un mois à Saint-Denis sur la fin de 1903, était né à Bécancourt en 1853 et marié avec Marie-Louise Leblanc. Il a été broyé par une locomotive à Montréal le 23 octobre 1905 (1) et a succombé à ses blessures au bout de quelques heures.

M. Marcotte, de Saint-Antoine, s'est également contenté d'un essai de quelques semaines dans la paroisse, lors du décès de Picard, au commencement de 1904. Il exerce maintenant sa profession à Contre-cœur.

Avec le Dr Tétreau se ferme la liste des médecins de Saint-Denis. Nouvellement sorti de l'université Laval de Montréal, il n'a pour ainsi dire que passé à Saint-Paul-de-Rouville avant de venir recueillir la succession de Picard sur les rives richeloises, en mars 1904. Né à Richelieu même, c'est au collège de Marieville qu'il doit ses études classiques. Il est marié avec Emélie Ducharme, de Montréal.

Outre les médecins, il y a eu dans la paroisse le célèbre rebouteur Isidore Dragon. Tous savent ce qu'il a eu de vogue. Il était très souvent mandé et l'on venait de fort loin requérir ses services. Jamais cependant il n'avait fait d'études médicales ni chirur-

(1) — *La Presse*, de Montréal, 24 octobre 1905.

gicales ; ce qu'il en savait, il le tenait d'aptitudes naturelles. Il a ainsi, sans aucunement amasser fortune, conservé la faveur du peuple pendant plus de soixante ans. Quelquefois les médecins, le trouvant encombrant, lui ont mis des entraves ; ils lui ont même fait payer l'amende une fois, mais devant les sollicitations des gens en souffrance, le pauvre rebouteur récidivait toujours. Il s'est endormi dans le Seigneur en 1903, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir célébré, le 12 janvier de cette même année, ses noces de diamant, avec Marie Angers, sa digne compagne (1). Il était fils de Jean-Baptiste Dragon et de Madeleine Bousquet.

Les principales épidémies, que les médecins ont eu à combattre dans la localité, se comptent assez facilement. La première remonte à 1784 et a causé de sérieux ravages parmi les enfants. En 1809, des fièvres malignes sévirent et près de cinquante adultes y succombèrent ; le médecin Dormicour fut de leur nombre. Le choléra asiatique de 1832 a terrassé une quarantaine de personnes (2) et sa réapparition en 1834, une vingtaine, parmi lesquelles le curé, M. Bédard. En 1837, pendant que les patriotes se battaient, l'ange de la mort fauchait encore plus dans les berceaux que sur les champs de bataille. C'est seulement cinquante ans plus tard que la diphtérie a ensuite ramené l'alarme dans les familles en dépeuplant sans merci bien des foyers. Depuis lors aucune maladie contagieuse n'a eu de succès à Saint-Denis.

(1) — *La Presse*, de Montréal, 24 janvier 1903.

(2) — Cette même année, à Québec seulement, il fit 3,300 victimes dans l'espace de quatre mois. Garneau, *Histoire du Canada*, III, 295. — C'est, dit Mgr Têtu (*Les évêques de Québec*, 545 et 546), " le plus terrible fléau dont l'histoire du Canada ait gardé le souvenir... A Québec et à Montréal, près de 4,000 personnes périrent dans l'espace de cinq semaines".

CHAPITRE X

Les notaires de Saint-Denis : Deguire, Courville,
Frichet, Jehanne, Cherrier, Michau, Bourdages,
Dutalmé, Mignault, Laparre, Saint-Germain,
Gauthier, Marin, Leblanc, Saint-Aubin,
Durocher, Bonin, Crevier, Dauray,
Saint-Martin, Laflamme,
Archambault.
1758-1905.

Après le prêtre et le médecin, ce fut le tour du notaire ; il arriva en 1758, suivant le curé, M. Frichet, à la distance de quatre ans. La paroisse, depuis lors, a été particulièrement favorisée de l'attention des hommes de loi ; durant deux ans, elle en a même compté quatre simultanément. Aujourd'hui ils sont de la moitié moins nombreux pour se partager la clientèle. Au total, il y en eut vingt-deux dans la paroisse en cent-quarante-sept ans.

Charles Deguire a pratiqué à Saint-Denis, de 1758 à 1762 ; Louis-Léonard Courville, de 1760 à 1765 ; Simon Frichet, de 1762 à 1767 ; Marin Jehanne, de 1765 à 1787 ; François Cherrier, de 1770 à 1793 ; Christophe Michau, de 1779 à 1803 ; Louis Bourdages, de 1790 à 1835 ; Paul Dutalmé, de 1800 à 1821 ; Joseph-Edouard Mignault, de 1824 à 1878 ; Henri Laparre, de 1835 à 1840 ; Narcisse Saint-Germain, de 1841 à 1843 ; Antoine-Théophile Gauthier, de 1852 à 1858 ; Onésime Marin, de 1866 à 1874 ; Jean-Baptiste Leblanc, de 1867 à 1870 ; Zéphirin Saint-Aubin, de

min Viger (1) ; Joseph-Marie, aïeul du député Cheval (2), de Saint-Hilaire ; Marie-Anne, épouse de Toussaint Lecavalier ; Rosalie (3), mère de l'Honorable Louis-Joseph Papineau, le célèbre orateur ; puis Benjamin et Séraphin, tous deux membres du parlement canadien. Avec une telle famille, Saint-Denis n'a pas manqué de devenir un rendez-vous tout à fait aristocratique. Quelles nombreuses et brillantes réunions de ce que le Canada comptait de plus remarquable ne provoqua-t-elle pas en ces temps de luttes homériques pour la conquête de nos libertés ! Et avec quelle dignité elles ont été longtemps présidées par le vénérable patriarche ! Après avoir pu cependant fêter, au milieu de dernières agapes, le cinquantième anniversaire de son mariage, le bon vieillard avait décliné rapidement, et déjà c'en était fait de lui, le 21 juillet

(1) — “ M. Viger, en 1831, avait 56 ans. Il était en pleine réputation et d'une popularité justement méritée. Comme juriconsulte, comme publiciste, comme homme politique, il brillait au premier rang. M. Papineau (Louis-Joseph, son cousin germain) seul l'emportait sur lui en prestige en ce moment. Membre de la Chambre populaire depuis 1808, il avait été récemment élevé au Conseil législatif, et n'en avait pas moins continué à prendre une part active aux luttes des patriotes pour la cause de nos libertés constitutionnelles ”. Le 5 mai 1831, banquet en son honneur à Montréal, à l'occasion de son prochain départ pour l'Angleterre comme agent de la Chambre d'assemblée ; 150 convives sous la présidence de Bourdages, 31 santés. Ignotus, dans *La Presse*, de Montréal, 10 sept. 1898.

(2) — Par sa fille Rosalie, épouse de Louis Cheval et protégée de sa tante Lecavalier, qui l'a en partie élevée et surtout fort bien dotée par testament en date du 13 février 1839. *Archives de M. Jacques Cartier*, à Saint-Antoine.

(3) — A l'âge de 24 ans, le 23 août 1779, elle épouse à Saint-Denis, en présence de son frère le curé, Joseph Papineau, notaire, fils de Joseph Papineau et de Marie-Josephthe Beaudry, de Montréal ; 12 signatures ont été apposées en bas de l'acte. Elle est morte, le 10 septembre 1832, à l'âge de 76 ans. L'histoire de Joseph Papineau et de son fils, l'Hon. Louis-Joseph Papineau, a été consignée dans *Les deux Papineau*, de David.

1793 (1). Son épouse fut laissée treize ans encore à l'affection de ses huit enfants et mourut à son tour, le 18 juin 1806, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Michau, natif de Québec et beau-frère du notaire Jehanue, était fils d'un maître-perruquier venu de la Beauce française (2) vers 1722. Il s'est marié à Saint-Antoine avec Josephite Gauvreau, le 30 juillet 1781, et est mort dix ans après son épouse, le 5 janvier 1813, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. C'est en son honneur que la route de Saint-Ours à Saint-Jude a été nommée Michauville.

Bourdages, pour sa part, a gravé son nom en lettres voyantes parmi ceux que l'on trouve dans les annales de nos premières revendications politiques. Plus remueur que meneur d'hommes, il n'a pas moins soulevé de violentes tempêtes contre les gouverneurs de l'époque. Seulement il est malheureux qu'il ait donné dans des idées trop avancées. Les combats qu'il a ainsi livrés ne l'ont pas toujours été au point de vue des avantages de la patrie. Fils d'Acadiens, il était né en exil sur une plage perdue des États-Unis. Ses parents s'étant plus tard établis à Québec (3), il a pu faire ses études et, lorsqu'il vint se fixer à Saint-Denis pour le reste de sa vie, à l'âge de vingt-six ans, il était déjà notaire et marié avec Louise-Catherine Soupirant. Son influence dans la paroisse a été considérable surtout pour préparer les

(1) — Il a été inhumé par l'abbé Payet, curé de Saint-Antoine, dans le caveau de l'église de Saint-Denis alors en construction. Étaient présents aux funérailles : MM. Martel, curé de Saint-Charles, Durouvray, curé de Saint-Hyacinthe, Hébert, curé de Saint-Ours, et le curé du lieu, fils du défunt. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 23 juillet 1793.

(2) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(3) — Tanguay, *Ibid.*.

Né à Saint-Denis en 1846, Durocher a étudié à Marieville. Sa paroisse natale l'a vu de là lui revenir comme notaire aussitôt qu'il eut reçu son brevet. Il s'est ensuite établi à Saint-Aimé-sur-Yamaska, où il est décédé le 25 novembre 1903 (1). En premières noces il avait épousé Marie-Eugénie Lacombe, et en dernières Arzélie Bonin, qui lui survit.

Bonin est mort en février 1885, à l'âge de trente-sept ans. Il était issu du mariage de Joseph Bonin et de Justine Payan, de Saint-Denis. Il a été maire de sa paroisse et était marié avec Marie Langlois, aujourd'hui de Saint-Hyacinthe.

M. Crevier est né à Saint-Laurent, près Montréal, le 20 août 1860. Créé notaire en 1885, après avoir fait ses études tant au collège de sa paroisse natale qu'au bureau du registrateur Léonard, de Sainte-Rose-de-Laval, il a pratiqué d'abord un an à Saint-Martin, puis il est venu à Saint-Denis. Il y a épousé Henriette Bousquet en 1894 et lorsque, cinq ans plus tard, il quittait les rives du Richelieu, c'était pour retourner à Saint-Laurent.

M. Dauray (2), né à Marieville le 5 juillet 1863, a parcouru, à l'ombre du clocher de sa paroisse, tout le cycle de ses études tant cléricales que classiques et a été admis à la pratique du notariat, en 1886. C'est deux ans plus tard, le 6 juin 1888, qu'il s'est fixé au village dyonisien en y épousant Marie-Louise-Georgina Ménard. Il est organiste de l'église et

(1) — Mais il a été inhumé à Saint-Denis.

(2) — Sans que nous puissions nous appuyer sur une autre certitude que la tradition conservée dans la famille, voici l'histoire de ses ancêtres au Canada ; le premier débarqué sur nos rives aurait été un Dujour, comte d'Auray, d'où le nom Dauray. Ses trois fils se seraient établis à Varennes, à Lacolle et à Laprairie. Charles-Casimir, marié avec Louise Messier et aïeul du notaire, descendrait de celui de Varennes, d'où il est allé se fixer à Marieville.

directeur de la fanfare en même temps que du bureau de poste de la localité.

M. Saint-Martin, originaire de Sainte-Victoire-de-Richelieu, a fait ses études à Saint-Hyacinthe et à Montréal, puis il a débuté à Saint-Denis. Il est aujourd'hui à Sorel.

M. Laflamme arrivait de Nicolet, lorsque sur invitation il vint s'installer dans la paroisse. Malgré certains encouragements de la part des autorités municipales, il n'a pas cru devoir y prolonger son séjour au-delà de huit mois ; il est parti en mai 1902 pour Saint-Fabien-de-Rimouski.

M. Archambault, fils du notaire Magloire Archambault, de Saint-Antoine, est né le 18 février 1879 et a fait ses études à Montréal. Il a pratiqué quinze mois à Saint-Jérôme, avant de venir vivre au milieu des Dyonisiens, le 30 novembre 1903. Il est gérant de la succursale de la banque Provinciale, à Saint-Denis, depuis sa fondation.



CHAPITRE XI

L'érection du village de Saint-Denis. Sa description. Sa prospérité. 1758-1905.

En 1758, il semblait déjà se former un courant vers Saint-Denis comme centre. Un marchand y avait pris place en 1750, et un médecin, deux ans plus tard. Mais, à cause de la loi de 1745, impossible de s'installer sur un lopin de terre ne mesurant pas au moins quarante-cinq arpents carrés. Le médecin s'était logé dans une famille en qualité de pensionnaire ; le marchand, qui fut dans la suite le notaire Jehanne, avait acquis l'ancienne ferme de Poulin. C'était passable jusque-là, mais tous ne pouvaient les imiter.

Lorsque se présenta le notaire Deguire, qui ne voulait pas partager le même toit qu'un autre ni ne pouvait devenir grand propriétaire, il se vit les portes fermées. Ce fut ce qui détermina le seigneur, M. de Contrecoeur, à demander l'érection d'un bourg près de l'église pour pouvoir lui offrir un simple emplacement et ne pas laisser perdre à ses censitaires la bonne aubaine d'un homme de loi résidant au milieu d'eux.

En conséquence, il expose sa requête aux autorités afin, leur dit-il en résumé, de procurer aux habitants de son domaine un certain nombre d'ouvriers, tels que forgerons, charpentiers et autres, qui par là seront en état de fournir aux dits habitants les outils et instruments d'agriculture nécessaires qu'ils sont souvent forcés d'aller acheter à Montréal " au préju-

dice de leurs travaux et surtout de la culture et défrichement des terres ”.

Le 17 mai 1758, il était exaucé. Le gouverneur, M. de Vaudreuil, répondait : “ Nous . . . avons établi et établissons par les présentes un bourg dans la seigneurie de Saint-Denis . . . sur un terrain de 2 par 4 arpents . . . ; lequel bourg sera borné sur le devant à la rivière de Richelieu, par derrière à la terre concédée au sieur curé du dit lieu, au nord-est à Pierre Joubert et au sud-ouest au nommé Marin Jehanne, . . . dans l'étendue duquel nous permettons à tous habitants de faire tels établissements qu'ils jugeront à propos sur les emplacements, qui leur seront à cet effet vendus ou concédés . . . ” (1).

Ainsi le bourg comprenait seulement le terrain de la fabrique de trois-quarts d'arpent par trois, celui du seigneur d'un arpent et quart par trois, plus deux arpents par un de la terre du curé. C'était petit, mais suffisant pour les débuts. Rien ne mettra obstacle plus tard à ce que ce bourg fasse tache d'huile et se répande à l'envi de chaque côté.

Ceci, notons-le bien, s'accomplissait au plus fort de la guerre de Cession. Quoique la lutte fût terrible, elle n'étouffait pas entièrement, comme on le voit, les entreprises en vue de l'avenir. Même ce dernier acte semble prouver que l'on ne croyait encore nullement à la fin prochaine de la puissance du roi très chrétien sur nos rives.

Le bourg ne constituait donc qu'une minime partie du village d'aujourd'hui. Sa largeur n'allait que de la façade du couvent actuel à la mi-distance entre les rues Sainte-Catherine et Saint-François et, en profondeur, il s'étendait du rivage du Richelieu jusqu'à

(1) — *Edits et ordonnances*, II, 420.

l'extrémité sud-est du cimetière. En divisant par lots la part du seigneur, on y traça deux rues, celles du Curé et de Sainte-Catherine ; la première a cessé d'exister depuis longtemps, elle longerait maintenant l'arrière-pan du presbytère.

Dans le bourg, il n'y avait alors que l'église et la maison du prêtre, et sur tout le reste du territoire occupé par le village de nos jours, on ne comptait que six maisons : celles de Saint-Germain, un peu au nord de la maison de Cléophas Dragon ; de Jetté, qui devait être locataire à la place de Louis Landry ; de Joubert, à la place de Dame Lacombe ; de Jehanne, à la place d'Alphonse Phaneuf ; de Charpentier, à la place de Dme Joseph Archambault ; et de Dudevoir, à la place d'Ephrem Gadbois. C'est-à-dire qu'on y voyait tout ce qui peut se rencontrer sur un rang ordinaire, plus la chapelle et le presbytère ; et il ne pouvait en être autrement avec les lois existantes.

En 1770, le recensement du curé enregistrait une augmentation de six maisons ; en tout, c'étaient treize maisons habitées. Il n'y avait cependant rien de mauvais augure dans ce chiffre treize, puisque dix-neuf ans plus tard il s'était déjà accru de vingt-cinq nouvelles constructions (1).

Sur le déclin du même siècle surtout, le progrès de Saint-Denis s'est considérablement accentué. Si bien qu'en 1801 le curé, dans son recensement paroissial, pouvait constater que l'ancien bourg débordait de tous côtés empiétant sur les champs voisins. C'était alors soixante-trois habitations qu'il fallait compter au lieu des sept de quarante-trois ans auparavant. Chaque année, il continua à se construire quelque maison. En 1815, Bouchette écrivait qu'il y avait

(1) — Recensement du curé Cherrier en 1789.

environ quatre-vingts résidences dans le riant village (1)

Saint-Denis était devenu à cette époque une petite métropole. C'est à ses quais que l'on embarquait une grande partie des grains de l'intérieur de la région, c'est aussi là que l'on venait s'approvisionner. Ensuite, au commerce, se joignirent les industries, et tout alla grandissant jusqu'à la crise de 1837. Deux ans auparavant, le nouveau curé arrivant de Saint-Marc pouvait écrire à son évêque que le seul village de Saint-Denis contenait autant de monde que toute la paroisse qu'il venait de quitter (2).

Le souffle révolutionnaire qui passa sur ce coin du pays fut un coup fatal pour sa prospérité ; tout se trouva alors désorganisé. Saint-Hyacinthe recueillit les unes après les autres les forces vives de son aîné et ce fut l'origine de sa suprématie.

Il ne faut pas croire cependant que Saint-Denis retourna à la pauvreté de ses débuts. Il lui restait encore assez d'énergie pour se relever au moins en partie. Seulement tout ne revint pas. Si la bonne fortune de Montréal et de Québec se transposait aujourd'hui à la suite d'un déplacement dans les affaires, on s'apitoierait sans doute sur le sort de la première ; néanmoins il en resterait encore beaucoup à la cité éprouvée. C'est ce qui est arrivé à Saint-Denis. C'était une ville en réalité, quoique non reconnue civilement comme telle, et elle est redevenue village, mais gros village.

Aujourd'hui il n'y a pas d'industries, ni de commerce ; toutefois on compte dans la place plus de

(1) — Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 216 et 217.

(2) — Lettre de l'abbé Demers à Mgr Signay, en date du 5 janvier 1835, *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe*.

cent-soixante maisons, habitées par six-cent-quarante-cinq personnes, dont quatre-cent-soixante-dix-neuf sont communiantes.

Qu'est-ce qui fait donc vivre ces gens ? — Les fertiles terres de la paroisse, faut-il répondre. La plupart sont de vieux cultivateurs en retraite. Avant de s'éloigner de leurs fermes, ils se sont assuré un logement à l'ombre de l'église et, tout en se préparant aux années éternelles, ils y mangent les rentes que leur apportent leurs héritiers et successeurs.

Autrefois les vieillards, usés aux travaux des champs, se marquaient bien ce qui devait leur revenir à la suite d'une donation ; mais ils continuaient à demeurer avec leurs enfants. Alors il fallait des obligations moins onéreuses, et l'expérience était toujours là pour guider les pas plus ou moins bien affermis de la jeunesse. A-t-on gagné au changement ? Mais qu'il y ait avantages ou non, le courant entraîne tout le monde vers les agglomérations. On déserte ainsi les campagnes pour la ville ; c'est partout le même mal qui sévit. Il faut convenir qu'il conduit plus souvent à la gêne qu'au bien-être.

Tout de même, en venant finir ses jours dans le village dyonisien, on n'a pas mauvais goût. On peut facilement plus mal choisir.

Placé sur le bord d'une baie de la rivière Richelieu, il a pour lui la beauté du site, et ce n'est pas le point le moins important pour le charme d'une localité que d'être bâtie dans le voisinage d'une nappe d'eau. Elle s'y mire et double du même coup ce qu'elle a d'attraits (1), tout en offrant un air plus

(1) — Le *Star*, de Montréal, disait en français, le 28 septembre 1889, que “ le village de Saint Denis est un des plus charmants villages parmi les villages si enchanteurs des bords de l'élégante et pittoresque rivière Richelieu, qui fait les délices des nombreux voyageurs qui la par-

frais et plus pur et le plaisir de promenades nautiques.

Il est vrai que toutes les rues du village ne sont pas très larges, ni les résidences toutes bien construites, que la place publique du marché n'est pas soigneusement ornée, tant s'en faut ; mais l'ensemble est si richement encadré de verdure que beaucoup des défauts en sont voilés. Partout des arbres, n'est-ce pas déjà quelque chose d'agréable ?

Toutefois on n'est pas sans trouver, au milieu des ombrages, de nombreux et jolis édifices religieux, le beau parterre du collège ainsi que plusieurs élégants cottages entourés de leurs jardins.

La baie qui s'étend aux pieds du village est un lac pour l'apparence. De dix arpents de largeur sur à peu près le double de longueur, elle sépare Saint-Denis de Saint-Antoine.

Au milieu de la nappe d'eau, où les ondes se renouvellent continuellement sans perturbation, sont une île et un îlot.

L'île a été baptisée du nom de Madère (1), probablement par quelque gai compère au retour d'une noce ; mais cela, c'était autrefois.

Si les Dyonisiens étaient des citadins en quête de brises rafraîchissantes, cette île serait pour la localité ce qu'est Sainte-Hélène pour Montréal ; mais ce qu'ailleurs on va chercher au dehors, eux l'ont à leurs portes, sous leurs fenêtres.

courent. Le touriste, qui de Saint-Antoine sur la rive opposée, contemple le coquet village de Saint-Denis, ne peut rêver de paysage plus gracieux et de plus beaux points de vue. Les superbes clochers de l'église de Saint-Denis dominant le sommet des arbres présentent un aspect des plus imposants, tandis que les maisonnettes fraîchement blanchies à la chaux et s'échelonnant sur les bords du Richelieu s'y mirent comme de blancs cygnes ”.

(1) — Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 217.

L'île Madère est une paisible prairie qui émerge des flots sur quelques arpents de superficie.

Un peu plus bas, à l'extrémité septentrionale du village, se rencontre l'îlot.

Comme l'île, il appartient à la seigneurie dyonisienne. Pour les fins paroissiales, l'une et l'autre sont des propriétés antoniennes.

L'îlot était jadis une île d'assez bonne étendue. On va même jusqu'à supposer qu'originellement il n'a dû faire qu'un avec sa voisine. Le travail des eaux l'aurait d'abord séparé, puis rapetissé au point de n'en laisser qu'un point à la veille de disparaître.

En 1893, de par la *générosité* du seigneur, cette portion de son domaine devint la propriété du collège pour que celui-ci en puisse jouir et user tant qu'elle ne sera pas rasée par quelque glaçon impitoyable. Elle fut alors baptisée pour la première fois en recevant le nom de Saint-Viateur (1).

Le village de Saint-Denis est divisé par le terrain de la fabrique en deux parties, qui ne communiquent ensemble que par la rue Saint-Denis ou du Bord-de-l'eau.

Autrefois quand la partie sud avait plus d'importance, le seigneur aurait désiré voir continuer la rue du Collège en arrière du cimetière jusqu'à la rue Saint-Charles (2). Mais les négociations entamées à ce sujet, en 1824, n'aboutirent pas, l'évêque refusant de consentir à l'échange de terrains tel que proposé.

En voyant aujourd'hui le coin désolé qui borne la ligne sud du cimetière, on est loin de soupçonner que c'était jadis le quartier aristocratique du village. Le notaire Michau, ainsi que le capitaine de côte

(1) — Journal du collège de Saint-Denis, à la date du 22 août 1893.

(2) — Lettre de l'abbé Bédard à Mgr Plessis, en 1824. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

Neveu, y a vécu ; le chanoine Paré y a été élevé. Bien d'autres notables ont eu là leurs résidences. Par contre, le commerce avait ses magasins étalés le long du rivage.

Le reste du village n'a été bâti que plus tard par les ouvriers qu'employaient les industries florissantes de l'époque antérieure à 1837.

De nos jours, pour parcourir toutes les rues de la place, il faudrait faire toute une lieue de marche, même près de cent arpents. C'est d'ailleurs la superficie que couvre le village avec ses vingt arpents de longueur et ses cinq arpents de profondeur en moyenne.

Il y a sept rues parallèles à la rivière et douze transversales.

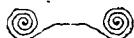
Au fur et à mesure que chacune de ces voies a été verbalisée, elle a reçu un nom pour la commodité des indications. L'appellation devait en même temps conserver des souvenirs historiques.

Après la rue Saint-Denis ou du Bord-de-l'eau, qui est l'artère principale, et la rue Yamaska, qui conduit à la rivière du même nom, il y a les rues Sainte-Catherine et Saint-Charles, en mémoire des deux filles du seigneur de Contrecoeur, Catherine et Charlotte ; il y a les rues Cartier, en l'honneur de la famille qui a fourni à la localité un de ses plus gros marchands d'autrefois et au pays un homme d'état, Sir George-Etienne ; Bourdages, en l'honneur du célèbre mandataire de nos origines parlementaires ; Saint-Christophe, en l'honneur du notaire Christophe Michau ; Saint-Hubert, en l'honneur de la famille Hubert, qui avait, vers 1840, un vaste emplacement sur cette rue ; Saint-Pierre, en l'honneur du pionnier Pierre Joubert, qui a fourni le terrain de cette rue sur sa propriété de 1720 ; Saint-Thomas, en l'honneur du co-seigneur Taschereau ; Saint-François, en l'honneur

du curé Cherrier ; Saint-Joseph, en l'honneur du co-seigneur Boucher de LaBruère de Montarville ; Saint-Gilles, en l'honneur de Gilles Boucher, fille du précédent et épouse du co-seigneur Louis-Joseph Deschambault ; Nelson, en l'honneur de l'agitateur de 1837 ; du Collège, à cause de la maison d'éducation, en faveur de laquelle elle a été achevée en 1880 (1) ; Morin, en l'honneur du Dr Prisque Morin et de l'éminent premier ministre, Auguste-Norbert Morin, qui a épousé Adèle Raymond, originaire de la paroisse ; et Sainte-Elizabeth, en l'honneur de Marie-Anne-Elizabeth Noyelle de Florimont, épouse du co-seigneur Louis-François Deschambault. Nous ignorons la raison des noms de Saint-Laurent et du Lion. Le premier remonte à 1785 ; et le second prêche à bien des suppositions, surtout à propos de 1837.

Le village a été érigé en municipalité civile, distincte du reste de la paroisse, par proclamation en date du 26 novembre 1903.

Son premier conseil s'est composé d'Adolphe Charron, élu aussitôt maire et encore en charge, d'Elie Roy, de Cléophas Dragon, d'Elie et de Narcisse Leblanc, d'Alphonse Phaneuf et de Diogène Chevalier. Le notaire Dauray a été jusqu'ici le secrétaire-trésorier de cette nouvelle corporation.



(1) — Le 18 mai 1880, le conseil municipal décide d'acheter de Victor Richard le terrain nécessaire pour la continuation de la rue du Collège jusqu'à la rue Sainte-Catherine. *Registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Denis.*

CHAPITRE XII

La colonie acadienne de Saint-Denis. Malheurs et pérégrinations de ses fondateurs : Leblanc, Bourgeois, Mignault, Bourque, Brun, Brault, Robichaud, Roy, Gaudette, Girouard et Richard. Histoire de leurs familles.

1767-1905.

De tous les malheureux frappés par la guerre de Cession, il n'y en a pas eu de plus éprouvés que les Acadiens. Leur seul nom éveille le souvenir du plus horrible attentat qui ait jamais été commis contre un peuple.

Passé un jour sous la domination étrangère, il s'est rendu coupable, aux yeux de ses nouveaux maîtres, de n'avoir pas apostasié sa religion, de n'avoir pas pu aussitôt changer sa langue et prendre en tout d'autres mœurs. De plus, il avait le tort de posséder de magnifiques propriétés conquises laborieusement sur la mer.

C'en fut assez pour déterminer les tyrans à décréter sa mort. Il sera donc exterminé. Et un matin, en 1755, les plus noirs projets trouvaient des brutes aux cœurs plus hideux encore pour les exécuter.

Les pacifiques et loyaux sujets, dont le pouvoir voulait la tête, étaient alors trahis, puis pourchassés et embarqués sans pitié pour des contrées lointaines, le père et la mère séparés de leurs enfants, les frères de leurs sœurs, les époux l'un de l'autre. Impossible d'imaginer une barbarie plus monstrueuse. Comme récom-

pense de leur conduite, dès avant le départ des exilés les bourreaux s'étaient partagé les biens de leurs victimes.

Quand la bourrasque fut apaisée, des dix-huit mille personnes traquées partout, cinq mille gémissaient pêle-mêle sur les rivages des Etats-Unis depuis Boston jusqu'à la Floride, cinq mille en Europe et huit mille cachées dans les bois de l'Acadie.

Onze ans plus tard, six mille d'entre elles étaient mortes de misère, quatre mille étaient en service sur les terres qu'on leur avait volées, quatre mille végétaient en France, deux mille cinq cents s'étaient réfugiées dans la province de Québec et les quinze cents autres s'étaient résignés à finir leurs jours aux Etats-Unis (1).

Le sort le moins rigoureux a été pour ceux qui ont pu atteindre les bords du Saint-Laurent. Mais ils y arrivaient dénués de tout. La charité eut beau être prévenante, elle ne leur a jamais fait oublier la patrie perdue. Jusqu'à la fin ils ont pleuré sur nos rives au souvenir de leur Acadie (2).

Cependant ils reprirent courageusement la hache du pionnier et beaucoup reconstituèrent pour leur descendance les éléments d'une prospérité enviable.

(1) — Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, II, 105 à 210.

(2) — Bourassa, dans *Jacques et Marie* (pp. 5 et 6), résume avec émotion les souffrances des pauvres Acadiens se dirigeant vers la province de Québec pour y trouver une nouvelle patrie : « Au temps de la conquête, dit-il, on vit arriver quelques familles démembrées, ralliées par le même malheur, chassées de leurs foyers comme les enfants d'Iion... Ces familles étaient venues..., les unes après les autres, comme viennent les débris d'un naufrage... Dans le cours de leurs pérégrinations, il y en a qui franchirent des espaces incroyables, à pied, à travers les forêts, le long des fleuves, sur les rivages arides de la mer. Tantôt ils furent arrêtés par la maladie et la misère, d'autres fois ils s'égarèrent longtemps. On offrit aux uns le travail des esclaves, aux autres, de s'enfermer dans les mines ; mais ils préférèrent continuer leur

Treize d'entre eux établirent leurs familles à Saint-Denis en 1767, et un autre les imita en 1775. Ils y furent d'abord journaliers, puis pour la plupart se fixèrent sur des terres obtenues en concession au quatrième rang, dont ils furent les défricheurs et les premiers habitants.

La nombreuse famille des Leblanc est arrivée dans la paroisse en 1767 même, avec trois chefs : Jean, fondateur des Leblanc-Pitre ; Joseph, fondateur des Leblanc-Cajetan, et un autre Joseph, fondateur des Leblanc sans sobriquet. Leur postérité porte aujourd'hui uniformément le nom de Leblanc.

Jean était marié avec Marie-Anne Landry et âgé de trente-deux ans, lorsque la tourmente le chassa de Port-Royal. Débarqué aux États-Unis avec son épouse, il n'en est venu à Saint-Denis que dans l'automne de 1767. Il avait alors quatre enfants tous nés en exil et non encore baptisés. L'abbé Frichet a fait couler l'eau régénératrice sur ces jeunes fronts, le 10 septembre de la même année. Il y avait un garçon et trois filles. Probablement pour l'accomplissement de quelque vœu, tous ont ajouté à un autre prénom celui de Marie (1). Leur père s'étant fait concéder 3 par 40 arpents au quatrième rang en 1774, il y a vécu jusqu'à un âge avancé, malgré tous ses travaux et les

chemin. Ils cherchaient un ciel ami qui leur rappelât celui qu'ils ne devaient plus revoir, ou ils mouraient en le cherchant.... N'ont-ils pas bien gagné ce pied de terre où ils ont pu enfin s'asseoir pour rompre en famille le pain de l'exil, et raconter leurs tristes récits à des cœurs capables de les comprendre et de pleurer avec eux, sans remords ? Sans doute ils aperçurent des larmes dans les yeux des étrangers qui les voyaient passer, mais à ceux-là ils ne pouvaient faire entendre leur langage, et ils portaient à leurs yeux la marque d'un crime national".

(1) — Ces enfants sont ; Marie-Séraphine, âgée de 10 ans ; Pierre-Marie, de 8 ans ; Marie-Jeanne, de 5 ans ; et Marie-Catherine, d'un an.

contradictions subies. C'est de cet Acadien que descendent entre autres François-Xavier Leblanc, marié en premier lieu avec Léocadie Charron, et Toussaint Leblanc, époux de Rosanna Bousquet.

Quant à Joseph Leblanc-Cajetan, plus âgé que le précédent, mais également de Port-Royal, il était marié avec Marguerite Bourgeois ; de ses enfants un seul a pu survivre aux tribulations de l'exil. C'est l'ancêtre des quatre prêtres Leblanc, de Saint-Denis, et de Sœur Leblanc, des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe.

Le second Joseph Leblanc, venu en 1767, n'a plus de descendance dans la paroisse. Il était marié avec Cécile Benoit.

La famille de Jean Leblanc, fixée actuellement au village, n'est arrivée que plus tard de Saint-Ours, où elle s'était d'abord établie (1).

Le groupe Leblanc, en venant des Etats-Unis, avait probablement eu pour compagnon de route Grégoire Bourgeois ainsi que son épouse Catherine Comeau et ses quatre enfants, dont les trois plus jeunes n'avaient pas encore reçu le baptême (2). Ils ont eu cette faveur en même temps que le fils et les filles de Jean Leblanc, le 10 septembre 1767. Brisée par la fatigue, leur infortunée mère ne survécut guère. Déjà le 19 juin 1770, on lui fermait les

(1) — La famille Leblanc est aujourd'hui la septième en nombre à Saint-Denis avec ses 15 chefs : Elie, Jean-Baptiste, Narcisse, Louis, Paul, Hubert, Alfred, Antoine, Charles, Jean-Louis, François-Xavier et Toussaint, plus Dmes Pierre, Augustin et Antoine ; depuis 1801, elle a augmenté de 9 chefs. Outre quatre prêtres, plusieurs religieuses et un notaire, elle a fourni à la paroisse 5 marguilliers en charge : Joseph, en 1797 ; Antoine, en 1849 ; Louis, en 1855 ; Antoine, en 1872 et Pierre, en 1893.

(2) — Ces trois derniers sont ; Jean-François, âgé de 9 ans ; Marie-Joseph, de 5 ans ; et Marie-Isabelle, de 2 ans.

yeux (1), et son époux partait pour Nicolet. Quand deux des garçons cependant furent grands, ils revinrent réclamer leur part d'héritage au quatrième rang de Saint-Denis. C'est par eux que la tige des Bourgeois a pu renaître dans la paroisse et s'y conserver jusqu'à nos jours (2).

La famille Mignault, implantée à Saint-Denis le même automne que les Leblanc et que Bourgeois, a eu aussi son odyssee. Etienne Mignault et Madeleine Cormier étaient mariés depuis quelques années, lorsque le malheur s'est abattu sur leur patrie. Lui-même a été capturé et traîné jusqu'en Georgie ; quant à son épouse, elle a pu se cacher avec son bébé Jean-Basile dans la profondeur des bois voisins. Ne voyant plus, peu après, d'autre issue pour sortir de sa retraite que de s'en aller dans une contrée éloignée, la pauvre femme adopta le parti de se diriger vers Québec. Mais que de difficultés n'eut-elle pas à surmonter, que de chagrins à subir avant d'atteindre le but de son voyage entièrement effectué à pied ; les privations et les lassitudes ne lui ont pas manqué. Et, dans la capitale, réduite aux horreurs de la famine, elle n'a pas eu d'alternative plus consolante que de partager l'état d'extrême gêne de ses hôtes. Toutefois pendant qu'elle luttait tant bien que mal contre la mauvaise fortune, son mari tournait aussi son regard vers Qué-

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 20 juin 1770.

(2) — Le premier ancêtre acadien des Bourgeois était un chirurgien d'abord établi à Port-Royal au temps de d'Aulnay, puis à Beaubassin, où il exploita un établissement mi-agricole et mi-commercial. Il acquit bientôt une belle aisance. Sa postérité se chiffre aujourd'hui à quelques milliers de personnes tant dans la province de Québec que dans la Nouvelle-Angleterre et les provinces maritimes (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 93, III, 167 à 169, et 180). A Saint-Denis la famille ne vit plus que sous un chef nommé Victor.

bec. Hélas ! ils se rencontreront donc un jour ! Quand Etienne, de son côté, se fut en effet orienté, il s'adjoignit entre autres compagnons un compatriote du nom de Comeau et se mit en marche vers le Saint-Laurent. L'ami, moins abattu, plus Roger Bontemps, avait son violon qu'il avait sauvé du naufrage et, aux différentes étapes de la route, il tâchait de dissiper les ennuis de la troupe. L'histoire ne dit pas qu'il réussissait, mais en tout cas chaque coucher de soleil laissait ce monde errant plus près de son bonheur. Enfin il pénétrait dans le château-fort des Canadiens. Les premiers mots d'Etienne Mignault furent alors pour s'informer de sa femme et de ses enfants. S'il allait les retrouver en cet endroit ! Voilà qu'effectivement on lui apprend qu'il vit dans la localité une dame Mignault, originaire comme lui de l'Acadie. Puis les quelques détails de signalement qu'on lui fournit le font voler à la demeure de cette femme. Elle était penchée devant l'âtre, lorsqu'il entra. " Quoi, Madeleine, lui dit-il, depuis que nous nous sommes quittés, tu n'as pas eu le temps de finir ta soupe " ! C'est ainsi que se retrouvaient les heureux époux d'autrefois. Peu après, en 1760, ils émigrèrent à Bécancour (1) et, en 1767, à Saint-Denis, où ils

— — —

(1) — Voici comment Mère Saint-Bernard, née Sophie Mignault, raconte les malheurs de ses ancêtres lors de leur expulsion de l'Acadie : " Etienne Mignault fut, avec plusieurs de ses compatriotes, emmené captif en Georgie et forcé à travailler sur les plantations. Ils étaient traités comme des esclaves et enchaînés chaque soir. Après plusieurs années de captivité l'on oublia, paraît-il, un soir de les mettre aux fers et ils en profitèrent pour se sauver dans les bois. Ils marchèrent vers le nord et après de longs mois se trouvèrent enfin sur les bords du Saint-Laurent, et se mirent à la recherche de leurs familles.... Etienne erra

eurent aussi leur terre du quatrième rang. Ce sont les ancêtres de tous les Mignault de la paroisse (1),

longtemps et vint enfin à Québec profondément découragé. Là, sur le bord du fleuve, il rencontra un petit garçon avec qui il se mit à causer. L'enfant lui dit que "son père était allé à l'église et n'était jamais revenu, et que sa mère était bien pauvre et pleurait souvent"... "Où est ta mère?" lui dit... Etienne qui commençait à espérer. — "Elle demeure là-bas"... , répondit l'enfant... L'Acadien frappa en tremblant à la porte d'une pauvre petite maison. Une femme vint lui ouvrir, et en le voyant un grand cri s'échappa de ses lèvres, puis elle tomba évanouie dans ses bras. C'est ainsi que... Etienne Mignault retrouva sa femme et son fils... Etienne Mignault a dû arriver à Québec vers 1760. Les Anglais y étaient maîtres et il a dû s'éloigner au plus vite. Dans tous les cas, nous le retrouvons à Bécancour où il fit baptiser un fils qui se nomma François, le 30 mai 1761, presque six ans après la dispersion".

(1) — Les Mignault ont d'abord été Canadiens avant d'être Acadiens ; leur origine sur les bords du Saint-Laurent date même du temps de M. de Montmagny. Et si l'on pénètre plus loin, jusqu'en France, on découvre leurs ancêtres appartenant à la noblesse ; leurs armes étaient : "Champs d'azur, deux grappes de raisin d'argent ainsi que l'étoile, en pal du bas une main senestre" (d'Hozier). Jean Mignault-dit-Chatillon, qui le premier traversa l'océan pour s'établir en Canada, vers 1646, était fils de Nicolas Mignault et de Madeleine de Brie, de Bagnaux, près Paris. Souvent le *Journal des Jésuites* fait mention de lui sous le seul nom de Chatillon. Il a mené longtemps la petite guerre contre les Iroquois. A la fin ne s'amouracha-t-il pas d'une jeune Sauvagesse, pensionnaire chez les Ursulines de Québec ; il alla même jusqu'à faire des avances auprès d'elle pour l'épouser. Heureusement que celle-ci lui préféra un Sauvage. Il se maria peu après, le 10 nov. 1748, avec Louise Cloutier dans le manoir de Beauport, qui servait de chapelle ; son union fut bénite par l'abbé Lesueur (*Archives de Notre-Dame de Québec*). C'est son fils Jean-Aubin qui, vers 1676, est parti pour l'Acadie, où à Beaubassin il est devenu le plus riche de l'endroit après le seigneur (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*). Pendant qu'il était là, le major Church, de Boston, sorte de brûlot Colborne, vint en 1696 incendier sa ferme en même temps que tous les établissements acadiens de cette côte (*Archives de la marine, à Paris*). Son fils Pierre est le père d'Etienne, qui vint à Saint-Denis. La famille n'a plus de membre dans la paroisse depuis 1891. Etienne est l'aïeul du curé Mignault, de Chambly, par son fils Jean-Basile ; le bisaïeul de Mère Saint-Bernard, par son fils Jean-Basile et son petit fils Etienne ; le trisaïeul de la cantatrice Albani, par son fils Jean-Basile, son petit-fils

comprenant des prêtres, des religieuses, des notaires, des médecins, des chantres et le seigneur actuel de l'endroit.

En même temps que les Acadiens précédents, arrivaient leurs frères les Bourque, Pierre et Claude. Ils étaient mariés le premier avec Anne Richard et le second avec Marie Guilbault. Tous deux ont pris aussi leurs concessions au quatrième rang. Pierre est l'ancêtre des Bourque actuels de la paroisse ; quant à la descendance de Claude, il faut aller la chercher en partie à Saint-Ours (1).

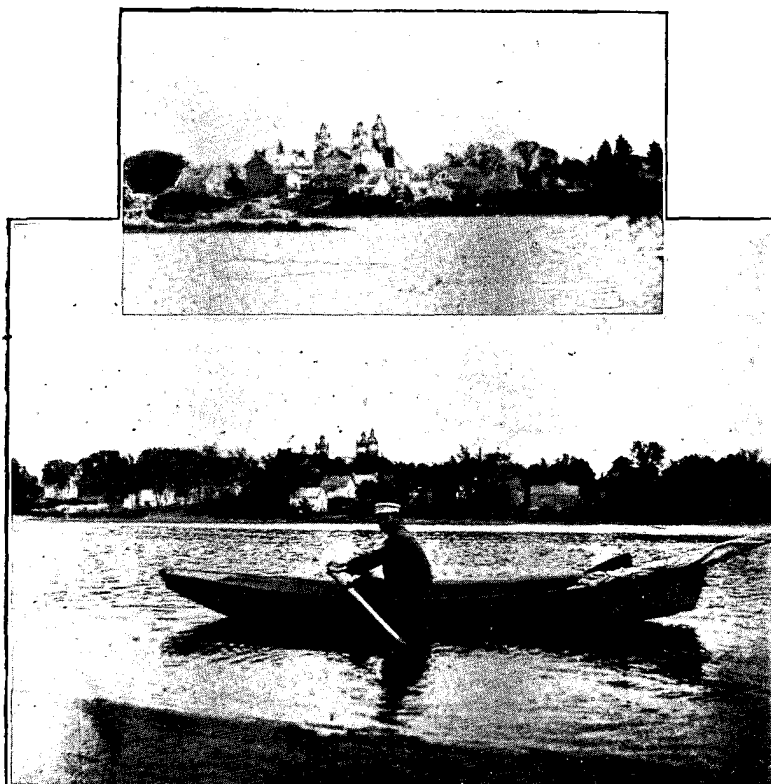
Joseph Brun, célibataire de cinquante-quatre ans, s'échoua aussi à Saint-Denis dans l'automne de 1767 ; mais il était si épuisé qu'il ne s'y arrêta que pour mourir. C'est le 12 juillet suivant qu'il a rendu à Dieu son âme encore plus malade que son corps ; il appartenait à une ancienne famille de Port-Royal (2).

Mais voyez-vous s'avancer cette vieille personne de quatre-vingt-trois ans, appuyée sur le bras d'un jeune homme de vingt-deux ans ? C'est l'aïeule, conduite par son petit-fils dans la voie de l'exil. Ils se nomment Jean-Baptiste Brault et Marie Hébert, veuve de René Brault. Au lendemain de la tourmente, il ne leur était plus resté d'autres parents. Hélas ! la

Basile et son arrière-petite-fille Mélina Mignault, mariée avec Joseph Lajeunesse, de Chambly ; le bisaïeul du seigneur Henri-Adolphe Mignault, par son fils Jean-Basile et son petit-fils le notaire Joseph. Résumé d'une monographie manuscrite de la famille par Mère Saint-Bernard.

(1) — A Saint-Denis, il n'y a plus de cette famille que Joseph Bourque. Ses ancêtres étaient jadis si nombreux en Acadie qu'ils y formaient tout un clan, dont le principal noyau se trouvait dans la Prée des Bourg ou Bourque. Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 196.

(2) — *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 12 juillet 1768.



Village de Saint-Denis en 1870.

En 1905. (Page 92).

cruauté du bourreau n'avait pas plus épargné les cheveux blancs que les larmes de l'enfance. Marie Hébert est décédée le 30 octobre 1778 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans (1). Quant à Jean-Baptiste, il a épousé Marie Laviolette à Saint-Ours en 1771 et s'est établi dans la nouvelle petite Acadie du quatrième rang de Saint-Denis. Sa descendance dans la paroisse a disparu avec ses enfants.

Pierre et Marguerite Robichaud, cousins et époux, ont également fait partie de l'immigration de 1767 à Saint-Denis. Nés vers 1720 et mariés environ dix ans avant la dispersion, ils furent du nombre de ceux qui se sont acclimatés difficilement sur une plage étrangère. Eux aussi finirent par se fixer sur une des terres du quatrième rang. Leur postérité, dans la paroisse, comme celle de Jean-Baptiste Brault, n'a pas dépassé la deuxième génération.

Etienne Roy et Marie-Anne Doiron, compatriotes des précédents, étaient respectivement âgés de vingt et pe douze ans en 1755. A leur arrivée dans la paroisse en 1767, ils étaient de jeunes mariés, journaliers de leur profession. Plus tard ils ont pu s'acquérir une terre à l'Amyot. Ce sont les ancêtres des Roy actuels de Saint-Denis. Tous les autres Roy de la localité (2) ont été des Canadiens étrangers à leur famille.

Quant aux Gaudette, venus en grand nombre dans la province de Québec, ils se sont dispersés en y mettant le pied. Entre autres, Joseph s'est établi à

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à cette date.

(2) — Il n'y a pas moins que 31 individus de ce nom de Roy, qui soient venus faire souche en Canada (Tanguay, *Dict. gén.*) ; Saint-Denis a eu des descendants de 5 d'entre eux. L'aïeul du protonotaire Roy, de Saint-Hyacinthe, fut jadis de la paroisse.

Saint-Denis ; Charles et Claude ont préféré Saint-Antoine. Il n'y a que les deux derniers qui aient aujourd'hui de la descendance dans la paroisse dyonisienne. Joseph, né en 1723 et marié avec Josephite Sincennes, fut du groupe de 1767. Quant à Charles, originaire de Beauséjour, il est l'ancêtre d'Elie et de Toussaint ; Claude l'est d'Amédée et de François. Celui-ci cultive encore au troisième rang la terre qui, le 11 juin 1788, était concédée à son ancêtre, fils de Claude (1).

Pendant que sur l'invitation de M. de Contre-cœur se formait la colonie acadienne de Saint-Denis, Joseph Girouard défrichait à Saint-Ours avec son frère Pierre. Tous deux étaient venus directement de leur patrie à Québec (2) et, après avoir combattu sous les drapeaux de Montcalm et de Lévis, avaient opté en faveur de Saint-Ours. Ils y agrandissaient l'éclairci sur leurs concessions, tandis que leurs familles attendaient à la ville que le nouveau gîte fût prêt. Cependant ils songeaient combien ils se trouveraient isolés à cet endroit. Pourquoi n'iraient-ils pas plutôt, pensèrent-ils, se fixer au milieu des leurs dans la paroisse voisine ? Pierre tint pour l'ancien chantier, mais Joseph céda à la tentation. Il s'acheta la terre déjà concédée près de l'intersection du quatrième rang avec la route Yamaska et en fit définitivement sa ferme.

(1) — La famille Gaudette remontait au temps de Razilly en Acadie, c'est-à-dire qu'elle en était une des plus anciennes (Rameau, *Une colonie féodale*, I, 94). A Saint-Denis, elle a fourni plusieurs religieuses et 5 marguilliers. Elle y a aujourd'hui pour chefs : Ambroise, 2 Amédée, François, Magloire, Toussaint, et Dames Jean-Baptiste, Joseph et Ambroise.

(2) — Ils avaient probablement été transportés par mer. Dès 1755, dit Sulte (*Histoire des Canadiens-Français*, VII, 94 et 95), "des bâtiments envoyés au secours des Acadiens amenèrent un grand nombre de ces infortunés".

C'est là qu'il est mort de la petite vérole, à l'âge de cinquante-six ans. Il était marié avec Anastasie Leblanc et est l'ancêtre de tous les Girouard anciens et présents de Saint-Denis (1).

Jean-Marie Richard, trop jeune pour être de la prise de possession de 1767, vint néanmoins s'y adjoindre à l'âge de vingt-un ans, en 1775. Né un an seulement avant la grande dispersion, il ne se rappelait pas le pays perdu. Son père (2) avait été alors saisi et jeté sans pitié dans le port de Philadelphie, aux Etats-Unis. Sa mère, de son côté, après avoir mis en sûreté ses objets les plus précieux, s'était enfuie dans la forêt avec ses enfants. Bientôt elle y put constater avec peine, par l'installation d'un usurpateur sur sa ferme, que son éloignement s'imposait et elle s'enrôla dans une troupe de compatriotes en partance pour la province de Québec. Tout le voyage s'effectua à pied, à travers les bois et le long des grèves, dans les circonstances les plus pénibles. Ce qu'eurent à souffrir ces infortunés, il est plus facile de le concevoir que de l'exprimer. La pauvre épouse, suivie de ses aînés et son bébé dans les bras, se coucha souvent épuisée sur le bord du sentier à peine battu, sans avoir mangé. Néanmoins après avoir vu bien des victimes marquer de leurs cadavres la route si longue et si difficile, elle entra à Québec. En cette ville va se répéter la touchante histoire d'Etienne Mignault. Pierre Richard, l'époux ravi, était à peine débarqué qu'il se tournait également du côté de la capitale canadienne, où il se rendit avec quelques compagnons comme lui à la

(1) — Cette famille, que l'on appelait autrefois Giroir, a fourni à Saint-Denis plusieurs religieuses et 3 marguilliers. Elle n'a plus que Dames Zéphirin et Philéas pour conserver son nom dans la localité.

(2) — Il se nommait Pierre, et son épouse, Madeleine Bourque. C'est aux Mines qu'ils demeuraient tous deux lors de la dispersion.

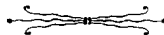
recherche de leurs familles. En arrivant aux portes de la vieille cité, il se demandait plus que jamais ce qui l'attendait, lorsqu'il aperçut près des fortifications de petits enfants, prenant leurs ébats. En dépit de leur maigreur, il les reconnaît pour les siens. Contenant alors son émotion, il s'approche d'eux, qui le prennent pour un étranger, et il leur demande des nouvelles de leur père. "Notre père, répondent-ils, nous n'en avons plus ; les méchants l'ont emporté bien loin". "Et votre mère, où demeure-t-elle ?" "Là-bas", disent-ils en désignant du doigt une humble mesure du voisinage. L'instant d'après, les dispersés de l'Acadie étaient dans les bras l'un de l'autre ; mais la joie n'eut guère de durée. La petite vérole sévissait en cette année au milieu de la misère (1) et l'heureux père de la veille ne tarda pas à y succomber. La veuve alla dans la suite achever d'élever sa famille à Bécancour, où elle put reconstituer son foyer en convolant en secondes noces avec un nommé Prince. C'est de là que Jean-Marie vint à Saint-Denis s'ouvrir une terre en haut du quatrième rang. Des deux mariages successifs de celui-ci avec Catherine Phaneuf et Angélique Chenette sont nés dix enfants : Madeleine ; Charles ; Jean-Baptiste, père de Victor et d'Étienne, celui-ci de Southbridge, Mass., E.-U. ; Joseph ; Geneviève ; Pierre, aïeul du Révérend Père Donat Richard ; Basile ; Jean-Marie, premier maître-chantre de Saint-Barnabé-sur-Yamaska ; Michel (2), aïeul du Dr Jean-Baptiste Richard, de

(1) — En 1758, à Québec, plus de 400 Acadiens étaient déjà morts de la petite vérole, écrit l'intendant Bigot. (Rameau, *Une colonie féodale*, II, 212.)

(2) — Michel, marié avec Josephine Larivière, est le père de Jean-Baptiste, qui le 7 mars 1859 épousait Céline Laflamme, à Saint-Denis. Le Dr est le fils de ce dernier. Sa mère est la sœur du curé de Farnham.

Saint-Denis ; et Noël. Les trois derniers fils sont de la seconde union. Leur père est mort au commencement de ce siècle (1).

Outre les Acadiens établis à Saint-Denis, deux autres familles de leurs compatriotes y ont eu aussi plus tard de leurs descendances, ce sont celles de Bourdages en 1790 et de Thibodeau en 1802 (2).



(1) — La famille Richard, qui ne comptait que deux chefs en 1801, est aujourd'hui la quatrième en nombre à Saint-Denis. Ses chefs actuels sont : le Dr Jean-Baptiste, David, Alfred, Pierre, François-Xavier, 2 Raphaël, Henri, 3 Joseph, 2 Misaël, Michel, Elie, Toussaint, et Dame Médéric. Deux de ses membres ont été marguilliers : Jean-Marie, en 1804, et Basile, en 1846. Elle a fourni un prêtre, un médecin et plusieurs religieux et religieuses. En Acadie, ses ancêtres étaient très nombreux, surtout dans les environs de Port Royal, où il y avait le Pré des Richard (Rameau, *Une colonie féodale*, I, 196).

(2) — A Saint-Denis, les Thibodeau, le père et ses fils, ont été marchands. Ils descendaient du fondateur de Chipody par son petit-fils Alexis, marié avec Marie Blanchard (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 237 à 276 ; II, 214).

CHAPITRE XIII

Construction de la deuxième église. Son parachèvement et sa description. Sa fin. 1764-1796.

En construisant la première chapelle de Saint-Denis, on ne s'était nullement préoccupé de sa solidité. La pensée que l'on serait bientôt dans le besoin d'avoir un temple moins petit avait présidé à son érection. Aussi douze ans plus tard fallait-il déjà parler de la remplacer.

C'était en 1752. Alors venait malheureusement de passer sur la paroisse, à la suite de la fondation de Saint-Antoine, un souffle de mécontentement capable de refroidir le plus beau zèle pourtant nécessaire à la réussite d'une pareille entreprise.

Toutefois la réaction commençait à poindre dans les esprits. On s'apercevait peu à peu que l'on avait été joué par le semeur d'ivraie de l'Évangile et l'on revenait à de meilleurs sentiments. L'évêque et le missionnaire profitèrent de ces dispositions pour faire voir aux paroissiens toute l'humiliation dans laquelle ils devaient être de n'offrir point d'abri plus convenable au Prisonnier des tabernacles.

Ils comprirent. Mais comme il n'y avait pas encore de résidence pour le pasteur dans la localité, ils décidèrent de débiter par elle pour continuer aussitôt par la construction de l'église. Mgr Pontbriand, connaissant la pauvreté et aussi la foi peu éprouvée de cette portion de son troupeau, proposa de bâtir préféra-

blement un presbytère-chapelle (1) et de se reposer ensuite quelques années. Cette maison deviendrait simplement presbytère le jour où l'on ouvrirait au culte un édifice spécial. Le conseil était excellent. S'il n'a pas été suivi, il ne faut s'en prendre qu'à l'orgueil blessé des gens, qui ne voulaient pas, du moins présentement, se laisser surpasser par les généreux riverains d'en face. Bien qu'elle ne présentât guère de garantie à l'Ordinaire du diocèse, celui-ci consentit à abandonner libre cours à cette ardeur (2). Donc la maison du prêtre devait s'ériger d'abord, puis ce serait le tour de celle du Seigneur.

La première partie du projet fut menée à bonne fin. Mais quand on en vint à l'exécution de la seconde, tous les courages étaient émoussés et les plaintes couvrirent les exhortations. L'évêque se montra accommodant et Dieu aussi. La pauvre chapelle ne fut que réparée pour le moment, restaurée encore en 1758 et utilisée jusqu'en 1767.

Les Dyonisiens d'alors manifestaient assurément trop de parcimonie à l'égard de Celui de qui l'on reçoit tout.

En 1764, ils se remirent néanmoins à l'œuvre, pour achever cette fois. Aussi n'était-il réellement plus possible de retarder.

Dès les premiers mois de l'année, les procédures préliminaires auprès du pouvoir civil étant closes, on élut comme syndics pour la construction : Pierre Véronneau, Pierre et Charles Maheux, celui-ci bailli et fils du précédent, Charles et François Saint-Ger-

(1) — Lettre de Mgr Pontbriand aux Dyonisiens, en date du 2 mars 1752. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de Mgr Pontbriand à Pierre Maheux, agissant au nom de la paroisse, en date du 8 juin 1752. *Archives de l'évêché de S.-Hyac.*

main, Antoine Martin, Florentin Vigeant et Pierre Allaire. Le premier d'entre eux fut choisi comme président et, peu après, ils faisaient dûment homologuer (1) une répartition payable en dix ans.

La pièce légale prélevait sur chacun des contribuables des journées de travail, de la pierre, du bois, du sable et de plus une somme de quatre mille piastres. On avait résolu de ne rien négliger pour faire oublier le passé. Hélas ! la réalité n'a pas répondu aux brillantes espérances de ce commencement.

Le curé, qui avait jusque-là dirigé les opérations, étant devenu infirme, ne put guère se montrer sur le chantier qui s'ouvrait. Incapable de remplir le saint ministère le plus urgent (2), il se vit bientôt dans l'obligation de déposer même les comptes de la bâtisse entre les mains des syndics. Dans ces conjonctures, les élus de la paroisse s'engagèrent un secrétaire-trésorier et se firent entièrement à son honnêteté. Malheureusement ils se trompèrent dans le choix de leur homme. Celui-ci perçut tant bien que mal la quote-part de chacun, ne paya personne, mit dans les livres le plus parfait désarroi et dans son gousset tous les revenus. Quand l'entrepreneur demandait de l'argent, il lui répondait invariablement qu'il n'y en avait pas au coffre, et force lui était d'attendre. A la fin, les travaux étant considérablement avancés, l'ouvrier exigea autre chose que des paroles et le scandale éclata (3). On peut soupçonner

(1) — Par Samuel Mathers, juge de paix de la paroisse. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(2) — Même M. de Contrecoeur écrit de Montréal à Mgr Briand, le 24 déc. 1766, que " M. Fricet... est hors d'état de pouvoir dire la messe à cause de ses infirmités ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — Requête des paroissiens à Mgr Briand, en février 1767. *Archives de l'évêché de S.-Hyac..*

Les autres conditions du contrat étaient bien remplies, mais l'ensemble du travail n'en était pas moins défectueux, puisqu'il était privé des appuis qui devaient le consolider.

Si, après avoir considéré les dehors du temple, on en franchissait le seuil, on se trouvait en présence d'un monument simplement ébauché. Des planchers, des banes au nombre de quatre-vingt-huit (1), trois autels qu'il faudra bientôt remplacer (2), et... c'était à peu près tout. Il y avait une sacristie, mais aussi dénuée que le reste. Pendant les treize années suivantes, le couronnement de l'œuvre sera la préoccupation du pasteur (3).

Dès le printemps de 1768, on dota le sanctuaire d'une balustrade aussi originale que coûteuse. Le capitaine Pierre Maheux lui a généreusement consacré la forte somme de cent-soixante-quinze piastres.

à pleins tombereaux dans les fouilles et en l'arrosant avec la terre du fossé, j'en suis sûr, et tous ceux qui le veulent voir le seront aussi". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — La première vente de ces bancs s'est effectuée à l'enchère à la fin de 1768 ; elle a rapporté le montant de \$533, soit une moyenne d'environ \$6 par adjudication. Il fut décidé qu'ensuite chaque propriétaire pour garder son banc n'aurait à payer annuellement que 60 sous. Les enfants héritiers des propriétaires, à la première génération seulement, pouvaient conserver le banc de leur père aux mêmes conditions en payant \$2 de mutation. Mais du moment que le banc sortait de la famille, il était remis à l'enchère pour établir un nouveau propriétaire avec les privilèges ci-dessus. Ce règlement a été passé le 26 juin 1768 et approuvé par l'évêque, le 30 suivant ; il a été maintenu tout le temps de la deuxième église, de 1767 à 1796. La fabrique reprenait tout banc non payé le ou avant le 15 février de l'année expirante. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — L'inventaire du 4 mars 1770 dit qu'il y a dans l'église "trois autels en pierre, mais à démolir parce qu'ils sont informes et mal placés". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — De 1771 à 1780, l'église a reçu en divers dons la somme de \$170. *Archives de l'église de S.-Denis.*

Cette balustrade était entièrement confectionnée de fer, mais de quel fer ! des “ cercles de tonnes ”, nous dit un inventaire de l'époque. Ce ne pouvait être ni stable, ni élégant. Elle était recourbée en rentrant dans le chœur ; de cinq pieds en cinq pieds, l'ornait une pomme de même métal (1). On n'avait donc pas la main heureuse pour le premier coup de pinceau depuis le départ de l'entrepreneur.

Ensuite on ajouta une chaire portative en beau bois de pin comme d'ailleurs l'étaient déjà tous les bancs (2). Puis la pierre et les poutres disparurent sous un bon crépi et une jolie voûte de mortier blanchi à la chaux. Un magnifique maître-autel bombé, véritable morceau d'art, fut sculpté à Montréal, doré par les Sœurs de l'Hôpital-Général de Québec et posé en 1773 (3). Le jubé fut terminé, l'année suivante (4), pour être uniquement réservé aux religieuses de la Congrégation, que l'on attendait,

(1) — Marché du 3 nov. 1767 avec Jos. Girard, forgeron, qui s'engage à “ faire et placer une balustrade en fer, soit en fer à cheval ou droite...., qui sera garnie d'anneaux ou agraffes pour soutenir la nappe de communion.... et de pommes en fer de cinq pieds en cinq pieds ” *Archives de l'église de S.-Denis*. L'inventaire du 4 mars 1770 dit qu'il y a dans l'église “ une balustrade en fer dont l'ouvrage est fait avec des cercles de tonnes et de barriques, qui rentrent en fer à cheval dans le sanctuaire, le tout en fer et qu'on dit avoir coûté 1050 chelins ” *Archives de l'évêché de S.-Hyac.*

(2) — Inventaire du 4 mars 1770.

(3) — Voici en résumé ce que nous lisons dans les registres des comptes au sujet de ce maître-autel, chapitre des dépenses : en 1772, autel bombé, sculpté, grand tabernacle, chandelier pascal, etc., — \$262 ; or pour dorer ces pièces, — \$120 ; transport de ces pièces (formant près de 5 tonneaux) de Montréal à Québec et de Québec ici, et petites dépenses y relatives, — \$20 ; en 1773, parfait paiement de ces pièces, — \$101 ; fournitures et dorures de ces pièces à l'Hôpital-Général, — \$100. *Archives de l'église de Saint-Denis*.

(4) — L'inventaire de 1770 dit qu'il y a “ un jubé à faire et dont il n'y a que les poutres ”.

ainsi qu'à leurs élèves. Les petits autels des chapelles latérales avaient été refaits et dédiés de nouveau, l'un à l'Enfant-Jésus et l'autre à sainte Anne. Enfin des stalles, des tableaux, quatre lustres en bois et le symbolique vaisseau de saint Pierre suspendu au-dessus de la nef (1) complétaient vers 1780 ce à quoi l'on n'avait cessé de se dévouer depuis 1764.

Pendant ce temps-là, la population de la paroisse avait augmenté et continuait à s'accroître même plus rapidement qu'on ne l'avait prévu. La vaste église de 1767 est ainsi devenue trop petite dès 1788. Si bien qu'il fallut alors songer à l'agrandir. Mais exécuter cette amélioration, c'était s'imposer de lourdes dépenses pour tomber dans l'obligation de recommencer bientôt, puisque l'édifice manquait de bases. D'un autre côté, il répugnait de raser ce que l'on venait de finir à tant de frais. Il y eut plus qu'un moment d'hésitation. La masse des paroissiens cependant opinait plutôt en faveur d'une simple addition. A peu près seul, le curé, M. Cherrier, qui possédait des connaissances en la matière, ne partageait pas cet avis. Pour lui, il n'y avait pas l'ombre d'un doute, il fallait tout reprendre de fond en comble sur de plus amples proportions. Mais comment tourner les esprits de son côté ?

Un samedi, pour se rendre compte par lui-même de la vérité de ce qu'on lui affirmait, il découvre un

(1) — L'inventaire du 4 mars 1770 dit qu'il y a dans l'église " un petit vaisseau suspendu à la voûte ". " Ces petits navires, dit l'abbé Chs Trudelle (dans le *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, II, 59), avaient ... une signification mystique et représentaient la barque de saint Pierre, ou le vaisseau de l'Eglise, de même que le coq du clocher qu'on appelait le coq gaulois, rappelait le coq, dont le chant précéda la chute de saint Pierre et était aussi la figure emblématique de la vigilance du pasteur ".

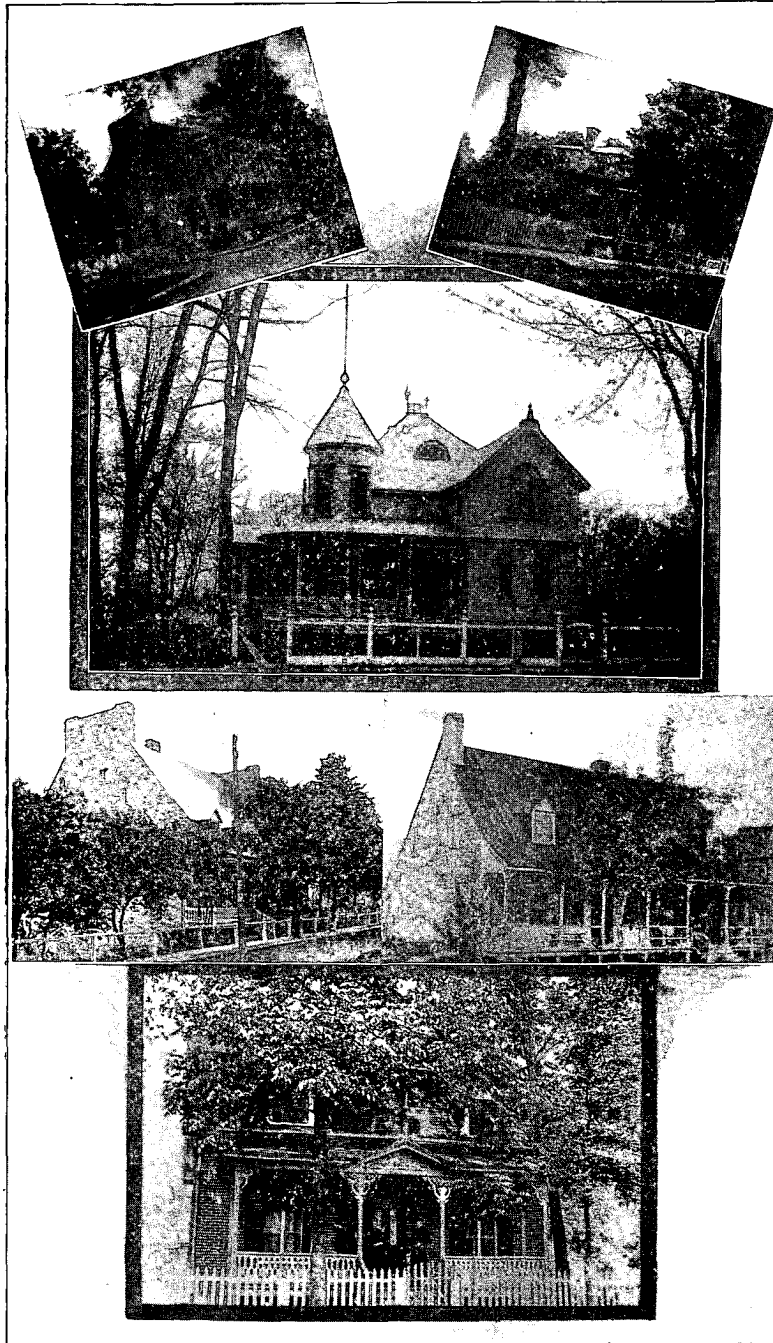
coin des fondations et les laisse exposées aux regards pour le lendemain. Le méchant travail était trop évident, il se réservait de le montrer aux intéressés pour qu'ils pussent se prononcer ensuite eux-mêmes avec meilleure connaissance de cause. Or, le dimanche après la messe, sur invitation, un grand nombre se transportent sur les lieux et constatent jusqu'à quel point il serait ridicule en effet d'investir un capital plus considérable sur une bâtisse qui ne tarderait pas à crouler (1).

La majorité pensa dorénavant comme le curé. Dès 1791, on procéda aux premières démarches pour la reconstruction et, cinq ans plus tard, la substitution était opérée. La belle et coûteuse deuxième église n'avait duré que vingt-neuf ans, deux ans seulement de plus que la pauvre petite chapelle des débuts.



(1) — Le 4 oct. 1791, le curé Chénier écrit à Mgr Hubert : « Je tis, il y a environ 15 jours, déchausser une partie du long-pan pour constater mes doutes et ceux des habitants qui répugnaient à de si grandes réparations, avant cet examen. En conséquence, le dimanche 25 septembre, les habitants, convoqués au prône, se sont assemblés après la messe, et après avoir visité l'endroit des fondations découvert, sur 88 propriétaires.... présents pour donner leurs noms publiquement avec leur sentiment, 74 ont opiné qu'il fallait refaire l'église à neuf, et 14 seulement ont voulu qu'on réparât la vieille...., sans aucune augmentation ». *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

AU VILLAGE DE S.-DENIS (p. 94).



Hôtel Dragon. Banque (Notaire Archambault).
Résidence du Dr Richard.
Bureau de poste (Notaire Dauray). Résidence d'Omer Huard.
Résidence de Delle G. Cordeau.

CHAPITRE XIV

Dernières années du curé Frichet. Les progrès
accomplis sous son règne.

Sa retraite et sa mort.

1764-1774.

Dès avant de commencer la construction de son église, le curé Frichet avait ressenti les premières atteintes de ses infirmités. Cependant il ne croyait pas qu'elles le retiendraient si tôt à sa chambre, car il ne se serait jamais jeté dans une entreprise aussi longue que celle de la réédification d'un temple. Il ajouta de la sorte à ses souffrances la peine de n'être pas sur son chantier, lorsqu'il y savait sa présence si nécessaire pour la conduite et la surveillance des travaux.

Quant à son ministère qui lui-même ne tarda pas à subir les conséquences de sa mauvaise santé, il eut d'abord le secours empressé de ses confrères voisins, les abbés Gervaise et Lataille (1), de Saint-Antoine et de Saint-Charles. Ceux-ci se multiplièrent pour le suppléer de leur mieux, mais cet état de choses ne pouvait se prolonger longtemps sans gêne. Ces curés charitables avaient chez eux leurs occupations ; étant seuls, ils n'étaient pas libres surtout de quitter leurs paroisses, le dimanche. Il est vrai que le pauvre pasteur, en se voyant arrêté, avait aussitôt demandé une assistance régulière à son évêque, mais à cette époque il était encore moins facile qu'aujourd'hui d'obtenir des vicai-

(1) — L'abbé Lataille était le confesseur d'ordination de l'abbé Frichet. Tanguay, *Répertoire gén. du clergé canadien*, 118.

res. Il y avait une si grande pénurie de prêtres, et tant de cures sans titulaires ! C'est ce qui obligeait les desservants malades ou surchargés à rester quand même sous le poids entier de leur fardeau.

Toutefois Mgr Briand avait les yeux tournés du côté du cher invalide. Lorsqu'enfin, au mois d'août 1766, il lui fut permis de disposer du Récollet Claude Cliche — de son nom de religion Frère Didace, — il l'envoya sans retard à Saint-Denis. Le curé ne put malheureusement garder plus qu'un mois (1) cet auxiliaire, qui, à l'expiration de ce court laps de temps, recevait déjà son obédience pour un autre poste.

L'abbé Frichet se traîna et espéra encore près de deux ans, mais c'était là l'extrême limite. Aller plus loin, c'eût été contre les intérêts de tous et il ne fut pas le dernier à le comprendre. Il en écrivit à l'évêque lui exposant en même temps son embarras pour l'avenir. Entré pauvre dans le ministère, il en sortait pauvre ; il ne lui restait pas où reposer sa tête en sortant de son presbytère. L'Ordinaire du diocèse, connaissant ses états de service dans l'Eglise, ne l'abandonna pas dans cette circonstance.

Votre cure, lui répondit-il en substance, rapporte de six à sept cents piastres annuelles de dîme ; les deux tiers de ce montant appartiendront au curé de Saint-Antoine, qui aura la charge entière de votre paroisse, et l'autre tiers vous sera remis par lui ; en plus, ajoutait-il, le titre de curé vous restera jusqu'à la mort. Cet arrangement alla on ne peut mieux à l'ouvrier infirme, qui avait même la permission de demeurer dans son presbytère, s'il le désirait.

(1) — Le Père Cliche est demeuré à Saint-Denis du 24 août 1766 au 24 septembre suivant. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

En dépit de ces droits qu'on lui réservait, l'abbé Frichet sentait tout de même Saint-Denis lui échapper, mais il pouvait alors s'en séparer sans remords, car il y avait contribué la pleine mesure de ses forces et la paroisse avait progressé sous le règne de son premier curé. La primitive chapelle avait cédé la place à une église magnifique, du moins à l'extérieur. Les défrichements s'étaient poursuivis avec succès et la population avait plus que doublé ; de quelques centaines d'âmes elle s'était portée à près de huit cents.

Pour encourager le travail du déboisement, il avait lui-même obtenu sa concession à l'Amyot et y faisait abattre les arbres et semer. Si sa santé n'eût entravé son esprit d'entreprise, on l'aurait vu mêlé activement à toutes les œuvres d'intérêt public de la localité.

C'est de son temps que le notaire s'est joint au médecin de la paroisse pour en rendre le personnel complet.

Et au cours des malheurs de la guerre de Cession, ne l'a-t-on pas admiré dans son zèle à bénir et à consoler ses ouailles tant éprouvées ?

Si enfin il eût été encore debout lors des dernières contradictions, elles n'auraient pas existé.

C'est le 29 juillet 1768 que l'évêque signa l'arrangement proposé au curé malade de Saint-Denis (1). Avec deux ou trois cents piastres seulement de revenus par année, M. Frichet ne pouvait songer à tenir maison longtemps, quoique le libre usage de son presbytère lui fût laissé.

Il lui en coûtait bien un peu de quitter la paroisse où il avait généreusement dépensé ses quatorze dernières années de labeur, mais la nécessité le forçait

(1) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

d'aller chercher ailleurs un refuge que Saint-Denis ne lui offrait plus.

Obligé de partir, il se sentit attiré vers Québec de préférence à toute autre place. Là, il avait grandi, étudié et reçu les ordres, là demeuraient son évêque et un nombreux clergé. Il ne fallait pas tant d'attraits pour l'entraîner de ce côté. C'est à la fin de l'été que, jetant un dernier regard sur Saint-Denis, il s'en éloigna pour n'y plus revenir.

A Québec, les religieuses de l'Hôpital-Général, sur sa demande, lui avaient préparé une bonne chambre. C'est dans cette institution de charité qu'il acheva son existence, partageant entre la souffrance et la prière les six années qui le séparaient du jour de sa récompense.

Ce terme arriva pour lui le 17 août 1774 (1). Il n'était encore âgé à cette date que de cinquante-huit ans, dont trente-un passés dans le sacerdoce.

Dès le lendemain, il était inhumé fort simplement sous le chœur de la chapelle de l'hôpital, avec chant seulement d'un libéra ; le chanoine Rigauville officiait et cinq prêtres, ainsi que trois clercs, y assistaient entre autres. Les prêtres étaient : MM. Augustin Hubert, desservant de Saint-Joseph-de-Lévis ; P.-S. Renaud, curé de Beauport, que le père de la reine Victoria aurait voulu dans la suite voir évêque de Québec ; F.-X. Noiseux, vicaire à Saint-Pierre-d'Orléans, plus tard curé et grand-vicaire des Trois-Rivières ; C.-F. Bailly, alors missionnaire en Acadie et futur évêque ; et le Père P.-L. Dujaunay, jésuite et curé de la Pointe-aux-Trembles, près Québec. Les séminaristes étaient : MM. A. Binet, sous-diacre, C.-F.

(1) — Les *Annales* de l'Hôpital-Général de Québec disent qu'il mourut en cette maison "dans les appartements du clergé".

Perrault et N.-B. Mailloux, acolytes, qui tous trois sont devenus prêtres (1).

Le service solennel n'ayant pu être célébré le jour même de la sépulture, il le fut le 19 suivant (2).

Dans la cure dyonisienne, dont il était encore le titulaire à sa mort (3), M. Cherrier, son successeur, lui chanta un second service ; chacun se rappela de nouveau ce que le défunt avait opéré de bien dans la paroisse, puis pour lui comme pour les autres le silence se fit peu à peu autour de sa tombe (4).



(1) — Tanguay, *Répertoire gén. du clergé canadien*.

(2) — Voici la première partie de l'extrait mortuaire de l'abbé Fricchet : " L'an mil sept cent soixante et quatorze, a été inhumé dans l'église de cet hôpital par nous soussigné, prêtre chanoine de Québec, de présent curé du lieu, le corps de Messire Jean-Baptiste Fricchet, prêtre curé de Saint-Denis (son service solennel différé à demain), décédé hier, âgé de 57 ans ou environ, dont 32 de prêtrise, après s'être confessé et avoir reçu le sacrement d'extrême-onction . . . " *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'Hôpital-Général de Québec*, à la date du 18 août 1774.

(3) — *Annales de l'Hôpital-Général de Québec et Registres des baptêmes, mariages et sépultures* de la même institution.

(4) — Le collègue de Saint-Denis conserve la partie d'été de son breviaire. En tête, il a lui-même inscrit son nom avec le millésime 1742. Le premier propriétaire connu de ce livre, imprimé en 1706, a été l'abbé J.-B.-F. Grenet, ordonné en 1726 et décédé curé de Montmagny en 1740.

CHAPITRE XV

Retour de l'abbé Gervaise comme missionnaire.
Ses derniers travaux à Saint-Denis. Son éloge
et sa fin. 1767-1769.

L'évêque n'avait pas attendu sa décision définitive du 29 juillet 1768 (1) pour suppléer son prêtre malade dans la paroisse de Saint-Denis. Dès le 11 mars 1767, il l'avait officiellement déchargé sur M. Gervaise de toute l'administration financière ; puis le 13 juin de l'année suivante, il en avait fait autant verbalement pour la partie spirituelle. A la fin, il ne pouvait que confirmer et compléter ce qui avait été réglé auparavant.

Par cet arrangement, c'est l'état de choses d'autrefois qui reparaissait dans la localité ; mais il ne revenait sûrement pour le plaisir ni des uns ni des autres. Aussi l'autorité ne l'imposa-t-elle qu'à regret. Les sentiments de tous étaient suffisamment connus sur ce point ; ceux des paroissiens surtout avaient vivement éclaté dans les derniers temps de la desserte de leur église par voie de mission.

Mgr Briand, pour rendre plus acceptable à ses

(1) — Mgr Briand écrit alors entre autres choses à l'abbé Gervaise :
« Nous avons résolu de vous charger de la desserte de la dite paroisse (de Saint-Denis), afin que vous puissiez mettre l'ordre dans les affaires de cette église, qui ont été un peu négligées depuis l'infirmité du dit Sr curé (Frichet)... c'est pourquoi nous vous donnons de ce jour la desserte de cette paroisse avec le droit exclusif d'y faire les fonctions curiales... ; nous vous permettons de biner tous les dimanches et fêtes ».
Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

Toutefois la volonté de Dieu s'accomplissait malgré eux et, comme toujours, ce fut au bénéfice des intéressés. Celui que la Providence leur destinait était l'abbé Cherrier, un nouvel ordonné, qu'ils ne connaissaient pas, mais qui allait être véritablement l'homme de Saint-Denis.

M. Gervaise, en cédant la place à ce prêtre au commencement de novembre 1769, se replia avec joie sur sa paroisse de Saint-Antoine.

Saint-Denis ne lui avait pas donné plus de consolations durant sa dernière desserte qu'il n'en avait reçues pendant sa première administration. On l'estimait dans la paroisse, on reconnaissait volontiers son zèle et ses talents, mais il était resté à son égard dans les esprits une certaine antipathie à la suite de son refus de se fixer à Saint-Denis, lors de son déménagement à Saint-Antoine. Ce sentiment fut la cause que le zélé missionnaire ne put jamais rendre aux Dyonisiens les services dont il était d'ailleurs capable.

Outre la paroisse voisine de l'est, M. Gervaise se vit confier la desserte de Contreccœur à deux reprises, de 1765 à 1766 et de 1772 à 1775 (1). Son évêque n'ignorait pas le dévouement de ce prêtre et y recourait fréquemment. Heureuse l'église de Saint-Antoine, qui l'eut pour fondateur et ensuite pour pasteur, les trente-cinq premières années de son existence !

Cet ecclésiastique était actif et d'une belle piété.

lait accorder un si digne pasteur ». Cependant l'abbé Petit avait manifesté par lettre en date du 7 précédent ne pas désirer devenir curé de Saint-Denis. Le 15 suivant, l'évêque écrit à l'abbé Gervaise qu'il a nommé M. Petit au poste de Repentigny. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — Bernard, dans le *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, IV., 193.

Il ne faut pas le juger par le seul travail qu'il a accompli à Saint-Denis ; il n'y fut que de passage et, d'ailleurs, quelles œuvres édifier avec une population dont il n'avait pas l'affection ?

A. Saint-Antoine, il a exercé son influence dans toute son étendue. Aussi voyons le magnifique esprit chrétien qui a généralement animé ce petit peuple jusqu'à notre époque ; il date des commencements.

Dans son presbytère, ce prêtre ne restait pas oisif ; à la prière il joignait volontiers l'étude. Aussi à sa mort son exécuteur testamentaire offrait-il en vente parmi ses biens " une très belle bibliothèque de différents livres " (1).

Mais, en 1785, l'excellent curé atteignait au soir de sa vie. Il avait bravement supporté le poids du jour ; maintenant l'âge et la maladie le forçaient à la retraite. Pour cette éventualité, il s'était assuré une maison privée en haut de la rivière, à la distance d'à peu près un mille de son village. C'est là que, l'automne arrivé, il se retira pour attendre les années éternelles. Muni de tous les sacrements des mourants, il en partait pour aller recevoir là-haut sa couronne de bon et fidèle serviteur, le 5 mai 1787. Le surlendemain, il était inhumé avec grande pompe sous les dalles du sanctuaire de son église de Saint-Antoine, où ses restes continuent de reposer.

La population de Saint-Denis assistait nombreuse aux funérailles, voulant payer son tribut de reconnaissance. Que n'avait pas, en effet, exécuté M. Gervaise pour les Dyonisiens pendant les quatorze ans qu'il desservit cette paroisse !

Son règne égala presque en longueur celui du

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, à Saint-Antoine. — Plusieurs de ces livres ont été achetés par l'abbé Cherrier.

Dieu avait doué l'enfant de très heureuses dispositions et l'avait placé dans un milieu des plus favorables à leur développement. Combien se réjouirent ses parents à le voir, dès son bas âge, admirablement profiter de leurs leçons ! De l'école paternelle il entra à celle du presbytère, où, aux éléments de la langue française, il joignit bientôt ceux du latin. On avait vite constaté toute la vivacité de son intelligence et la sûreté de son jugement. C'est au collège de Québec qu'on décida de le confier pour achever le travail de sa formation. Impossible, au reste, d'opter pour une autre maison de haute instruction, quoique celle-ci fût à une distance considérable ; on ne connaissait qu'elle en Canada. De Longueuil à la capitale, il y avait loin surtout pour un enfant qui ne s'était jamais séparé de sa famille. Néanmoins François, dont les quinze ans étaient accomplis, se soumit volontiers au sacrifice demandé. Peut-être lui avait-on soufflé pour l'encourager que c'était l'unique voie à suivre afin de devenir prêtre à l'instar de son grand-oncle.

Le jeune écolier, en débarquant à Québec, n'y trouva que les ruines amoncelées durant le désastreux siège de 1759 par les Anglais (1). Partout, au collège comme ailleurs, on mettait de l'ardeur à les relever. Les élèves, un moment dispersés, revenaient, et les plus habiles et dévoués maîtres de la jeunesse canadienne reprenaient la besogne avec un nouveau courage. Le brillant petit paroissien de Longueuil, qui avait fait concevoir les plus belles espérances

(1) — Le 5 nov. 1759, Mgr Pontbriand écrivait dans un mémoire adressé à la cour de Paris : " Québec a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; 180 maisons ont été incendiées par des pots-à-feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes. Les murs de 6 pieds n'ont pas résisté . . . Dans le séminaire, il ne reste de logeable que la cuisine". Têtu, *Les évêques de Québec*, 251 à 254.

quand il était à sa classe privée, ne manqua pas de bénéficier largement de cette renaissance. Les premières nouvelles qu'il adressa à ses parents furent donc pour eux des plus consolantes. Il pouvait bien leur parler de ses légers ennuis, mais il devait avant tout les entretenir de ses succès et encore plus de ceux sur lesquels il comptait.

Ces derniers n'ont pas trompé son attente. Non seulement ses études furent des plus fortes, mais il emprunta à ses directeurs cette agréable éducation française, qui l'a toujours distingué par la suite ; le cœur fut façonné à l'égal de l'esprit. Sa philosophie terminée, toutes les carrières semblaient sourire à l'écolier finissant. Toutefois une seule l'attirait : celle du sacerdoce. Après les vacances de 1766, il retourna à Québec, mais en qualité de clerc. Le 17 décembre suivant, il fut tonsuré, et deux jours plus tard il recevait les ordres moindres. Le sous-diaconat lui fut conféré le 13 juin 1767, et le diaconat, le 28 juin 1768.

Pendant sa cléricature, il joignit à ses études théologiques les offices de régent et de professeur au milieu de ses anciens condisciples.

Les jours de l'initiation furent laborieux, mais non sans profit pour le lévite. Il y acquérait pratiquement autant que théoriquement l'art si difficile de conduire les hommes. Sans cesse appliqué à ses devoirs, il fournissait la pleine mesure des dons que Dieu lui avait départis. Mgr Briand remarquait sa manière d'agir et c'est probablement ce qui le détermina plus tard à le nommer encore si jeune au poste important de Saint-Denis. D'ailleurs l'évêque n'avait pas attendu ce moment pour lui témoigner et sa confiance et son affection, ainsi que le démontrent les

remerciements réitérés de celui qui en était l'objet (1).

C'est le 20 mai 1769, durant le beau mois de Marie, que le vertueux aspirant à la prêtrise fut appelé au pied de l'autel du séminaire pour être marqué de l'onction sacerdotale (2). Cette ordination était un peu anticipée à cause du besoin où se trouvait le grand-vicaire Marchand, curé de Boucherville, devenu incapable de vaquer seul à son ministère. Le nouveau prêtre lui fut aussitôt accordé comme auxiliaire. Inutile de dire que ce dernier tombait à excellente école ; le vieux pasteur comptait alors soixante-deux ans d'âge et dirigeait la même paroisse depuis trente-quatre ans (3). C'est de ce vicariat, occupé cinq mois seulement, que l'abbé Cherrier passa à Saint-Denis, le 6 novembre 1769.

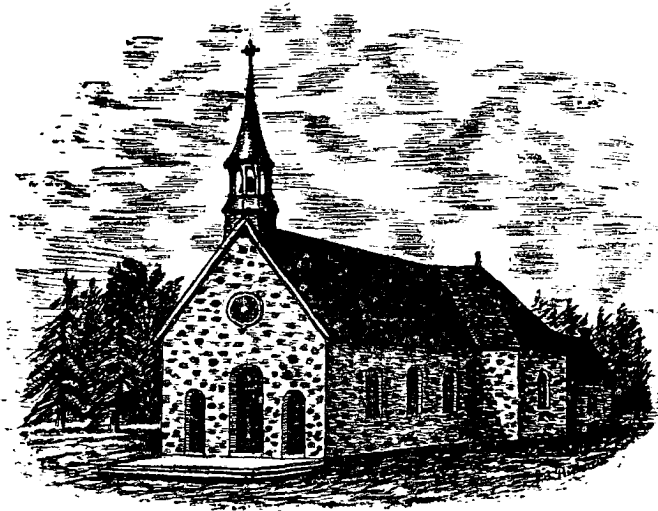
Le lendemain, il se révélait tout entier dans une note adressée à Mgr Briand : " J'ai reçu vos ordres ces jours derniers, lui écrit-il, et je suis rendu d'hier au lieu de ma mission ; je n'y suis qu'en tremblant, mais pourtant avec confiance, parce que vous m'y avez envoyé (4). C'est ainsi que les pensées de la foi ont constamment relevé cette profonde défiance qu'il avait de lui-même.

(1) — Dès son arrivée à Saint-Denis, le 6 nov. 1769, l'abbé Cherrier écrit à Mgr Briand : " Je crois que la plus grande marque de reconnaissance que vous attendez de ma part pour ce bienfait et tant d'autres que j'ai reçus de votre bonté, et de l'amitié tendre dont vous m'avez honoré jusqu'ici, vous l'attendez de mon exactitude à remplir dignement les fonctions de mon ministère ". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe*.

(2) — Il a reçu tous ses ordres des mains de Mgr Briand, à Québec. Il a été tonsuré, fait sous-diacre et consacré prêtre au séminaire ; il fut minoré au collège et fait diacre à l'Hôtel-Dieu. *Archives de l'archevêché de Québec*.

(3) — Tanguay, *Rép. gén. du clergé canadien*, 108 ; Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 111.

(4) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe*.



Deuxième église de S.-Denis (Page 411).



L'abbé Cherrier, 2^e curé de S.-Denis (Page 136).

A cette époque, les curés en Canada n'étaient pas seulement préposés au spirituel de leurs paroisses, mais au temporel également. Après la guerre de Cession, toute l'administration du pays était devenue anglaise; le peuple canadien n'y comprenait rien. Aussi s'était-il pressé plus que jamais autour de son clergé, il s'était jeté dans ses bras comme dans ceux d'une mère, et il doit son salut à cette confiance entière. Se présentait-il pour lui quelque chose d'important, il consultait le prêtre; en s'isolant ainsi de ses nouveaux maîtres, il a pu conserver sa foi et par suite tout ce qu'il possédait de plus précieux.

A Saint-Denis, M. Cherrier comprit l'étendue de son rôle et le joua avec tout le soin requis.

Sous M. Fricbet, les relations entre paroissiens et pasteur avaient été en souffrance à cause des infirmités de ce dernier, mais elles allaient reprendre plus intimes et plus actives que jamais.

D'ailleurs dans toutes les fondations de paroisse, il s'établit toujours une union plus étroite entre celui qui effectivement doit être le père et ceux qui sont ses enfants. Alors on a plus besoin de son chef et on le suit mieux. Il en est ainsi tant que l'ennemi jaloux de tout bonheur ne vient pas y semer la zizanie. Ce jour arrive malheureusement trop vite.

Donc le nouveau curé de Saint-Denis fut obligé de se charger d'une foule de détails étrangers à son ministère proprement dit. La localité était encore loin d'être sortie des difficultés de ses débuts et elle voulait autant que possible ne pas recourir aux Anglais.

M. Cherrier fut ainsi tour à tour avocat, notaire, juge et officier public, tout cela pour exempter des dépenses, des voyages et maints autres désagréments à ses paroissiens.

On a taxé ce prêtre d'aristocratie. Il faut s'entendre sur ce mot. Si l'on prétend affirmer par là qu'il se tenait dans des sphères peu accessibles à ses ouailles, qu'il ne recherchait que le grand monde, on se trompe étrangement. Si l'on veut seulement faire comprendre ainsi qu'il était toujours digne, ne s'amusant que sérieusement avec ses gens, se montrant supérieur à eux autant par ses vertus que par ses capacités, à la bonne heure, le terme est exact.

L'abbé Cherrier était la personnification du curé modèle, toujours affable, dévoué, et d'une autorité qui n'éloigne pas. Tous arrivaient aisément auprès de lui ; il allait même fréquemment au-devant de la brebis à qui il désirait du bien. Mais son ministère fini auprès des hommes, il savait se retirer pour prier, étudier, réfléchir (1). Les hauts personnages, avec lesquels les siens le mettaient en rapports d'amitié ou de parenté, ne lui enlevaient rien de la douce charité qu'il devait au plus petit des fidèles confiés à ses soins.

A Saint-Denis, on aime encore à consulter le prêtre sur ses affaires même temporelles. On sait que c'est réellement là un homme de conseil, aussi désintéressé qu'ordinairement éclairé. Et qui viendra dire qu'en cela on a tort, si ce n'est un adversaire (2).

Dans la paroisse, M. Cherrier ne tarda pas à fournir la preuve que l'esprit d'ordre était une de ses qualités maîtresses. Grâce à elle toutes les parties de l'administration reçurent son attention, les finances de la fabrique les premières, pour la décharge de l'abbé

(1) — “ Un curé ? C'est un bienveillant intermédiaire entre Dieu et les hommes, par état et par profession. Il prie pour ceux qui ne prient pas, pense pour ceux qui n'ont pas le temps de penser ”. *Le monde illustré*, de Montréal, XIV, 707.

(2) — Au cours d'une démonstration en l'honneur de M. le curé Gingras, au Château-Richer, en 1897, on chanta les couplets suivants,

Gervaise au plus tôt. Dès le 11 février 1770, il convoquait l'assemblée dans laquelle il était rendu compte des argents perçus et dépensés pour la construction de l'église. Le curé de Saint-Antoine était présent ainsi que la plupart des francs-tenanciers de la paroisse. Ce jour-là, le jeune prêtre prenait seul la gestion des affaires à la satisfaction de tous ; il venait, en réalité, de s'affirmer administrateur financier digne de la plus entière confiance. En effet, les arrérages furent bientôt collectés, et la suite des remboursements continua à rentrer avec régularité, si bien que quand la répartition fut échue elle était entièrement close, en 1774.

Maintenant qu'il connaissait ce que devait sa

qui, composés pour la circonstance, résumant parfaitement ce qu'est et ce qu'a été le prêtre pour le peuple canadien :

Refrain. { Bénissons à jamais (bis)
 { Le clergé dans ses bienfaits.

C'est lui qui nous éclaire
Dans le chemin du ciel,
C'est lui qui change en miel
Les chagrins de la terre.

Ici, loin de la France,
C'est lui qui nous guida :
Il fit du Canada
Un pays d'espérance.

Il resta dans l'épreuve,
Près de notre berceau,
Gardant notre drapeau
Libre près du grand fleuve.

Ferme devant nos maîtres,
Il a pour nous lutté,
Et notre liberté,
Nous la devons aux prêtres !

Journal des campagnes, de Québec. 7 août 1898.

fabrique, il entreprit de savoir ce qu'elle possédait et ce fut l'objet d'un inventaire rempli de détails. Le résultat fut qu'il y avait un beau vaisseau d'église inachevé à l'intérieur, un bon presbytère, mais une grande pénurie d'ornements pour le culte.

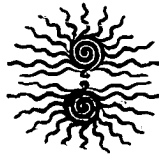
A partir de ce moment, il s'efforça de combler les lacunes en cherchant à terminer l'église et à la pourvoir du nécessaire pour la solennité du service divin. Avec les nombreux dons qu'il sut attirer à la fabrique, ce fut splendidement exécuté dans l'espace d'environ dix ans.

Au milieu du travail des comptes et de l'inventaire, M. Cherrier avait parcouru toute sa paroisse, lié connaissance avec son monde et compilé un recensement minutieux.

L'esprit d'ordre tenait à son caractère. Cette qualité innée, il l'a cultivée avec amour. Elle se retrouve partout sous ses pas pour la gloire de Dieu, l'avantage du prochain et son propre bénéfice. S'il a dressé une table de tous ses registres de baptêmes, mariages et sépultures, s'il a eu le courage d'en copier quatre années à Saint-Antoine pour les ajouter aux siens et les rendre complets (1), c'est cette même qualité qui l'y a poussé ;

(1) — Aujourd'hui les registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis forment 16 grands volumes. Le premier s'étend depuis l'origine jusqu'en 1754, mais il n'est en réalité qu'une réunion de différents petits cahiers au défaut de celui qui avait été ouvert pour Saint-Denis et que l'abbé Gervaise a apporté à Saint-Antoine en allant y établir domicile. Celui-ci a continué à s'en servir pour les actes de Saint-Antoine et l'a fait ainsi le premier de cette dernière paroisse. C'est ainsi que Saint-Antoine possède des registres qui lui sont antérieurs de 10 ans. Saint-Denis n'en a eu que les duplicata jusqu'en 1750. Mais, après cette année, tout manque pendant près de 4 ans (3 ans et 9 mois) : c'est là partie que l'abbé Cherrier a copiée. Le cahier de 1753-1754 achève de composer le premier registre dyonisien en question. Le troisième registre a été interrompu à la page 171 par ordre du gouverneur Haldimand, en date du 12 avril 1785, enjoignant qu'à partir

elle l'a porté également à les relier avec soin pour leur conservation.



du premier janvier suivant, chaque année ait son cahier séparément ; cette ordonnance fit rédiger 10 petits cahiers annuels, dont la réunion forme le quatrième registre ; en même temps, elle inaugura l'obligation de parapher les cahiers dans la manière actuelle. Auparavant, la plupart du temps, les curés authentiquaient eux-mêmes leurs registres.

CHAPITRE XVII

Nouvelles familles dyonisiennes : Gadbois, Goulet, Guertin, Brodeur, Archambault, Vigeant, Martin, Maillet, Girard, Richer, Lussier, Plante, Garriépy, Courtemanche, Bélanger, et Allard. Leur origine et leur descendance. 1770-1905.

Le recensement de l'abbé Cherrier, en 1770, accusa l'arrivée de nombreuses familles dans la paroisse. Installées à côté des anciennes, elles en furent les dignes émules. Si elles ne méritent pas autant que les premières le titre de pionnières, elles ne cueillirent pas moins une large part de leurs inconvénients de toutes sortes. Que de terres encore entièrement boisées elles ouvrirent ! Les unes après les autres, elles se sont présentées, de 1740 à 1770, venant un peu de chacun des points de la province. Ces familles sont entre autres celles de Gadbois, de Goulet, de Guertin, de Brodeur, d'Archambault, de Vigeant, de Martin, de Maillet, de Girard, de Richer, de Lussier, de Plante, de Gariépy, de Courtemanche, de Bélanger et d'Allard. Moins la famille Maillet, chacune d'elles a encore des membres dans la localité.

Nous rencontrons les Gadbois à Saint-Denis au lendemain de l'ouverture de la chapelle. L'ancêtre était originaire de Bruxelles en Brabant, dans les Flandres

françaises (1), où d'après la chanson (2) aurait été rencontré jadis le Juif errant. C'est peut-être ce souvenir, qui a donné à un des descendants de la famille le désir d'aller tenter fortune dans la Californie aux temps si florissants de ce pays. Dans tous les cas, vers 1850, ce que l'on racontait de la contrée aurifère n'était rien moins qu'éblouissant surtout pour la jeunesse. Thomas Gadbois décida de partir avec un petit groupe de vingt-cinq à trente parents et amis. Ils s'achetèrent quatre ou cinq paires de bœufs et se mirent en route, chargés de vivres pour le voyage. C'étaient les premiers aventuriers qui s'envolaient de la vallée du Richelieu vers les si lointains rivages ; bien d'autres les ont imités plus tard. Ce que cette avant-garde eut à souffrir pour atteindre son but ne pouvait se narrer que par elle-même. Elle ouvrit des chemins à travers la forêt, construisit des radeaux pour traverser certains cours d'eau et se perdit fréquemment. Une fois même, Thomas Gadbois, remplissant l'office d'éclaireur, fut treize jours sans se retrouver et sans prendre de nourriture ; et n'eussent été les Sauvages, il serait mort d'inanition. Après cinq ou six années d'absence, il est revenu riche de dix mille piastres. Mais son décès suivit son retour de trop près pour qu'il pût jouir du fruit de ses sacrifices (3). Quant à son ancêtre, Joseph Vandandaigue, venu d'Europe à Québec vers 1675, il n'a pas été heureux au même point pour entasser des biens, si l'on en croit la tradition. Assez mauvais menuisier, il se serait même

(1) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(2) — Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, 132.

(3) — Thomas Gadbois était frère d'André, établi à Saint-Barnabé-sur-Yamaska, et de François, carrossier de Saint-Denis. Sa femme, pendant son absence, était demeurée dans la paroisse. On rapporte qu'à son retour il succomba aux fièvres jaunes.

attiré le sobriquet de Gâte-bois (1). Quoi qu'il en soit, il est l'unique père de tous les Vandandaigue et Gadbois du Canada; il a fini sa carrière à Québec. Son fils Claude a eu plusieurs enfants, dont André et Pierre se sont établis à Saint-Antoine-sur-Richelieu et Claude à Saint-Denis; celui-ci était alors nouvellement marié avec Elizabeth Hogue, jeune fille de treize ans. Ces deux époux sont les aïeux de tous les Gadbois actuels de la localité (2). C'est leur aîné qui a reçu les honneurs du premier baptême et de la première sépulture enregistrés à Saint-Denis (3).

Les Goulet, originaires de France, étaient déjà anciens de près d'un siècle dans le district de Québec (4), lorsque l'un des leurs monta le Richelieu pour se fixer dans la paroisse, en 1743. Celui-ci, nommé Jacques et marié avec Joseph Normand, arrivait directement de la Pointe-aux-Trembles, près des Groundines. A Saint-Denis, grâce à son instruction il en a été l'un des notables. En plusieurs occasions, on le voit prendre part aux affaires de la fabrique et en signer les actes. Il s'est particulièrement occupé de la construction de la deuxième église en qualité de député et de syndic. Son fils Louis, quoique ne sachant pas écrire, fut néanmoins bailli, puis lieutenant et capitaine de milice (5). Six de cette famille, y compris le

(1) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(2) — Tous les Gadbois, de Saint-Denis, ne sont plus groupés que sous deux chefs: Ephrem et Dame Paul.

(3) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, aux dates du 7 et du 17 novembre 1741.

(4) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(5) — Il agit comme coroner à l'occasion d'un suicide au IV rang, le premier octobre 1781. Auparavant, le 20 nov. 1773, il avait constaté comme bailli le décès de son co-paroissien, Louis Denis, gelé à mort dans la *grande savane* (aujourd'hui sur le territoire de La Présentation).

premier ancêtre en 1766, ont été marguilliers (1). Aujourd'hui la descendance ne comprend plus dans la paroisse que vingt-trois membres, groupés sous trois chefs : Toussaint, Joseph et Osias.

Après les Gadbois et les Goulet, ce fut le tour des Guertin, arrivés au Canada, vers 1657, et à Saint-Denis, en 1745. Le premier ancêtre de cette famille en Amérique était du village de Daumeray en Anjou, France, et sabotier de sa profession. C'est ce qui l'a fait surnommer Le Sabotier sur nos rives, quoiqu'il fût devenu cultivateur dans les environs de Montréal. Mais il n'a transmis son sobriquet à aucun de ses descendants. Il était marié avec Elizabeth Lecamus, jeune Parisienne, fille de médecin ; celle-ci n'avait que quatorze ans lorsqu'il l'épousa à Montréal, le 26 janvier 1659 (2). A son fils Paul revient l'honneur d'avoir implanté la famille à Saint-Denis, où il est mort en 1775, à l'âge de soixante-quinze ans. Sa postérité dans la paroisse a fourni un prêtre, l'abbé Ludger, curé de Saint-Liboire, plusieurs religieuses, un centenaire du nom de Louis, décédé à cent-deux ans, en 1880, et deux marguilliers : Louis, en 1821, et Edouard, en 1869. La famille, qui avait quatre chefs en 1801, en compte cinq actuellement : Amédée, Louis, George, et Dames Noël et Frédéric.

Les Brodeur, venant du même côté que les Guertin, les ont presque accompagnés sur la plage dyonisienne ; ils étaient de Varennes, la patrie des pionniers Bousquet, Laperle et Messier. C'est là que

(1) — Les Goulet, marguilliers de Saint-Denis, ont été : Jacques, en 1766 ; Pierre, en 1784 ; Louis, en 1788 ; François, en 1822 ; Charles, en 1831 ; et Louis, en 1863.

(2) — Tanguay, *Dictionnaire gén.*, I, 288 ; IV, 403.

s'était fixé leur ancêtre vers 1676, à son arrivée de Niel, humble localité du Poitou, en France. Son petit-fils Ignace, surnommé Lamy et souvent dit Lebrodeur, fut le premier de ses descendants à Saint-Denis. On l'y remarque peu après son mariage avec Rénée Laverdure, le 24 novembre 1746 (1); son cousin Joseph l'a suivi de près. Depuis lors, on a toujours compté des membres de cette famille dans la paroisse, quoiqu'en petit nombre. Deux d'entre eux ont occupé le banc de l'œuvre : Joseph, en 1764, et Ignace, en 1771. D'autres se mêlèrent activement à la guerre de 1812 et aux troubles de 1837. Aujourd'hui ils ne sont plus que dix, sous deux seuls chefs : George et Nazaire.

Les Archambault canadiens sont devenus légion, bien qu'ils descendent tous d'un chef unique (2), du nom de Jacques, venu de Dompierre-sur-mer en Aunis, France (3), l'an 1645. Cet ancêtre, après avoir fait un stage de cinq ans à Québec, s'est définitivement installé à Montréal, dont il a été l'un des héros, surtout l'un de ses excellents chrétiens des temps héroïques. L'abbé Faillon, dans son " Histoire de la colonie française en Canada " (4), parle de son dévouement avec éloge. Ce sont ses arrière-petits-fils : Pierre, Joseph, François et Jean, qui vinrent sur les bords du Richelieu réclamer dans la forêt la part de leur famille. Ils commencèrent par se fixer sur le territoire de Saint-Antoine, d'où vers 1750 quelques-uns traversèrent sur l'autre rive. Leur nombreuse descendance est maintenant un arbre vigou-

(1) — Tanguay, *Dict. général.*

(2) — Archambault, *Généalogie de la famille Archambault*, pages XII et XIII.

(3) — Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada*. II.

(4) — III, 18 et 19.

reux qui couvre de ses rameaux les deux côtés de la rivière. A Saint-Denis, elle occupe le premier rang parmi les familles avec ses cent-vingt-deux individus répartis sous rien moins que vingt-cinq chefs différents (1). Elle a fourni plusieurs religieuses, entre autres, une supérieure générale aux Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe (2), et un prêtre dans la personne de l'abbé Napoléon (3), ordonné par Mgr Racicot dans la cathédrale de Montréal, le 23 décembre 1905. Dans les limites de la paroisse, elle a compté des instituteurs, un maire, des *patriotes* de 1837, des membres de divers corps de métier, particulièrement un propriétaire de scierie, et six marguilliers : Jean, en 1754 ; Toussaint, en 1852 ; Jean, en 1859 ; Eustache, en 1867 ; François-Xavier, en 1868 ; et Jean-Baptiste, en 1895.

(1) — Les chefs actuels de la famille Archambault à Saint-Denis sont : François, Jean, Théodore, Magloire, Jacob, Elie, Avellin, Xiste, 2 Alphonse, Louis, Henri, Janvier, 2 Joseph, Avila, François-Xavier, Wilfrid, Dosithée, et 2 Dames Joseph, ainsi que Dames Pascal, Adjueteur, Olivier et Lévi.

(2) — Voici la généalogie complète de Mère Archambault, depuis l'arrivée de sa famille en Canada : I—Jacques, marié avec Françoise Toureau, de Montréal ; II—Laurent, marié avec Catherine Marchand, de la Pointe-aux-Trembles, près Montréal ; III—Pierre, marié avec Marie Lacombe, de la Pointe-aux-Trembles ; elle-même est allée mourir à Saint-Antoine ; IV—Jean, marié avec Marguerite Hogue, de Saint-Antoine ; V—Jean, marié avec Françoise Bousquet à Saint-Denis en 1761, s'établit en haut du Bord-de-l'eau, où a vécu sa descendance jusqu'à ces années dernières ; c'est son arrière-petit-fils Louis, mentionné plus bas, qui vient de quitter la propriété pour séjourner au village ; VI—Jean, marié avec Marie-Louise Allard, à Saint-Denis, en 1782 ; VII—Toussaint, marié avec Monique Langevin, de Saint-Marc, posséda assez la confiance de ses amis pour être préposé à la garde de l'eau-de-vie dans la distillerie de Saint-Denis, lors de la bataille de 1837 ; VIII—Louis, ancien président des commissaires d'écoles de la campagne ; Joseph, ancien maire de Saint-Denis ; Mère Archambault, supérieure générale des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe.

3) — Voici la généalogie de l'abbé Napoléon Archambault. Les

Les Vigeant sont à peu près du même âge que les précédents dans la localité dyonisienne. Florentin, qui les y introduisit, était fils de Jean Vigeant-Larose-dit-Taupier, venu de Monlieu en Saintonge, France, vers 1710, et établi définitivement à Chamblay. A l'âge de quarante-un ans, celui-ci avait été épouser à Laprairie Marie-Anne Olivier, âgée de dix-neuf ans (1). Ses descendants se sont ensuite divisés en deux branches, dont l'une prit le nom de Vigeant et l'autre celui de Taupier. Florentin, qui se maria avec Josephte Archambault, de Saint-Antoine, en 1751, était un homme intelligent, que la fortune combla de ses faveurs. Il a été marguillier, en 1760, et syndic pour la construction de la seconde église, en 1764. Cette dernière année, il achetait, pour la somme de deux-cent-vingt piastres environ, la terre que le seigneur avait jadis donnée à la fabrique près de la route Goddu, et y bâtissait une solide et vaste maison de pierre, qui a subsisté sans modification jusqu'à notre temps, avec ses nombreuses et massives cheminées. Elle était très longue, basse et à couvertures prolongées. Ce fut un des monuments de l'époque ; il est tombé sous le pique du démolisseur, il n'y a pas longtemps. En 1801, le constructeur, âgé de soixante-dix ans et veuf, y vivait tranquille avec son fils et rentier, Florentin, lui-même âgé de quarante-quatre ans. Au troisième rang, celui-ci avait établi son fils, un autre Florentin, âgé de vingt-trois ans,

trois premières générations sont les mêmes que celles de Mère Archambault. IV—Pierre, marié avec Agathe Forget, à Lachenaie, en 1733 ; V—Pierre, marié avec Suzanne-Isabelle Dumontel, à Saint-Antoine, en 1762 ; VI—Jean-Baptiste, marié avec Thérèse Petit, à Saint-Denis, en 1822 ; VIII—Jean-Baptiste, marié avec sa cousine Christine Archambault, à Saint-Denis, en 1860 ; IX—L'abbé Napoléon ; Arthur, Joseph et Hubert.

(1) — Tanguay, *Dict. gén.* . .

marié et père d'un autre petit Florentin d'un an. En sorte qu'alors il y avait dans la paroisse quatre générations s'appelant Florentin. Ce prénom était en honneur dans la famille pour l'aîné, et il y en aura encore un cinquième avant d'en arriver à Amédée, aujourd'hui le seul chef de cette famille à Saint-Denis. Quand Florentin II vit partir son fils Ambroise pour s'établir à Chambly, on rapporte qu'il était assez à l'aise pour lui mesurer en cette occasion un demi-minot d'or et d'argent sonnante. Le papier-monnaie était alors peu connu et chacun tenait sa propre banque en cachant ses espèces encombrantes en quelque coin secret surtout de la cave. C'est le souvenir de ces enfouissements qui a donné naissance aux persistants et assez récents chercheurs de trésors. Le village de Saint-Denis a eu le sien, que tout le monde se rappelle. Cette abondance de biens, que possédait Florentin II, le mit un hiver à l'abri des inconvénients d'une disette et fut cause d'un joli incident. Une famille, moins bien partagée, vint un jour crier famine à sa porte. Mais, par excès de prudence, le propriétaire crut devoir refuser. La femme, plus généreuse, monta au grenier, en l'absence de son mari, et donna un demi-minot de blé. Quand celui-ci descendit son blé pour le faire moudre, chose étonnante ! il n'y trouva rien qui manquât ; Dieu avait récompensé la charité de sa servante.

La famille Martin est originaire de l'île d'Oléron, sur les côtes de France. L'ancêtre Pierre en émigra avec son épouse à Québec dans les commencements de la colonie. Son fils s'avança jusqu'à Boucherville et son petit-fils Antoine s'établit à Saint-Ours (1). C'est de cette dernière place que ses

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*.

arrière-petits-fils Jean, Louis et Antoine vinrent demander leur part de terre à Saint-Denis. Jean fut marguillier, vers 1752, et Louis, en 1783 ; quant à Antoine, il était choisi comme syndic pour la construction de la deuxième église, en 1764. Leurs descendants se sont toujours maintenus sous trois ou quatre chefs seulement dans la paroisse. Aujourd'hui ce sont : Joseph et deux Augustin, tous cultivateurs au quatrième rang. Un des leurs, Joseph, est mort étudiant en théologie, l'an 1888 ; il a été inhumé à l'ombre du clocher natal, le 31 décembre de cette même année.

Les Maillet, aujourd'hui disparus de la paroisse, n'y ont pas moins fait un séjour de plus d'un siècle et quart. Joseph et Augustin, qui les premiers de cette famille foulèrent son sol en 1754, étaient fils de Pierre, ancien citoyen de la ville de Paris, venu à Montréal, vers 1685 (1). Joseph est le père du bedeau Amable, et de Jean-Baptiste ; celui-ci fut l'aïeul du fameux *patriote* Jean-Baptiste (2), dont il sera question au cours des troubles de 1837. Joseph-Raphaël Maillet, tailleur à Saint-Dominique-de-Bagot, est le petit-fils de ce dernier.

Le premier Girard (3), qui aborda de France au Canada, était natif d'Évreux, dans le Perche. Il s'est établi à Québec (4), d'où partirent ses deux arrière-petits-fils Antoine et Joseph, en 1756 et 1765, pour se fixer à Saint-Denis. Antoine

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(2) — Le *patriote* Jean-Baptiste Maillet est mort de " commotion de cerveau ", à Saint-Denis, le 31 janvier 1866, à l'âge de 64 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

(3) — La famille portait autrefois le nom de Girardin aussi bien que celui de Girard.

(4) — Tanguay, *Dict. gén.*.

était menuisier, et, comme tel, put se charger de l'entreprise du bois de la deuxième église. Le second, étant forgeron, arriva assez tôt pour doter le même temple de son originale balustrade de "cercles de tonnes". En mariages, celui-ci n'a guère été plus heureux, puisqu'il fut obligé d'en contracter quatre pour avoir enfin une femme qui lui fermât les yeux. Actuellement leurs descendants, au nombre de vingt-trois à Saint-Denis, vivent tous au quatrième rang sous cinq chefs : Joseph, Isidore, Toussaint, et Dames Amable et Joseph.

Tous les Richer et Lafèche du Canada, ainsi que ceux de la Nouvelle-Angleterre, ont pour commun ancêtre Pierre Richer-dit-Lafèche. Au moment de son départ pour l'Amérique, ses parents demeuraient à Toversé, près d'Angers (1), mais lui-même séjournait dans la ville de La Flèche, où il était né ; c'est ce qui lui valut son sobriquet. Il arriva à Québec vers 1670 (2). Après s'y être acclimaté au pays pendant dix ans, il s'en alla planter sa tente à La Pérade. Il y est décédé, l'an 1722, à l'âge de soixante-dix-sept ans (3). Parmi ses enfants sont : Michel, trisaïeul de Mgr Lafèche (4), évêque des Trois-Rivières, et Pierre, père de tous les Richer, de Saint-Denis. Trois des fils de ce dernier sont venus faire souche dans la paroisse dyonisienne : Charles et Louis, en 1760, au

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*.

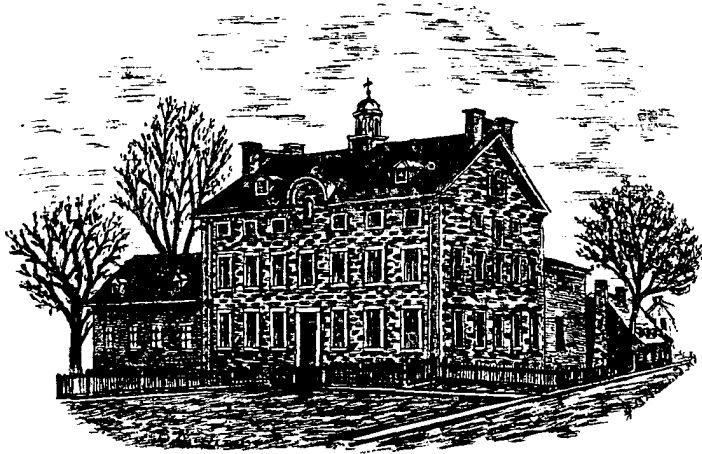
(2) — *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade*, 137 et 138.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(4) — Voici la lignée généalogique de Mgr Lafèche : I—Pierre Richer-Lafèche, marié avec Catherine Durand ; celle-ci originaire de Paris ; II—Michel, marié avec Catherine Pilote ; III—Joseph, marié avec Marguerite Belair-Lupien ; IV—Modeste, marié avec Scholastique Gouin ; V—Louis, marié avec Marie-Anne Boisvert ; VI—Mgr Lafèche. *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade*, 168.



Le premier couvent de S.-Denis (Page 177).



Le couvent actuel (Page 178).

sortir de la guerre de Cession, et Pierre, dix ans plus tard. Au recensement de 1801, Pierre avait quatre-vingts ans, Charles soixante-douze ans ; Louis était décédé. C'est de Pierre et de Louis que descendent tous les Richer actuels de la localité, vivant sous quatre chefs : Alfred, George, Napoléon et Dame Misaël. Pierre était père d'Athanase, mort marguillier en charge, l'an 1803, et aïeul de Benjamin, ainsi que de Siméon. Benjamin a été promu sergent dans la compagnie du capitaine Olivier Chamard à Saint-Denis, en 1826, lieutenant du second bataillon de milice du Richelieu en 1845, et onze ans plus tard capitaine dans le même corps militaire. Siméon est le père de Wilfrid, qui fut jadis gros commerçant de grain, maire trois ans, et syndic pour la construction du presbytère actuel. Quant à Louis, il est le bisaïeul des trois frères : Théodore, décédé avocat ; Alexis, officier de douanes à Montréal ; et Euclide (1), ancien zouave, créé chevalier de l'Ordre de Pie IX, et ci-devant maire de la cité de Saint-Hyacinthe, où il continue à tenir librairie en société avec son fils Jules.

Les Lussier, ou L'hussier, comme ont écrit quelques-uns d'entre eux, sont émigré de Paris au Canada, vers 1666. Quel changement ne dut pas trouver leur ancêtre Jacques, en passant de la grande ville sur les rives encore à peine hospitalières de notre beau fleuve Saint-Laurent ! Il le remonta cependant jusqu'à Boucherville, où il se fixa pour le reste de ses jours. Son fils

(1) — Voici la généalogie canadienne de M. Euclide Richer. La première génération est la même que celle de Mgr Lafèche. II—Pierre, marié avec Marguerite Hubert, puis avec Charlotte Hamel, de Saint-Denis ; III—Louis ; IV—Augustin, marié avec Geneviève Archambault, de Saint-Antoine ; V—Alexis, marié avec une dame Goddu, de Saint-Hyacinthe ; VI—M. Euclide Richer.

Christophe s'en alla plus tard à Varennes (1) et son petit-fils du même nom, à Saint-Denis, en 1762. De son mariage avec Angélique Duhamel, celui-ci eut plusieurs enfants, entre autres : Jean-Baptiste, Joseph-Toussaint et Christophe. En 1801, ces fils, respectivement âgés de trente-sept, vingt-huit et vingt-sept ans, étaient tous mariés et établis, Jean-Baptiste à l'Amyot, Joseph-Toussaint au village et Christophe au quatrième rang, près de la route Yamaska, où avait vécu leur père ; ce dernier s'y était fait concéder sa terre par le seigneur, le 7 juin 1773. Jean-Baptiste, marié avec Marie Gaudette, fut le père de Jean-Baptiste et de Louis, fameux *patriotes* de 1837 ; Joseph-Toussaint fut bedeau ainsi que son fils Edouard ; Christophe est l'ancêtre de François-Xavier, marié avec Céline Gendron, et de Joseph, marié avec Hermine Bousquet. A son tour François-Xavier est le père d'Adolphe, clerc viateur, et son frère Joseph, celui d'Octavien et de Jean-Baptiste, aussi clercs viateurs, ainsi que d'Alexina, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame. Cette famille a compté sept marguilliers : Christophe, en 1772 ; Jean-Baptiste, en 1809 ; Christophe, en 1829 ; Jean-Baptiste, en 1858 ; François, en 1864 ; Jean-Baptiste, en 1865 ; et Narcisse, fils de Jean-Baptiste le *patriote*, en 1889. Aujourd'hui les soixante-huit personnes, qui la composent, sont rangées dans la paroisse sous treize chefs différents (2) : deux Joseph, Uldéric, Toussaint, deux Isidore, Napoléon, Jean-Baptiste, Victor, Hector, Narcisse, Pierre, et Dame Napoléon.

(1) — Tanguay, Dict. gén. .

(2) — La famille Lussier est aujourd'hui la cinquième en nombre à Saint-Denis.

Les Plante, parfois dits aussi Laplante et Bonnier ou Baunier, ont pour premier ancêtre canadien Jacques, arrivé de France sur nos bords, vers 1712. Ce colon était alors marié avec Geneviève Migneron. Il coula le reste de ses jours à Québec. Son fils Jacques remonta le fleuve jusqu'à Montréal (1), et son petit-fils, un autre Jacques (2), s'en vint à Saint-Denis, en 1762. L'année suivante, celui-ci y épousa Ursule Plouf. Ces deux époux vivaient encore en 1801 et étaient respectivement âgés de soixante-cinq et de cinquante-deux ans. La famille compte aujourd'hui dans la paroisse sept chefs : Edmour, trois François, Napoléon, Emile et Elphège.

François Gariépy, venu de la ville de Montfort, en Gascogne, France, vers 1655, est l'ancêtre de tous les Gariépy canadiens. Après avoir épousé à Québec, en 1657, Jeanne Odin, jeune Parisienne de quatorze ans, il s'en alla vivre au Château-Richer. Deux de ses filles sont devenues religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Il est décédé à l'âge de soixante-seize ans, en 1706. Son fils François est parti pour La Pérade, où est également demeuré son petit-fils Charles, marié avec Louise Angers (3). Ce sont les deux fils de ce dernier, François et Charles qui ont amené la famille à Saint-Denis, en 1767 ; tous deux se sont fixés à l'Amyot. Le premier est le père des Gariépy du quatrième rang, et Charles, de ceux de l'Amyot. Celui-ci a été un homme d'une certaine importance. Le 13 mai 1749, le gouverneur, M. de La Gallisonnière, le nommait " lieutenant de la compagnie de milice de Sainte-Marie ". Sous le régime anglais, il

(1) — Tanguay, *Dict. gén.* .

(2) — Il a été marguillier à Saint-Denis, en 1773.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*, I et IV.

ne fut pas moins honoré de la confiance de ses supérieurs. Burton, préposé au gouvernement des Trois-Rivières, lui écrit, le 23 octobre 1760, que, comme " il est nécessaire d'établir des officiers de milice dans toutes les paroisses ", il se repose " sur la sage conduite, expérience et capacité du Sieur Charles Gariépy, ci-devant enseigne de milice pour sa Majesté très chrétienne dans la paroisse de Sainte-Marie, côte du nord ". Le 8 mai 1781, le colonel Neveu écrit de Montréal : " Le capitaine Louis Courtemanche accordera au Sieur Gariépy les mêmes prérogatives qu'aux autres officiers de sa compagnie en considération de sa . . . commission " du 23 octobre 1760. Il ne faut pas oublier que ce Charles Gariépy, marié à La Pérade en 1758, est le premier maître-chantre de Saint-Denis (1). De ses descendants, ainsi que de ceux de son frère, trois ont été marguilliers : Charles, en 1805 ; François, en 1816 ; et Louis, en 1857. Ils sont aujourd'hui rangés sous six chefs différents : Pierre, Paul, Ferdinand, Joseph, et Dames Toussaint et Edouard.

Les Courtemanche, du Canada, pour retrouver leur origine sur nos bords, doivent tous remonter à Antoine Courtemanche-dit-Jolicœur. Cet ancêtre n'avait que dix-huit ans, vers 1660, lorsqu'il arriva de Bannes, village du Maine français, à Montréal. Si jeune, il ne pouvait pas y avoir été attiré autrement que comme engagé des Associés de Villemarie. Il s'y mariait trois ans plus tard (2) avec Elizabeth Haguin, âgée

(1) — Le 16 avril 1791, il se donnait à rente à ses deux fils Charles et Timothée, leur passant sa terre de l'Anyot, dont chacun eut un arpent et demi par trente.

(2) — A ce mariage " fait et solennisé " à Montréal par le curé Souart, le 26 avril 1663, assistait M. de Maisonneuve, fondateur de la ville ; 12 signatures à l'acte. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de N.-D. de Montréal.*

de dix-sept ans. Une de ses filles, Elizabeth, se joignit à l'institut de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, sous le nom de Sœur Sainte-Claire (1). Quant à Antoine, frère de celle-ci, il quitta l'enceinte de la ville naissante de Montréal pour s'établir sur une terre de la Rivière-des-Prairies (2), où il éleva sa famille dans l'amour de l'agriculture. Ses cinq fils ayant un jour décidé de se faire colons sur les rives du Richelieu, le père n'en put retenir qu'un pour lui succéder sur son bien. Les quatre autres : Jacques (3), Jean-Baptiste, Antoine et Barthélemi, exécutèrent leur projet, vers 1735. M. de Contrecoeur leur avait concédé volontiers sur la côte de Saint-Antoine 19 par 40 arpents, un peu plus bas que l'église actuelle (4). C'est de là que vers 1768 l'on vit traverser à Saint-Denis Louis et Jean-Marie, fils de Jacques, ainsi que Barthélemi, fils de Barthélemi. Le premier était potier et maçon, le second potier seulement, et le troi-

(1) — Cette religieuse a pris part aux travaux du petit couvent de la Nouvelle-Lorette, qui a existé au Sault-au-Récollet de 1696 à 1721. Beaubien, *Sault-au-Récollet*, 163.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*, I, 145.

(3) — Ce Jacques est le trisaïeul de l'abbé Joseph-Israël Courtemanche, décédé curé de Saint-Roch-de-Richelieu. Voici la généalogie complète de ce dernier au Canada : I—Antoine, marié avec Elizabeth Haguin ; fils de Pierre Courtemanche et de Marie Houdé ; II—Antoine, marié avec Marguerite Vaudry ; III—Jacques, marié avec Marie-Anne Migeon ; celle-ci fille de Daniel Migeon, sieur de La Gauchetière, de Montréal (Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, IV, 59) ; IV—François, marié d'abord avec Marguerite Durocher, puis avec Charlotte Bouvier ; V—Jean-Baptiste, marié d'abord avec Marguerite Bourret, puis avec Marguerite Saint-Onge ; VI—Narcisse, marié avec Angélique Gosselin ; VII—1.—Léandre, longtemps maître-chanteur de l'église de Saint-Jude ; 2.—Adéline, marié avec Jean-Baptiste Allaire et mère de l'abbé J.-B.-A. Allaire, auteur de la présente monographie ; 3.—l'abbé Joseph-Israël ; 4.—Aurélie ; 5.—Marie, née le premier septembre 1850. Courtemanche, *Histoire de la famille Courtemanche*, 11 à 53.

(4) — Courtemanche, *Histoire de la famille Courtemanche*, 19 à 21.

sième cultivateur. Leurs descendants ont presque tous été des potiers de leur profession. Louis (1), plus que les autres a joui de l'estime publique dans la paroisse ; il a été capitaine de milice, marguillier en 1769, ainsi que son frère Jean-Marie en 1775, et syndic pour la construction de l'église qui subsiste encore. Il fut, avec son curé, Bourdages, S. Cherrier et quelques autres de Saint-Denis, l'un des premiers abonnés au journal " Le Canadien ". La famille, qui a été toujours en diminuant dans la paroisse, n'y compte plus aujourd'hui qu'un seul chef du nom d'Amédée.

Les Bélanger se réclament de Touque, en Normandie, d'où partit leur ancêtre, du nom de François, pour s'établir à Beauport, dans la seigneurie de M. Giffard, vers 1636 (2). C'est Paul, son descendant de la cinquième génération, qui le premier remonta le fleuve jusqu'à Sorel pour se fixer à Saint-Denis comme potier, vers 1768. Il y a épousé Josephite Leblanc, deux ans plus tard. De lui descendent les Bélanger actuels de la place : Edouard, Hormisdas, deux Victor, Damien, Irénée et Adolphe.

Il a vécu à Saint-Denis des Allard de diverses origines (3). Ceux qui demeurent actuellement dans la localité n'ont cependant qu'un même ancêtre dans la personne de Jean, débarqué de France, vers 1670, et marié l'année suivante avec Jeanne Anguille ; il est mort à Charlesbourg, en 1726, à l'âge avancé de quatre-vingt-neuf ans (4). C'est à son petit-fils Fran-

(1) — Il demeurait sur l'emplacement qu'a occupé plus tard la résidence de W. Nelson, à Saint-Denis.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(3) — Le mot Allard vient de deux mots scandinaves *al* et *ard*, qui signifient *très fort*. Sept individus sont venus planter en Canada la famille de ce nom. Tanguay, *Dict. gén.*, I, 3 et 4 ; II, 17 à 24.

(4) — Tanguay, *Dict. gén.*, I, 3 et 4 ; II, 17 à 24.

çois, fils de Jean II, que la paroisse dyonisienne doit d'avoir eu de sa descendance. Il y est venu en 1768 ; mais, dix ans après, ses enfants s'étant partagés entre Saint-Denis et Saint-Cuthbert, il s'en alla préféablement finir son existence chez ceux de cette dernière localité, en 1794, à l'âge de soixante-douze ans. Parmi ses fils demeurés sur les rives du Richelieu se trouve Pierre-François, marié avec Marguerite-Rosalie Allaire. Ces deux époux sont les bisaïeuls de François, qui était président du Cercle agricole, en 1897. La famille ne compte plus dans les limites de la paroisse que trois chefs : Joseph, Edouard et Dame Jacob.



CHAPITRE XVIII

La guerre de l'Indépendance américaine. La part qu'y prit Saint-Denis. Les seigneurs : de Montarville et de Laperrière. 1775-1810.

Pendant que l'abbé Cherrier s'installait à Saint-Denis au milieu de l'ordre le plus parfait, le mécontentement, dont les vagues perturbatrices devaient passer sur la paroisse et la troubler profondément, montait au paroxysme de la révolution dans les vieilles colonies anglaises du sud.

Depuis 1690, ces dernières étaient pressurées sans pitié par la métropole (1), qui ne voulait pas les croire autre chose que des tributaires aussi obligés que désintéressés.

Les habitants de la future république américaine, conscients de leur faiblesse, avaient d'abord souffert cet égoïsme avec plus ou moins de résignation. Avec les années cependant s'étaient doucement développées leurs forces, qui avaient été essayées avec avantage dans la guerre de Cession du Canada.

L'Angleterre demeura néanmoins dans l'illusion que rien chez ses fils d'outre-mer ne pourrait lui résister et continua à leur égard comme par le passé.

Ses coffres ayant été vidés à cette époque par des entreprises tant sur mer que sur terre, elle décida de les taxer de nouveau en 1765. Mais le boulevard que lui formait la France sur nos rives

(1) — Têtu, *Les évêques de Québec*, 324.

avait été détruit (1), puis les opprimés se sentaient maintenant de taille à se défendre, la lutte s'engagea. Les colonies représentèrent que s'étant saignées à blanc pour l'acquisition du territoire canadien, elles avaient amplement contribué leur part. Le parlement de Londres ne l'entendait pas de la sorte.

Pendant ces contestations, les murmures allaient grossissant de ville en ville, de chaumière en chaumière, et ne formèrent bientôt plus qu'un concert de cris hostiles. A la fin, ils réunirent tous les groupes de colons dans une grande assemblée plénière, qui fut la première réunion congressiste ; c'était en 1774. Alors à Philadelphie elle rédigeait trois adresses : une au roi, une seconde au peuple de la Grande-Bretagne et l'autre aux Canadiens.

Dans les deux premières, elle tâchait de justifier l'attitude adoptée pour faire cesser les injustices. Il y était reproché entre autres crimes au gouvernement anglais d'avoir permis aux habitants des bords du Saint-Laurent le libre exercice de leur religion. Dans la troisième, les fanatiques rebelles demandaient sans pudeur à ces derniers de se joindre à eux pour ne composer ensuite qu'un peuple jouissant ensemble des bienfaits de la liberté (2).

Une fois sur le chemin de la révolution, les événements se précipitèrent.

Dès le printemps de 1775, avait lieu un engagement entre les troupes royales et celles des

(1) — “ Tant que le Canada, dit l'abbé Daniel, était resté colonie française, il avait été le boulevard de l'Angleterre en Amérique. Chasser à la fois du continent deux puissances, comme la France et la Grande-Bretagne, eût été une tâche au-dessus des forces des colonies anglaises. Aussi ne l'entreprirent-elles que l'une après l'autre. Une fois débarrassées de la France, elles songèrent à se débarrasser de l'Angleterre ”. *Nos gloires nationales*, II, 5.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 441.

congressistes, et, le 19 juin suivant, Washington était nommé généralissime de toute l'armée que pourraient lever les Anglo-Américains. De ce moment, commença sérieusement la guerre qui devait aboutir à l'indépendance.

Le congrès, qui avait donné aux milices américaines un chef, avait aussi décidé d'envahir le Canada. C'est là une audace qui surprend, quand on sait que les ambitieux voisins avaient besoin de combiner toutes leurs forces contre l'Angleterre.

Un léger succès, remporté sur les bords du lac Champlain, les avait convaincus qu'une action prompte et décisive leur conquerrait bientôt tout le territoire canadien.

Ils préparèrent donc la campagne du Canada en même temps que l'évacuation de leur contrée.

Pour l'expédition du nord, on leva deux corps militaires ; le premier sous les ordres d'Arnold devait se rendre à Québec par les rivières Kennebec et Chaudière, l'autre par le lac Champlain (1).

Or, pendant que les nuages s'amoncelaient dans ses anciennes colonies, l'Angleterre, mieux avisée à l'égard des Canadiens, s'était efforcé de racheter un peu son passé auprès d'eux par des concessions. C'est ainsi que l'Acte de Québec, en 1774, leur avait accordé enfin la libre pratique de la religion catholique, avait rétabli les lois françaises, reculé les limites de la province québécoise, et créé le Conseil législatif. Cette conduite était opportune, puisqu'elle ne précéda que de quelques mois le congrès, qui fit appel à l'aide des fils abandonnés de la France.

Le 9 juin 1775, Carleton, gouverneur du Canada,

(1) — Tétu, *Les évêques de Québec*, 328.

avait de son côté, en face du danger grandissant, proclamé la loi martiale (1) et, peu après, avait mandé toutes les milices de la colonie sous les armes.

Le peuple, placé entre l'ennemi d'hier et celui du jour, hésita et, en général, opta pour la neutralité (2). Le bas de la province se laissa peu émouvoir, mais le haut dans lequel était compris Saint-Denis, plus rapproché du théâtre des hostilités, se remua davantage, et ses sympathies allaient plutôt aux Américains (3).

Le cri d'alarme de Carleton n'eut conséquemment pas beaucoup d'écho. Retiré à Montréal, il ne réunit qu'un petit nombre de soldats autour de son drapeau.

Heureusement que le clergé et la noblesse étaient avec lui ; ils le sauvèrent.

Mgr Briand fit même lire à ses diocésains une lettre pour leur rappeler qu'ils avaient le devoir de rester fidèles à la métropole (4).

Aussitôt après cet acte de sollicitude pastorale, au commencement de septembre, Montgomery entra dans le Canada, à la tête de mille hommes (5). Plus adroit qu'honnête, il se hâta de porter à la connaissance des Canadiens qu'ils n'avaient rien à craindre de sa part, qu'il ne venait que pour rencontrer l'armée royale, que leurs personnes, leurs biens et leurs autels

(1) — Têtu, *Les évêques de Québec*, 328.

(2) — Montgomery écrit de l'île aux Noix à son épouse, en date du 5 sept. 1775 : "Néanmoins un M. Hazen, résidant à Saint-Jean, qui me paraît être un homme de jugement, est d'avis qu'ils (les Canadiens) ne prendront pas les armes contre nous, mais qu'ils ne prendront pas non plus l'offensive en notre faveur". Saint-Maurice, *Notes pour servir à l'histoire du général Richard Montgomery*, 38 et 39.

(3) — Têtu, *Les évêques de Québec*, 328.

(4) — Ibid., 326.

(5) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 446.

n'auraient aucunement à souffrir de son passage (1). L'hypocrite ! il voulait voler des adhésions qu'il ne méritait pas plus que ses commettants.

Son explication écrite, répandue à profusion dans la vallée du Richelieu, y accentua cependant l'opinion en sa faveur (2).

A Saint-Denis, on se rangea presque partout pour lui ; la paroisse lui envoya même un de ses capitaines de milice et quelques miliciens. Par ceci l'on comprend facilement avec quelle attention avaient été suivies toutes les manœuvres des révolutionnaires et quelles émotions elles devaient y produire.

Montgomery fut tout de même arrêté pendant quarante-cinq jours devant le fort Saint-Jean. C'est durant ce temps-là qu'il exerça surtout son influence dans cette partie du pays et que le capitaine Jean-Baptiste Ménard (3) partit de la seigneurie dyonisienne pour grossir ses bataillons.

Le curé Cherrier, pour sa part, pensait comme son évêque et comme tous les hommes haut placés et clairvoyants de sa patrie. Il cherchait sans doute à établir communauté d'idées entre lui et ses paroissiens, mais il avait jusque-là fort peu réussi (4). Le mot magique de liberté leur avait tourné la tête, et ils ne songeaient que trop au départ des tyrans anglais sans se demander qui les remplaceraient.

(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 446.

(2) — Ibid., 448 et 449.

(3) — J.-B. Ménard-Brindamour était marié avec Françoise Circé et père de Pierre Ménard, lieutenant-gouverneur de l'Illinois. D'après des lettres de famille, il appert qu'il s'est battu à Québec sous les étendards de Montgomery. Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 144.

(4) — Le 24 octobre 1775, les Américains étaient les maîtres de la contrée. Le capitaine J.-B. Ménard, en leur nom, y accordait ce jour-là un passeport au marchand Jacques Cartier, de Saint-Antoine : “ A

Malgré sa protestation qu'il n'en voulait qu'à l'armée royale, Montgomery ne lançait pas moins des partis de divers côtés dans les campagnes pour obliger tout le monde à abonder dans son sens.

C'est ainsi que, dès l'aube du 18 septembre 1775, le curé de Saint-Denis se réveilla au bruit des pas d'un bataillon. On venait apparemment le mettre à la raison. Mais les doux libérateurs se contentèrent de tuer une des domestiques de la maison et... se retirèrent.

La victime était une jeune fille de dix-huit ans, nommée Madeleine Larivée. S'étant probablement montrée à une fenêtre, elle avait reçu dans la tête la balle qui avait causé sa mort (1).

Carleton n'était pas inactif durant tout ce temps-là. Il se donnait rendez-vous à Sorel avec le colonel MacLean, de Québec, pour ensuite remonter le Richelieu et repousser l'ennemi. L'officier mandé accourut en effet avec trois cents hommes et attendit, mais le général ne s'y rendait pas. Que faisait-il donc ? Avec

Saint-Denis ... permis au Sr Cartier d'aller à Sorel chercher les effets et marchandises et à les amener chez lui avec son bateau sans que personne ne puisse l'arrêter et que l'on lui oppose aucun inconvénient, vu que l'on lui a donné permission. Etant pour les affaires de son commerce". — Pour le retour de Sorel, ce fut MacLean qui accorda le passeport. *Archives de M. Jacques Cartier*, de Saint-Antoine.

(1) — Verdict du jury tenu à l'occasion de la mort de Madeleine Larivée : "A la requête de M. François Cherrier, prêtre, curé de cette paroisse (S.-Denis), nous sommes transportés au presbytère de la dite paroisse pour faire la visite du corps de Madeleine Larivée, sa domestique, laquelle l'ayant trouvée morte, nous avons vu qu'elle était morte d'un coup de fusil, prenant dans la joue droite et sortant dans le derrière de la tête. Provenant l'accident d'une descente d'un corps de troupes bastonnaises, qui avaient assiégé le dit presbytère de grand matin, et ce dans une des décharges de mousqueterie du dit parti... Fait en la maison presbytérale,.... le 18 sept. 1775". (Signé) "Thomas Cormier, Thomas Jacobs, témoins ; M. Jehanne, notaire public". *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, III, 21.

ses huit cents hommes, il avait malheureusement commandé un faux mouvement du côté de Longueuil et y avait dispersé sa petite armée.

MacLean, abandonné à ses propres forces, essaya d'aller seul délivrer le fort Saint-Jean, mais ses militaires désertaient, les ponts étaient partout coupés (1) et il semblait en pays plutôt ennemi. Enfin, après s'être quelque temps arrêté au village de Saint-Denis (2), il ne put aller plus loin et retourna à Sorel, puis de là à la capitale (3).

C'est seulement après cette retraite que Montgomery put recevoir les clefs du fort assiégé de Saint-Jean ; il avait peu auparavant obtenu celles de Chambly. Montréal lui ouvrit également ses portes (4) ;

(1) — Dans le *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776*, par S.-B. Badeaux, notaire des Trois-Rivières, on lit à la date du 29 oct. 1775 : “ Aujourd'hui il est arrivé des gens du parti du colonel MacLean qui disent que le colonel ayant voulu passer par Saint-Denis pour aller à Saint-Jean, qu'il avait trouvé le pont démanché, ce qui l'a obligé de faire sa retraite à Sorel ”. *Revue canadienne*, VII, 194.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 450.—Pendant que MacLean était à Saint-Denis, il se procura à crédit les objets les plus pressants pour ses soldats, comme on le voit par le compte suivant de Jos. Gauthier : “ Compte que présente à la cour de la juridiction civile de Montréal, en vertu de l'ordonnance du 13 août, présente année, Joseph Gauthier (époux 1. — de Marie-Judith Archambault, 2. — de Marie-Ursule Allaire), menuisier, résidant en la paroisse Saint-Denis, des dommages qu'il a soufferts dans ses biens l'automne dernier par les troupes de sa Majesté et Canadiens joints avec elles lors de l'arrivée de M. le colonel Allan MacLean au dit Saint-Denis pour la défense en la province et par les rebelles ”. Suit la liste des objets à payer : Une paire de bœufs livrée au major Brown, 17 paires de bas, 2 paires de pantalons, 3 paires de souliers de chevreuil, . . . en tout 294 chelins. Fait à Saint-Denis par le notaire Jehanne. *Archives de M. Edouard Allaire*, de Saint-Ours.

(3) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 450.

(4) — Montgomery écrit de Montréal à sa femme, en date du 24 nov. 1775 : “ L'autre jour, le général Prescott (à Montréal) a été assez complaisant pour se rendre à nous, en compagnie de 16 officiers de

puis les Trois-Rivières firent de même à son passage pour Québec (1).

Le gouverneur du Canada n'avait même que difficilement échappé à ses mains.

Bref, le commandant américain avait marché victorieusement jusqu'au commencement de décembre, et alors il était à la Pointe-aux-Trembles de Québec, opérant sa jonction avec Arnold. Les envahisseurs étaient maîtres de tout le Canada, il n'y avait plus que la forteresse québécoise à prendre, mais il n'était pas aisé de s'emparer de ce nid d'aigle, défendu par plus de dix-huit cents hommes. Aussi ne fut-ce jamais que ce qui manqua à la conquête.

Montgomery, Arnold, Wooster et Thomas s'y succédèrent dans le généralat, mais sans plus de succès pour l'un que pour les autres.

Au mois de mai, huit mille soldats de troupes régulières étant arrivés de Londres, l'ennemi déjà réduit par le froid, la disette et la maladie ne songea plus qu'à battre en retraite à leur approche. Thomas remonta le fleuve jusqu'à Sorel, où la petite vérole, ne cessant de sévir dans son armée, le fit lui-même passer de vie à trépas. Sullivan le remplaça et, après une démonstration inutile en face des Trois-Rivières, sonna le retour définitif des siens aux Etats-Unis par la voie du Richelieu (2).

l'armée de terre, de 100 hommes et d'un certain nombre de matelots et d'officiers de la marine. J'en ai rougi pour les troupes de sa Majesté ! Je n'ai jamais été témoin d'un pareil acte de couardise. Et cette reddition s'est faite parce que nous avions sur la rive une demi-douzaine de canons en batterie qui pouvaient molester la retraite ! Saint-Maurice, *Notes pour servir à l'histoire du général Richard Montgomery*, 47.

(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 450 et 451. — Tétu, *Les évènements de Québec*, 329.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 1 à 30.

L'opinion s'était rectifiée dans cette dernière partie du pays. Maintenant on souhaitait le départ de ces Américains, dont les actes n'avaient pas été en harmonie avec les paroles. L'effervescence était disparue, et l'on voyait alors clairement au-delà du présent. L'œuvre des prêtres surtout avait lentement, mais sûrement amené ce changement.

Le gouverneur put après cette réaction y recruter des militaires et les lancer à la poursuite de l'ennemi, qui ne s'en allait pas assez vite à son gré. Saint-Denis fournit alors son contingent.

Cette retraite effectuée, ce ne fut pas encore tout-à-fait le calme. La guerre se continua plusieurs mois dans le pays voisin, et il fallut tout ce temps demeurer sur ses gardes. Des garnisons canadiennes ou anglaises furent donc postées partout où en avaient eu les Américains ; c'est ainsi qu'en eurent Saint-Jean et Chambly, et qu'il y en eut une à Saint-Denis jusqu'à l'automne de 1776 (1).

L'on avait enfin depuis déjà assez longtemps déposé partout les armes, lorsque le traité de Versailles, en 1783, ratifia la déclaration d'indépendance, qu'avaient émise les révoltés américains, le 4 juillet 1776.

La défensive leur avait mieux réussi que l'offensive.

C'est pendant que les troupes sillonnaient nos campagnes en tous sens que mourut l'actif et excellent seigneur, M. de Contrecœur.

(1) — Louis Gervais, de Saint-Denis, héberge quelques soldats, pour sa part, du 6 octobre au 15 nov. 1776. Jacques Cartier, de Saint-Antoine, en fait autant durant le même laps de temps. *Archives de M. Jacques Cartier*, de Saint-Antoine.

La perte que subissait en lui la paroisse de Saint-Denis était considérable et d'autant plus sensible qu'elle était plus difficile à combler.

Heureusement que les besoins de son ancien domaine n'étaient plus aussi impérieux, tant il avait déployé de dévouement à le faire valoir. Sa possession s'était même transformée, de lourd fardeau qu'elle avait été, en un honneur assez rémunérateur. L'édifice était presque fini, ou plutôt il allait maintenant s'achever seul, il n'y avait plus qu'à en jouir.

Les deux filles de M. de Contrecœur, Charlotte et Catherine, succédèrent à leur père.

Elles recevaient par indivis les domaines de Saint-Denis et de Contrecœur, et partie de celui de Saint-Ours. C'était un riche héritage, dont elles dotèrent toutes deux leurs maris.

La première avait épousé François-Claude Boucher de Laperrière, vers 1765, et l'autre, Joseph Boucher de Montarville, quelques années plus tard.

Ces deux Boucher, issus de germains, étaient les arrière-petits-fils du fondateur de Boucherville. Leurs pères étant mariés à deux sœurs de M. de Contrecœur, ils étaient consanguins de leurs femmes au deuxième degré. Il y avait davantage : pour François-Claude, son père étant le frère de la mère de son épouse, il avait une autre fois avec celle-ci le même degré de consanguinité ; quant à Joseph, par son père aussi, il était de même encore cousin au troisième degré avec son épouse. Ce qui produisait cet enchevêtrement de parentés, ce n'était rien moins que cinq alliances consécutives de Boucher avec des de Contrecœur ; les six parents avaient donné l'exemple, les quatre enfants l'avaient suivi.

Joseph Boucher, sieur de la Bruère de Montar-

ville, qui ne signait souvent que Montarville tout court, était fils de René et petit-fils de Pierre, deuxième seigneur de Boucherville.

Né vers 1742, il avait environ trente-trois ans, lorsqu'il devint co-seigneur de Saint-Denis ; son épouse en avait alors trente-un.

Après avoir été élevé dans la paroisse fondée par son bisaïeul, il continua d'y vivre. C'est de là qu'il veilla sur ses intérêts dans la seigneurie dyonisienne et qu'il y exerça sa générosité à l'occasion.

Vers 1783, son beau-frère s'étant départi, en sa faveur, de ses droits sur Saint-Denis, il en devint l'unique propriétaire et le fut ensuite jusqu'à sa mort.

En 1790, il payait à la fabrique religieuse de son domaine les quatre-vingts piastres environ qu'avait coûté six ans auparavant son principal tableau, représentant les saints patrons de la localité ; c'est cette même peinture qui surmonte encore le maître-autel du temple actuel. Cinq ans après ce premier don, il versait de nouveau cinquante piastres au trésor de la fabrique pour l'aider à reconstruire l'église.

C'est vers 1810 qu'il est décédé, laissant son bien entre les mains de ses deux filles, Françoise et Gilles, et de leurs époux Taschereau et Deschambault.

Son co-héritier des premières années, François-Claude Boucher de Laperrière, qui signait souvent Laperrière tout simplement, était fils de François-Clément et petit-fils de René (1). Comme son cousin

(1) — René Boucher de Laperrière était "enseigne sur un des vaisseaux de M. Daneau de Muy. Il n'eut que deux enfants de son mariage avec Demoiselle Françoise Malhiot. Il faisait partie, avec le brave d'Iberville, de l'expédition de Terre-Neuve, et l'historien Garneau (*Histoire du Canada*, I, 363) le place à la tête des Canadiens qui se distinguèrent dans cette campagne héroïque". Quant à son fils Fran-

Joseph, il demeura toujours à Boucherville, la paroisse de ses ancêtres. C'est de là qu'il venait quand, avec son épouse, il fut le généreux parrain de la deuxième cloche de Saint-Denis, en 1771.

Héritier en 1775, il avait alors trente-six ans, et son épouse, trente-trois. Huit ans plus tard, il avait déjà vendu sa moitié de territoire dyonisien et réuni ailleurs les parties éparses de sa fortune.

Il est mort sans plus reparaître dans son ancien héritage.



çois-Clément, il eut, de son mariage avec Charlotte Pécody (de Contre-cœur), 20 enfants, tous baptisés, mariés et inhumés à Boucherville, à l'exception de sa fille aînée qui reçut la sépulture à Québec, et d'un de ses fils, qu'un historien compte au nombre des malheureux naufragés de l'Auguste", qui se perdit dans les eaux du golfe Saint-Laurent au lendemain de la guerre de Cession. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 77 à 82.

CHAPITRE XIX

Fondation du couvent. Les différentes phases de son histoire. Ses supérieures. Ses états de services. 1773-1905.

L'abbé Cherrier, en arrivant à Saint-Denis, avait constaté avec peine qu'il n'y avait eu rien d'accompli jusque-là pour procurer à l'enfance, pas plus qu'à la jeunesse, le bienfait de l'instruction. Peut-être y avait-il eu ou y avait-il présentement quelque institutrice ou instituteur ambulante. Si oui, c'était tout, et l'on sait que ce n'était pas là un système plus stable que fructueux.

Le catéchisme ne s'apprenait donc encore que dans la famille à force de répétitions patientes, et le pasteur, durant de longues semaines chaque printemps, continuait et achevait tant bien que mal ce pénible et peu satisfaisant travail.

Le nouveau gardien des âmes sentait toute la gravité de la lacune. Mais il y avait tant à exécuter dans la paroisse, et les ressources étaient si restreintes ! Les ruines de la guerre de Cession n'avaient pas été relevées que déjà l'on avait bâti l'église. D'un autre côté, comment laisser persévérer plus longtemps un état de choses aussi préjudiciable à l'avenir de la localité ? Trois années s'écoulaient ; et enfin dans le cours de la quatrième Dieu inspira au vigilant curé le moyen à essayer pour obvier à une partie de l'inconvénient.

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame,

de Montréal (1), enseignaient presque gratuitement, il les demanderait ; et pour les établir, ce qui coûterait cher, il tendrait la main dans toutes les paroisses, à qui la nouvelle fondation pourrait être utile.

Il en parla à ses confrères des environs ainsi qu'à plusieurs de ses paroissiens et des leurs, et déjà un certain nombre lui offraient de généreux secours. Voyant que son projet ne rencontrerait pas d'obstacles sur ce point, il le présenta à Mgr Briand, le 6 août 1773.

L'évêque, charmé du zèle de M. Cherrier, l'en félicita et voulut même étendre le district de ses quêtes pour le succès de son entreprise. Le curé ne lui avait mentionné que la vallée du Richelieu, sa Grandeur fixa que l'aide pourrait être demandée de Sorel à Saint-Mathias et de plus sur les deux versants de l'Yamaska, où, disait-elle, il y aurait bientôt presque un aussi grand monde que sur les rives richeloises (2).

(1) — Cette communauté est d'origine canadienne et date des commencements de la colonie. On la doit à la sainteté et au dévouement de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, née à Troyes, en Champagne, France, le 17 avril 1620. A 33 ans, celle-ci abordait au Canada pour la première fois. Pauvre fille, elle y fut d'abord pendant 4 ans la ménagère de M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal. En 1657, elle débute comme institutrice dans une ancienne école de la cité naissante. Puis elle s'embarque l'année suivante pour le pays natal, d'où, en 1659, elle amène les quatre personnes, qui seront ses premières compagnes dans la congrégation projetée. En 1671, le roi approuve sa pieuse entreprise et, 5 ans plus tard, l'évêque de Québec en fait autant. A partir de ce moment, l'œuvre s'est constamment développée. Mère Bourgeoys est décédée à Montréal, le 12 janvier 1700. Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*.

(2) — A la date du 6 août 1773, le curé Cherrier écrit à Mgr Briand : " Les habitants de nos cantons sont assez bien, mais..... comme ma paroisse a déjà été bien accablée, je souhaiterais qu'elle ne contribuât pas seule à cette dépense....; ne pourrait-on pas faire une tournée dans toute la rivière Chambly, qui y est également intéressée? Plusieurs habitants hors de ma paroisse ont déjà fait des promesses, si

Avec cette approbation, l'ardent promoteur de l'éducation, croyant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, décida le voyage de Montréal pour obtenir de la communauté en vue les deux Sœurs missionnaires désirées.

La Mère Sainte-Rose, née Véronique Létang, était alors supérieure générale depuis plus d'une année (1). Elle reçut très favorablement la requête, mais prudente elle ne s'engagea à lui donner suite que lorsqu'elle le pourrait. Les sujets n'étaient pas nombreux autour d'elle, et il y en avait plusieurs d'invalides. Les maisons déjà existantes ne se maintenaient même qu'avec difficulté (2).

Quoi qu'il en soit, M. Cherrier revint content ; il avait la certitude que la première fondation des filles de la Vénérable Marguerite Bourgeoys aurait lieu dans sa paroisse.

Le 8 avril 1774, il obtint du seigneur le terrain que celui-ci semblait détenir pour le couvent, au sud de la place de l'église. C'était un emplacement d'environ 337 pieds par 104 de front sur la rue Saint-Denis (3).

L'on voulait bâtir ; je ne m'y fie pas tout-à-fait, mais c'est toujours un bon présage, pourvu qu'on ne les décourage pas". L'évêque répond, le 14 suivant : " Je ne puis que louer votre projet d'établir des Sœurs dans votre bourg, elles serviront... aussi pour les paroisses de la rivière Yamaska, qui va dans peu d'années devenir presque un aussi grand monde que celle de Chambly... Je vous autorise à faire une quête dans les deux rivières, depuis Sorel jusqu'à Saint-Olivier (Saint-Mathias aujourd'hui)". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(1) — Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, 432.

(2) — En 1828, après 171 ans d'existence, la communauté ne comptait encore que 15 missions. *Vie de la Mère Sainte-Madeleine*, 58. — Elle était loin de la prospérité actuelle, qui lui permet de distribuer le travail de 1293 religieuses professes en 123 maisons et 21 diocèses différents. Cadieux et Dérome, *Le Canada ecclésiastique* de 1905, 258.

(3) — Pour être exact, il faut dire qu'il y avait cette étendue, moins au nord-ouest un triangle de terre, dont les petits côtés mesuraient sur la

Le donateur n'imposait sur cette concession que la rente illusoire d'un sou par année, avec en outre la seule condition d'y bâtir et entretenir une maison de religieuses enseignantes (1).

Aussitôt cet acte signé, M. Cherrier se disposait à en remplir la dernière clause, lorsqu'il apprit que les Sœurs pourraient remettre assez loin l'accomplissement de leur partie. Alors il suspendit toute démarche et attendit. Et c'est pendant neuf ans qu'il vécut ensuite dans l'espérance.

De temps en temps dans l'intervalle, il rappelait à la communauté sa promesse, en s'informant de ses progrès et du jour, où elle pourrait établir une mission au milieu de ses paroissiens.

Enfin, en 1781, Mère Saint-Ignace, née Marie Raisenne (2), qui avait succédé à Mère Sainte-Rose depuis trois ans, lui écrit que, les novices augmentant, on serait bientôt en état de fonder, et il se remit, sur le champ, en frais de terminer ce qu'il avait ébauché sept ans auparavant.

Alors ses économies lui avaient permis d'amasser une somme assez rondelette, et il ne l'avait grossie que pour moins demander à la charité des amis de son œuvre. Aussi n'en réquera-t-il plus que peu pour compléter ce qui manquait à sa bourse et à celles de ses paroissiens, devenus aussi plus à l'aise. Le curé, pour sa part, donna beaucoup ; il en était heureux,

rue Saint-Denis 40 pieds et sur la place de l'église 180 pieds. Acte du 8 avril 1774 par-devant notaire Jehanne et Acte de bornage de l'arpenteur J.-H. Raymond, en date du 6 août suivant.

(1) — Acte passé par-devant notaire Jehanne, le 8 avril 1774, et approuvé par Mgr Briand, le 13 mars suivant. *Archives seigneuriales* chez Dr H.-A. Mignault, de Saint-Hyacinthe.

(2) — Mère Saint-Ignace, fille de deux captifs anglais d'Oka, a été 12 ans supérieure générale des Sœurs de la Congrégation de Montréal, de 1773 à 1790, Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeois*, II, 442 à 462.

tant il prévoyait tout le bien qu'il procurait à ses ouailles ainsi qu'à celles des pasteurs voisins.

De sa chère maison, il sortirait des institutrices, qui enseigneraient à leur tour dans les campagnes jusque-là privées de toute école, il en sortirait surtout d'excellentes mères de famille. Et c'étaient là des rêves qui devaient avoir leur pleine réalisation. Si Saint-Denis et ses environs comptent tant de demeures, où prédominent la bonne éducation, les belles manières et l'esprit profondément religieux, il faut l'attribuer en forte partie au dévouement éclairé de celles qui, depuis plus de cent-vingt ans, se dépensent dans la seigneurie à l'abri des murs bénis de leur couvent. Elles ont été les dignes coopératrices du prêtre dans l'œuvre du salut des âmes ; elles aussi ont pénétré dans les foyers pour y répandre un peu de bonheur, tout en préparant celui du ciel.

Chacun ayant apporté sa pierre, l'édifice était très avancé à la fin de la belle saison de 1782. Il fut fini durant l'été suivant et, au commencement d'octobre de la même année, les deux Sœurs missionnaires y inauguraient les classes. Il restait encore des accessoires à ajouter pour rendre l'établissement complet ; la quête du jour de la Saint-Denis fut faite dans ce but (1) et, peu après, tout était en effet bien parachevé.

Le couvent formait un bel édifice de 40 par 80 pieds. Il n'avait qu'un étage, mais immenses étaient ses mansardes avec leur double rangée de lucarnes. C'était en réalité un des bons établissements de la communauté à cette époque. Construit en cailloux, il était chaud et confortablement divisé. L'abbé Cher-

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis*, Reddition des comptes de 1783.

rier n'y avait-il aussi rien négligé ; pour être sûr que tout fût bien exécuté, il avait lui-même surveillé et dirigé les travaux. En 1856, la bâtisse était évaluée à cinq mille deux cents piastres.

Cette construction a subsisté quatre-vingt-quatre ans. Mais à la fin elle ne répondait plus aux exigences modernes, qui attirent et retiennent les élèves, et d'ailleurs elle n'était plus assez spacieuse pour le flot grossissant de celles qu'on y envoyait chercher leur formation.

En 1867, dès le printemps, on la démolit, d'après ce qui avait été décidé l'automne précédent, et, sur les mêmes bases, moins sur le côté sud, on éleva la maison actuelle, qui mesure 50 par 80 pieds de grandeur. Les religieuses, un moment réfugiées avec leurs élèves dans la salle publique du presbytère pour achever l'année scolaire (1), réintégraient leur domicile pour la réouverture des classes, en septembre suivant. Joseph Lapalisse, de Saint-Aimé-sur-Yamaska, et Elie Giard, de Pierreville, aujourd'hui de Sherbrooke, tous deux entrepreneurs associés, avaient conduit le chantier avec autant d'expédition que d'habileté. Par leur contrat, passé à la procure générale des Sœurs de Montréal le 11 novembre 1866, ils devaient bâtir pour la somme de dix mille huit cents piastres (2), mais à cause d'imprévu le couvent fini en a coûté quatorze mille.

Il est de jolie apparence. Mieux sorti de terre que l'ancien, il possède deux étages et demi. Les salles,

(1) — Dans une assemblée des marguilliers, en date du 3 mars 1867, il était convenu de laisser la salle publique du presbytère "à la disposition des Sœurs jusqu'à la sortie des élèves". *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(2) — *Archives de M. Elie Giard, de Sherbrooke.*

sans y être vastes, sont bien éclairées et convenablement aménagées (1).

Cette reconstruction, dont les dépenses ont été en grande partie supportées par la maison-mère, est due en première instance à la Mère Saint-Bernard, native de la paroisse, alors supérieure générale de la communauté. C'est de la part de celle-ci une générosité capable de provoquer la plus vive reconnaissance des gens de Saint-Denis, surtout quand on sait l'état de gêne, dans lequel ont continuellement vécu les religieuses de la Congrégation. Aussi les Dyonisiens ne s'acquittaient-ils que d'un devoir impérieux du cœur, lorsque, le 24 juin 1900, ils prélevaient sur leur fabrique la somme de trois mille piastres pour aider le couvent à se débarrasser de sa trop lourde dette (2), contractée au temps de la réédification.

La proximité de l'église, sans doute, fut constamment d'une grande consolation pour les Sœurs missionnaires. Leur condition de véritables paroissiennes les porta même longtemps à aimer l'arrangement, qui ne leur faisait trouver que là le Dieu de l'Eucharistie ; mais le nombre grandissant de leurs élèves dut graduellement les pousser à désirer d'avoir leur chapelle particulière. Jusqu'en 1863, elles s'étaient contentées d'un petit oratoire, où, réunies autour d'un humble autel, elles accomplissaient un certain nombre d'exercices en commun. En 1849 seulement, durant toute la retraite annuelle de l'automne, Mgr Bourget leur avait permis d'y conserver le trésor des Saintes-Espèces (3). La

(1) — L'architecte du couvent a été H.-M. Perrault, de Montréal. Ses plans et devis sont du 11 nov. 1866. *Archives de M. Elie Girard*, de Sherbrooke.

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis*.

(3) — Le 15 novembre 1849, Mgr Bourget écrit au curé de Saint-Denis : " Je vous permets de grand cœur de célébrer, et de garder le

faveur ensuite ne leur fut plus redonnée qu'en septembre 1863, alors que fut bénite leur chapelle extérieure ; à partir de cette époque, l'Hôte divin leur est toujours resté.

Le petit temple, aussi propre que sans prétention artistique, où elles vont maintenant s'entretenir avec Lui tout à leur aise, fut décidé en 1862 et édifié l'année suivante. Le renouvellement de la bâtisse du couvent ne l'a affecté que pour le rendre plus froid, ce qui a surtout nécessité l'importante restauration de juillet et août 1881, où il a reçu son parachèvement actuel.

Il forme appendice au corps principal de la maison du côté de l'église, de même que la cuisine constitue également une saillie au coin sud-ouest.

La chapelle privée des Sœurs ne les a cependant pas détournées du temple paroissial, où elles persévèrent à donner avec leurs élèves l'exemple de l'assiduité aux offices publics. Les Sœurs Grises et les Viateurs en font autant, les unes avec leurs invalides et les autres avec leurs écoliers. C'est ainsi que les paroissiens, s'étant habitués à toujours attribuer aux réunions de fidèles toute l'importance qu'elles méritent, s'y rendent constamment en foule et souvent franchissent de sérieux obstacles pour n'y pas manquer.

La place réservée aux Sœurs de la Congrégation et à leurs élèves dans la deuxième église était le jubé, construit expressément pour elles (1) ; dans l'église actuelle, c'est la chapelle Saint-André qui leur est affectée. Peu après l'achèvement de ce dernier temple, pesait sur la fabrique un excédent de dépenses. M. Cherrier, généreux en toute occasion, quand il

Saint Sacrement dans la chapelle du couvent, pendant tout le temps de la retraite". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — Inventaire du 30 mai 1788. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

s'agissait de ses ouailles et de bien à leur procurer, s'offrit à combler le déficit de ses propres deniers, si en retour on abandonnait à perpétuité aux Sœurs missionnaires et à leurs élèves l'enfoncement sud du transept appelé la chapelle Saint-André. C'est depuis la conclusion de ce marché, le 19 mai 1802 (1), que les religieuses sont en possession de leur place d'aujourd'hui dans l'église.

En arrivant dans leur couvent de Saint-Denis, les Sœurs ont ouvert un pensionnat en même temps qu'un externat, quoiqu'elles ne fussent que deux, et elles maintinrent l'un et l'autre sans être plus nombreuses, jusque vers 1850. Inutile après cela de tenter l'éloge de leur dévouement, il se voit trop clairement.

Elles enseignaient et surveillaient, c'était la part la plus absorbante ; elles avaient de plus tout le soin de leur maison, en particulier de leur cuisine ; et outre cette besogne elles trouvaient encore le loisir d'ajouter à leurs fonctions d'institutrices quelque travail du dehors et notamment l'entretien de la sacristie. Ce qu'elles accomplissaient ici se poursuivait journellement dans leurs autres missions. Comment Dieu aurait-il pu ne pas bénir une communauté de servantes aussi zélées pour l'extension de son règne ?

Souvent encore jeunes, elles traînaient courageusement une chaîne d'infirmités pour continuer à faire le bien ; c'était le temps de l'épreuve. Maintenant leur devoir n'est pas moins bien rempli, mais il est rendu moins pénible, quoiqu'il le soit encore fréquemment.

Depuis un demi-siècle, leur nombre s'est insensiblement accru à Saint-Denis ; aujourd'hui elles y sont ordinairement sept ou huit à l'œuvre.

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis, Reddition des comptes de 1801.*

Les deux premières qui vinrent furent Catherine Dailleboust, dite Sœur de la Visitation, supérieure, et Marie-Louise Compain, dite Sœur Saint-Augustin. Elles étaient respectivement âgées de trente-quatre et de trente-six ans. La plus jeune est plus tard allée mourir à la mission de Deschambault, en 1806 (1), et sa compagne, dont Dieu eut à son service comme religieuses les trois sœurs selon le sang et le frère comme prêtre, fut dans la suite dix-sept ans supérieure générale de sa congrégation (2) ; c'est durant l'exercice de cette haute fonction que son frère fut curé de Saint-Antoine.

En 1812, Josephte Morneau, dite Sœur Sainte-Cécile, était supérieure à Saint-Denis, depuis plusieurs années. Mais alors elle était devenue infirme, et sa compagne Catherine Huot, dite Sœur Sainte-Madeleine, à peine âgée de vingt-un ans, la suppléait presque partout. Cette dernière fut pendant deux ans, de février 1812 à février 1814, auprès de cette ancienne toujours malade, et y donna la mesure de sa vertu (3), qu'elle devait plus tard faire briller pendant dix-huit ans à la tête de sa communauté (4).

Six ans après son départ de Saint-Denis, Marguerite Richer, dite Sœur de l'Assomption, y mourait, à peine âgée de vingt-huit ans. Décédée le 16 février 1820, elle fut inhumée le surlendemain dans l'église paroissiale (5), au caveau de la chapelle retenue pour les Sœurs ; c'est la seule religieuse dont les dépouilles mortelles y aient été déposées.

(1) — *Vie de la Mère Sainte-Madeleine*, 30.

(2) — Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeois*, II, 461 et 462.

(3) — *Vie de la Mère Sainte-Madeleine*, 30 à 32.

(4) — Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeois*, II, 474.

(5) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 18 fév. 1820.

Près de vingt ans plus tard, vers 1840, Sœur Saint-Magloire était préposée à la direction de la maison de Saint-Denis. Sœur Saint-Augustin, deuxième de ce nom, la remplaça en 1842 et tint le poste pendant neuf ans ; venue de Terrebonne, elle y est retournée en quittant la mission dyonisienne.

Sœur Saint-Jacques lui succéda pendant un an, puis vint Sœur Sainte-Blandine. Celle-ci, durant ses sept années de directorat, vit rapidement diminuer le nombre des élèves internes. D'environ quarante qu'elles étaient à son arrivée, leur nombre descendit à un chiffre si minime qu'il ne permettait plus au pensionnat de se maintenir. Ayant sur ces entrefaites obtenu son rappel vers le mois de janvier 1859, Sœur Sainte-Anastasia vint achever l'année scolaire à sa place, et, l'automne suivant, on nomma au poste devenu embarrassant une jeune religieuse dans tout l'épanouissement de son talent et de son activité. Comme à ces qualités celle-ci joignait les avantages de bien connaître son champ d'opération, Saint-Antoine étant sa paroisse natale et la maison son alma-mater, on appuyait sur cette ancienne élève les plus brillantes espérances ; l'attente n'a pas été trompée. Pendant douze ans d'abord, elle y a été à l'œuvre, et plus tard, durant encore deux ans, de 1889 à 1891. Cette supérieure, dont le succès a couronné le dévouement, est Sœur Saint-Isidore, née en 1832 du mariage de Pascal Archambault avec Agathe Dupré. Après cinq ans d'études sous Sœur Saint-Augustin, elle était entrée au noviciat, à l'âge de dix-huit ans, et c'est neuf ans plus tard qu'elle revenait sous le toit aimé, où s'était développée sa vocation.

Son administration, si féconde en magnifiques résultats, a été particulièrement marquée par la construction de la chapelle et la reconstruction du couvent.

Elle a tant fait dans cette mission qu'elle peut à juste titre en être considérée comme la seconde fondatrice. Quand elle la quitta la première fois, celle-ci était à son apogée (1). Se coudoyaient alors dans les salles trop étroites du pensionnat près de cent élèves, et l'année suivante, cent-une bien comptées; ce fut le point culminant sous ce rapport (2). Ce chiffre toutefois ne pouvait se soutenir; il varie aujourd'hui entre vingt-cinq et trente.

En 1871, Sœur Saint-Isidore, étant fatiguée, fut rappelée à la maison-mère pour se reposer (3) dans des occupations moins absorbantes, pendant un an; puis, durant trois autres années, elle y fut économe.

Elle fut ensuite supérieure locale à Saint-Eustache et à Sainte-Famille-d'Orléans, d'où elle revint à Saint-Denis. Actuellement elle est supérieure à Berthierville, après l'avoir été trois ans à l'académie Notre-Dame, de Montréal.

Sœur Sainte-Marie-Anne, née Bertrand, à Sainte-Croix-de-Lotbinière, a été supérieure dans la mission dyonisienne aussi à deux reprises; la première fois, elle recueillit la succession de Sœur Saint-Isidore, en 1871, et la garda huit ans; plus tard, en 1881, elle est reve-

(1) — Pendant le premier terme de l'administration de Sœur Saint-Isidore, 16 élèves ont quitté le couvent pour entrer dans la vie religieuse.

(2) — En 1863, il y avait au couvent 120 élèves; en 1867, 45 externes et 83 pensionnaires; en 1872, 50 externes et 101 pensionnaires; en 1876, 30 externes.

(3) — Mère Saint-Victor, supérieure générale des Sœurs de la Congrégation, écrit de Montréal au curé de Saint-Denis, en date du 4 août 1871: "Ma Sœur Sainte-Marie-Anne, qui est chargée de cette lettre, se rend à Saint-Denis pour remplacer, à la tête de notre mission, ma Sœur Saint-Isidore, qui y a travaillé pendant 12 ans avec zèle et dévouement... Ma Sœur Saint-Isidore, dont la santé est fatiguée",... prendra "quelque temps de repos à la maison-mère".

FAMILLE MIGNAULT.



Mère Saint-Bernard (p. 191).



Abbé Pierre-Marie (p. 254).



Jean-Basile (p. 103).

nue pour occuper la même position pendant cinq nouvelles années. C'est sous sa dernière administration que se solennisèrent avec toute la pompe possible le centenaire de la fondation de cette maison et, en même temps, les noces d'or de religion de la Mère Saint-Bernard. De plus, la double fête coïncidait avec la consécration de l'église.

Mgr Moreau et ses collègues, NN. SS. Racine, de Chicoutimi et de Sherbrooke, y participèrent, entourés d'une vingtaine de prêtres. Grandioses furent les cérémonies religieuses et profanes, tant chaque chose avait été soigneusement prévue et organisée. Le 3 octobre 1883, c'étaient la consécration, le banquet offert par les religieuses, puis une grande séance dramatique et musicale au couvent ; le soir, splendide illumination. Le lendemain, messe pontificale des noces d'or par Mgr Dominique Racine, sermon par Mgr Antoine Racine, et, pour clore les réjouissances, adresse des paroissiens à Mère Saint-Bernard avec réponse en son nom par le curé. Le corps musical Philharmonique, de Saint-Hyacinthe, avait été partout de la partie pour relever l'éclat des différents articles du programme (1).

Sœur Sainte-Marie-Anne, partie de Saint-Denis trois ans plus tard, a été dans la suite supérieure à l'académie Bourgeois, de Montréal.

Dans l'intervalle de ses deux séjours à Saint-Denis, il y eut le directorat pour ainsi dire intérimaire de Sœur Saint-Octave, issue de la famille Beaudin, de Châteauguay.

En 1886, Sœur Saint-Maximin, née Charest, au Côteau-du-Lac, la remplaçait définitivement. Celle-ci

(1) — Journal du collège de Saint-Denis, aux dates des 2, 3 et 4 octobre 1883.

a occupé le poste pendant trois ans. Son décès est survenu, en 1895.

Et ce fut le retour de Sœur Saint-Isidore. C'est de ses mains que Sœur Saint-Aimé (1), en 1891, reçut les rênes du gouvernement de la maison. En 1898, cette dernière, après les avoir gardées sept ans, les abandonnait pour aller prendre celles du couvent de Château-guay, et laissait sa position de Saint-Denis à Sœur Sainte-Marie-d'Égypte, qui elle-même l'a cédée à Sœur Sainte-Émérentienne, en 1901.

Aussitôt qu'il s'établit une commission scolaire dans la seigneurie, les religieuses s'empressèrent d'en reconnaître la juridiction pour l'externat, dans l'espoir d'y trouver avantages pour les aider à vivre. Jusque-là elles avaient constamment enseigné presque gratuitement à toutes les filles qu'on ne leur envoyait que pour les classes. Il y eut toutefois quelques années d'exception dans le temps des écoles de fabrique.

Cependant les premiers secours des commissaires ne furent pas énormes ; en 1849, ils se réduisaient à sept piastres et demie par année. Ils ont augmenté graduellement, à mesure que l'on savait mieux apprécier le bienfait de l'instruction ; et, à partir de 1863, ils ont presque toujours été de cent-soixante piastres annuelles. Ce fut quelques années moins et d'autres plus ; en 1872, c'étaient deux cents piastres.

Rarement on a pensé dans la paroisse à tester en faveur des religieuses qui s'y dévouent. Marie Demers, sœur de l'ancien curé et veuve d'Alexis Patenaude, a seule dérogé, en leur léguant quatre cents piastres, en 1873.

Cette charitable femme a surtout disposé de sa fortune pour la fondation de l'hôpital.

(1) -- Née Charlotte Charlebois, à Pointe-Claire.

Le couvent compte toutefois, outre cette personne, beaucoup de généreux bienfaiteurs et, en particulier, chacun des curés qui ont suivi M. Cherrier. Ils y ont souvent mis de leurs économies. Cette institution leur était trop chère pour qu'ils la vissent périliter, et ils lui donnaient pour la sustenter, surtout en lui attirant des élèves.



CHAPITRE XX

L'essaim virginal de Saint-Denis à l'Hôpital-Général de Montréal, à la Congrégation-de-Notre-Dame, à la Providence, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, dans la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à la Présentation-de-Marie, au Bon-Pasteur, chez les Sœurs Saint-Joseph et Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, au Carmel et au Précieux-Sang. Son dénombrement. Notes biographiques. 1814-1905.

La cause principale du développement des vocations religieuses chez les filles de Saint-Denis a été sans doute le couvent. En effet, quelle force plus entraînante que l'exemple ? Les Sœurs, avec leur dévouement sans bornes, parlaient plus haut que toutes les exhortations ne l'auraient pu faire. Leurs élèves étaient les témoins quotidiens de cette vie cousue de sacrifices et de bonheur. Et pourquoi n'auraient-elles pas communiqué leurs impressions aux compagnes moins bien partagées qu'elles ? Les âmes avides d'immolation se sentaient ainsi portées de toutes parts à se consacrer plus entièrement au service de Dieu. Mais à ces âmes il fallait plus que de saints désirs pour se ranger comme victimes sous une règle monastique : un appel spécial du Saint-Esprit s'imposait, et on tarda longtemps à l'entendre. Ce n'est qu'en 1814 qu'il eut lieu en faveur de l'heureuse Emélie Cherrier. Celle-ci était la nièce du curé Cherrier et la fille de Benjamin, l'un des premiers députés du comté de

Richelien. Née le 30 avril 1795, elle entra, à l'âge de dix-neuf ans, chez les Sœurs Grises de Montréal. C'étaient là les prémices de Saint-Denis à la vie religieuse. Le second choix d'En-haut n'a eu sa réponse que dix-sept ans plus tard. Mais le mouvement s'est ensuite doucement accentué et, depuis trente ans, il ne s'écoule pas d'année sans qu'il se déclare quelque vocation à une existence plus parfaite. Jusqu'à ce jour, la paroisse a fourni quatre-vingt-onze religieuses, distribuées dans onze communautés différentes.

La fondation de Madame d'Youville (1) avait soixante-sept ans d'existence lorsqu'Emélie Cherrier frappa à la porte de cette communauté. Nommée Sœur Cherrier à sa prise d'habit, elle avait à sa mort soixante-douze ans, dont cinquante-trois de religion.

Les quatre filles de Toussaint Lajoie (2) et de Victoire Charron ont été, plus de soixante ans après, les premières à suivre les traces de cette devancière vers le même institut. Céleste et Alphonsine ont obtenu leur entrée au commencement d'août 1876, Vitaline et Domitille, le 14 suivant, étant toutes respectivement

(1) — Cette communauté, fondée en 1747, a pour but : le soin des vieillards et des infirmes des deux sexes, des orphelins et orphelines ; l'œuvre des enfants trouvés ; la visite des malades à domicile ; les veilles à leur chevet ; la tenue de pharmacies et de dispensaires pour les pauvres, de salles d'asile et d'écoles élémentaires. Cadieux et Dérome, *Le Canada ecclésiastique de 1905*, 264. — Cf. Faillon, *Vie de Mme d'Youville* ; Jetté, *Vie de la Vénéralle Mère d'Youville*.

(2) — La famille Masseleau-Lajoie, éteinte à Saint-Denis en 1896, y vivait depuis 1785 environ. Son premier ancêtre canadien était Mathias, soldat, arrivé de Chatenaye, en Lorraine, au cours de la guerre de Cession. C'est son fils Pierre, qui vint à Saint-Denis. Au recensement de 1801, il avait 37 ans, son épouse Françoise Maillet 34, et ses enfants étaient Pierre, Françoise, Joseph, Marguerite et Jean-Baptiste, respectivement âgés de 10, 9, 7, 6 et 4 ans. Les quatre Sœurs Grises de Montréal descendent de Joseph, qui est leur aïeul. Tanguay, *Dict. gén.*, V, 560 ; *Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de S. Denis*.

âgées de vingt-deux, dix-sept, vingt et dix-neuf ans. Leurs noms en religion sont : Sœurs Masseleau, Charrou, Cherrier et Thuot.

Les autres Dyonisiennes dans la même communauté sont : Sœur Durocher, née Rosilda Durocher le 20 juin 1868, entrée le 18 juin 1891 et décédée le 4 novembre 1895 ; Sœur Saint-Ambroise, née Ernestine Thibodeau le 3 août 1866 et entrée le 3 mars 1892 ; Sœur Laflamme, née Rosilda Laflamme le 20 janvier 1867, entrée le 2 février 1895 et décédée le 15 janvier 1903 ; et une seconde Sœur Laflamme, née Marie-Anne Lajoie le 21 mai 1881 et entrée le 8 décembre 1900 ; celle-ci est la nièce des quatre autres Sœurs du même nom de famille dans la même communauté.

Des neuf Dyonisiennes admises au nombre des Sœurs Grises de Montréal, six sont encore vivantes.

La seconde vocation religieuse de Saint-Denis fut pour l'institut des Sœurs enseignantes de la paroisse. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle n'ait pas surgi plus tôt. La petite Sophie, fille du maître-chantre Etienne Mignault, née le 5 octobre 1812, au début de la guerre avec les Etats-Unis, est celle que Dieu avait destinée à ouvrir la marche vers la congrégation de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, et combien glorieusement elle se prêta aux intentions du divin Maître ! Cette enfant avait appris dans un âge très tendre à aimer ses futures sœurs en religion, en passant des genoux de sa mère aux classes du couvent, près duquel elle grandissait. Aussi avant d'atteindre ses dix-neuf ans, n'ayant déjà plus de doute sur la volonté du Seigneur à son égard, soumettait-elle sa demande d'admission à la maison-mère de Montréal : le 22 août 1831, elle s'y rendait effectivement comme postulante. Le jour de la Présentation de Marie 1833, elle prononçait ses

vœux. Depuis lors, elle a rendu à sa communauté d'adoption les services les plus signalés tant par la pratique des plus brillantes vertus que par l'exercice des plus importantes fonctions. Après avoir été missionnaire à Laprairie, à Berthier et à Québec, elle était rappelée à la maison-mère comme maîtresse des novices. Elle remplit cet emploi, de 1850 à 1861. Puis, y ayant donné la mesure de ses capacités, elle se vit élever une première fois à la charge de supérieure générale, qu'elle garda alors de 1861 à 1864, et plus tard de 1882 à 1885. Dans l'intervalle, elle a été première conseillère, assistante-générale, et supérieure-vicaire à Québec (1). Enfin elle prenait ses quartiers de vieillesse, en 1888. Cette Mère, nommée Saint-Bernard, a encore illustré ce nom par une rare dévotion à la sainte Vierge, par une vénération filiale envers l'Eglise et un zèle ardent pour la majesté du culte (2). C'est le 28 décembre 1890 que Dieu l'a conviée à la récompense.

Ses suivantes de Saint-Denis dans la même congrégation ont été jusqu'ici au nombre de vingt-cinq.

Sœur Saint-Etienne, née Adélaïde Jarret-Vincent en 1823, l'a imitée à quinze ans de distance, en 1846.

Sœur Sainte-Euphémie, née Adeline-Zoé, fille du capitaine Benjamin Richer et petite-fille du tribun Louis Bourdages par sa mère, a été admise dans la communauté en 1845, à l'âge de seize ans seulement. Elle y est morte six ans plus tard.

Sœur Sainte-Aurélie, née Marie-Louise-Julie Leblanc, fille de Louis et nièce des quatre prêtres Leblanc, est entrée en 1849, à l'âge de dix-sept ans. Elle est morte après douze ans de vie religieuse.

(1) — Album des noces d'or de Mère Saint-Bernard en 1883, et Journal de la maison-mère. *Archives de la Congrégation de Notre-Dame*, à Montréal.

(2) — Mortuologe manuscrit de la Congrégation de Notre-Dame.

Sœur Saint-Henri, née Julie-Adeline Levître en 1834, a été baptisée à Albany, état de New-York, mais est arrivée à Saint-Denis assez jeune pour être considérée comme une de ses enfants. Admise au noviciat en 1851, elle a compté ensuite plus de cinquante années de profession. Elle vient de décéder, en 1905.

Sœur Saint-Herman-Joseph, née Emilienne Tétreau en 1836, a été reçue dans la communauté, à l'âge de quinze ans seulement. Elle n'a pas, malgré cette précocité, fourni plus longue carrière ; elle est morte en 1860.

Sœur Sainte-Madeleine-de-Pazzi, née Marie-Adèle Joubert en 1835 et entrée en 1853, est la descendante du vénérable pionnier Pierre Joubert.

Sœur Sainte-Eléonore, née Marie Laflamme, sœur du curé de Farnham, est entrée en 1856, à l'âge de vingt-six ans. Institutrice fort recherchée avant son admission en communauté, elle n'a pas manqué d'avoir ses succès dans la suite. La plupart du temps, on lui confiait de nombreuses classes. Elle est morte en 1879, des conséquences d'une chute.

Sœur Saint-Joseph-d'Armathie, née Agathe Malbœuf en 1834, commençait son noviciat en 1858, après avoir été plusieurs années institutrice dans la paroisse.

Sœur Saint-Jean-de-Matha, supérieure actuelle de la mission de Beauport, est née Julie Leblanc, en 1851, et est en religion, depuis l'âge de dix-sept ans.

Sœurs Sainte-Marie-Hubert et Saint-Pacifique, sœurs consanguines du curé de La Présentation, sont entrées la première en 1868, à l'âge de vingt-un ans, et la deuxième en 1874, à l'âge de dix-huit ans. Elles ont été respectivement baptisées sous les noms de Virginie et d'Eulalie Paré. L'aînée est supérieure à Windsor-

Mills après l'avoir été longtemps à Iberville, et l'autre est à la tête de l'école Saint-Eusèbe de Montréal.

Sœurs Sainte-Azèle et Saint-Oswald, deux fois sœurs aussi, nées Marguerite et Azilda Cordeau, ont fait leurs adieux au monde en 1874 et 1881, alors respectivement âgées de vingt et vingt-quatre ans.

Sœur Sainte-Eulalie-de-Mérida, née Hereuline Frédette, fille d'un ancien maire de la paroisse, est entrée en 1878, à l'âge de dix-sept ans. Elle est actuellement supérieure à Pictou, dans l'île du Cap-Breton.

Sœur Sainte-Léocade, née Octavie Benoit, est entrée à l'âge de dix-huit ans, en 1878.

Sœur Saint-Joseph-des-Séraphins, née Cordélia Richard en 1859, est entrée à l'âge de vingt-quatre ans.

Sœur Saint-Valérien, née Rosalba Dragon en 1869, est entrée en 1888.

Sœur Saint-Isidore-de-Séville, née Délia Jalbert en 1871, est entrée, en 1890, et a prononcé ses vœux dans sa famille, quelques jours avant de décéder, en 1893.

Sœur Leblanc, religieuse converse, baptisée sous le nom d'Azilda Leblanc en 1874, est entrée à l'âge de dix-sept ans.

Sœur Sainte-Marie-Ovide, née Ludivine en 1871, fille du notaire Zéphirin Saint-Aubin, est entrée en 1894.

Sœur Saint-Cyriac, née Alexina Lussier en 1875, est entrée en 1895.

Sœur Saint-Théodoric, née Alexandrine Bourdages, le 3 novembre 1877, est l'arrière-petite-fille du tribun de cette famille. Elle a fait son entrée en religion en 1895, en même temps que Sœurs Saint-Cyriac et Sainte-Zoé.

Cette dernière, née Lydia Gaudette en 1875, est la nièce des Sœurs Sainte-Azèle et Saint-Oswald.

Sœur Sainte-Julie-de-Mérida, née Graziella Dragon en 1876, est entrée en 1901.

Sœur Saint-Joseph-de-l'Espérance, née Maria Dragon, en 1881, nièce de la précédente, est également entrée en 1901.

Sept des vingt-six Dyonisiennes, admises à la Congrégation, ont été appelées dans un monde meilleur.

Après l'Hôpital-Général de Montréal et la Congrégation-de-Notre-Dame, ce fut le tour de la Providence (1), à qui Saint-Denis a fourni une de ses fondatrices dans la personne de Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, née Justine Michon et sœur de l'abbé Jacques-Denis. C'est en 1843, à l'âge de vingt-sept ans, qu'elle coopéra ainsi à la création de la nouvelle famille religieuse. Elle fut ensuite appelée à siéger longtemps au conseil général de la communauté en qualité d'assistante. Pleine de mérites, elle s'est endormie dans le Seigneur en 1894, après cinquante-un ans de religion.

Sœur Marie-du-Crucifix, née Angélique Richard en 1823, a suivi cette co-paroissienne, à cinq ans de distance. Elle est morte, après dix-huit ans de religion, en 1870.

Les autres qui emboîtèrent le pas sur ces devancières sont au nombre de six et sont toutes vivantes, moins une.

Sœur Marie-Ludivine et Marie-de-la-Providence,

(1) — Les Sœurs de la Charité de la Providence ont été fondées à Montréal, le 25 mars 1843, sous la haute direction de Mgr Bourget. Leur but est particulièrement le soulagement spirituel et temporel des pauvres et des malades, l'œuvre des orphelins et des vieillards, la visite des malades à domicile et l'instruction de la jeunesse. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 271.

sœurs de l'abbé Elisée Gravel et nièces de l'ancien évêque de Nicolet, sont entrées la première en 1864, à l'âge de vingt ans, et la seconde en 1874, à l'âge de dix-sept ans. Elles ont été baptisées sous les noms respectifs de Cornélie et d'Aurélie.

Sœurs Marie-Aurélie et Marie-de-la-Compassion, baptisées sous les noms de Marie-Anne et d'Amanda, sont les sœurs du Père Donat Richard. Elles sont entrées la première en 1867, à l'âge de dix-huit ans, et l'autre en 1886, à l'âge de vingt-deux ans. Après avoir été supérieure locale à la mission sauvage de Yakima, état de Washington, de 1889 à 1897, l'aînée est depuis lors à la tête de l'hôpital de Vancouver, dans le même état.

Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, née Almérie Gravel, nièce des précédentes Sœurs Marie-Ludivine et Marie-de-la-Providence, a été admise dans la communauté en 1895, à l'âge de dix-neuf ans. Elle décédait déjà en 1903.

Sœur Méthode, née Marie-Louise-Albina Gariépy en 1876, est le dernier sujet de Saint-Denis entré dans l'institut de la Providence. Elle y a été admise en 1901.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (1) n'existait que depuis cinq ans, lorsque s'y présenta la première fille de Saint-Denis dans la personne de Josephite Girouard, le 28 octobre 1845. En religion, celle-ci a conservé son nom de Sœur Girouard. Née le 28 février 1826, elle est décédée, le 21 mars 1858.

(1) — Cette communauté, qui n'est qu'un détachement des Sœurs Grises de Montréal opéré en 1840, a pour but " toutes les œuvres de miséricorde tant spirituelles que corporelles envers les pauvres et les nécessiteux, infirmes ou malades, depuis les vieillards jusqu'aux jeunes enfants orphelins ou abandonnés". Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 269.

Sœur Sainte-Croix, née Domitille Phaneuf le 6 avril 1833, est entrée après cette première, à l'âge de dix-neuf ans, le 14 janvier 1853. En 1878, elle était supérieure de l'hôpital de Saint-Johnsbury.

Sœur Archambault, née le 19 février 1838, du mariage de Toussaint Archambault avec Monique Langevin, a été baptisée sous le nom d'Odile. C'est dans le cours du mois d'août 1856 qu'elle a revêtu les livrées de la plus fidèle amie du pauvre et de l'orphelin. Elle fut nommée supérieure locale à Marieville en 1870, dépositaire à la maison-mère en 1875, assistante également à la maison-mère en 1880 et, de 1885 à 1895, elle a été supérieure générale de sa communauté. Ensuite elle est retournée à la tête de la mission de Marieville; puis elle est redevenue assistante à la maison-mère.

Les autres Sœurs Grises de Saint-Denis à Saint-Hyacinthe sont au nombre de quinze.

Sœur Michon, née Elmire Michon le 30 novembre 1834, est entrée, le 20 octobre 1856, et est morte, le 27 mars 1874.

Sœurs Huard et Marie-de-la-Présentation, filles de Jean-Baptiste Huard et de Thaddée Charron, sont toutes deux entrées en novembre 1867. La première, nommée Vitaline, avait alors vingt-deux ans, et l'autre, Thaddée, vingt-quatre ans. La plus jeune est décédée, le 28 octobre 1879.

Sœur Chenette, née Jessé Chenette, le 18 mai 1853, et entrée le 11 août 1869, est morte, le 15 février 1881.

Sœur Leblanc, née Adeline Leblanc, du mariage d'Augustin Leblanc et de Scholastique Chenette, le 15 juillet 1844, est entrée, le 12 août 1870. En 1893, elle était supérieure de l'hôpital de Lewiston, dans le

Maine. Actuellement elle exerce les mêmes fonctions dans sa paroisse natale.

Sœur Bousquet, qui a précédé Sœur Leblanc dans la direction de l'hôpital de Saint-Denis, est née Hermine Bousquet. La prieure carmélite Raphaël-de-la-Providence est sa sœur.

Sœur Roy, née Emélie Roy le 8 janvier 1856, est entrée le 10 août 1876 et, treize ans après, elle avait déjà fini sa carrière de religieuse, ayant rendu son âme à Dieu, le premier octobre 1889.

Sœur Michon, née Alphonsine Phaneuf, est entrée le 17 décembre 1877, à l'âge de vingt-un ans. L'abbé Louis-Alphonse est son frère.

Sœur Marie-de-Lourdes, née Eugénie Guertin, sœur de l'abbé Ludger, est entrée le 8 septembre 1886, à l'âge de vingt-trois ans. Elle est décédée, après cinq ans de religion, le 25 juillet 1891.

Sœur Vézina, née Louise Vézina, sœur des abbés Arthur, Albert et Ernest et du Père Wilbrod, est entrée à l'âge aussi de vingt-trois ans, en 1887. Elle est décédée, le 19 mai 1894. C'est à Montréal qu'elle a vu le jour, mais elle est arrivée à Saint-Denis encore jeune et y a reçu son instruction.

Sœur Charron, née Amanda Bousquet le 16 juillet 1866, est entrée le premier septembre 1887.

Sœur Saint-André-Avellin, née Poméla Archambault le 21 novembre 1868, est entrée le 16 mai 1889.

Sœur Saint-Amable, née Rosilda Girard le 10 juillet 1871, est entrée le 19 octobre 1889.

Sœur Richard, née Claire Richard le premier septembre 1865, est entrée le 2 mai 1892. Elle est morte, le 9 octobre 1895.

Sœur Marie-de-Lourdes, née Herméline Archambault le 30 janvier 1872, est entrée le 26 octobre 1892.

Sœurs Marie-Edouard et Plante, nées, Sméralda

et Marie-Sylvia, du mariage d'Elphège Plante avec Aurélie Bélanger, le 15 mars 1880 et le 25 avril 1882, sont entrées les 30 juillet 1896 et 16 septembre 1902.

Outre celles sus-mentionnées, il y a eu de Saint-Denis dans la même communauté trois religieuses dites Petites Sœurs, ce sont : Sœur Maria, née Maria Courtemanche le 26 juillet 1818, entrée le 4 décembre 1889 et décédée le 13 septembre 1896 ; Sœur Hermine, née Hermine Leblanc, le 17 avril 1864, entrée le 2 juin 1897 ; et Sœur Louisa, née Marie-Louisa Hamelin, le 22 octobre 1875, entrée le 24 août 1901.

Aujourd'hui il reste encore quatorze religieuses de Saint-Denis chez les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe sur les vingt-trois qui y ont fait profession.

La fondatrice de la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (1) n'était pas une enfant de Saint-Denis, mais elle avait reçu son instruction au couvent de la paroisse et y avait imprimé un souvenir des plus vivaces (2). Ce qu'on parlait souvent de cette illustre ancienne et de son œuvre ! Aussi deux des élèves, qui la suivirent sur les bancs de la maison, s'enrôlèrent-elles de son vivant au nombre de ses filles spirituelles. Ce sont Elmire et Cordélie Bruneau, nièces du curé Bédard, entrées au commencement de l'année 1849. Elles avaient alors respectivement

(1) — Cette communauté, dont le but est l'instruction des jeunes filles, a été fondée à Longueuil, le 28 octobre 1843 ; aujourd'hui elle ne compte pas moins que 964 professes. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 277. — Cf. Prétôt, *Mère Marie-Rose*.

(2) — Sœur Marie-Rose, née Malvina et non Eulalie Durocher, fondatrice de la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, a été inscrite au nombre des élèves du couvent de Saint-Denis, à la rentrée des classes de 1821, à l'âge de 10 ans, et y a fait un séjour de 2 ans. C'est pendant ce temps-là qu'elle a participé au banquet eucharistique pour la première fois. Prétôt, *Mère Marie-Rose*, 47 à 52.

atteint leur vingt-huitième et vingt-troisième année, et furent, le 19 mars de cette même année, de la dernière prise d'habit qu'ait contemplée leur Mère adoptive. En religion, elles se nommèrent Sœurs Marie-Rose, en mémoire de la fondatrice décédée le 6 octobre 1849, et Marie-des-Sept-Douleurs. L'ange de la mort les a ravies à l'affection de leurs compagnes, en 1864 et 1852 (1).

Sœur Marie-Arsène, née Philomène Ménard en 1838, est entrée ensuite en 1855 ; elle décéda, en 1902.

Sœur Marie-Alexandre, née Oméline Duplaquet-Lambert en 1840, est entrée en 1857. Elle a été secrétaire générale, à Hochelaga, de 1886 à 1895, puis supérieure provinciale d'Ontario jusqu'à sa mort, survenue en 1901.

Sœur Marie-Bathilde, née Henriette Laforce, en 1850, et fille d'un ancien maître-chantre de la paroisse, est entrée en 1866.

Sœur Antoine-de-Padoue, née Marie-Louise Archambault à Saint-Antoine en 1874, était encore jeune, lorsque ses parents traversèrent à Saint-Denis pour s'y fixer. C'est de cette paroisse-ci qu'elle partit, en 1895, pour en être la dernière recrue dans la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Maintenant, avec la précédente, elle est la seule qui y survive ; leurs quatre autres devancières sont décédées.

Les Sœurs de la Présentation-de-Marie (2)

(1) — Le Père Prétôt dit " que leur générosité ne le cédait pas à celle de leurs aînées. Mlle Elmire avait plus d'extérieur que sa sœur, sa sœur Cordélie était plus riche des dons de l'intelligence et du cœur ". *Mère Marie-Rose*, 679.

(2) — Cette congrégation, qui a pour but l'instruction des jeunes filles, a été fondée par la Vén. Marie Rivier, le 21 nov. 1796, au diocèse de Viviers, en France ; elle s'est établie au Canada, le 19 oct. 1853, Cadioux et Derome. *Le Canada eccl. de 1905*, 296. — Cf. Mourret, *La Vénérable Marie Rivier*.



Sr Ste-Elconore (p. 193).



Sr M.-Aurelie (p. 196).



Sr Richard (p. 198).



Sr Antoine-de-Padoue (p. 200).



Sr St-Zéphirin (p. 202).



Sr Aimée-du-Sacré-Coeur (p. 204).

n'avaient émigré de France au Canada que depuis six ans, quand les deux premiers sujets de Saint-Denis demandèrent leur admission dans cette communauté.

Sœur Sainte-Rose, née Virginie Mâsse, le 21 avril 1828, fille du marchand Jean-Baptiste, est entrée le 12 septembre 1859, à l'âge de trente-un ans; elle est décédée, le 15 février 1878.

Sœur du Saint-Nom-de-Jésus, née Marie-Sophie Laflamme le 27 décembre 1838, est entrée ensuite, le 12 octobre 1859. Depuis longtemps, elle est à la tête de la mission de Saint-Aimé-sur-Yamaska, et sous son habile direction cet établissement de sa congrégation est devenu l'un des plus prospères du diocèse.

Sœur Aimée-de-Marie, née Lucie Lacombe le 8 mai 1844, est entrée le 2 mai 1862, à l'âge de près de dix-huit ans. Elle est décédée, le 30 septembre 1869.

Sœur Marie-Xavérine, née Marie-Zoé Larue, le premier novembre 1843, et économe à la maison-mère, est entrée le 7 février 1865.

Sœur Saint-Augustin, née Parmélie Durocher, le 15 mai 1843, sœur de l'abbé Joseph, est entrée le 15 septembre 1866, à l'âge de vingt-trois ans. Elle est décédée, le 25 juin 1872.

Sœur Saint-Maurice, née Anne Mignault le 5 mai 1872, est la dernière admise et la troisième des survivantes de Saint-Denis dans l'institut des Sœurs de la Présentation-de-Marie. C'est le 10 novembre 1895 qu'elle a débuté dans la vie religieuse.

La communauté du Bon-Pasteur (1), fondée par le Vénérable Jean Eudes, en 1651, et établie à Mont-

(1) — La maison-mère de Bon-Pasteur est à Angers, en France. Cette congrégation compte actuellement 220 établissements dans les différentes parties du monde. Son but est l'instruction, la préservation, la réforme et le repentir. Cadieux et Derome. *Le Canada eccl. de 1905*, 279. — Cf. *Annales du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*.

réal en 1844, a recruté cinq membres dans la localité et le plus ancien de ceux-ci, dès trois ans après son installation sur les bords du Saint-Laurent.

Ce premier choix de Dieu a été Sœur Marie-de-Saint-Hubert, née Marie-Paule Gaouette, le 19 juillet 1819, et admise au noviciat, le premier décembre 1847. Ainsi que Sœur Marie-du-Cœur-de-Marie, sa cousine germaine, elle était la nièce du chanoine Joseph-Octave Paré. Elle a succombé à une maladie de cœur, le 26 janvier 1883, dans sa trente-sixième année de religion, après s'être délecté dans les sentiments d'amour de Dieu les plus édifiants (1).

Sœur Marie-de-Saint-Zéphirin, née Julie Laffamme, le 10 janvier 1842, sœur du curé de Farnham, a été la suivante dans la même communauté, le 6 octobre 1868.

Sœur Marie-du-Cœur-de-Marie, née Marie Leblanc le 2 février 1848, y est entrée deux ans plus tard, le 8 septembre 1870 ; les quatre prêtres Leblanc de Saint-Denis sont ses frères.

Sœur Marie-du-Mont-Carmel, née Marie-Rose-Délia Laffamme le 26 avril 1863, nièce de Sœur Marie-

(1) — " Atteinte d'une maladie de cœur depuis plusieurs années, racontent les Annales de la congrégation, elle regrettait de ne pouvoir plus rendre à la communauté les services qu'elle lui avait toujours rendus avec tant de bonheur. " Hélas ! disait-elle souvent, je ne suis plus bonne à rien... Mais que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Oui, fiat ! fiat ! Cependant qu'il me tarde d'aller au ciel " ! Dans la dernière semaine de sa vie, elle eut le bonheur de communier chaque matin. Le jour et la nuit qui précédèrent sa mort furent un colloque continué entre son âme et le divin Maître. " Vous voici, mon Dieu, disait-elle, je m'en vais, oui, je m'en vais, emmenez-moi. O Jésus ! je vous aime par-dessus tout. Je suis tout à vous. Je souffre pour vous, je ne veux respirer que pour vous. Allons au ciel pour y demeurer toujours ! " Le 26 janvier au matin, ses vœux furent exaucés ; elle échangea les souffrances de l'exil contre les joies de la patrie " . *Annales du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*, I, 398 et 399.

de-Saint-Zéphirin, est entrée le 8 septembre 1883. Elle est partie pour Lima, capitale du Pérou, le 18 août 1892. Aujourd'hui elle est assistante-supérieure à La Paz, en Bolivie.

Sœur Marie-de-Saint-Hubert, née Alméda Gaouette, le premier janvier 1866, est entrée le 17 octobre 1889. C'est elle qui ferme la liste des religieuses de Saint-Denis au Bon-Pasteur, où celles-ci sont encore au nombre de quatre survivantes.

Sœur Saint-Paul, née Victoire Bélanger le 3 juillet 1855, est l'unique fille de Saint-Denis entrée dans l'institut des religieuses de Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe (1). Elle y a été admise, le 14 août 1881, après avoir été institutrice laïque à Saint-Jude, à Saint-Charles et à La Présentation. Plusieurs années durant, elle a été supérieure de la mission de Saint-Dominique ; actuellement elle est à la tête de celle de Saint-Robert.

Le 15 août 1883, on posait au collège de Saint-Hyacinthe les assises d'une nouvelle famille religieuse pour le soin exclusif de la maison (2). Saint-Denis en fournit la fondatrice ou première supérieure dans la personne de Marie-Honora Charron. La communauté prit le nom de Sainte-Marthe, de même que la religieuse qui devait d'abord la diriger. Fille de François Charron et d'Angelique Ayotte, cette Sœur est née en 1826 ; elle demeurait à l'Hôtel-Dieu de la même ville avant de s'en aller au collège. C'est en 1889 qu'elle a déposé le fardeau de la direction générale.

(1) — Cet institut a été fondé à Saint-Hyacinthe, le 12 sept. 1877, par Mgr Moreau, puissamment secondé par Mgr A.-X. Bernard, alors chancelier, puis vicaire-général ; il compte aujourd'hui 14 établissements et 102 professes. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 304.

(2) — Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 307.

Sœur Sainte-Croix, née Victoire Chatel en 1841, s'est rangée sous l'obéissance de cette co-paroissienne, dès 1884.

L'année suivante, Sœur Sainte-Anastasia, née Rosanna Bousquet en 1857, faisait de même ; elle est décédée en 1886. De toutes les religieuses de Saint-Denis dans cet institut, elle est la seule qui ait été appelée à la récompense.

Au Carmel (1) de Montréal, Dieu a appelé de la paroisse Sœur Raphaël-de-la-Providence et Sœur Marie-Anne Séraphine-de-Jésus, sa nièce. La tante, née et baptisée sous le nom de Cordélie Bousquet, à Belœil, en 1860, est devenue peu après paroissienne de Saint-Denis ; le marchand Wilfrid Bousquet est son frère. Admise au noviciat en 1880, elle est aujourd'hui prieure de son monastère. Sa nièce, née Marie-Anne Dragon en 1887, est entrée en 1904.

Le Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe (2) a reçu pour son partage dyonisien Sœurs Aimée-du-Sacré-Cœur et Imelda-du-Saint-Sacrement. La première, Albina Vézina, née à Montréal en 1872, est arrivée dans la paroisse à l'âge de vingt mois. Après ses études au couvent de son village, elle est entrée en religion, à l'âge de vingt-un ans. Les trois abbés et le Père Vézina sont ses frères.

Quant à sa co-paroissienne, admise dans la même communauté, l'an 1894, elle est née Marie-Anne Laga-

(1) — Le premier monastère de Carmélites au Canada n'a été établi à Montréal que le 6 mai 1875. Il y a eu 27 professions depuis lors. Son but est la vie contemplative. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 303.

(2) — Les Sœurs adoratrices du Précieux-Sang, dont l'unique but est la vie contemplative, ont été fondées à Saint-Hyacinthe, en 1861, par Mère Aurélie Caouette. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 299.

nière, en 1875, cousine germaine de Sœur Raphaël-de-la-Providence, carmélite (1).



(1) — La liste des religieuses de Saint-Denis dans les diverses communautés plus haut mentionnées a été gracieusement fournie par les secrétariats généraux de ces maisons.

CHAPITRE XXI

**Saint-Denis et le monde politique. Les députés
Cherrier, Guérout et Bourdages. Le lieute-
nant-gouverneur de l'Illinois, Ménard.
1791-1905.**

En 1791, s'accomplissait dans le pays un événement gros de conséquences. Cette année-là, la mère-patrie octroyait à sa colonie un gouvernement en partie représentatif. Jusque-là tout y avait fonctionné selon le bon plaisir des mandataires de la Couronne. A la suite de la domination française, on avait vécu sous la loi martiale trois ans, sous le commandement militaire onze ans, puis sous le régime civil absolu pendant dix-sept ans (1). De 1760 à 1791, " le peuple, dit Garneau, n'avait fait que changer de tyrannie " (2).

Maintenant, si l'Exécutif restait au choix du roi ou de la reine ainsi que le corps législatif, il y aurait au moins une Chambre Basse élue par la nation. C'était une énorme amélioration sur le passé, quoiqu'il y eût encore beaucoup à accomplir.

Dès le 7 mai 1792, était sanctionnée la division des comtés (3), et Saint-Denis fut enclavé dans celui de Richelieu, qui s'étendait de Sorel à Saint-Hilaire d'un côté et jusqu'à Nicolet de l'autre ; il renfermait les comtés actuels de Richelieu, de Saint-Hyacinthe et

(1) — Béchard, *Biographie de l'Honorable A.-N. Morin*, 96.

(2) — *Histoire du Canada*, III, 74.

(3) — Saint-Amant, *L'Avenir*, 113.

d'Yamaska ; la ville de Sorel en était cependant séparée pour former une circonscription distincte (1).

Tout vaste que pût être une division électorale, elle ne devait posséder qu'un bureau de votation (2); pour Richelieu il fut placé à Sorel (3) et y demeura jusqu'à 1842 (4). Dans le même temps, les grandes comices pour Saint-Denis et les paroisses environnantes ne se tenaient qu'à la Pointe-à-Jacob. Cet endroit, ainsi nommé à cause du propriétaire Jacob, se trouvait dans la partie sud de Saint-Ours, au confluent du ruisseau Laplante avec le Richelieu. La place était belle, mais elle avait l'inconvénient d'être à plus d'une lieue de tout village. Néanmoins ce fut le rivage en honneur durant un demi siècle. Après ces misères du commencement, les bureaux de votation, ainsi que les centres d'assemblées, sont devenus aussi nombreux que les paroisses (5).

En 1853, Saint-Denis a été transféré du comté de Richelieu à celui de Saint-Hyacinthe, déjà érigé depuis vingt-quatre ans.

Au premier jour du régime constitutionnel, les Dyonisiens se sont jetés avec ardeur dans la mêlée des élections. Aussi deux de leurs co-paroissiens, Benjamin Cherrier et Pierre Guérout, ouvrirent-ils la liste des députés de Richelieu, ce comté ayant alors droit à deux membres (6), ce qui exista jusqu'à l'Union.

La paroisse a fourni encore deux de leurs successeurs dans la personne de Séraphin Cherrier, frère de Benjamin, et dans celle de Louis Bourdages (7).

(1) — *Sorel illustré*.

(2) — Ignout, dans *La Presse*, de Montréal, 8 nov. 1897.

(3) — *Sorel illustré*.

(4) — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, I, 131.

(5) — *Ibid.*.

(6) — *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, I, 122.

(7) — Voici la liste de tous les députés de Richelieu, avec l'année

A Saint-Hyacinthe, Saint-Denis n'a jamais donné ses votes qu'à des candidats qui lui étaient étrangers.

Benjamin Cherrier, baptisé à Longueuil sous le nom de Benjamin-Hyacinthe-Martin le 17 novembre 1757, est arrivé à Saint-Denis à l'âge de treize ans ; il en partait peu après pour le collège de Montréal (1). Doué d'un bon talent, il n'aimait cependant pas l'étude. S'il se rendit à plus de la moitié du cours classique, ce ne fut qu'à contre-cœur, parce qu'il avait des parents énergiques et justes appréciateurs de l'instruction.

Il fut ensuite poussé suivant ses aptitudes vers la profession d'arpenteur, et s'y créa un avenir enviable. Etabli comme tel à Saint-Denis, en ces temps de colonisation il eut beaucoup d'emploi tant dans la localité

de leur élection, pour le temps que Saint-Denis a appartenu à ce comté :

1792 — Guérout	et	B. Cherrier
1797 — Chs Millette	et	Chs Benoit-Livermois
1801 — E.-E. Hubert	et	L. Brodeur
1805 — Bourdages	et	H.-M. Delorme
1809 — “	et	B. Cherrier
1810 — “	et	H.-M. Delorme
1810 — “	et	“
1815 — S. Cherrier	et	F. Mailhot
1817 — “	et	J. Désautels
1820 — F. Saint-Onge	et	“
1820 — “	et	“
1825 — Roch de Saint-Ours	et	“
1827 — “	et	“
1830 — “	et	Dr Jacques Dorion
1834 — C.-S. de Bleury	et	“
1841 — Denis-B. Viger		
1844 — W. Nelson		
1848 — “		

Barthe, *Drame de la vie réelle*, 82 et 83.

(1) — En 1776, on représentait au collège de Montréal une tragédie en 3 actes, intitulée JONATHAS ET DAVID ; Benjamin Cherrier y tenait le rôle d'Abiathar. Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*. VII, 146.

que dans les paroisses voisines. Il parvint même à s'amasser une jolie petite fortune.

• En 1792, il avait trente-cinq ans et n'était pas encore marié, lorsqu'on l'élut un des deux premiers membres de la Chambre Basse du Canada. C'était un sacrifice qu'on lui demandait. Il sera obligé de négliger sa clientèle pendant une forte partie de l'année, de supporter seul les dépenses de ses voyages et de son séjour à Québec, et tout cela sans autre compensation que le plaisir d'avoir rendu service à ses compatriotes durant une époque difficile. Mais on connaissait son zèle pour la cause des siens et on ne l'a pas escompté en vain. Il a siégé dans le premier parlement, de 1792 à 1797, et dans le cinquième, de 1809 à 1810. Sa conduite en Chambre a toujours été noble, constamment de nature à donner satisfaction à ceux qui l'avaient choisi comme leur représentant.

C'est le 3 juin 1794 que son frère le curé a béni son union à Saint-Denis avec Marguerite Richer, fille de la paroisse. Il était alors député du peuple à Québec depuis deux ans, quoique l'acte de mariage ne le mentionne pas.

De ses enfants nous ne connaissons qu'Emélie, entrée chez les Sœurs Grises de Montréal, Pierre-Benjamin, Toussaint, Marguerite, qui a épousé le 14 septembre 1835 Léonard-Godfroi de Tonnancour, fils du seigneur de Saint-Michel-d'Yamaska, et Luc, qui s'est marié dans la paroisse le 20 décembre 1821, après avoir voyagé dans l'état de la Nouvelle-York; ce dernier fils a été ensuite assez longtemps un des chœurs du chœur formé par M. Bédard.

Benjamin Cherrier est mort, le 13 juin 1836.

Le Dr Séraphin, son frère, a été son digne successeur en Chambre, de 1815 à 1820.

Pierre-Guillaume Guérout, élu membre pour

Richelieu en même temps que Benjamin Cherrier, était né en Allemagne, l'an 1753. C'est avec les troupes levées en ce pays par l'Angleterre, qu'il émigra au Canada vers 1780. Quand, par le licenciement de son bataillon, il eut reçu sa liberté, il s'établit à Saint-Antoine en qualité de marchand. Peu après, il épousa Madeleine Meyer, sa compatriote. Devenu veuf, il convola en secondes noces avec Josephite Woolsey. C'est avec celle-ci qu'il traversa à Saint-Denis, vers 1786.

Il accrut alors de beaucoup son commerce. Son comptoir primitif devint un véritable entrepôt, où les autres négociants venaient même s'approvisionner de loin. En retour, il remplissait d'immenses hangars de toutes sortes de grains, surtout de blé. Aux eaux hautes du printemps, il avait sa barge spéciale, qui montait de Québec pour ravitailler le magasin et charger les céréales. A cette époque, on était d'ailleurs à l'aurore des années d'abondance, dont on rappelle encore si souvent le souvenir.

Le succès ayant couronné les transactions quotidiennes de Guérout, il fut bientôt riche autant en argent qu'en propriétés foncières.

En 1791, quand fut inaugurée la nouvelle constitution, il était déjà entré de plein pied dans son âge d'or. Ce n'est pas surprenant que l'on ait alors jeté les yeux sur lui pour le députer en Chambre, ayant confiance qu'il conduirait la barque du pays aussi bien qu'il gouvernait la sienne propre. L'attente n'a pas été trompée. Il a été le mandataire du peuple richelois durant tout le premier parlement, de 1792 à 1797.

On compte parmi ses enfants Julie, Louis et Sophie; son fils a été son successeur dans le com-

carrière politique (1), plein de force et de ténacité, harangueur émérite. Ses discours étaient aussi bien nourris que véhéments (2), mais déclamés d'une manière désagréable. Voici comment une poésie du temps le peignait sous ce rapport :

“ Ah ! si Bourdages
 “ Prenait un autre ton,
 “ Il parle en sage ;
 “ Mais j'abhorre le son,
 “ Qui fait tapage
 “ Et tombe en faux bourdon ” (3).

Encore s'il n'avait réellement émis et soutenu que de bons principes (4), si, en un mot, son esprit eût été droit, on n'aurait peut-être pas accordé autant d'attention à sa voix naturellement fatigante.

Nombreuses, tout de même, sont les tempêtes qu'il a soulevées pour dissiper les nuages amoncelés sur nos têtes par les oppresseurs. Le gouverneur Craig, fameux tyran au petit pied, en fut la première victime.

(1) — Bibaud dit que Bourdages “ se fit connaître tout à coup, le 7 mars 1806, lorsqu'il appuya la motion de Bédard contre la GAZETTE DE MONTREAL ”. *Le Panthéon Canadien*, 37 et 38.

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VII, 73. — Le même auteur ajoute que Bourdages “ révéla un talent d'orateur de première force ”. *Ibid.*, 72.

(3) — La poésie ayant titre “ LES ORATEURS CANADIENS ” est de Michel Bibaud ; il l'a composée à l'occasion d'un discours que Bourdages prononça à un banquet, le 7 octobre 1822. *La Presse*, de Montréal, 19 fév. 1898. — Dans le même sens, une chanson de l'époque disait :

“ Bourdages est un ferme soutien,
 “ Prudent, plein de sagesse ;
 “ Son langage est tout canadien,
 “ Abhorrant la souplesse ”.

Le Canadien, de Québec, 26 mars 1810.

(4) — Gatiien, dans son *Histoire du Cap-Santé*, déplore que des hommes comme Bourdages et Papineau, “ dont les talents commandent

Ce potentat, qui en voulait à tout ce qu'il y avait de français dans la colonie, n'eut probablement pas de plus redoutable ennemi de ses mesures aussi iniques que mal calculées. Quand Bourdages se levait en Chambre, le représentant de la Couronne était sûr d'en recevoir de rudes coups. Aussi celui-ci le détestait-il cordialement. Jamais il ne put faire quoi que ce soit pour l'amadouer. L'ardent patriote se tenait constamment sur la brèche, toujours à l'affût de ce qui pouvait compromettre la cause qu'il croyait bonne et qu'il défendait de toutes ses forces (1).

Prévost, le successeur de Craig, fut plus heureux. Habile diplomate et connaissant le faible du terrible joueur, il lui offrit le poste de lieutenant-colonel dans le bataillon de sa paroisse. C'en fut assez pour calmer le faiseur du mauvais temps. Ceci se passait le 13 février 1813. Bourdages déploya dans sa nouvelle charge tant de zèle à satisfaire les volontés du gouverneur qu'il devint assez impopulaire dans son comté pour n'en plus être réélu. Quand il put retourner à Québec, venait d'arriver le gouverneur Dalhousie. Celui-ci était débarqué sur nos bords avec des idées d'extinction pour la race française. Aussi au bout de quelques années ne manquèrent-elles pas de percer.

— D'ailleurs l'admiration", se soient, dans la séance parlementaire du 26 mars 1831, laissés "conduire et aveugler même par la passion et les préjugés jusqu'au point de s'oublier eux-mêmes pour insulter et essayer à attirer l'insulte et le mépris sur un clergé, qui jusqu'à ce moment avait paru être l'objet de leurs louanges et de leurs égards". Voir *La semaine religieuse*, de Québec, X, 174 à 204. — Le curé de Saint-Denis se plaignait, dès le 20 juin 1814, de ce que Bourdages dans la paroisse "avait la fureur de vouloir conduire tout le monde". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

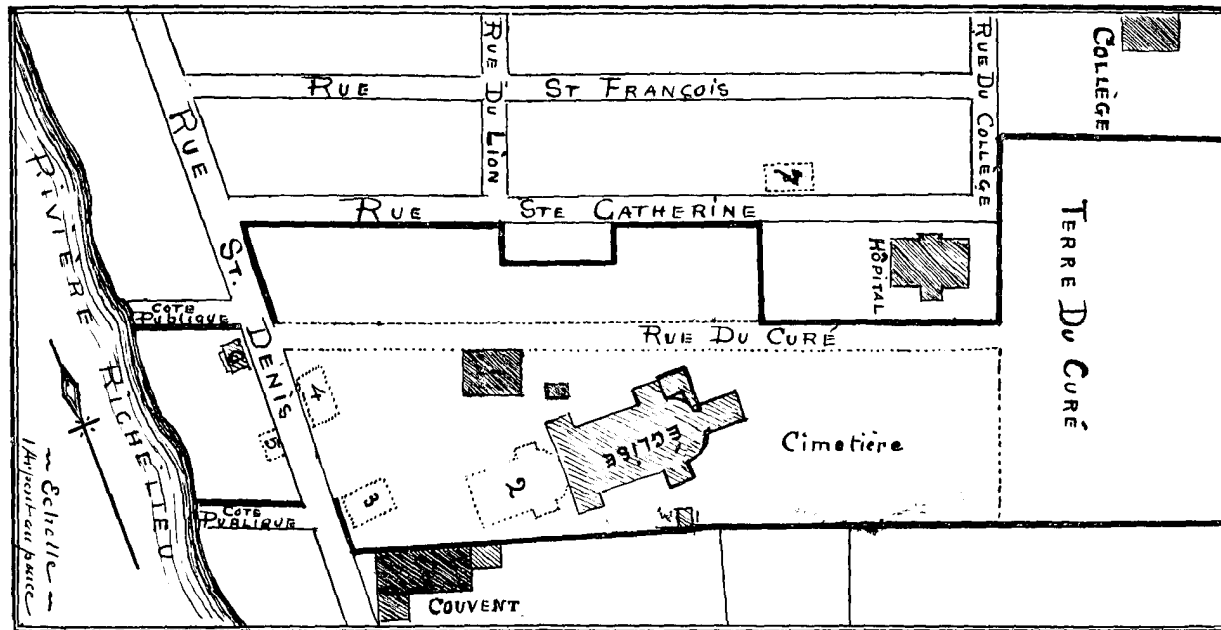
(1) — Bibaud dit qu'il fut "le plus redoutable adversaire de l'administration sous Craig et Dalhousie", mais qu'il "fit peu de bruit sous Prévost, Sherbrooke et le duc de Richmond". *Le Panthéon canadien*, 37 et 38.

De quel feu ne furent-elles pas saluées en Chambre ? Toute l'ancienne violence de notre tribun se réveilla à leur apparition, et comme cette fois il avait à s'opposer aux projets radicalement mauvais de l'Union législative des deux Canadas, il rendit les plus grands services à ses compatriotes. Dalhousie, au cours de cette lutte, le destitua de son grade militaire (1) ; mais ce fut pour le réintégrer bientôt, quand la paix eut été rétablie. Dans la suite, Bourdages ne joua qu'un rôle passablement effacé (2).

Après les vives discussions du printemps de 1806 au sujet des feuilles francophobes ayant noms la *Gazette* et le *Mercury*, s'imposait la fondation d'un journal français et patriote, qui pût rencontrer ces adversaires sur le même terrain. Bédard, Borgia, Blanchet, Taschereau, Planté et Panet, tous députés, se mirent aussitôt en mouvement dans ce but. Bourdages était avec eux. Que de zèle ne dépensa-t-il pas pour lui susciter des abonnements dans sa paroisse et dans celles des environs ! A Saint-Denis, il parvint à en recruter douze. Outre lui-même, s'engagèrent à le recevoir, le curé M. Cherrier et ses deux frères Benjamin et Séraphin, Pierre Guérout, Jean-Basile Mignault, Jean Morin, Germain Lespérance, le capitaine de milice Louis Courtemanche, Pierre Besse, Simon Thibodeau et Jean-Baptiste Gosselin. En expédiant ces abonnements, il écrivait : " Quant aux messieurs de Maska

(1) — Gosselin, *Le Dr Jacques Labrie*, 82 à 84.

(2) — Bourdages a commencé par se livrer au commerce maritime avant d'être notaire ; comme tel, il a même fait plusieurs voyages aux Antilles et ailleurs. En 1813, il s'est porté sur les frontières pour les défendre à la tête du bataillon, dont il avait été constitué le lieutenant-colonel. Puis, à la mort de Finlay, il lui a succédé pendant quelque temps dans la charge de député-maître des postes et de surintendant des courriers ou postes de la province. *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, XI, 244 à 246.



Positions des édifices religieux à S-Denis depuis le commencement : — 1. Deuxième presbytère et l'actuel ; 2. Deuxième église ; 3. Première église ; 4. Premier presbytère ; 5. Première maison de bedeaux ; 6. Deuxième maison de bedeaux et l'actuelle ; 7. Collège classique.

(Saint-Hyacinthe), ils ne veulent pas souscrire qu'ils ne soient assurés d'un courrier; ils ne sont pas les seuls Allemands" (1).

Dans tous les cas, l'encouragement fut suffisant. et le premier numéro du journal canadien publié exclusivement en français parut le 13 novembre 1806. Son nom était "Le Canadien", et sa devise: *Fiat justitia, ruat cælum* (justice ou croule le ciel), annonçait la ligne de conduite qu'il entendait adopter; elle sentait la poudre. Bourdages n'y dut pas être étranger.

Jamais feuille ne fut plus fidèle à ce qu'elle avait promis (2). Elle troubla si bien le sommeil du tyran Craig qu'à la fin, il résolut de la supprimer. Le rédacteur Bédard et l'imprimeur Lefrançois furent jetés en prison, et tout le matériel fut saisi. La fondation avait duré près de quatre ans (3).

Outre les quatre députés que Saint-Denis a envoyés à Québec, il faut compter parmi les principaux hommes politiques de la même paroisse Pierre Ménard, qui fut plus tard premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, dans la république voisine. Jean-Baptiste Ménard-dit-Brindamour, son père, était originaire de Saint-Hypolite, dans le diocèse d'Alais, en France. C'est en qualité de soldat dans le régiment de Guyenne qu'il débarqua à Québec, en 1756. Il combattit les derniers combats de la Nouvelle-France (4), et quand la guerre fut terminée il se fixa à Saint-

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de Saint-Antoine,

(2) — Gosselin, *Le Dr Jacques Labrie*, 33.

(3) — Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne*, 89; Gosselin, *Le Dr Jacques Labrie*, 31; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 65 et 66.

(4) — Tassé dit que Ménard "figura probablement à la bataille de la Monongahéla, où Braddock éprouva une défaite si complète". *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 56.

Antoine. L'ancien militaire s'y maria avec Françoise Circé, le 14 février 1763. La jeune épouse ne savait ni lire ni écrire ; mais en revauche elle possédait une excellente éducation et un grand fonds de religion. C'était là le meilleur gage de ce qu'elle serait comme épouse et mère de famille. Ménard continua à demeurer à Saint-Antoine, encore quatre ans. Il traversa ensuite à Saint-Denis, en 1767. Ce vétéran des dernières années de la France en Canada n'a jamais été que fermier sur les rives du Richelieu, bien qu'il ait eu sa concession à Saint-Denis, en bas du cinquième rang. De 1773 à 1774, il a travaillé pendant un an près de la rivière Salvail sur le territoire actuel de La Présentation, tout en continuant à être desservi de Saint-Denis ; en 1778 et 1779, il y est retourné, mais fut de la paroisse nouvellement fondée de Saint-Hyacinthe. Ses connaissances et ses aptitudes en affaires militaires le désignèrent bientôt comme capitaine de milice, quoiqu'il fût peu stable partout où il passait. C'est en cette qualité qu'il servit sous Montgomery au siège de Québec, en 1775. Quatre ans plus tard, il quittait pour Montréal, afin de pouvoir procurer des études classiques aux aînés de ses fils, qui commençaient à grandir. Après avoir séjourné une dizaine d'années en cette ville, il alla s'établir à Saint-Philippe-de-Laprairie, puis à Laprairie même, où il est mort ainsi que son épouse. C'est le 19 septembre 1807 que celle-ci est décédée (1).

Aux pieux et intelligents époux Dieu a confié une nombreuse famille. A Saint-Antoine, leur sont nés Françoise en 1763, Jean-Marie en 1765 et Pierre, le 7 octobre 1766. Les autres ont tous vu le jour à

(1) -- Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 144.

Saint-Denis, moins la septième, née à Salvail, alors dans la paroisse de Saint-Hyacinthe. Voici du reste la liste de ces derniers enfants : Philippe, né en 1768 (1) ; Hypolite, en 1770 ; Michel, en 1772 ; Joseph-Marie, en 1773 ; Jean-François, en 1775 ; Marie-Louise, en 1777 ; et Marguerite, en 1779. François, Joseph-Marie et Marie-Louise sont morts en bas âge. Les plus remarquables de ceux à qui il a été prêté vie sont Pierre, Hypolite et Jean-François, tous trois partis pour l'Ouest.

Pierre n'avait qu'un an, lorsqu'il arriva à Saint-Denis ; il en avait treize, quand son père alla se fixer à Montréal. Admis au nouveau collège des Sulpiciens, il fut de ses frères celui qui profita le mieux de cet avantage, sans qu'il atteignît toutefois la fin des cours. A l'âge de dix-neuf ans, il partait déjà pour le pays des grands lacs. Il s'arrêta d'abord à Vincennes un an, puis il s'établit définitivement à Kaskaskia. Il fut dans les commencements agent pour un riche trafiquant de pelleteries, ensuite munitionnaire d'une armée américaine destinée à arrêter les incursions des Sauvages dans cette contrée. Chose surprenante ! il était assez habile pour obtenir des nations pourchassées les vivres dont il avait besoin (2). Cet emploi, aussi bien que le précédent, le plaça sur le chemin de la prospérité. Il se lança pour le reste de ses jours dans la traite avec les Indiens (3). Il y acquit une grande richesse (4) et une influence des plus consi-

(1) — Sept signatures à l'acte de son baptême, qu'il a reçu le lendemain de sa naissance. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

(2) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 57 et 58.

(3) — *Ibid.*, 60.

(4) — “Son commerce avec les Sauvages, dit Tassé, et d'heureuses spéculations sur terrains lui avaient permis d'acquérir une fortune

dérables (1). On peut attribuer l'estime et l'affection générales, dont il a joui, encore plus à sa conduite d'excellent catholique qu'à ses succès dans le commerce.

Il a été lieutenant-colonel de la milice de son comté ; à la création de l'état de l'Indiana, il en fut pendant trois ans un des premiers représentants en Chambre. En 1809, lorsque fut tiré de l'Indiana le territoire de l'Illinois, il en a été le président du Conseil pendant neuf ans ; puis, quand cette division est devenue état, il en fut le premier lieutenant-gouverneur et, comme tel, aussi le premier président du Sénat, de 1818 à 1822. Avait-il à parler, ses observations étaient lucides, sans prétention et toujours assaisonnées d'anecdotes pleines de sel autant que d'à-propos. Il était calme et visait directement au but (2).

Marié d'abord avec Thérèse Godin, puis avec Angélique Saucier, il a été le père de dix enfants (3), dont l'un, son homonyme, a été élu membre du parlement de l'Illinois, en 1841 (4).

Il est mort à Kaskaskia, le 13 juin 1844. La reconnaissance lui a élevé une statue dans la capitale de l'état, le 10 janvier 1888 (5), et un comté porte maintenant son nom (6).

considérable, dont il fit le plus noble usage ». *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 71.

(1) — « L'influence considérable de Ménard lui valut d'être nommé agent des Indiens par le gouvernement américain, et il conclut en cette qualité plusieurs traités importants ». *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 58 et 59.

(2) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 62 à 64.

(3) — Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 145 à 148.

(4) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 71 et 72.

(5) — Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 145.

(6) — Ménard s'éteignit, en 1844, à Kaskaskia, . . . muni de

De ses frères, aussi établis à Kaskaskia, Hypolite a été de même représentant à la Chambre illinoise ; mais il a été avant tout un cultivateur à l'aise. Quant à Jean-François, il fut un des célèbres navigateurs du Mississipi. On rapporte qu'il ne s'embarquait jamais pour un voyage sans se confesser et communier, que jamais, à son retour, il ne manquait d'aller remercier à l'église le Dieu qui l'avait préservé de malheurs. Ce qui plus est, il avait assez d'influence sur les quarante à cinquante hommes de son équipage pour leur faire accomplir le même devoir en corps. Il est décédé en 1833 (1). Lafond, le premier médecin de Saint-Denis, avait été son parrain au baptême.



— tous les secours de la religion catholique qu'il pratiqua toujours avec ferveur". Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 72.

(1) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 73 à 81.

CHAPITRE XXII

Respectable vieillesse de l'église actuelle de Saint-Denis. Originalité de son plan de construction. Parachèvement et restaurations. Ses préservations contre le feu. 1788-1905.

Au Canada, un édifice de plus de cent ans d'existence est une curiosité, une relique rare d'un âge lointain. Nos hivers, avec leurs froids rigoureux, désagrègent le mortier, soulèvent tantôt un coin des murs, tantôt un autre, et réussissent vite à démolir ; ils sont sans pitié. La troisième église de Saint-Denis a été néanmoins à l'abri de leur vandalisme, tant elle avait été soigneusement bâtie. Elle est maintenant vieille de cent-dix ans, doublant à elle seule le service qu'ont fourni ensemble les deux temples qui l'ont précédée.

En 1788, on avait fortement agité la question de l'élever à la place du second déjà trop étroit et peu digne de nouvelles dépenses. L'évêque-coadjuteur, consulté à ce sujet au cours de sa visite pastorale, le 31 mai, avait vivement conseillé et approuvé l'entreprise. En dépit de cet encouragement, il n'y eut rien d'exécuté pour le moment.

Ce n'est que le 5 février 1792 qu'on aboutit à une solution ; dans l'intervalle, avantages et inconvénients avaient été discutés de part et d'autre avec attention. Peu à peu la lumière avait apparue et, à la fin, cent

quarante-six voix contre quarante-huit se prononcèrent définitivement en faveur d'une réédification complète, laissant de côté le projet de réparer et agrandir le vieux bâtiment, cause de toutes les hésitations (1).

Pour réaliser le vœu de la majorité, on avait d'abord songé à ne se servir que des deniers de la fabrique et à ne procéder qu'au fur et à mesure qu'il y aurait du nerf de guerre ; néanmoins, à la pensée des nombreuses difficultés que ce système ne manquerait pas d'engendrer, ceux qui l'avaient préconisé se ravisèrent bientôt pour lui préférer une répartition légale (2). Mgr Hubert, qui avait accepté à contre-cœur le premier mode, lui vit substituer le deuxième avec joie (3). Celui-ci était effectivement plus pratique et surtout plus expéditif.

Le mardi de la Pentecôte, 21 mai 1793, fut bénite la pierre angulaire de la nouvelle église (4). Mais on n'avait pas attendu cette cérémonie pour se mettre à l'œuvre. Dès le 2 juillet de l'année précédente (5), les maçons Comtois et Louis Courtemanche avaient commencé à asseoir les fondations, et lors de la susdite fête religieuse, elles étaient même finies. Depuis, les

(1) — *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(2) — Pour les fins de cette répartition, le 27 janvier 1793, furent élus syndics : J.-B. Maheux, Jos.-Frs Gariépy, Jos. Laganière, J.-B. Brault, Jos. Chatel, J.-B. Gosselin, les deux capitaines Ls Courtemanche et Ls Goulet ; ils firent homologuer leur répartition, le 2 juillet suivant. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(3) — L'approbation épiscopale a été accordée, le 15 juin 1792. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(4) — La collecte faite à cette occasion produisit la somme de \$95. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(5) — En cette année 1792, on paya pour les fondations, à Lafontaine, navigateur, 9 toises et un quart de pierre à chaux de Québec, \$116 ; à divers pour pierre et bois, \$44 ; aux maçons pour fondations à 7 pieds et demi de profondeur, 24 toises de maçonnerie, \$167 ; à divers autres ouvriers, \$125 ; total, \$452. *Archives de l'église de S. Denis.*

travaux se poursuivirent sans relâche, quoique sans empressement.

Chaque propriétaire de ferme fournissait par arpent de front de sa terre dix piastres payables en cinq ans, une journée d'homme et de harnais, et une demi-toise de cailloux à maçonnerie (1), de plus, une fois pour toutes, une corde de pruche pour les fourneaux et une lambourde longue de dix-huit à vingt pieds (2). Chaque emplacitaire n'était tenu qu'à deux piastres payables en trois ans et à trois journées d'homme. En tout, cette répartition se monta à la somme de trois mille cinq cents piastres ; elle ne laissait pas de marge, comme on le voit, pour les largesses.

La pierre à chaux, d'abord importée de Québec, le fut ensuite de Saint-Dominique-de-Bagot (3) ; pour économiser, on la cuisait à Saint-Denis.

Egalement pour diminuer les dépenses, le curé, tous les jours, circulait sur le chantier, le surveillant et le dirigeant. Il s'était constitué l'entrepreneur au profit de la fabrique, car à toutes ses autres connaissances, M. Cherrier joignait celles d'un architecte entendu, ainsi que le prouve l'église, qui a été entièrement élevée sous ses soins. Il engageait lui-même les ouvriers ; c'est ainsi qu'ont travaillé sous lui, outre Comtois et Courtemanche, les maçons Morin, tailleur de pierre de Montréal, Louis Courtemanche, fils de

(1) — Les propriétaires devaient ainsi fournir un total de 183 toises de cailloux. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Une telle lambourde était alors évaluée à \$0.50. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(3) — A noter au sujet du charriage de la pierre de Saint-Dominique : Jos. Cartier, le 9 fév. 1795, écrit qu'il n'y a pas assez de neige pour aller à la carrière. *Archives de M. Jacques Cartier, de Saint-Antoine.*

son homonyme, Michel Martin, Charles Berthiaume, Augustin Frichet, André Tétreau, les menuisiers Bourgeault, père et fils, François Jalbert, Latour, Saint-Onge, Léon Paré, Trudel, et le peintre Wolf.

Enfin la bâtisse était fermée après quatre ans de travail et, le 30 octobre 1796, le curé la bénissait solennellement (1). Tout cependant était loin d'être achevé à cette date. Il y avait encore à poser le plafond de la sacristie, la moitié de la voûte de l'église ; dans le portail, pas encore de verres aux fenêtres. En un mot, n'étaient entièrement terminés que les ouvrages de maçonnerie, la couverture et les planchers, plus les bancs (2) et le maître-autel qu'on y avait apportés de l'ancienne église. Les murs n'étaient pas crépis, il n'y avait pas de jubé (3), ni de galeries : au chœur, pas de stalles.

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(2) — A l'ouverture de la troisième église, il y avait 95 bancs. Ils ont ensuite graduellement augmenté avec la population. En 1807, on en comptait 156 ; en 1810, 204 ; en 1819, 211 ; en 1882, 272 ainsi répartis : 150 dans la nef, 80 dans le jubé, 22 dans les tribunes et 20 dans les galeries. Le 25 déc. 1791, il fut décidé que les paroissiens qui contribueraient fidèlement leur quote-part pour la nouvelle église y auraient leurs bancs d'autrefois transportés dans une place correspondante à l'ancienne, qu'ils verseraient une pistole (\$1.68) en y entrant, puis \$0,50 annuels, qu'un de leurs enfants aurait le droit de garder leur banc aux mêmes conditions d'une pistole d'entrée et de \$0.50 annuels ensuite. Puis le banc s'adjudgeait au plus haut enchérisseur, qui le conservait, lui-même seulement, aussi longtemps qu'il en payait annuellement le prix de l'adjudication. Quant à l'enfant qui pouvait retenir le banc paternel, il fut résolu en 1820 que ce serait le plus âgé des réclamants, garçon ou fille. Le 25 décembre 1873, il est statué que les bancs seront dorénavant payés d'avance, avant le 15 février ; faute de quoi, ils seraient censés remis à la fabrique. Pour les bancs nouvellement adjudgés, on accordait cependant 8 jours de délai, privilège qui fut retranché le 18 mars 1877. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(3) — Le jubé fut temporairement aménagé un peu plus tard. L'an 1860 seulement, Alfred Choquette, menuisier de Saint-Hyacinthe, en exécutant des travaux pour \$1,400 dans l'église, y mettait la der-

En 1802, fut homologuée une seconde répartition (1) afin de continuer l'entreprise. On constatait maintenant de l'émulation parmi les paroissiens. Trois mille trois cents piastres tant en matériaux et main-d'œuvre qu'en argent furent ainsi ajoutées à la somme de la répartition précédente. Avec ces montants, ainsi qu'avec les surplus de la fabrique et des dons particuliers, le temple, sans être terminé, fut suffisamment complété pour le moment. Il avait alors coûté treize mille quatre cents piastres seulement (2), quoiqu'il comptât à l'extérieur parmi les plus beaux et les plus vastes de l'époque ; l'intérieur ne fut parachevé qu'après les travaux de 1813 (3) et de 1844 (4). De cent-vingt-trois pieds de longueur sur quarante-neuf de largeur, il en mesure vingt-huit de hauteur dans ses parties les plus basses (5).

nière main. Il y installait 64 bancs, "peinturés et imités comme ceux d'en bas", et perçait une porte dans chaque tour au second plancher pour y transporter les escaliers de la nef. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(1) — Les syndics élus, le 3 octobre 1802, pour cette seconde répartition furent : Ls Bourdages, Frs Jalbert, Chs Gariépy, Ls Goulet, Jr, Athanase Richer, Pierre Bourque, Pierre Leblanc, Chs-Abel Michon, Jos. Grenier, Michel Garand et Pierre Besse. La répartition qu'ils firent homologuer était payable en 3 ans, les premiers mars 1803, 1804 et 1805. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Voici le détail de ce qui a été dépensé sous M. Cherrier pour la construction de l'église actuelle : première répartition, \$3,500 ; seconde répartition, \$3,300 ; la fabrique a fourni \$5,400 ; et le curé avec d'autres généreux bienfaiteurs, \$1,200 ; total, \$13,400. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(3) — Les travaux de 1813 ont été exécutés par Urbain Durocher, maître-architecte de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, pour la somme de \$3,536. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(4) — Les travaux de 1844 furent exécutés par Augustin Leblanc, maître-sculpteur de Saint-Grégoire, près Nicolet, pour la somme de \$4,600. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(5) — Voici différentes mesures de l'église, telles que données par le curé Kelly, le 28 avril 1811 : longueur à l'intérieur, 116 pieds, à l'extérieur, 123 pieds ; largeur à l'intérieur, 49 pieds, à l'extérieur, 55

Il paraît de prime abord plus considérable encore qu'il n'est réellement, à cause des deux tours dont sa façade est flanquée ; elles l'élargissent de toute leur épaisseur. Malheureusement leur tendance à s'éloigner l'une de l'autre dès les jours de leur construction les empêcha d'être lancées dans les airs comme le voulaient les plans. On les relia alors solidement à travers l'édifice et, au lieu d'élégantes flèches, on ne les orna que de modestes clochetons. Avec celui qui a été apposé sur le transept, l'église se trouve à en posséder trois. Les cloches, au reste, n'ont jamais sonné que sur la tour du nord, ce qui prête au jeu de mots, souvent répété parmi les voyageurs, que ce temple a trois clochers, mais deux sans cloche (deux cents cloches).

En dépit de l'échec subi au sujet des tours, le monument jouit d'un imposant aspect (). Lorsque, vingt-six ans après qu'il eût été élevé, Mgr Lartigue décida de s'ériger une cathédrale à Montréal, il vint en prendre le modèle à Saint-Denis, sur l'œuvre de son oncle. Seulement le neveu avait l'intention de voir à la solidité des assises pour n'être pas obligé de s'arrêter à mi-chemin.

Néanmoins les tours des bords du Richelieu n'ayant pas bronché depuis le jour où elles avaient été reliées, on songea en 1893 à les surmonter de superbes

pieds ; épaisseur des longs pans, 3 pieds, du pignon, 4 pieds ; hauteur des murs au-dedans jusqu'aux sablières, 28 pieds, en dehors 29 pieds ; longueur des chapelles, 25 pieds, leur profondeur, 16 pieds ; longueur du sanctuaire depuis la balustrade jusqu'à la porte de la sacristie, 38 pieds ; sa largeur d'un angle à l'autre, 34 pieds ; hauteur du jubé et des galeries, 15 pieds ; profondeur du jubé, 15 pieds ; largeur des galeries, 7 pieds, leur longueur, 47 pieds. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — Bouchette, en 1815, la qualifie de "très belle église... avec 3 beaux clochers". *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 216 et 217.

clochers. Les plans en furent même dressés (1), mais à la dernière heure l'architecte s'aperçut qu'elles ne pouvaient rien supporter de plus que leurs clochetons sans danger de crouler. Après cette constatation, il est certain que si l'on désire doter l'église d'un portail achevé, il faudra l'édifier entièrement à neuf.

La construction ayant double rangée de fenêtres, on lui a reproché d'offrir un peu l'apparence d'un théâtre. Voici comment M. Cherrier justifia cette partie de son plan en écrivant à l'évêque, le 28 mars 1792 : "Les fenêtres à double étage étant moins larges, le mur est plus facile à lier, et le foulage en est moins irrégulier par les piliers dans un bâtiment large, la chapente fatiguera moins. Les tours... sont... les contreforts de la devanture et des longs pans, surtout si on les laisse assurer avant de les monter à leur hauteur, et le pignon de même. Les fenêtres porteront trois pieds et trois pouces sur double hauteur ;... et par là le haut et le bas de l'église en seront plus éclairés. Deux de ces fenêtres ne coûtent que la façon d'une grande, et tout forcera moins au vent. Les fenêtres d'en haut seront un peu moindres que celles d'en bas" (2).

Nous avons déjà une bonne idée de l'extérieur ; pour achever de le faire connaître, disons que le temple est tout construit en cailloux, que sa façade a été cimentée en 1856 (3), et que les chapelles de son transept ressortent en saillies assez prononcées, qu'il se termine

(1) — Mgr Moreau a approuvé ces plans, le 11 déc. 1892. *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(2) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(3) — Par Ths Rousseau pour la somme de \$750. *Archives de l'église de St-Denis.*

en rond-point et que depuis 1880 la tôle a remplacé le bois de la couverture (1).

A l'intérieur s'étend un vaste chœur, dont la balustrade en ligne droite court du fond d'une chapelle au fond de l'autre. Le maître-autel bombé, sculpté et doré des anciens jours en a longtemps formé le principal ornement ; il n'a été supplanté qu'en 1883, mais par une magnifique pièce d'art en marbre blanc ; deux autels latéraux en marbre pareillement lui ont été adjoints en 1891, aux coins que détermine le rond-point avec les chapelles ; celui du côté de l'évangile est consacré au Sacré-Cœur de Jésus et l'autre à la sainte Vierge. Ces trois coûteux chefs-d'œuvre, ciselés en Italie, sont dus à la pieuse générosité de quelques paroissiens à l'aise. Un quatrième et un cinquième autel, construits par l'architecte Quevillon, à Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus, et installés dans les chapelles en 1806, y subsistent encore, mais il faut convenir qu'ils font maintenant piteuse mine, quoiqu'ils aient bien coûté la jolie somme de neuf cents piastres. Ils sont dédiés, l'un à sainte Anne, l'autre à saint André. Des stalles, des statues et des tableaux complètent l'ornementation du chœur.

Dans la nef, des galeries dans toute sa longueur, un spacieux jubé et deux tribunes dans les chapelles latérales composent comme un second étage.

En 1818, on érigea les fonts baptismaux, qui se voient encore à l'arrière de l'église, mais qui ne servent plus ; on introduisit une chaire ambulante, remplacée en 1881 par la chaire fixe actuelle, et on sculpta

(1) — Quant aux marches de pierre du perron, elles remontent à l'année 1850. *Archives de l'église de S.-Denis.*

un banc d'œuvre plus en harmonie avec les attentions qu'on voulait accorder aux marguilliers (1).

Vingt-six ans plus tard, toute la bâtisse reçut d'importantes restaurations en même temps que son parachèvement, mais c'est en 1881 surtout que l'on a le plus dépensé pour son embellissement. Alors Joseph Rousseau, intelligent jeune peintre de Saint-Hugues, pour la somme de trois mille quatre cents piastres, peignit et décora tout et substitua même des fresques à quelques tableaux d'un goût douteux. Bref, l'église parut être après cela un temple récemment livré au culte. Aussi le curé en profita-t-il pour lui procurer les honneurs de la consécration, en 1883 (2). On avait pensé à cette dédicace en l'année 1819 (3), mais le projet n'avait pas eu de suite.

La primitive sacristie était petite, basse et mal éclairée. En 1870 et 1871, elle subit une entière transformation sous la main des habiles entrepreneurs associés Joseph-Hercule Lapalisse et Elie Giard. Pour deux mille sept cent cinquante piastres, ils l'allongèrent de vingt pieds, l'exhaussèrent de quatre pieds, lui ajoutèrent deux fenêtres et agrandirent les autres; un vestiaire et des confessionnaux lui furent confectionnés, et le reste fut restauré au point de paraître neuf (4). C'était là une amélioration d'urgence, vu

(1) — Ces travaux de 1818, comme ceux de 1813, ont été exécutés par Urbain Durocher. *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(2) — Ce sont "des reliques de saints Zénon et Prosper, martyrs", que l'on plaça alors dans le maître-autel. *Registres des dédications de la fabrique de Saint-Denis.*

(3) — Lettre du curé Bédard à Mgr Plessis, en date du 17 mars 1819. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(4) — Le contrat de cette entreprise fut conclu au presbytère de Saint-Denis, le 12 fév. 1870, par-devant le notaire O. Marin. *Archives de M. Elie Giard, de Sherbrooke.*

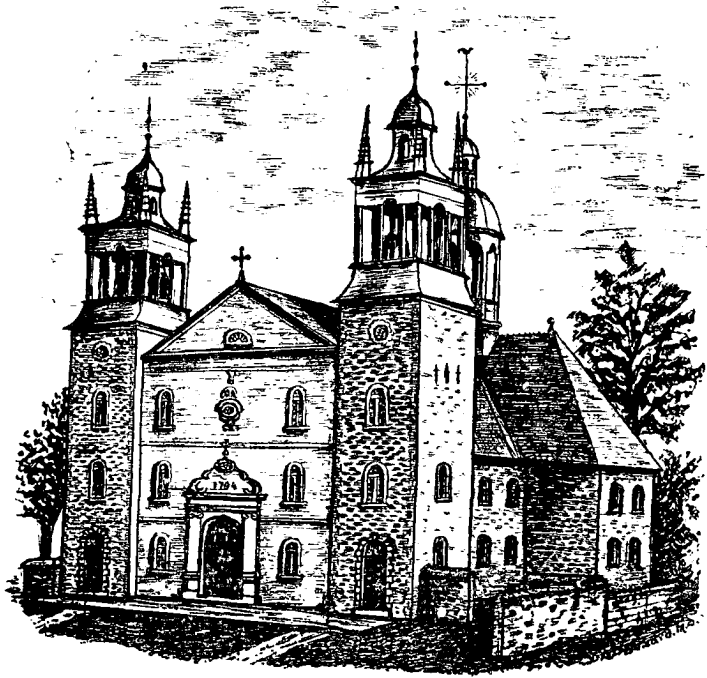
le fréquent usage qu'on fait maintenant de cet appendice.

Cependant la restauration de 1844 faillit coûter tout l'édifice. L'enlèvement des échafauds s'effectuait, le 20 août, lorsque l'imprudenc d'un fumeur provoqua un commencement d'incendie. Après avoir allumé son calumet dans la tour du sud, il y jeta son reste de feu sans précaution et ferma la porte derrière lui. Un tonneau de térébenthine était là comme réceptacle. Quelques minutes plus tard, l'on se trouvait en présence d'un foyer ardent des plus tenaces. Ce fut le marchand G. Steiger qui sauva l'édifice de sa destruction par sa manière d'agir vraiment admirable.

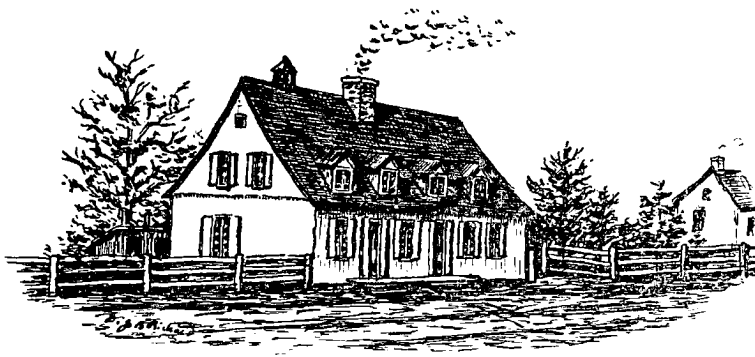
Le 13 juin 1905, c'est le feu du ciel qui s'attaque au vieux temple. Au milieu d'un violent orage électrique, la foudre frappe la tour du nord, en détache quelques pierres et se promène un peu partout dans l'édifice, réduisant en éclats le support central des tuyaux, brisant une fenêtre du chœur, endommageant les moulures de l'autel Sainte-Anne. Mais ce n'est pas tout ; trois-quarts d'heure après, le feu se déclare dans la lanterne de la tour éprouvée. N'eussent été le sang-froid et la bravoure des paroissiens, c'en était fait de toute l'église, car les flammes se propageaient rapidement et n'étaient pas faciles à atteindre ; enrayées à temps, elles n'ont heureusement causé que d'insignifiants dommages (1).

Une autre fois encore, il n'en fallait pas davantage pour réduire l'édifice en cendres. Une étincelle, partie de la cheminée d'un moulin voisin, vint ouvrir sa trouée dans la couverture alors en bois. Elle s'y créa un foyer assez étendu et s'éteignit d'elle-même à l'insu de

(1) — *La Tribune*, de Saint-Hyacinthe, juillet 1905.



Eglise actuelle de S.-Denis (Page 229).



Collège classique de S.-Denis (Page 246).

tout le monde. On ne constata que plus tard le danger encouru.

Vraiment il existe une protection spéciale pour l'antique église contre les flammes. Dieu la garde longtemps en effet à la piété des Dyonisiens. Qu'ils y aillent encore, durant de nombreuses générations, respirer les parfums de ferveur des anciens jours, s'agenouiller et prier sur le parvis, où un si grand nombre de leurs ancêtres les ont précédés en leur prodiguant l'exemple de la véritable piété. Là, que d'êtres chers sont venus faire consacrer leur entrée dans le monde, se former en familles chrétiennes et recevoir une dernière bénédiction sur leurs dépouilles mortelles. Temple, témoin de tant de joies, de deuils et de serments de fidélité, chacune de tes pierres parle au cœur de ceux qui t'entourent, reste-leur longtemps.



CHAPITRE XXIII

Les poêles dans l'église de Saint-Denis. Ses tableaux. La poste. 1796-1905.

Si ce n'était un fait, dont les vieillards se souvenaient encore il y a quelques années pour en avoir été les témoins ou plutôt les victimes, on ne croirait pas que les églises du Canada n'ont été chauffées que depuis l'an 1800 environ. Rien de plus vrai pourtant. Cela démontre une fois de plus que nos ancêtres étaient plus mortifiés que nous et combien il est difficile de déraciner une habitude. En France, on ne chauffait pas ces édifices ; au Canada, quoique le climat fût beaucoup plus rigoureux, on voulut agir de même et il ne fallut rien moins que deux siècles pour revenir de cette erreur.

Durant la saison froide, les hommes portaient le calotte (1), les femmes d'épaisses coiffes ; au chœur, on usait de la barrette et du camail, qui couvrait et la tête et les épaules (2). Quelquefois, à part cela, il y avait dans les bancs des chaufferettes pour les pieds (3) ; on en plaçait une le plus souvent sur l'autel (4) pour que l'onglée ne s'emparât pas trop impérieusement des doigts de l'officiant et ne congelât pas le vin. Dans la sacristie, on ne trouvait pas plus de chaleur. D'ailleurs cet appendice était rarement une chapelle comme

(1) — *Journal des Jésuites*, 34.

(2) — Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, 333 et 334.

(3) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, III, 118.

(4) — *Journal des Jésuites*, 74.

semblable institution à Nicolet l'année précédente, promit appui au généreux pasteur. Il s'engagea même à lui envoyer un ecclésiastique comme professeur. Là-dessus M. Cherrier se mit hardiment à l'œuvre. Il possédait déjà le terrain nécessaire sur la rue Sainte-Catherine, aujourd'hui en face du jardin de l'hôpital. L'été suivant, il y éleva une humble maison, destinée à devenir pensionnat et . . . grand collège classique. Il voulait d'abord, avant de se lancer dans ces hautes sphères, essayer ses ailes, et il n'avait parlé à son Ordinaire que de préparer des élèves pour Montréal et Nicolet ; les succès devaient conquérir le reste.

A l'automne de 1805, tout était disposé pour l'ouverture des classes, lorsque l'évêque manda à M. Cherrier qu'il était dans l'impossibilité de tenir sa parole pour cette année au sujet du professeur promis. C'était un contre-temps des plus graves, vu la pénurie des personnes capables d'occuper un tel poste. Néanmoins, le fondateur fut assez heureux pour engager un professeur, quoique plus ou moins qualifié. Les élèves se présentèrent assez nombreux ; il y eut même quelques pensionnaires. Mais, pour continuer à compter sur l'encouragement public, il n'y avait pas moyen de conserver le maître de cette première année, et il fut remercié à la fin du deuxième semestre.

Avant cette démarche, M. Cherrier n'avait pas été sans songer à la seconde année. Pour ne pas être pris au dépourvu, il avait retenu les services de son paroissien le cultivateur Jean-Basile Mignault. Cet homme offrait toutes les garanties morales, mais il ne savait pas le latin et, pour le reste, il ne pouvait pas conduire ses élèves bien loin. Aussi n'avait-il eu de pourparlers avec lui que pour le cas où l'on ne pourrait rencontrer mieux, car le curé avait en vue un autre sujet autrement plus précieux.

Mignault, prêt à subir l'ennui de quitter temporairement l'exploitation de sa ferme pour rendre service, avait un fils, que M. Cherrier avait protégé et qui venait de terminer ses études au collège de Montréal. Répondant à l'espoir fondé sur lui, cet élève devait revêtir l'habit ecclésiastique à la fin de ses vacances. C'est sur lui que le pasteur jetait les yeux. "Ne pourrais-je pas prétendre à mettre ce jeune homme sage... pour régir mon école sous ma vue", écrit-il à son évêque, en date du 19 août (1) ? La faveur ayant été accordée, le futur curé de Chambly, M. Pierre-Marie Mignault, endossa en effet la soutane et fut laissé à son bienfaiteur, qui sera et son directeur et son professeur de théologie. L'école allait entrer dans une ère de grande prospérité sous ce maître. Il s'y dévoua avec toute l'ardeur dont il était capable ; ne travaillait-il pas en effet pour sa paroisse natale et pour son généreux protecteur en même temps que pour Dieu ? Dès lors s'affirmèrent ses talents d'homme de tact et de dévouement. Pas plus tard que le 14

(1) — Après avoir, le premier août 1806, remercié son professeur de l'année expirée, M. Cherrier, le 19 suivant, écrit à l'évêque : "L'école n'est point censée tombée, chaque écolier ou jeune pensionnaire a laissé son bagage et ses livres pour revenir à la fin des vacances. J'ai retenu un maître honnête de pension, qui prendra ma maison ; c'est un nommé Mignault, père d'un écolier sage de Montréal, qui a fait son cours de philosophie... Ne pourrais-je pas prétendre à mettre ce jeune homme sage... pour régir mon école sous ma vue et donner les premiers éléments de la langue latine à ceux de mes enfants qui en seront susceptibles, afin d'en préparer aux séminaires de Montréal et de Nicolet quelques-uns. Si Votre Grandeur l'approuve, je prendrais ce jeune homme, qui paraît se disposer à l'état ecclésiastique... ; il dirigerait... mon école au moins un an ou deux, et pourrait suivre en partie quelque traité de théologie... ; mais je voudrais qu'il régît sous un habit qui en imposât, c'est-à-dire qu'il prit la soutane avant de commencer, comme il s'attendait la prendre cet automne en entrant au séminaire". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

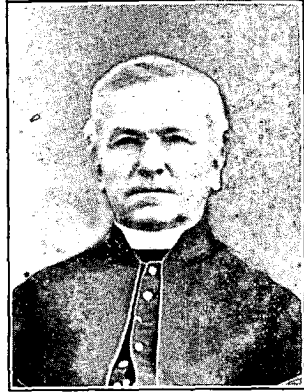
octobre, l'heureux fondateur écrivait à Mgr Plessis : " Mon école paraît aller bon train, mais le maître ne pourra qu'effleurer la théologie " (1). L'année s'acheva comme l'avait fait présager le commencement, au milieu des plus solides succès.

La troisième année s'ouvrit sous de plus brillants auspices encore, puisque le même professeur revenait avec plus d'expérience. Malheureusement sa santé refusa de marcher de pair avec son zèle aussi longtemps que tous l'auraient souhaité. Au mois de janvier, il était déjà épuisé ; il fallait donc songer à un changement. L'évêque décida d'abord de l'envoyer à Montréal, mais ce projet n'eut pas de suite et, le 20 février, le jeune clerc, remplacé dans son école par un autre ecclésiastique, partait pour Nicolet (2), où il continuerait à se dévouer avec moins de surménagement. Là ne lui incomberait pas le soin de tout un pensionnat comme à Saint-Denis (3). Sous son successeur, l'année se termina avantageusement. Au lendemain du départ des écoliers, le 18 août, M. Cherrier envoie à Mgr Plessis des nouvelles de sa maison : " J'ai fait l'examen de mes petits syntaxiens, dit-il. J'en suis assez content ". C'étaient bien deux années finies pour le cours classique proprement dit. Les deux plus avancés, seuls capables de poursuivre pour le moment, entreprendront-ils leur troisième année sous le même toit ? Dommage qu'ils n'aient pas été plus nombreux ! Pour deux on crut qu'il ne valait pas la peine d'ouvrir une troisième classe, vu la difficulté de se procurer des maîtres, et on leur signifia d'aller poursuivre leurs

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre du curé Cherrier à Mgr Plessis, en date du 19 février 1808. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — A Nicolet. L'abbé Mignault fut économiste du collège, 4 ans et demi, de 1807 à 1812. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 3^e à 7^e.



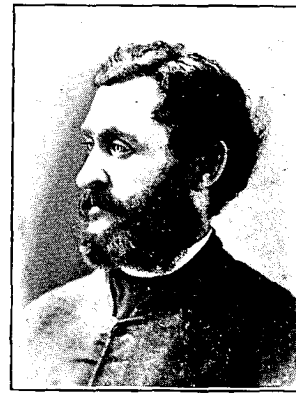
L'abbé J.-O. Paré (p. 256).



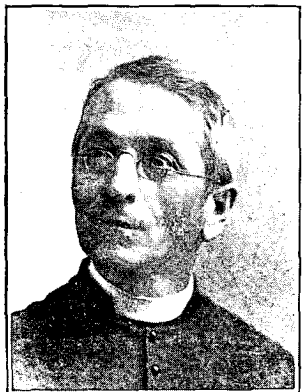
L'abbé P.-I. Paré (p. 272)



L'abbé J.-E.-N. Mignault (p. 258).



L'abbé C.-A. Mignault (p. 259.)



L'abbé J.-B.-O. Guy (p. 264).



R. P. J.-A. Guy (p. 265).

études ailleurs. Ces élèves étaient Isidore Poirier, de Saint-Charles, et Moïse Bourque, de la paroisse. Le premier est alors parti pour Montréal, où le sacerdoce a plus tard couronné ses efforts ; il a été curé notamment de Saint-Césaire (1) et de Saint-Jérôme. L'autre a été dirigé vers Nicolet (2).

La quatrième année eut également un ecclésiastique pour l'enseignement. André-Toussaint Lagarde, de Verchères, et un nommé Bessette finirent leur syntaxe latine sous sa direction. Devenu aussi prêtre, Lagarde a été dans la suite curé de Belœil ; le second n'a pas terminé son cours. A la fin de l'année, le zélé curé suivait son école de loin seulement. Pendant que les joyeux élèves entrevoyaient les jouissances du repos, lui se recueillait pour entrer dans son éternité. Sa chère école, hélas ! il n'avait pas eu le temps d'en affermir suffisamment les assises pour assurer son existence sur le pied où il l'avait mise : mais il n'avait travaillé que pour Dieu dans cette entreprise. Si elle n'allait pas se maintenir, c'est que Celui-ci ne la voulait pas, et la volonté du serviteur se confondait à cette heure plus que jamais avec celle de son divin Maître. Les écoliers n'étaient pas au terme de leurs quatrièmes vacances que le fondateur de leur *alma mater* avait pieusement quitté la terre. Ce fut un coup fatal pour la jeune institution. Cet automne, les classes ne se rouvrirent pas. Pendant un an, il n'y eut plus ensuite qu'un desservant dans la paroisse, et ce prêtre, ne sachant pas combien de temps il y résiderait, ne pouvait pas plus escompter l'avenir que prendre sur des économies. Donc l'école de M. Cherrier fut par là inévi-

(1)—Leroy. *Historique de la paroisse de Saint-Césaire et de son école*, p. 13.

(2)—M. Bourque est demeuré 2 ans au collège de Nicolet, de 1808 à 1810. Douville. *Itinéraire du collège séminaire de Nicolet*, II, 130.

tablement condamnée à la fermeture pendant une année.

Au mois d'octobre 1810, M. Kelly était arrivé à Saint-Denis comme troisième curé. Mais, en même temps que lui, étaient venues s'y cantonner une partie des troupes du roi et, au nom de ce dernier, elles s'étaient emparées du logement scolaire. Tant que ces occupants seront là, il n'y aura rien à essayer pour la reprise des cours (1). Ce n'est qu'en mars 1814 que les défenseurs de la patrie menacée évacuèrent le village. Alors le curé écrit à l'évêque pour lui dire qu'il pourrait donner la nourriture et le logement, plus cinquante piastres annuelles et les revenus de l'école à l'ecclésiastique, qu'il lui plairait d'envoyer pour la réouverture de l'établissement de son prédécesseur (2). L'offre fut acceptée, et Mgr lui accorda

(1) — Le curé Kelly écrit à l'évêque, le 6 nov. 1812 : " Je m'attends que l'école sera peu de chose, cette année... La maison est libre : il y a 2 ans qu'elle est occupée. Si je laisse aller cette année, j'ai bien l'air de ne pas mettre la main siôt dessus ". — Le 23 décembre suivant, il écrit au même : " Mon école a encore essuyé des contre-temps... malgré moi, la maison... est devenue un logement d'officiers ". — Le premier janvier 1813, encore le même au même : " Je crois bien que mon école va être encore retardée pour une année ". — Le 6 nov. suivant, de nouveau le même écrit au même que l'école éprouvera " encore une année de retardement ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Le curé Kelly écrit à Mgr Plessis, le 5 mars 1814, au sujet de la réouverture de l'école : " Ma table, un logement et 300 chelins (\$50), je donnerais tout cela avec plaisir à un ecclésiastique, que Votre Grandeur voudrait m'envoyer, sans compter le profit de l'école ". Sur ce, Mgr lui présente 2 sujets, dont l'un ou l'autre est au choix du curé. Celui-ci répond, le 15 suivant : " Je ne suis guère préparé présentement pour recevoir un magister, ce ne serait tout au plus qu'au printemps. Simon serait celui des deux qui me conviendrait le mieux. Ma table et 300 chelins avec le revenu de l'école, voilà ce que je pourrais lui promettre. Ce revenu de l'école serait peu de chose pour la première année ". En dépit du délai demandé, l'école fut ouverte sans retard ; mais ce fut l'ecclésiastique Pelletier qui y enseigna, et non Simon, tel qu'espéré. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

l'abbé Joseph Pelletier, qui termina l'année si largement entamée. Ce professeur est ensuite retourné dans le monde (1).

L'institution a végété après cela jusqu'à la fin du règne de M. Kelly (2). Ce n'était plus la vigoureuse tige d'autrefois, si pleine de sève.

Quels sont donc les éléments qui semblent en avoir étouffé les progrès ? Ne paraît-il pas s'être établi une opposition qui lui ait été néfaste ? En effet, l'année même que l'école de Saint-Denis se fermait par suite de la mort de M. Cherrier, le curé de Saint-Hyacinthe, M. Girouard, ouvrait dans son presbytère un cours tout à fait semblable (3) à celui qui venait de subir un échec sur les rives du Richelieu. Cette nouvelle installation avait poussé de profondes racines sous les soins assidus de son promoteur, pendant l'inter règne dans la cure dyonisienne. Aussi, quand M. Kelly reprit le travail interrompu, avait-elle la première place assurée. Après cela, il fallait bien s'attendre à voir disparaître l'institution qu'elle supplantait. Le successeur de M. Cherrier résista cependant jusqu'à 1817, mais le prêtre qui le remplaça à la tête de la paroisse abandonna la partie.

(1) — M. Pelletier, né à Nicolet, entra au collège de sa paroisse natale, en 1804, à l'âge de 11 ans, et y fit son cours en 1811. Il porta la soutane 4 ans, puis la quitta. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 7*.

(2) — Le curé Kelly, au sujet de l'ecclésiastique chargé de l'école de Saint-Denis, écrit à Mgr Plessis, le 8 oct. 1815 : " Ayant entendu dire que Davignon était encore pour laisser l'école de Saint-Pierre(-du-Sud ; Cf. Dionne, *Vie de C.-F. Painchaud*, 115), je lui... ai fait des propositions pour mon école. Il ne m'a point encore répondu ". Là-dessus, Mgr offre un M. Brousseau. Le curé répond, le 19 octobre suivant : " J'ai entendu parler de ce M. Brousseau... ; il ne me conviendrait guère. Un homme grave comme Davignon aurait pu être mon affaire. Mais puisqu'il fait bien où il est, il vaut mieux l'y laisser ; il pourrait faire moins bien ailleurs ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — Raymond, *Histoire anecdotique du collège*, de Saint-Hyacinthe.

Dès lors, le collège de Saint-Hyacinthe est devenu la maison de Saint-Denis pour ses enfants qui se destinent aux études classiques. Les sept premiers d'entre eux s'y sont dirigés en 1820 (1), et au delà de cent les ont suivis dans la même voie depuis cette époque (2).



(1) — Ces 7 premiers élèves de Saint-Denis au collège classique de Saint-Hyacinthe sont : Ambroise Brunelle, Ls Bluteau, Ls Chaput, Ambroise Goulet, Frs Guertin, Victor Mignault et Antoine Tomlette. *Catalogue des élèves du séminaire de S.-Hyacinthe.*

(2) — Voici leur liste complète jusqu'à 1874. Sont entrés : en 1821, Jos. et J.-Bte Allard, et Jos. Pratte ; en 1822, Richard et David Hubert ; en 1823, Nazaire Thibodeau ; en 1826, J.-Bte Mâsse ; en 1827, Alexandre Bousquet, Edouard Chaput, Edouard Mâsse et Octave Paré ; en 1828, F.-X. Hubert, en 1831, Jean Chamard ; en 1834, Séraphin Chamard, Narcisse Cusson, Ls Dupré, Jalbert, Wenceslas et Antoine Mâsse, et Antoine Saint-Jacques ; en 1835, Chs-Arthur et Horace Nelson, Oxbie et Avellin Saint-Germain ; en 1836, Ls Archambault et Hercule Pagé ; en 1839, Paul Leblanc et Nap. Mignault ; en 1840, Ludger Caouette et Olivier Cherrier ; en 1841, Romuald Saint-Jacques ; en 1842, Geo. Deschambault, Julien Leblanc et Jacques-Denis Michon ; en 1843, Raphaël Larue ; en 1844, Olivier Dupré, F.-X. Laforce, Magloire Leblanc et Arthur Mignault ; en 1846, Amédée Larue ; en 1848, Paul Girouard ; en 1849, Amédée Saint-Jacques ; en 1850, Jos. et Octave Leblanc, Alfred Mignault ; en 1851, Pierre Leblanc et Ths Larue ; en 1852, Geo. Gaudette et Henri Lamoureux ; en 1853, Jos. Lévitte, J.-Bte Leblanc, Henri-Adolphe Mignault et Alphonse Phaneuf ; en 1856, Alphonse Leblanc et Edmond Paradis ; en 1857, Eugène Saint-Jacques ; en 1858, Ls Leblanc ; en 1859, Alphonse Larue ; en 1860, A. Bousquet ; en 1861, Paul Bonin, Toussaint et Magloire Laflamme ; en 1862, Henri Pagé ; en 1863, Frs Desrosiers et Odilon Lacombe ; en 1865, Philéas Gravel ; en 1866, Philéas Huard ; en 1867, Arthur Paré ; en 1868, Jos. Bonin ; en 1869, Omer Paradis ; en 1870, H. Paradis ; en 1871, Emile Saint-Jacques ; et en 1874, Robert Saint-Jacques. *Catalogue des élèves du séminaire de S.-Hyacinthe.*

CHAPITRE XXV

Les prêtres originaires de Saint-Denis. Les abbés Mignault, Quertier, Paré, Leblanc, Michon, Larue, Dérome, Guy, Phaneuf, Durocher, Lafamme, Desrosiers, Guertin, Gravel, Vézina, Richard, Archambault et Lussier. 1812-1905.

Saint-Denis, après soixante-douze ans d'existence, n'avait pas encore contribué au recrutement du clergé ; c'est qu'à cette époque, vu la pauvreté des familles canadiennes, Dieu ne semait le plus souvent les vocations ecclésiastiques qu'à l'ombre des deux collèges de Québec et de Montréal, afin de faciliter aux sujets choisis les moyens de correspondre à ses desseins sur eux.

M. Cherrier, durant ses quarante années de règne, ne manqua pourtant pas de zèle pour découvrir et seconder celles de ses ouailles que l'on pouvait croire appelées au sacerdoce. Plusieurs fois, il a poussé aux études de ses jeunes paroissiens, en qui il constatait des talents et de la piété ; mais, vains efforts : c'est seulement l'un des derniers qui a réalisé son attente. Depuis lors, la localité dyonisienne a fourni à l'Église vingt-quatre de ses prêtres, dont quelques-uns des plus distingués. Douze sont morts et les douze autres sont de fervents ouvriers dans la vigne du Seigneur. L'un est clerc Sainte-Croix, un second Jésuite, un troisième Oblat et un quatrième Viateur ; tous les autres ont été enrôlés dans les rangs du clergé séculier.

Outre ceux-là, cinq, après être nés dans des paroisses étrangères, ont été élevés à Saint-Denis et

sont ainsi généralement regardés comme ses enfants. De plus, il y a deux séminaristes, dont l'un, déjà diacre, sera bientôt promu à la prêtrise.

La paroisse peut être fière de la couronne que lui tressent un aussi bon nombre d'ambassadeurs de Dieu sur la terre.

L'abbé Pierre-Marie Mignault, que nous avons vu à la tête de l'école du village, est le premier prêtre dyonisien. Né le 8 septembre 1784, il a été ordonné le 18 octobre 1812. Ensuite, de même que pendant sa cléricature, il n'a plus occupé que des postes de confiance.

D'abord il a été deux ans vicaire à la cathédrale de Québec, puis il acheva de s'initier à l'esprit de sacrifice sacerdotal comme missionnaire à Halifax. Quand il en revint, après trois ans d'un ministère ardu, il fut nommé à la cure de Chambly. C'était alors une des positions les plus importantes du diocèse de Québec ; il succédait à M. Bédard, qui, ce même automne, devenait curé de Saint-Denis. Pendant rien moins qu'un demi-siècle, M. Mignault fut après cela le pasteur aussi intelligent que dévoué de sa nouvelle paroisse. Il y fonda un collège classique en 1828, un couvent en 1855 et un hôpital quatre ans plus tard ; sa maison d'instruction pour les garçons ne lui a malheureusement pas survécu. Entre-temps, il s'occupait activement des Canadiens émigrés aux Etats-Unis, pourvoyait à leur desserte, s'appliquait à leur procurer la résidence de chefs religieux de leur nationalité et à leur bâtir des églises distinctes. Lorsqu'il a pris sa retraite, en 1867, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il était grand-vicaire de l'évêque de Montréal, comme il l'avait été auparavant de ceux de Boston, d'Albany

et de Burlington (1). Il est mort à Montréal, le 6 novembre de l'année suivante (2), mais fut inhumé à Chambly, selon ses désirs (3).

L'abbé Edouard Quertier, fils du bedeau Hélier Quertier, est le deuxième prêtre de Saint-Denis ; il y naissait, le 5 septembre 1796. Quoiqu'il ait terminé ses classiques en 1815 à Nicolet (4), il n'a été ordonné que le 19 août 1829, après avoir reçu sa formation

(1) — Mgr Goesbriand, évêque de Burlington, passant en revue ce qui avait été accompli en faveur des Canadiens des Etats Unis, avant son avènement à l'épiscopat, écrit, le 11 mai 1869 : " Parmi ceux qui se dévouèrent alors à l'évangélisation des Canadiens émigrés, il est un nom que je ne prononce qu'avec respect et reconnaissance, c'est celui du Rév. Père Mignault, de Chambly, qui avait un véritable cœur de père pour les Canadiens immigrants et qui vers cette époque venait les visiter, leur administrer les sacrements. Il est bien connu que nos évêques Hughes, Fitzpatrick, McCloskey entretenaient envers ce bon prêtre des sentiments d'une profonde vénération. Aussi il fut nommé par eux grand-vicaire d'Albany et de Boston, et par nous-même grand vicaire de Burlington. Ce fut le P. Mignault qui procura à Burlington en 1851 le Rév. Jos. Quévillon, que nous pouvons considérer comme le premier prêtre canadien résident de la Nouvelle-Angleterre, car depuis lui la paroisse de cette ville n'a jamais été sans pasteur de langue française. Nous pensons que c'est aussi le P. Mignault, qui fit venir le P. Drolet à Montpellier et qui contribua à commencer une église à Brandon, où se trouvaient quelques familles canadiennes, et je pense, quelques autres églises dans le nord de New-York ". Goesbriand, *Les Canadiens des Etats-Unis*, dans Hamon, *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, 165 et 166.

(2) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 4*.

(3) — Tanguay, *Repertoire général du clergé canadien*, seconde édition, 275. — Leroy, *Historique de la paroisse de St.-Césaire et de son collège*, 13.

(4) — Voici la liste complète des élèves que Saint-Denis a fournis au collège de Nicolet depuis son origine jusqu'à ce jour : Moïse Bourque, de 1808 à 1810 ; Raymond et Rémi-Séraphin Bourdages, de 1808 à 1813 ; Ls-Marie Lefebvre et Edouard Quertier, prêtres, de 1809 à 1815 ; David Bourdages, de 1810 à 1816 ; Augustin Kelly, de 1813 à 1817 ; Jos.-Edouard Mignault, notaire, de 1813 à 1815 ; et Pierre Lapointe, de 1850 à 1852. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II

cléricale tant à Saint-Hyacinthe (1) qu'à son *alma mater* (2). Il n'y a pas de doute qu'il a été le jouet de longues hésitations avant de faire le pas décisif dans les ordres. Une fois promu à la prêtrise, il a été vicaire à Saint-Gervais deux ans, curé de l'île aux Grues trois ans, de Cacouna sept ans (3), puis de Saint-Denis-de-Kamouraska jusqu'à sa retraite, en 1856. Il a fait la mission du Labrador, en 1834.

Apôtre zélé de la tempérance (4), il a longtemps parcouru les campagnes du pays pour la répandre et la maintenir. Avec quelle force n'a-t-il pas rempli sa tâche ! On est allé jusqu'à mentionner son nom comme celui du plus puissant orateur que la race canadienne-française ait produit. Ce qui est certain, c'est qu'il était doué d'une éloquence très remarquable et d'une intelligence touchant parfois au génie (5). Il est décédé dans sa retraite de Saint-Denis-de-Kamouraska, le 19 juillet 1872 (6).

L'abbé Joseph-Octave Paré, troisième prêtre de Saint-Denis, ne fut peut-être pas moins célèbre que ses deux devanciers. Né le 16 mai 1814, il a reçu au baptême les beaux prénoms que portait alors si glorieusement Mgr Plessis. C'était de bon augure.

Quand le jeune Joseph-Octave eut atteint ses treize ans, il fut envoyé au collège de Saint-Hyacinthe,

(1) — Raymond, *Histoire anecdotique du collège de Saint-Hyacinthe*, I, 54.

(2) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 11* et 131*. — Entré au collège de Nicolet en 1809 comme élève à l'âge de 13 ans, il y était professeur de syntaxe durant l'année scolaire 1816-7. Ibid.

(3) — Roy, *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, III, 177.

(4) — L'abbé Ludger Dumais, au cours d'une oraison funèbre, en 1905, appelait M. Quertier « le sublime chevalier de la croix ». *L'Événement*, de Québec, 30 déc. 1905.

(5) — Huard, *Labrador et Anticosti*, 262.

(6) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 11*.

et y fit tout son cours d'études, moins la dernière année qu'il passa au séminaire de Québec. Ses père et mère, Léon Paré, menuisier, et Marie Grenier, n'étaient pas riches : mais avec la généreuse aide de leur autre fils, Hubert, devenu marchand heureux à Montréal, ils réussirent à favoriser amplement la vocation de leur cadet. Cette famille n'était arrivée de Chambly dans la paroisse que vers 1795 ; elle descendait d'un colon du Maine français, originaire de Solesmes. Celui-ci était traversé au Canada, vers le milieu du dix-septième siècle (1).

En 1834, l'élève revêtit la soutane à son *alma mater* et était chargé aussitôt de diriger la classe des éléments latins, comprenant soixante-quinze écoliers (2). C'est le 22 septembre 1838 qu'il fut ordonné. A cette date, il était déjà secrétaire de l'évêque de Montréal depuis un an et il le fut ensuite le reste de sa vie. Lors de la création du chapitre de la cathédrale montréalaise, le 21 janvier 1841, il en fut installé l'un des premiers membres ; dans la suite, en même temps que les fonctions de chanoine, il a exercé celles de chapelain et de supérieur de diverses communautés religieuses de la métropole.

(1) — A S.-Denis, la famille Paré commence avec Léon Paré, menuisier, fils de Léon Paré et de Marie-Louise Demers. Donc I — Léon Paré, qui épouse Angélique Grenier à Saint-Denis, le premier octobre 1795 ; père de l'abbé Joseph-Octave, du marchand Hubert et de Sophie, mère des 4 prêtres Leblanc ; II — Pierre épouse 1 — Marie-Paule Guertin à Saint-Antoine, le 14 février 1831 ; 2 — Marie Anne Desrosiers à S.-Denis, le 21 août 1843 ; III — Du premier mariage de Pierre est issu l'abbé Pierre-Ludger, et du second Arthur, ancien président des commissaires d'écoles de Saint-Denis, ainsi que les deux religieuses Sainte-Marie-Hubert et Saint-Pacifique, de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Antoine.

(2) — Raymond, *Histoire anecdotique du collège de S.-Hyacinthe*. — Parmi les élèves de cette classe était Mgr Taché, à qui M. Paré enseigna également la syntaxe et la versification. Benoit, *Vie de Mgr Taché*, I, 17.

Il possédait une voix exceptionnellement avouée, et il en a usée sans épargne pour le rehaussement des cérémonies du culte. Quoiqu'il ne la ménagât pas, elle est restée jusqu'à la fin aussi sonore et harmonieuse, aussi onctueuse et pénétrante que dans ses jeunes années (1).

Type du parfait gentilhomme et du prêtre modèle, il a été partout un des plus puissants auxiliaires de Mgr Bourget (2). Sa haute sagesse et son immense désir d'opérer le bien (3) furent constamment à la disposition de ce dernier.

Retiré avec lui à la résidence Saint-Janvier du Sault-au-Récollet en juin 1877, il y est mort, le 20 janvier de l'année suivante (4).

Les abbés Joseph-Edouard-Napoléon et Charles-Arthur Mignault, fils du notaire Joseph-Edouard et neveux de l'abbé Pierre-Marie Mignault, quoique d'une époque moins ancienne, sont aussi décédés tous deux.

Le premier est né le 17 septembre 1826. A l'âge de treize ans, il entra au séminaire de Saint-Hyacinthe et, après y avoir terminé ses classiques, il était admis au noviciat des Oblats, en 1844. Il prononça ses vœux dans cette congrégation et y fut ordonné à Ottawa, le 24 décembre 1849 (5), par Mgr Guigues. De 1845 à 1850, il fut directeur des élèves du collège naissant de la future capitale canadienne et, de 1850 à 1851,

(1) — *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de Saint-Jacques de Montréal*, 157 à 165.

(2) — Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, 471 et 472.

(3) — *Mère de la Nativité*, 121.

(4) — Tanguay, *Rép. gén. du clergé canadien*, 226. — " Il était . . . si pauvre des biens de ce monde que quand, à la veille de sa mort, on lui a parlé de faire son testament, il n'a fait que sourire ". *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de Saint-Jacques de Montréal*, 168.

(5) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*. 276.

le supérieur. En abandonnant cette charge, il laissa aussi la communauté et devint curé d'Orignal, où il demeura de juin à septembre de la même année (1) ; puis il est parti pour le Massachusetts. Aux États-Unis, il essaya d'abord de doter les Canadiens de Worcester d'une desserte spéciale ; en dépit de deux ans de labeur (2), il n'y parvint pas. Dans la suite, il fut surtout quatre ans aumônier du soixante-seizième régiment américain, qu'il suivit dans ses campagnes de la guerre de Sécession. Accablé d'infirmités, conséquences de ce ministère pénible, il n'a plus guères travaillé. A la fin, par reconnaissance pour ses services, le gouvernement de la république voisine lui payait une pension de douze piastres par mois. Il était retiré à la métairie des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe depuis un an, lorsqu'il y mourut le 15 décembre 1895, à l'âge de soixante-neuf ans. Deux jours plus tard, il était solennellement inhumé dans le cimetière de sa paroisse natale.

Quant à l'abbé Charles-Arthur, il est né le 4 janvier 1831. Il dut également ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et sa cléricature à Ottawa. Il professa au collège de cette ville-ci, de 1849 à 1850, et fut ordonné par Mgr Guigues, le 8 janvier 1854. Au lendemain de son élévation au sacerdoce, il fut nommé à la cure de Montebello avec desserte de Papineauville. Deux ans après, il était transféré au poste de Grenville (3) avec desserte de Saint-Philippe-d'Argenteuil. Ce dernier centre offrant plus d'avantages pour le séjour du missionnaire, il s'y transpor-

(1) — R. P. Alexis, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, I, 299, 305, 306 et 328.

(2) — Hamon, *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, 245.

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 276.

tait l'année suivante tout en conservant le soin de Grenville. Au mois de mai 1856, il partait (1) pour le Wisconsin ; il y fut curé du Lac-des-Chênes et missionnaire des Pieds-Noirs. Enfin, devenu infirme lui aussi, il se retira à la Baie-Verte, où il est mort à l'âge peu avancé de quarante-cinq ans, le 20 janvier 1876.

Si la famille Mignault, de Saint-Denis, a fourni trois prêtres à l'Église, celle des Leblanc a renchéri en lui en consacrant quatre, tous issus de Louis Leblanc, cultivateur, et de Sophie Paré. Leur mère était la sœur de l'abbé Joseph-Octave Paré et du prospère marchand de fer de Montréal, Hubert Paré. Ceux-ci ont largement contribué à l'instruction de leurs neveux, les abbés Paul, Julien, Joseph-Octave et le Père Louis Leblanc (2).

L'abbé Paul, né le 18 juillet 1827, a commencé ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, à l'âge de douze ans. Les ayant terminées en 1847, il embrassa aussitôt l'état ecclésiastique et fut retenu à son *alma mater* pour y enseigner pendant sa cléricature. Il était ordonné le 13 octobre 1850 par Mgr Bourget. L'évêque l'employa ensuite en son palais épiscopal, et comme son oncle, se l'attacha pour le reste de sa carrière. Il a d'abord été utilisé à la rédaction des "Mélanges religieux" deux ans durant, en qualité d'assistant-

(1) — R. P. Alexis, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, I, 300, 302, 306, 472, 479 et 485.

(2) — Voici la généalogie canadienne des 4 prêtres Leblanc : I — Jos., dont il est question à la page 100 ; II — Cajétan, marié avec Marie-Amable Martin, à S.-Denis, le 16 août 1772 ; III — Louis, marié avec Josephte Vigeant, à S.-Denis, le 14 sept. 1801 ; IV — Louis, marié à S.-Denis, le 2 août 1825 ; V — Les 4 frères prêtres ; Sœur Marie-du-Cœur-de-Marie, du Bon-Pasteur ; Sœur Sainte-Aurélié, de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal ; le notaire Jean-Baptiste ; et Pierre, marié à S.-Denis, le premier avril 1856, avec Edwige Archambault. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

secrétaire cinq ans, de procureur douze ans, et, depuis lors il s'est occupé principalement du ministère de la prédication et de la confession (1) ; il avait été créé chanoine titulaire, le 9 janvier 1860 (2). Rude travailleur, il a succombé plus à l'épuisement qu'à une maladie chronique, le 30 septembre 1897 (3).

L'abbé Julien, né le 21 janvier 1829, alla rejoindre son aîné au séminaire de Saint-Hyacinthe, à l'âge de treize ans. Plus favorisé que lui, il fut promu au sacerdoce dans sa paroisse natale, au milieu des nombreux membres de sa famille, le 2 octobre 1853. C'était la seconde ordination à Saint-Denis ; la première y avait eu lieu du temps de M. Cherrier pour son neveu, Mgr Lartigue, le 21 septembre 1800. L'abbé Julien a d'abord été vicaire à Stukely un an, curé d'Ely avec desserte de Bolton un an, de L'Ange-Gardien cinq ans et de Saint-Aimé-sur-Yamaska (4) trois ans ; puis il s'est retiré (5) aux Etats-Unis, où il est mort vers 1880. C'était "un grand ami de l'éducation", nous assure l'auteur de la vie du Père Lefebvre (6).

L'abbé Joseph-Octave, né le 8 janvier 1835 et entré au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1850, a été ordonné à Saint-Aimé, où son frère Julien était curé, le 11 octobre 1863. Il fut ensuite vicaire à Sorel cinq ans, directeur du collège classique de la même ville un an, vicaire à Saint-Aimé un an, curé de

(1) — *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de S.-Jacques de Montréal*, 184.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 279.

(3) — *La Minerve*, de Montréal, premier octobre 1897.

(4) — C'est l'abbé J. Leblanc, qui fonda le collège des religieux de Sainte-Croix à Saint-Aimé, en 1860. Poirier, *Le Père Lefebvre*, 62.

(5) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 279.

(6) — Poirier, *Le Père Lefebvre*, 62.

Compton (1) avec desserte de Sainte-Edwige sept ans, puis de Saint-Herménégilde jusqu'à sa mort, arrivée le 4 avril 1891 (2).

Quant au Père Louis, le plus jeune et le seul survivant des quatre frères Leblanc, il est né le 11 octobre 1846. Après avoir suivi les traces de ses aînés au séminaire de Saint-Hyacinthe, il est entré dans la société de Jésus et y a été ordonné à Woodstock, dans le diocèse de Baltimore, le 23 avril 1881. De 1882 à 1883 il a été vicaire à Notre-Dame de Worcester (3), de 1883 à 1890, curé de Labelle avec desserte de La Conception (4), et, actuellement, il exerce le ministère à Tampa, en Floride.

L'abbé Jacques-Denis Michon, né le 28 mars 1827, fils d'Abel Michon, cultivateur, et de Constance

(1) — Denis, *Album photo-biographique au clergé catholique du diocèse de Saint-Hyacinthe*.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 431.

(3) — Le P. Hamon rapporte qu'à Worcester le P. Leblanc s'est rendu populaire parmi les jeunes gens et surtout auprès des enfants. Il était vicaire de son confrère le P. Isidore Beaudry. *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, 247.

(4) — En 1884, le P. Leblanc reçut à Labelle la visite du spirituel recorder de Montigny. Voici ce que dit ce dernier dans son récit de voyage, *La colonisation* : “ Le curé de la paroisse, qui était aussi missionnaire à La Conception, était le R. P. Leblanc, jésuite, qui semblait prendre son rôle à cœur. Dans ses heures de loisir, il travaillait comme un colon. Il prenait la pioche et le rateau et cultivait son jardin, qu'il avait embelli d'une palissade faite de ses mains. Son presbytère était d'une simplicité évangilique. Quand il avait plus de deux visiteurs, il leur offrait de bons bancs qui pouvaient en asseoir dix. Il était muni de bons calumets de paix. Si je me rappelle bien il fumait lui-même. Les fumeurs seront consolés d'apprendre qu'un de leurs caprices est partagé par un jésuite. Si, au moins, il avait du bon tabac ! Car quelquefois, dans ces endroits, le missionnaire est obligé de fumer pour apaiser la faim, et aussi pour ne pas se laisser manger par les moustiques. Dommage qu'on ne puisse pas faire une fricassée de ces petites bêtes, qui rendraient ainsi à César ce qu'elles prennent à César. Quoi qu'il en soit, le P. Leblanc se portait bien, et il n'aurait pas changé sa place pour un évêché ”. Montigny, *La colonisation*, 228 et 229.

Lebœuf, fut ordonné à la même messe que l'abbé Julien Leblanc, le 2 octobre 1853. Il a été ensuite vicaire à Saint-Césaire un an, curé de Roxton quinze ans, de Saint-Ours (1) sept ans et de Saint-Charles-sur-Richelieu douze ans (2). Après ces années de ministère, il est aujourd'hui à l'hospice Gamelin de Montréal.

L'abbé Raphaël Larue (3), né le 19 octobre 1829, est le huitième prêtre de Saint-Denis. Il a fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et a été ordonné le 27 août 1854. Il fut ensuite vicaire à Sorel un an, professeur à son *alma mater* dix-huit ans (4), assistant-curé de Belœil (5), puis, à partir de 1876, curé de Roxton jusqu'à sa mort. C'est dans l'incendie de son presbytère qu'il a trouvé sa fin tragique (6), le 18 juillet 1881 (7).

(1) — Denis, *Album photo-biographique*...

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 294.

(3) — Voici la généalogie de la famille de l'abbé Larue depuis son arrivée à Saint-Denis: I — Etienne, voir page 20; II — Jean, époux de Geneviève Huguay; III — Thomas, marié en secondes noces à S.-Denis, le 10 août 1795, avec Angélique Gosselin; IV — Antoine, marié à S.-Ours, le 26 sept. 1826, avec Antoinette Dupré; V — Le maître-chanteur Misaël et l'abbé Raphaël. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Ours.

(4) — Au séminaire de S.-Hyacinthe, l'abbé Larue a été surtout professeur de musique.

(5) — Denis, *Album photo-biographique*...

(6) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 300.

(7) — Voici comment, quelques jours plus tard, un journal racontait sa fin: "Vers 11 hrs (du soir), un incendie a éclaté dans le presbytère de Roxton, qui a été réduit en cendres.... L'abbé Larue.., qui a péri dans les flammes, était indisposé depuis quelques jours, bien qu'il ne fût pas retenu au lit. Son médecin venait de le quitter dans la bibliothèque, et on suppose qu'il aura perdu connaissance et renversé sa lampe, vu que c'est dans cette pièce que le feu s'est déclaré.... Le père et la mère de l'abbé Larue demeuraient au presbytère, mais ils étaient en promenade à Saint-Denis depuis quelques jours. Le corps n'a pas été entièrement consumé".

L'abbé George-Stanislas Dérôme, né le 8 avril 1832, fils de Jean-Baptiste Dérôme, cordonnier, et de Julie Pepin, a été un des protégés du curé Demers. Avec l'aide de ce prêtre charitable, il a pu faire toutes ses études à Saint-Hyacinthe et y être ordonné, le 12 juillet 1857. Il a été ensuite vicaire à Saint-Hugues un an, curé d'Ely deux ans, et vicaire après cela à Saint-Pie-de-Bagot un an, à Heuryville un an, à Marieville six ans, dans la Nouvelle-Angleterre quatre ans, à Saint-Antoine-sur-Richelieu (1) trois ans, à Saint-Hugues trois ans, à Saint-Jude cinq ans, à Saint-Césaire sept ans et enfin à L'Ange-Gardien (2) jusqu'à sa retraite en 1897. S'étant alors retiré à Saint-Damase, il y est décédé soudainement, le 10 mars 1899.

Une famille, de passage à Saint-Denis pendant une dizaine d'années seulement, y a néanmoins gravé son souvenir par la naissance de deux prêtres (3). Le père, cultivateur de sa profession, s'appelait Olivier Guy et la mère, Julie Saint-Jacques; celle-ci dans la suite a été longtemps institutrice. Leurs deux fils élevés au sacerdoce se nomment Jean-Baptiste-Olivier et Toussaint-Amédée.

L'aîné a vu le jour le premier juin 1837; entré au collège de Saint-Hyacinthe en 1851, il a été ordonné en cette dernière ville, le 13 octobre 1861. Il fut ensuite vicaire à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe cinq ans, à Marieville deux ans, curé de Saint-Valérien sept ans et, depuis 1875, il l'est de Sainte-Rosalie (4).

(1) — Denis, *Album photo-biographique*....

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 313.

(3) — Ils ont quitté la paroisse, l'aîné à l'âge de 7 ans, le plus jeune à l'âge d'un an seulement.

(4) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 340.

LES PRÊTRES LEBLANC (Page 280).



L'abbé Paul



L'abbé Julien



R.-P. Louis



L'abbé J.-Octave

Quant au second, né le 13 décembre 1843, il est clerc profès de Sainte-Croix. Il a été ordonné dans cette congrégation à Montréal, le 18 décembre 1870. De 1871 à 1881, il a été directeur du noviciat à Saint-Laurent, de 1881 à 1886 supérieur du collège de Saint-Césaire, de 1886 à 1888 de celui de Farham, de 1888 à 1898 de nouveau directeur du noviciat, mais cette seconde fois à la Côte-des-Neiges (1), et, après avoir été chapelain à la maison de Saint-Césaire de 1898 à 1899, puis encore supérieur de 1899 à 1901 (2), il a été assistant-supérieur à l'université de Memramcook, dans les provinces maritimes, jusqu'en 1904. Depuis lors, il est le supérieur de cette importante institution.

L'abbé Louis-Alphonse Phaneuf, neveu de l'abbé Jacques-Denis Michon, est né, le 17 octobre 1840, du mariage de Christophe Phaneuf, menuisier, et de Marie-Constance Michon. Il a commencé ses études à Saint-Hyacinthe en 1853 et y a été ordonné au monastère du Précieux-Sang, le 18 septembre 1864. Il a d'abord été vicaire à Roxton chez son oncle quelques mois, puis à Compton le reste de l'année. De 1865 à 1867, il a été un an vicaire à Sainte-Rosalie et à Sherbrooke successivement, et autant de temps directeur de l'académie d'Iberville. Puis, après avoir été desservant de cette dernière paroisse peu de mois, il alla finir l'année à la cure d'Ely, qui lui a servi de transition à celle de Waterloo, en 1868 (3). Il a doté de son couvent et de sa magnifique église l'intéressante petite ville, qui lui échait alors en partage. C'était un prêtre d'un zèle ardent et persévérant. Il est tombé les armes à la main, le 15 mai 1883 (4).

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 394.

(2) — Leroy, *Histoire de la paroisse de Saint-Césaire et de son col*
lège, 56 à 64, et 109 à 111.

(3) — Denis, *Album photo-biographique*...

(4) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 354 et 355.

L'abbé Joseph Durocher ou plutôt Brien-Desrochers, fils de Joseph Brien-Desrochers, menuisier, et de Sophie Rousseau, est né le 8 mai 1841. Il a fait ses études à Marieville et, après avoir été ordonné à Saint-Hyacinthe, le premier septembre 1867 (1), continua trois ans de demeurer à son *alma mater* en qualité de professeur et de directeur des élèves. Ensuite il a été vicaire à Saint-Aimé deux ans, à Saint-Simon-de-Bagot quelques mois, à Saint-Jude le reste de l'année, à Coaticook quelques mois aussi. Puis, à partir de 1873, il fut quatre ans curé de Bolton et sept ans de Saint-Venant (2). Ayant pris sa retraite aux Etats-Unis en 1884, il y est mort à Northampton, Massachusetts, le 11 septembre 1899 ; ses funérailles ont eu lieu à Marieville.

L'abbé Joseph-Magloire Laflamme, né le 18 décembre 1848 et entré au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1861, fut le sujet de la troisième ordination à Saint-Denis, le 27 octobre 1872. Il a été ensuite pendant quatre ans successivement vicaire à Saint-Ours, à Saint-Robert, à Sorel, à Saint-Aimé et à Sorel encore, puis curé-fondateur de Saint-Louis-de-Bonsecours, un an, et curé d'Upton, huit ans (3). Durant ce dernier stage avaient surgi de graves différends là-bas, au sein de la paroisse canadienne-française de Notre-Dame de Fall-River, dans le Rhode-Island. L'église avait été désertée par le peuple mécontent, et l'affaire même portée devant les tribunaux de Rome.

(1) — Ordonné en même temps que l'abbé Wilfrid Lussier. Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 372.

(2) — Lefebvre, *Mgr Paul Larocque*, 138.

(3) — A Upton, l'abbé Laflamme contribua à la conversion de plusieurs catholiques qui avaient abandonné la pratique de la religion à l'occasion du déplacement de l'église. La paroisse lui doit la fondation de son couvent, en 1878.

Pour faire face à la position par trop compliquée, il fallait un homme de tact ; l'abbé Laflamme fut choisi. Entrant dans les intentions de ses supérieurs, il n'hésita pas à quitter le beau poste qu'il occupait et se rendit auprès de l'abbé Féron, curé de la paroisse en question, à la fin de décembre 1883. Il y fut d'abord vicaire ou assistant, et, en avril suivant, il en devenait curé, avec l'abbé Payan pour aide. Ce qu'il a travaillé au milieu des ruines accumulées, on peut aisément l'imaginer (1). Quand, sa mission remplie, près de trois ans plus tard, il quittait ce champ du Père de famille, son évêque, Mgr Harkins (2), lui écrivant pour le remercier, résumait ainsi son œuvre : "Ceux-là seulement qui sont au contact des circonstances difficiles et du temps critique, dans lesquels vous avez dirigé la paroisse, peuvent estimer, comme il faut, ce qu'il vous a fallu de zèle, de prudence, de dévouement pour administrer les affaires spirituelles et temporelles de manière à les laisser dans l'état excellent, où elles se trouvent à votre départ. Vous laissez un peuple uni, animé d'un bon esprit, les édifices consacrés au culte et à l'éducation en bon état, et une petite dette, qu'on pourra facilement liquider" (3). De retour à Saint-Hyacinthe, après ces années de labeur, il fut durant près de six ans chapelain du monastère du Précieux-Sang (4), dans la ville épiscopale. En

(1) — Hamon, *Les Canadiens Français de la Nouvelle-Angleterre*, 315 à 320.

(2) — C'est Mgr Hendriken, qui avait appelé l'abbé Laflamme. Peu après, cet évêque avait été remplacé par Mgr Harkins sur le siège épiscopal de Providence.

(3) — Voir *La Presse*, de Montréal, 7 sept. 1895.

(4) — Au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, l'abbé Laflamme, comme premier chapelain régulier, eut à établir les coutumes de la maison par rapport à ce dernier. Il a fourni sa bonne part de travail dans les fondations de la communauté aux Trois-Rivières, à Brooklyn et à Portland-d'Orégon.

avril 1894, il redevenait curé ; il le fut d'abord de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, et, depuis 1900, il l'est de Farnham (1). Après avoir magnifiquement restauré l'intérieur de l'église de Saint-Hilaire (2), il vient d'élever dans sa paroisse actuelle le plus splendide temple du diocèse en même temps que l'un des plus remarquables de toutes nos campagnes canadiennes (3).

L'abbé François Desrosiers (4), fils de Magloire Desrosiers, cultivateur, et de Marie-Théotiste Dupré (5), est né le 28 novembre 1849. Ayant terminé ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, il a été ordonné en cette ville, le 3 septembre 1876. Ensuite il a été vicaire à Saint-Pie-de-Bagot deux ans, à Sorel un an, à Saint-Théodore un an, à Bedford et à Acton quelques mois ; puis, à partir de 1880, il a été curé de La Patrie huit ans, de Saint-Romain cinq ans et de Saint-François-Xavier-de-Brompton (6) cinq années également. Il administrait cette dernière paroisse, lorsqu'une malheureuse collision en chemin de fer au cours

(1) — L'abbé Laflamme a eu le bonheur de faire deux fois le pèlerinage de Rome, en 1888 et en 1893 : au dernier, il s'est rendu jusqu'en Terre Sainte.

(2) — *La Presse*, de Montréal, 19 déc. 1896.

(3) — *Ibid.*, 12 déc. 1905.

(4) — Le nom patronymique de cette famille est Patoïle ou Patoïme-dit-Desrosiers. Elle fut établie à Québec vers 1720 par Jean-Nicolas, venant de Paris, capitale de la France. Un de ses descendants, nommé Pierre et marié avec Cécile Trahan, émigra à Saint-Antoine-sur-Richelieu, vers 1800. Parmi ses enfants sont : Jean-Baptiste, que nous avons compté au nombre des médecins de S.-Denis, et Magloire, père de Magloire II, du maître-chantre Jean-Baptiste et de l'abbé François. Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, VI, 260 ; et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(5) — Auparavant elle avait été mariée avec Olivier Allaire, de S.-Denis, frère du bisaïeul de l'auteur de ce travail, l'abbé J.-B.-A. Allaire.

(6) — Lefebvre, *Mgr Paul LaRocque*, 140.

d'un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 9 juillet 1895, à Craig's-Road, le mit soudainement hors de service. Continuant à compter sur le retour à la santé, il persévéra néanmoins à garder sa cure pendant encore trois ans, se reposant sur l'aide d'un vicaire, mais force lui fut enfin de céder, et il se retira à Sorel. A l'expiration d'une année, il voulut essayer de reprendre l'ouvrage, et l'évêque le nomma à la cure naissante de Saint-Etienne-de-Bolton, mais inutile effort. Six mois plus tard, il renonça pour toujours au travail et retourna définitivement à Sorel. Le Grand-Tronc, coupable de ses infirmités, lui a versé une indemnité d'environ quatre mille piastres.

L'abbé Joseph-Ludger Guertin, né le 2 octobre 1855 (1), a été ordonné par Mgr Moreau le 21 septembre 1884, au séminaire de Saint-Hyacinthe (2), après y avoir fait ses études classiques et une partie de sa théologie, qu'il avait été achever à Montréal sous la direction des Sulpiciens. A part une absence de deux ans, de 1890 à 1892, pour aller conquérir à Rome la science et le titre de docteur en philosophie (3), il est ensuite demeuré à son *alma mater* des bords de l'Yamaska jusqu'à la Saint-Michel de 1902. Cette

(1) — Voici la généalogie canadienne de l'abbé J.-L. Guertin : I — Louis, dont il est parlé à la page 146 ; II — Paul, époux de Madeleine Plouf ; III — François, marié à Saint-Denis, le premier février 1745, avec Catherine Dudevoir, fille du pionnier Philippe ; IV — Pierre, marié à Saint-Antoine, le 20 oct. 1772, avec Angélique Allaire, cousine germaine du trisaïeul de l'abbé J.-B.-A. Allaire ; V — Michel, marié avec Euphrasine Brière à Saint-Denis, le 11 nov. 1799 ; VI — Edouard, marié en secondes noces à S.-Denis avec Emélie Goulet, le 16 août 1853 ; VII — L'abbé Joseph-Ludger ; Sœur Marie-de-Lourdes, des Sœurs Grises de S.-Hyacinthe ; Louis et George. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Antoine.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 480.

(3) — Le titre de docteur en philosophie a été conféré à l'abbé Guertin, le 11 juin 1892.

même année, il s'en éloignait pour aller prendre possession de la cure de Sainte-Madeleine, qu'il conserva deux ans, et, depuis lors, il est à la tête de celle de Sainte-Liboire. Au séminaire, il a surtout enseigné la théologie quatre ans et la philosophie six ans. Ses élèves gardent le meilleur souvenir de son dévouement.

L'abbé Elisée Gravel, fils de Godfroi Gravel (1), cultivateur, et de Rose Cormier, est le neveu de l'ancien évêque de Nicolet. Né le 23 mars 1864, il a commencé ses études chez les Sulpiciens à Montréal et les a terminées au collège de la Propagande à Rome, où il a été ordonné le premier novembre 1889. Il est ensuite revenu exercer le saint ministère dans les différents diocèses canadiens de Saint-Albert, de Saint-Boniface et de Nicolet. Il est aujourd'hui curé de L'Avenir, en ce dernier diocèse, depuis 1900.

Le Père Joseph-Wilbrod Vézina, né le 2 décembre 1875, fils de Magloire Vézina, marchand, et d'Emélie Charron, est passé du séminaire de Saint-Hyacinthe au noviciat des Oblats, à Lachine, le 21 juillet 1893. Il a été ordonné dans cette congrégation à Ottawa par Mgr Duhamel, le 17 décembre 1898. Depuis cette date, il a été vicaire au Sacré-Cœur d'Ottawa un an, à Saint-Sauveur de Québec, cinq ans, et depuis le 27 novembre 1904 il réside à Mattawa en qualité de vicaire chargé de missions.

(1) — Godfroi Gravel, frère de Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, est né à S. Antoine, le 9 sept. 1820. En 1840, il quittait la maison paternelle et venait se fixer pour le reste de ses jours à S.-Denis, en bas du Bord-de-l'eau, puis au village. Son épouse est décédée, le 7 mai 1876; lui-même est passé de vie à trépas, en mai 1900. Il est le père de 13 enfants, dont 5 vivent encore: l'abbé Elisée; Sœurs Marie-Ludvine et Marie-de-la-Providence, de la communauté de la Providence, de Montréal; Isidore, de S.-Denis, père de Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, de la même congrégation que ses tantes susdites; et Dame A. Cormier. *Le Journal*, de Montréal, 28 mai 1900.

Le Père Donat Richard, né le 26 novembre 1866, fils de Michel Richard, marchand, et de Julie Chatel, a reçu sa première instruction dans les classes du collège de son village natal. Il y demeura quatre ans ; après quoi il fut, encore jeune, admis au noviciat des Viateurs, le 12 juillet 1882. L'initiation à la vie religieuse finie, on le poussa aux études classiques et cléricales. Il les terminait à Paris, lorsqu'il y fut ordonné, le 23 décembre 1899, par le cardinal archevêque de cette ville. Mgr Richard, peut-être son lointain petit cousin. Revenu au Canada, il a enseigné la philosophie au collège de Rigaud deux ans, et depuis 1901, il est le supérieur de cette institution.

L'abbé Joseph-Albert Vézina, frère du Père Joseph-Wilbrod, est né, le 6 décembre 1876. Après avoir bénéficié des avantages du collège de son village natal comme pensionnaire pendant trois ans, il est entré au séminaire de Saint-Hyacinthe, en 1889. Il n'a quitté cette *alma mater* que pour aller suivre les cours de philosophie et de théologie à Montréal sous la direction des fils du Vénérable Jacques Olier. Il est revenu à Saint-Hyacinthe achever sa formation ecclésiastique et recevoir de Mgr Decelles sa promotion au sacerdoce, le 25 juillet 1902. Depuis lors, il est vicaire à Saint-Hugues.

L'abbé Napoléon Archambault est le vingt-quatrième et dernier prêtre natif de Saint-Denis. Il a fait ses études dans sa paroisse d'origine, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe et à Montréal. Depuis son ordination, le 23 décembre 1905 (1), il est vicaire à Saint-Albans, dans le Vermont.

Les cinq prêtres élevés seulement dans la paroisse sont les abbés Louis-Marie Lefebvre, Pierre-Ludger

(1) — *La semaine religieuse*, de Montréal, XLVII, 4 à 6.

Paré, Wilfrid et Louis-Ferdinand Lussier, et Joseph-Arthur-Aldéric Vézina.

L'abbé Lefebvre est né à Saint-Antoine, le 13 juillet 1792. Entré au collège de Nicolet en 1809, le même jour que l'abbé Quertier, il fut son confrère de classe jusqu'en 1815. Après son ordination, le 18 octobre 1818, il a été vicaire à Québec cinq ans, curé de l'Ile-aux-Coudres trois ans, de Saint-Laurent, près Montréal, trois ans également, et finalement dans la paroisse voisine de Sainte-Genève, trente-un ans, jusqu'en 1860. Il est décédé, le 3 avril 1872 (1).

L'abbé Paré, né à Saint-Ours, sur les confins de Saint-Denis, le 18 avril 1836, est le neveu de l'abbé Joseph-Octave Paré. Après avoir fait ses études à Saint-Hyacinthe, il a été ordonné le 15 août 1858 (2). Il est aujourd'hui curé de La Présentation.

L'abbé W. Lussier, né à Saint-Antoine le 21 janvier 1841, a été ordonné le premier septembre 1867 (3). Il est décédé le 2 janvier 1883, curé de Coaticooke, emportant la profonde estime de ses paroissiens. Son évêque la lui avait témoignée depuis longtemps en l'honorant du titre d'archiprêtre.

L'abbé L.-F. Lussier, né à Saint-Antoine le 30 janvier 1849, a été ordonné à Marieville le 26 janvier 1873 (4). Après avoir été curé de Sainte-Edwige, dans le diocèse de Sherbrooke, il l'a été de Chasm-Falls, dans le diocèse d'Ogdensburg. Aujourd'hui il est retiré en cette dernière ville épiscopale.

L'abbé J.-A.-A. Vézina, frère de l'abbé Joseph-Albert et du Père Joseph-Wilbrod, est né à Montréal,

(1) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 11^e et 131^e.

(2) — Denis, *Album photo-biographique*....

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 372.

(4) — *Ibid.*, 405.

le 11 octobre 1869, avant l'arrivée de la famille à Saint-Denis. Ayant fait ses études à Saint-Hyacinthe, il y a été l'un des premiers ordonnés de Mgr Decelles, le 3 mai 1893. Il fut ensuite vicaire à Iberville deux ans, chapelain au juvénat des Maristes de la même localité, quatre ans ; et, depuis, il est professeur à son *alma mater*.

Les seuls aspirants de Saint-Denis au sacerdoce sont actuellement les abbés Ernest Vézina et Philéas Jalbert. Le premier est le frère des précédents abbés et Père Vézina. En sorte que bientôt ils seront dans cette famille, comme dans celle des Leblanc, quatre frères prêtres ; leurs deux sœurs sont entrées en religion. Il ne leur reste plus dans le monde qu'un frère, nommé Josaphat, qui succèdera au père dans le commerce.

L'abbé Jalbert, né le 22 juin 1883, fils d'Isidore Jalbert, cultivateur, et d'Odile Girard, est entré au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1897, après avoir été élève interne au collège de sa paroisse natale pendant trois ans. Actuellement il poursuit sa préparation ecclésiastique à l'université de Louvain, en Belgique.



CHAPITRE XXVI

Vertus de M. Cherrier : son humilité, son amour de Dieu et du prochain. Son influence sur la paroisse. Confiance de ses évêques en sa sagesse. 1769-1809.

Si l'abbé Cherrier a imprimé dans la paroisse, qu'il a dirigée pendant près de quarante ans, un souvenir aussi durable, c'est qu'il a été dans la force du mot un homme de Dieu. Quel respect, quelle vénération même pour sa mémoire encore un siècle après sa disparition !

En première ligne de ses vertus nous remarquons sa profonde humilité. Jamais prêtre ne fut mieux convaincu de son indignité et il était toujours surpris de voir son évêque le consulter dans ses embarras, puis lui confier des missions délicates. Après avoir donné son avis par obéissance, il ajoutait presque toujours des phrases comme celle-ci : " Je laisse ce sujet susceptible de bien des objections, c'est aux sages à les tirer et non pas à moi " (1).

Mais ses plus vives alarmes lui sont venues avec la charge de grand-vicaire, le 9 décembre 1797. Il ne l'accepta et ne la conserva qu'au milieu des plus sincères appréhensions. Mgr Denaut, qui avouait n'avoir point de secrets pour M. Cherrier, ne pouvait écouter ces craintes, qui d'ailleurs n'existaient que dans l'esprit du bon curé. A la mort de l'évêque, l'humble pasteur

(1) — Lettre de l'abbé Cherrier à Mgr Hubert, en date du 6 juillet 1793. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

à vous fatiguer, sauf à reprendre, si Dieu vous envoie des jours sereins ” (1).

Le suppliant mourut soumis à cette sentence. Il faut se rappeler qu'alors le fardeau du grand-vicariat était onéreux, à cause de l'éloignement de l'administrateur diocésain et des nombreuses questions dont le règlement lui échait. Le titulaire de cette position, dans son arrondissement, était un véritable évêque-coadjuteur, moins les pouvoirs d'ordre (2).

Un prêtre aussi humble que l'abbé Cherrier pouvait-il ne pas reporter sur les autres et particulièrement sur Dieu l'estime qu'il se refusait à lui-même ? Plus le serviteur se repétisse, plus il voit son maître grand, et lorsqu'il s'agit du Souverain Maître, plus il le considère digne de tout honneur.

La piété de M. Cherrier fut exemplaire. Il était homme d'action, mais aussi homme de prière. Son amour envers Dieu se traduisait surtout par son zèle pour la maison du Seigneur. Lorsque c'était pour celle-ci, rien n'était assez beau, mais il fallait bien proportionner les dépenses aux moyens de ses paroissiens. Alors il payait de sa personne et de sa bourse. C'est ce que l'on a admiré au milieu des travaux de construction de l'église actuelle. Pour la splendeur du culte, il ne se montra pas moins libéral. Il a acheté, par exemple, de ses propres deniers, plusieurs chapes et dalmatiques. Aussi fréquemment que les circonstances le permettaient, il ne manquait pas de se servir de celles-ci en célébrant solennellement des messes avec diacre et sous-diacre.

De Dieu la charité du curé de Saint-Denis descen-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec, Registre VI, page 302.*

(2) — En 1804, les grands-vicaires du diocèse de Québec étaient les abbés Desjardins, à Québec, Roux, à Montréal, Noisieux, aux Trois-Rivières, Burke, en Acadie et Cherrier, à Saint-Denis. Neilson, *Almanach de Québec pour l'année 1804*, dans le *Propagateur*, de Montréal, XI, 382.

daît sans effort vers le prochain, qu'il tâchait non seulement de porter vers le ciel, mais qu'il s'étudiait aussi à rendre en ce monde le plus heureux possible. Les misères du pauvre l'émouvaient, et il lui distribuait volontiers une part de ses épargnes. C'est surtout pendant la disette de 1788 et de 1789 qu'a éclaté sa compassion à l'égard des malheureux. Il alla, en ces jours de privation, jusqu'à emprunter pour soulager l'indigence.

Et que ne proclament point ses œuvres du couvent et du collège classique ? En consacrant ses économies à répandre l'instruction, il savait à quelles dépenses d'utilité publique il pourvoyait, et rien n'y fut épargné. Même en dehors de sa paroisse, que n'a-t-il pas accompli en ce sens ? Il a alimenté des pensions en faveur d'enfants pauvres dans les séminaires, et quand, en 1806, le couvent des Ursulines aux Trois-Rivières fut incendié, il a souscrit soixante-quinze piastres pour son rétablissement (1). A cette époque, c'était une offrande considérable, pour lui spécialement, qui avait déjà d'autres entreprises coûteuses à sustenter.

Il est impossible qu'un tel curé n'ait pas exercé une profonde influence sur sa paroisse. On la constate encore partout dans l'esprit de foi des gens, dans leur piété et leur générosité pour Dieu. Aussi, pendant ses quarante ans, M. Cherrier s'est-il constamment appliqué à bien pénétrer de ces vertus chacune de ses ouailles. Le succès a été si complet que ceux qui sont venus après lui n'ont eu, pour ainsi parler, qu'à maintenir le mouvement qu'il avait créé. Sans être d'une éloquence qui électrise les masses, il instruisait bien et surtout il prêchait, comme son saint patron, autant par ses exemples que par ses paroles.

(1) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, II, 9.

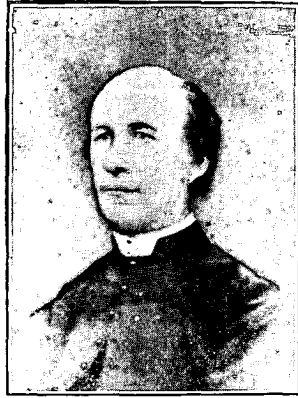
Les vieillards, qui eurent le bonheur de vivre sous sa houlette, répétaient encore à sa louange, ces années dernières, qu'“il n'y avait rien de mieux que ce curé-là” ; ce sont ici leurs propres expressions.

Les évêques de Québec n'apprécièrent pas autrement ce prêtre modèle. Ils savaient ses succès comme pasteur et la sûreté de son jugement. Ils n'ignoraient pas non plus que ce n'est qu'après avoir prié Dieu fervemment qu'il donnait son avis. Aussi recouraient-ils fréquemment à ses lumières. Des cinq évêques, qui administrèrent le diocèse pendant son règne curial, le premier, Mgr Briand, après l'avoir ordonné, lui prodiguait la plus franche amitié ; sous Mgr d'Esglis, il accompagna son coadjuteur en visite pastorale ; Mgr Hubert le consulta sur une foule de questions épineuses de son épiscopat ; Mgr Denaut et Mgr Plessis le nommèrent leur grand-vicaire.

De 1791 à sa promotion comme grand-vicaire, il a souvent exercé l'office d'archidiacre dans diverses paroisses. Une des plus difficiles missions qu'il ait eu à remplir en cette qualité est celle de la fondation de Saint-Marc, en février et mars 1792. Il y réussit si parfaitement qu'il s'attira en cette occasion les plus chaleureuses félicitations de son supérieur. “ Je me mettrais, lui écrit Mgr Hubert, en frais de vous faire des remerciements des soins que vous vous êtes donnés pour l'avancement et le succès de toute cette affaire, s'il n'y avait au ciel un Dieu juste, qui récompense ses ministres fidèles des travaux qu'ils entreprennent pour l'accroissement de la religion ” (1).

Outre la question des prêtres français, M. Cherrier eut à envoyer son avis sur celle de la fondation d'une université mi-protestante et mi-catholique, que dési-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec, Registre I*, pp. 303 et 315.



L'abbé Dérome (p. 264).



L'abbé Laflamme (p. 266).



L'abbé Guertin (p. 269).



L'abbé Gravel (p. 270).



R. P. Richard (p. 271).

rait un groupe anglais pour la ville même de Québec (1). Par la sagesse de sa réponse, il n'y a pas de doute qu'il aidât beaucoup son évêque à s'en tirer avantageusement (2). C'était en novembre 1789.

Sous prétexte d'exécuter la volonté du roi et de ramener ou de maintenir le peuple dans l'obéissance, le procureur-général du Canada, au commencement du dernier siècle, avait inauguré toute une série d'exigences vexatoires à l'égard du clergé ; il semblait, en tout cela, ne viser d'autre but que de révolter les catholiques habitants des rives du Saint-Laurent contre le gouvernement de la métropole pour mieux s'arroger ensuite le droit de les tyranniser. Dans ces conjonctures, Mgr Plessis écrivit à plusieurs curés, entre autres à celui de Saint-Denis, pour leur demander quelle ligne de conduite serait opportune. M. Cherrier répondit, le 24 novembre 1806 : " Je prêcherai la soumission, le respect, la fidélité à notre gracieux souverain en sa personne et en ceux qui la représentent ; mais je ne me crois pas obligé de respecter et de suivre les caprices de ceux qui chercheront à nous rendre insupportable la protection d'un prince généreux qui ne veut que le bien, la paix et le contentement de tous ses nouveaux sujets. Le zèle prétendu pour défendre les droits de la couronne de notre bon prince, qui n'est employé qu'à tourmenter par des chimères ses plus fidèles sujets en ce pays, n'est qu'un fanatisme raffiné qui ne doit point épouvanter des hommes qui savent se tenir dans les justes bornes du devoir : à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César "(3).

Continuellement sur ses gardes pour ne pas bles-

(1) — Têtu, *Les évêques de Québec*, 392 à 397, et 459.

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — Ibid..

ser un gouvernement excessivement ombrageux, Mgr Plessis consulta M. Cherrier, en octobre 1808, sur la manière dont il devait user de son droit d'établir de nouvelles circonscriptions ecclésiastiques et d'y mettre des pasteurs. La réponse fut aussi catégorique que bien appuyée (1).

Avisé de la sorte, l'évêque jouissait plus de moyens pour passer à travers les embarras, que ne cessait de lui susciter le civil. A un reproche qu'on adressait cependant à Mgr Plessis d'agir trop selon ses propres idées, celui-ci pouvait un jour répliquer : " Vous seriez étonné si je vous donnais une liste de mes consultations, encore plus si j'y ajoutais la liste des réponses qui me sont venues " (2).

Beaucoup de ces réponses étaient du curé de Saint-Denis. Nous n'avons pu donner ici que les principales ; mais nous en avons dit suffisamment pour faire comprendre toute la confiance dont M. Cherrier était le dépositaire de la part de son évêque.



(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Dionne, Vie de C.-F. Painchaud, 94.*

CHAPITRE XXVII

Les vicaires de M. Cherrier : les abbés Thavenet,
Létang, Germain et Brouillet. Maladie,
mort et obsèques du curé. 1897-1899.

Jusqu'en 1797, moins quatre semaines, en 1766, il n'y avait pas eu de vicaire à Saint-Denis. L'abbé Fricchet, ce mois excepté, était toujours resté seul dans l'exercice de son ministère, et M. Cherrier l'imita tant que ses forces le lui permirent. Ce n'est pas que l'ouvrage ait manqué à ce dernier pour employer un assistant ; mais il se multipliait et suffisait ainsi à la besogne. Dans les commencements, il eut à desservir même les gens de la colonie naissante de M. Delorme à Saint-Hyacinthe ; plus longtemps, il garda le soin des habitants de Salvail sur le territoire actuel de La Présentation. Et, à la mort de l'abbé Youville, il suppléa ce voisin à Saint-Ours, de la fin de janvier 1778 au 4 octobre suivant (1). Cela sans compter que ses propres paroissiens, déjà nombreux, augmentaient rapidement d'années en années. Encore, s'il se fût contenté du travail nécessaire, mais son ardent désir de produire sans cesse une plus abondante moisson le poussait à se créer une foule d'occupations de simple utilité. Il tenait ainsi continuellement sur le métier quelque entreprise surrogatoire. Eh bien ! en dépit de toute cette activité, sa santé a pu se soutenir pendant vingt-huit ans, mais alors sa robuste constitution était considérablement ébranlée ; la maladie allait maintenant en avoir raison assez facilement.

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Ours.*

A l'approche du carême de 1797, il se trouva gravement indisposé et demanda de l'aide. Mgr Hubert, sans sujet disponible dans le moment, s'adressa aux Sulpiciens pour ce besoin aussi pressant qu'imprévu, et l'un d'eux, l'abbé Jean-Baptiste Thavenet, fut envoyé à l'invalidé le dernier jour de février. Cet assistant était né en France, l'an 1763, y avait été ordonné dans la compagnie de Saint-Sulpice, le 11 avril 1789, et, depuis 1794, il se dévouait en Canada. Sur nos rives, jusqu'à son arrivée à Saint-Denis, il avait été employé à la cure d'Oka. Prêtre zélé, il assuma volontiers sur ses épaules tout le fardeau pastoral de son confrère. Malheureusement, il ne peut lui rester longtemps ; sa communauté, qui ne pensait l'avoir prêté que pour quelques dimanches, le réclamait au bout de deux mois. L'abbé Thavenet quitta en effet la paroisse à la fin d'avril. Il fut ensuite occupé à Notre-Dame de Montréal, puis en octobre 1815 il se rembarquait pour l'Europe. Notre pays ne cessa pas alors de bénéficier de ses services. A Rome et à Paris, il se constitua charitablement l'avocat de nos congrégations de femmes et parvint après bien des démarches à leur faire recouvrer des sommes considérables, qu'elles croyaient avoir perdues sans retour au milieu des bouleversements de la Révolution française (1). Il est décédé dans la Ville Éternelle, le 16 décembre 1844 (2).

L'indisposition de M. Cherrier se transformant en infirmités chroniques, qui pouvaient se prolonger de nombreuses années, l'évêque fut obligé de remplacer M. Thavenet par un vicaire régulier. Ce prêtre fut M. Théodore Létang, né à Montréal le 9 novembre 1773, fils de Dominique Létang et de Catherine Paré,

(1) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, II, 336.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 160.

et ordonné le 11 mars 1797. Il arriva à Saint-Denis, à la mi-mai suivante.

Ce fut avec cet aide que le curé réussit à se rétablir tant bien que mal. Quelques jours avant la Toussaint de 1798, il en avait assez regagné pour le remettre à l'évêque.

M. Létang remplit ensuite divers emplois et, de 1814 à sa mort, fut curé de Beaumont. Il est décédé à l'âge de soixante-quatre ans, le 8 avril 1838 (1).

Pendant un an, M. Cherrier put ensuite demeurer seul. Mais à l'automne de 1799, il sentit de nouveau ses forces faiblir, et redemanda du secours à Mgr Denaut. M. Charles Germain, frère des abbés Louis-Antoine et Pierre-Olivier, lui fut aussitôt accordé.

Ce prêtre, fils de Louis Langlois-Germain et de Catherine Sauvageau, était né à Québec, le 2 octobre 1772. Ordonné le 17 août 1798, il avait été d'abord un an vicaire à la cathédrale de sa ville natale avant de le devenir à Saint-Denis, à la Saint-Michel de 1799.

Il ne séjourna qu'un an auprès de M. Cherrier, qui aurait souhaité jouir de ses services plus longtemps ; mais le jeune lévite, qui n'était pas heureux dans le ministère paroissial, soupirait après un changement et c'est ce désir d'un déplacement que l'évêque exauçait en lui assignant le vicariat des Trois-Rivières, à la fin de septembre 1800.

Une année passée à ce dernier poste, il devint curé de Saint-Sulpice un an, de Lachenaie quatre ans, de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville huit ans et de Lachine un an. Puis il est entré dans la Société de Jésus à Laval, en France. Enfin il avait trouvé sa place. Il est mort à Laval même après treize ans de vie religieuse, le 12 décembre 1828 (2).

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 164.

(2) — *Ibid.*, 165.

L'abbé Charles-Ambroise Brouillet a été le successeur de l'abbé Germain dans le vicariat de Saint-Denis. Né à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, le 4 mai 1768, de Charles Brouillet et de Marie Jeanotte, ce nouvel auxiliaire a été ordonné à Saint-Denis même, le 21 septembre 1800, en même temps que Mgr Lartigue. Après de courtes vacances, il est revenu auprès de M. Cherrier. Bon prêtre, conservant la ferveur de ses débuts dans le sacerdoce, il est demeuré cinq ans à ce poste. Il ne l'a quitté que pour aller prendre possession de la cure de Saint-François-du-Lac, vers le milieu de mai 1805.

Il a occupé cette position pendant douze ans ; puis, devenu infirme, il a été vicaire à Saint-Philippe-de-Laprairie huit ans et à Marieville le reste de sa vie. Il est décédé en cette dernière localité à l'âge de soixante-un ans, le 20 novembre 1829 (1).

L'état de santé de M. Cherrier s'étant amélioré pendant le long séjour de M. Brouillet à Saint-Denis, le pasteur éprouvé crut devoir essayer de suffire encore seul à la desserte de sa paroisse ; il y tint environ un an et demi. Après quoi, fléchissant plus que jamais sous le fardeau du mal, il reçut l'abbé Pierre Martin comme vicaire. Ce compagnon de labeur arriva au commencement de septembre 1806 et lui resta d'abord jusque vers le 20 novembre suivant.

M. Jean-Baptiste Kelly, récemment ordonné, le remplaça alors. Le curé appelait ce jeune confrère son "charmant lieutenant vicaire" (2). Au départ de M. Kelly sur la fin d'août 1808, M. Martin revint. La plus grande expérience de celui-ci et les progrès de la maladie de M. Cherrier requéraient ce retour. En

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 167.

(2) — Lettre de l'abbé Cherrier à Mgr Plessis, en date du 14 oct. 1806. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

effet, dès le 16 février 1809, le pauvre invalide écrivait à l'évêque : " Tout le poids du ministère est tombé sur l'abbé Martin qui s'en acquitte avec zèle et succès, malgré son faible tempérament " (1). Ce prêtre, qui lui procurait si pleine satisfaction, fut l'appui des derniers jours du curé de Saint-Denis.

C'est durant l'été de 1806 que le mal, qui devait conduire M. Cherrier au tombeau, entra dans sa période aiguë. Le 7 août de cette même année, il en parle à l'évêque pour la première fois, en le priant de ne pas le priver plus longtemps du secours d'un confrère. L'infirmité dont il se plaint est la stranguerie (2), appelée communément le tranchement d'urine. Le 14 octobre, il écrit incidemment à son Ordinaire : " Je souffre à Saint-Denis des gros temps d'automne " (3). Comme Mgr Plessis demandait à recevoir souvent des nouvelles de son cher collaborateur, celui-ci lui adresse une autre lettre au bout d'un mois : " Ma santé, y dit-il, n'est ni des plus mauvaises ni des meilleures. Elle est un almanach assez incommode des gros temps ; gare l'hiver " (4).

L'année 1807 fut une année de répit. Mais à la fin de l'été, il y eut rechute ou plutôt les douleurs, un instant endormies, se réveillèrent plus redoutables que jamais. Mgr Plessis, qui aimait tous ses prêtres et tout particulièrement son grand-vicaire de la vallée du Richelieu, s'émut vivement ; il en écrivit à la pauvre victime pour la consoler et lui réitérer son désir d'être tenu au courant de ce qui se passait au sujet d'une

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de l'abbé Cherrier à Mgr Plessis, en date du 16 fév. 1809. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(4) — Lettre en date du 12 nov. 1806. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

santé aussi précieuse ; il priaït fervemment pour sa conservation.

M. Cherrier répondit le 25 novembre 1808 à cette marque d'attention de la part de son Ordinaire : " Vous êtes plein de charité, lui exprime-t-il, de prendre tant d'intérêt à ma santé, j'en suis des plus reconnaissants : priez le Dieu des miséricordes de m'accorder le bonheur de souffrir avec résignation et mérite, car je crois que c'est le seul bien qui me reste pour la suite de mes jours. Je ne suis plus appliqué et applicable maintenant qu'à la langueur et à la douleur. La douleur pourtant depuis un certain temps est tolérable, mais la racine n'en est nullement détruite, en sorte qu'au premier moment je suis exposé aux plus cruels excès. Dieu soit loué ! Je sais qu'il faut souffrir. Depuis le 17 novembre, je n'ai pu aller à l'église. Je suis déterminé à me faire apporter cette semaine la sainte communion au presbytère" (1).

Cette dernière partie de la lettre provoqua le privilège suivant, le 19 décembre 1808 : " Plutôt, répliqua l'évêque, que d'être si longtemps privé de la consolation d'offrir le saint sacrifice, vous feriez très bien d'élever un petit autel dans votre chambre et de célébrer autant de fois que votre état de souffrance le pourrait permettre. Je prie Dieu de vous conserver pour sa gloire et pour le bien des âmes" (2).

Le 16 février 1809, M. Cherrier entrevoit une lueur d'espérance et trace ces mots à l'adresse de son évêque : " Je suis mieux et il me semble pour le moment être hors de danger, mais je crains d'être tout-à-fait inutile". Un mois et demi se passe, puis il reprend la plume le jour de Pâques, 2 avril : " Depuis plus de deux semaines, dit-il, j'ai renoncé à la méde-

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Archives de l'archevêché de Québec, Registre VI, p. 302.*

cine et aux médecins, qui ont bien réussi à purger ma bourse et non mon corps... Je serai donc mon médecin moi-même. J'ai le bonheur de dire la messe en une chapelle intérieure presque tous les jours et le Jeudi Saint j'ai eu celui de communier à l'église. J'entends tous les jours quelques confessions. Je ne chante pourtant pas victoire, car mon ancienne infirmité continue, mais avec moins de douleur" (1).

A la fin d'août 1809, la maladie s'est de nouveau aggravée. Le 27 de ce mois, il écrit pour la dernière fois à son évêque, d'une main ferme encore : " Une langueur continuelle m'accable, j'affaiblis tous les jours. Je n'ai pas même hasardé de monter à l'autel cette semaine dernière, à cause de la faiblesse de mes jambes " (2).

S'étant alité peu après avoir expédié cette lettre, il expirait lundi, le 18 septembre 1809, à dix heures et demie du soir, en répétant qu'il comptait sur la miséricorde divine. Jusqu'à l'annonce de l'heure suprême il avait envisagé la mort et le jugement de Dieu avec la plus désolante frayeur. Toujours il avait présentes à l'esprit ces paroles peu rassurantes du livre de la Sagesse : " *Judicium durissimum his qui præsunt fiet* " (ceux qui commandent les autres seront jugés avec une extrême rigueur) (3). Mais à la fin le calme était revenu à cette âme tourmentée, et le moribond ne songea plus qu'avec confiance à la sentence de celui pour qui il avait été un bon et fidèle serviteur ; n'avait-il pas droit de se dire avec l'Apôtre : " J'ai bravement combattu, j'ai soigneusement fourni ma course, j'ai gardé ma foi " (4) ? Sans doute qu'il

(1) — *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

(2) — *Ibid.*

(3) — VI, 6.

(4) — II Tim., IV, 7.

aurait pu s'encourager par ces pensées, mais son humilité le lui interdisait, et il ne parlait que de pardon à son Maître. Aussi a-t-il probablement été surpris à son entrée dans l'éternité de s'entendre appeler plus haut.

Trois jours après sa mort, jeudi le 21 septembre 1809, M. Cherrier était solennellement inhumé sous le sanctuaire de son église, du côté de l'épître. Le grand-vicaire Rocque, de la compagnie de Saint-Sulpice à Montréal, célébra le service, et l'abbé Pouget, curé de Berthierville et condisciple de collège du défunt, prononça l'oraison funèbre. Outre un immense concours de peuple, il y avait aux funérailles vingt-cinq prêtres (1), dont vingt, à part le célébrant, ont signé l'acte mortuaire. Ce sont les abbés Pouget ; Deguise, curé de Varennes ; Prévost, curé de Saint-Mathias ; Conefroy, grand-vicaire et curé de Boucherville ; Keller, curé de Sainte-Elizabeth, du nord de Montréal ; Arsenault, curé de Contrecoeur ; Hébert, curé de Saint-Ours ; Vallé, curé de Saint-Charles ; Lajus, curé de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville ; Cha-boillez, curé de Longueuil ; Kimber, curé de Verchères ; Robitaille, curé de Saint-Philippe-de-Laprairie ; Deguire, curé de Lavaltrie ; Papineau, neveu de M. Cherrier ; Germain, son ancien vicaire ; Joyer, curé de Saint-Sulpice ; Girouard, curé de Saint-Hyacinthe ; Bardy, curé de La Présentation ; Boissonnault, curé de Sorel ; et Martin, vicaire (2).

M. Cherrier est le premier prêtre décédé et inhumé à Saint-Denis (3).

(1) — Lettre de l'abbé Joyer à Mgr Plessis, en date du 21 sept. 1809. *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

(3) — L'abbé Cherrier légua sa magnifique bibliothèque de 400 volumes au collège de Nicolet. L'abbé Compain, son voisin de Saint-Antoine, avait fait prendre la même voie à ses 164 volumes, 3 ans auparavant, en 1806. Douville, *Histoire du collège-seminaire de Nicolet*, I, 63.